LA DUCHESSE DE CHEVREUSE

PREMIÈRE PARTIE.

MADAME DE CHEVREUSE ET RICHELIEU.

Si les lecteurs de la *Revue* ne sont pas fatigués de nos portraits de femmes du XVII[e] siècle, nous voudrions bien leur présenter encore deux figures nouvelles, également, mais diversement remarquables, deux personnes que le caprice du sort jeta dans le même temps, dans le même parti, parmi les mêmes événemens, et qui, loin de se ressembler, expriment pour ainsi dire les deux côtés opposés du caractère et de la destinée de la femme : toutes deux d'une beauté ravissante, d'un esprit merveilleux, d'un courage à toute épreuve; mais l'une aussi pure que belle, unissant en elle la grâce et la majesté, semant partout l'amour et imprimant le respect, quelque temps l'idole et la favorite d'un roi, sans que l'ombre même d'un soupçon injurieux ait osé s'élever jusqu'à elle, fière jusqu'à l'orgueil envers les heureux et les puissans, douce et compatissante aux opprimés et aux misérables, aimant la grandeur et ne mettant que la vertu au-dessus de la considération, mêlant ensemble le bel esprit d'une précieuse, les délicatesses d'une beauté à la mode, l'intrépidité d'une héroïne, la dignité d'une grande dame, par-dessus tout chrétienne sans bigoterie, mais fervente et même austère, et ayant laissé après elle une odeur de sainteté; l'autre, peut-être plus séduisante, d'une grâce et d'une vivacité irrésistible, pleine d'esprit et fort ignorante, jetée dans toutes les extrémités du parti catholique et ne pen-

sant guère à la religion, trop grande dame pour daigner connaître la retenue et n'ayant d'autre frein que l'honneur, livrée à la galanterie et comptant pour rien tout le reste, méprisant pour celui qu'elle aimait le péril, l'opinion, la fortune, plus remuante qu'ambitieuse, jouant volontiers sa vie et celle des autres, et après avoir passé sa jeunesse dans des intrigues de toute sorte, traversé plus d'un complot, laissé sur sa route plus d'une victime, parcouru toute l'Europe en exilée à la fois et en conquérante et tourné la tête à des rois, après avoir vu Chalais monter sur un échafaud, Châteauneuf chassé du ministère, le duc de Lorraine presque dépouillé de ses états, Buckingham assassiné, le roi d'Espagne engagé dans une guerre de plus en plus malheureuse, la reine Anne humiliée et vaincue et Richelieu triomphant, soutenant jusqu'au bout la lutte, toujours prête, dans ce jeu de la politique, devenu pour elle un besoin et une passion, à descendre aux menées les plus ténébreuses ou à se porter aux résolutions les plus téméraires; d'un coup d'œil incomparable pour reconnaître la vraie situation et l'ennemi du moment, d'un esprit assez ferme et d'un cœur assez hardi pour entreprendre de le détruire à tout prix; amie dévouée, ennemie implacable presque sans connaître la haine, l'adversaire enfin le plus redoutable qu'aient rencontré tour à tour Richelieu et Mazarin. On entrevoit que nous voulons parler de Mme de Hautefort et de Mme de Chevreuse.

Est-il besoin d'ajouter que nous n'entendons pas tracer ici des portraits de fantaisie, et que si parfois nous avons l'air de raconter des aventures de roman, c'est en nous conformant à toute la sévérité des lois de l'histoire. On peut donc compter et bientôt on reconnaîtra que ces peintures en apparence légères méritent toute confiance, et qu'elles reposent ou sur des témoignages contemporains éprouvés ou même sur des documens authentiques, aussi certains que nouveaux, et qui peuvent défier la critique la plus scrupuleuse.

Nous commencerons par Mme de Chevreuse. Elle remonte un peu plus haut dans le XVIIe siècle que Mme de Hautefort; elle la précède au moins si elle ne la surpasse. Il faut dire aussi qu'elle a occupé une situation plus élevée, joué un rôle plus considérable, et que son nom appartient à l'histoire politique aussi bien qu'à celle de la société et des mœurs.

Mme de Chevreuse en effet a possédé presque toutes les qualités du grand politique; une seule lui a manqué, et celle-là précisément sans laquelle toutes les autres tournent en ruine : elle ne savait pas se proposer un juste but, ou plutôt elle ne choisissait pas elle-même; c'était un autre qui choisissait pour elle. Mme de Chevreuse était femme au plus haut degré; c'était là sa force et aussi sa faiblesse. Son premier ressort était l'amour ou plutôt la galanterie, et l'inté-

rêt de celui qu'elle aimait lui devenait son principal objet (1). Voilà ce qui explique les prodiges de sagacité, de finesse et d'énergie qu'elle a déployés en vain à la poursuite d'un but chimérique qui reculait toujours devant elle, et semblait l'attirer par le prestige même de la difficulté et du péril. La Rochefoucauld l'accuse d'avoir porté malheur à tous ceux qu'elle a aimés (2); il est aussi vrai de dire que tous ceux qu'elle a aimés l'ont précipitée à leur suite dans des entreprises insensées. Ce n'est pas elle apparemment qui a fait de Buckingham une sorte de paladin sans génie, de Charles IV un brillant aventurier, de Chalais un étourdi assez fou pour s'engager contre Richelieu sur la foi du duc d'Orléans, de Châteauneuf un ambitieux impatient du second rang sans être capable du premier. Il ne faut pas croire que l'on connait Mme de Chevreuse quand on a lu le portrait célèbre que Retz en a tracé, car ce portrait est outré et chargé comme tous ceux de Retz, et destiné à amuser la curiosité maligne de Mme de Caumartin : sans être faux, il est d'une sévérité poussée jusqu'à l'injustice. Appartenait-il bien, en vérité, au remuant et déréglé coadjuteur d'être le censeur impitoyable d'une femme dont il a partagé les égaremens? Ne s'est-il pas trompé tout autant et bien plus longtemps qu'elle? A-t-il montré dans le combat plus d'adresse et de courage, et dans la défaite plus d'intrépidité et de constance? Mais Mme de Chevreuse n'a pas écrit des mémoires d'un style aisé et piquant où elle relève sa personne aux dépens de tout le monde. Pour nous, nous lui reconnaissons deux juges, et qui ne sont pas suspects, Richelieu et Mazarin. Richelieu a tout fait pour la gagner, et, n'y pouvant parvenir, il l'a traitée comme une ennemie digne de lui : plusieurs fois il l'a exilée, et quand après sa mort les portes de la France s'ouvraient à tous les proscrits, son implacable ressentiment, lui survivant dans l'âme de Louis XIII expirant, les fermait à Mme de Chevreuse. Lisez avec attention les carnets et les lettres confidentielles de Mazarin, vous y verrez la profonde et continuelle inquiétude qu'elle lui inspire en 1643. Plus tard, pendant la Fronde, il s'est fort bien trouvé de s'être réconcilié avec elle, et d'avoir suivi ses conseils, aussi judicieux qu'énergiques. Enfin, en 1660, quand Mazarin, victorieux de toutes parts, ajoute le traité des Pyrénées à celui de Westphalie, et que don Luis de Haro le félicite

(1) Mme de Motteville, t. Ier, de l'édit. d'Amsterdam de 1750, p. 698 : « Je lui ai ouï dire à elle-même, sur ce que je la louois un jour d'avoir eu part à toutes les grandes affaires qui étoient arrivées en Europe, que jamais l'ambition ne lui avoit touché le cœur, mais que son plaisir l'avoit menée, c'est-à-dire qu'elle s'étoit intéressée dans les affaires du monde seulement par rapport à ceux qu'elle avoit aimés. » C'est à quoi se réduit le passage de Retz, que nous citerons tout à l'heure.

(2) *Mémoires*, collection Petitot, deuxième série, t. LI, p. 339.

du repos qu'il va goûter après tant d'orages, le cardinal lui répond qu'on ne se peut promettre de repos en France, et que les femmes même y sont fort à craindre. « Vous autres Espagnols, lui dit-il, vous en parlez bien à votre aise, vos femmes ne se mêlent que de faire l'amour; mais en France ce n'est pas de même, et nous en avons trois qui seraient capables de gouverner ou de bouleverser trois grands royaumes : la duchesse de Longueville, la princesse Palatine et la duchesse de Chevreuse (1). »

Un mot d'abord de la beauté de Mme de Chevreuse, car cette beauté a fait une grande partie de sa destinée. Tous les témoignages contemporains s'accordent à la célébrer. Un portrait, à peu près de grandeur naturelle, que possède M. le duc de Luynes et qu'il a bien voulu nous laisser voir (2), lui donne une taille ravissante, le plus charmant visage, de grands yeux bleus, de fins et abondans cheveux d'un blond châtain, le plus beau sein, et dans toute sa personne un piquant mélange de délicatesse et de vivacité, de grâce et de passion. C'est bien là le caractère de la beauté de Mme de Chevreuse; on le retrouve dans l'excellente gravure de Daret (3), que Harding a reproduite en Angleterre, et jusque dans le tableau de Ferdinand Elle (4), qui l'a peinte en veuve et déjà vieille. On sent encore en ce dernier portrait que la grande beauté a passé par là, et la finesse, la distinction, la vivacité et la grâce ont survécu.

I.

Marie de Rohan, fille aînée d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Madeleine de Lenoncourt, sa première femme, née en décembre 1600, épousa en 1617 cet audacieux favori de Louis XIII, qui, sur la foi de la mobile amitié d'un roi, osa entreprendre de renverser l'autorité de la reine-mère, Marie de Médicis, détruisit le maréchal d'Ancre, combattit à la fois les princes et les protestans, et commença contre Richelieu lui-même le système de Richelieu. Disons-le

(1) *Vie de madame de Longueville*, par Villefore, édition de 1739, IIe partie, p. 33. Mme de Motteville, t. Ier, p. 178 : « J'ai ouï dire à ceux qui l'ont connue particulièrement qu'il n'y a jamais eu personne qui ait si bien connu les intérêts de tous les princes et qui en parlât si bien, et même je l'ai entendu louer de sa capacité. »

(2) Ce portrait n'est pas un original; c'est une copie, mais ancienne.

(3) Voyez la collection in-4° de Daret, dédiée à Mme de Chevreuse elle-même. Il y a un autre portrait gravé de Mme de Chevreuse, et fort rare, par Leblond, in-f°. Vingt-cinq à vingt-six ans. Ovale admirable, grands yeux, beau sein, cheveux frisés et crépés du commencement de Louis XIII. Très belle personne, mais sans aucun charme, par l'effet d'un burin sec et vulgaire. Quant aux vilains petits portraits de Moncornet, ils n'ont aucun rapport avec Mme de Chevreuse à aucun âge.

(4) L'original de Ferdinand Elle est chez M. le duc de Luynes. Odieuvre l'a gravé dans *l'Europe illustre*.

en passant : n'est-il pas indigne de l'histoire de rapporter l'élévation de Luynes à un caprice de roi, qui prend un de ses pages, un petit gentilhomme, pour en faire un premier ministre, parce qu'il le trouve habile dans l'art de dresser des faucons? C'est là peut-être l'origine de la fortune de Luynes, ce n'en est pas le fondement. Ce petit gentilhomme, fils du *capitaine de Luynes*, comme on l'appelait, un des officiers les plus courageux et les plus intelligens d'Henri IV, était lui-même un homme d'esprit et de cœur, qui remit en honneur et maintint tant qu'il vécut, sous l'inspiration directe de Louis XIII, l'œuvre du grand roi, que Richelieu avait d'abord combattue en sa qualité de favori de Marie de Médicis, et que plus tard il reprit avec une grandeur incomparable, se tournant peu à peu contre ses anciens amis et sa première protectrice, au point de la faire exiler, précisément comme avait fait Luynes. Le jeune et ambitieux connétable était fait pour plaire au cœur hardi de la belle Marie, et elle l'aima très fidèlement (1). Elle en eut une fille, morte sans alliance dans la plus haute dévotion, et un fils qui joua un certain rôle au XVIIe siècle par ses liaisons avec Port-Royal, traduisit en français les *Méditations* de Descartes, écrivit, sous le nom de M. de Laval, d'estimables livres de piété, et continua l'illustre maison.

La duchesse et connétable de Luynes, restée veuve en 1621, épousa en secondes noces, en 1622, Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, un des fils de Henri de Guise, grand chambellan de France, dont le plus grand mérite était celui de son nom, accompagné de la bonne mine et de la vaillance qui ne pouvaient manquer à un prince de la maison de Lorraine, d'ailleurs sans nul ordre dans ses affaires, et bien peu édifiant dans ses mœurs, ce qui explique et atténue les torts de sa femme. De ce nouveau mariage vinrent trois filles : deux qui moururent en religion, et la troisième, la belle et célèbre Mlle de Chevreuse, qui eut la faiblesse d'écouter Retz, à ce que Retz nous assure, et qu'en récompense il n'a pas oublié de peindre en caricature, pour divertir celle à laquelle il écrivait (2).

La nouvelle duchesse de Chevreuse avait été nommée, du temps de son premier mari, surintendante de la maison de la reine, et elle était bientôt devenue la favorite d'Anne d'Autriche, comme le connétable était le favori de Louis XIII. La cour était alors très brillante, et la galanterie à l'ordre du jour. Marie de Rohan était naturellement vive et hardie; elle céda aux séductions du plaisir et de la jeunesse; elle eut des amans, et ses amans la jetèrent dans la politique. Retz luimême en convient dans ce passage, trop fameux pour que nous puis-

(1) Mme de Motteville, t. Ier, p. 2 : « La duchesse de Luynes étoit très bien avec son mari. »

(2) Tom. Ier de l'édition d'Amsterdam, 1731, p. 221.

sions ne pas le donner ici, après avoir bien averti que, si le fond a quelque vérité, la couleur en est exagérée à plaisir : « Je n'ai jamais vu qu'elle, dit-il (1), en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle lui donnoit même assez souvent des ouvertures si brillantes qu'elles paroissoient comme des éclairs, et si sages qu'elles n'eussent pas été désavouées par les plus grands hommes de tous les siècles. Ce mérite toutefois ne fut que d'occasion. Si elle fût venue dans un siècle où il n'y eût point eu d'affaires, elle n'eût pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le prieur des chartreux lui eût plu, elle eût été solitaire de bonne foi. M. de Lorraine la jeta dans les affaires, le duc de Buckingham et le comte de Holland l'y entretinrent, M. de Châteauneuf l'y amusa. Elle s'y abandonna parce qu'elle s'abandonnoit à tout ce qui plaisoit à celui qu'elle aimoit, sans choix, et purement parce qu'il falloit qu'elle aimât quelqu'un. Il n'étoit pas même difficile de lui donner un amant de partie faite; mais dès qu'elle l'avoit pris, elle l'aimoit uniquement et fidèlement, et elle nous a avoué, à Mme de Rhodes et à moi, que par un caprice, disoit-elle, elle n'avoit jamais aimé ce qu'elle avoit estimé le plus, à la réserve du pauvre Buckingham. Son dévouement à la passion qu'on pouvoit dire éternelle, quoiqu'elle changeât d'objet, n'empêchoit pas qu'une mouche lui donnât des distractions (2); mais elle en revenoit toujours avec des emportemens qui les faisoient trouver agréables. Jamais personne n'a fait moins d'attention sur les périls, et jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs; elle ne connoissoit que celui de plaire à son amant. » De cette peinture, qui eût fait envie à Tallemant, retenez au moins ces traits frappans et fidèles : le coup d'œil prompt et sûr de Mme de Chevreuse, son courage à toute épreuve, sa loyauté et son dévouement en amour. D'ailleurs Retz se trompe entièrement sur l'ordre de ses aventures, il en oublie et il en invente; il a l'air de regarder comme des bagatelles les événemens auxquels les passions de Mme de Chevreuse lui firent prendre part, tandis qu'il n'y en a pas eu de plus grands, de plus tragiques même. Laissons là le ton léger et railleur, et mettons à sa place la vérité.

La jeune reine Anne d'Autriche et sa jeune surintendante, qui étaient à peu près du même âge, ne s'occupèrent d'abord que de passe-temps frivoles. Anne, négligée par son mari, trouvait sa consolation dans la société et dans l'humeur vive et enjouée de Mme de Chevreuse. Elles passaient leur vie ensemble, et se faisaient de toutes

(1) Tome Ier de l'édition d'Amsterdam, 1731, p. 219.

(2) Cette grande accusation n'a pas la portée qu'on lui pourrait donner : elle signifie seulement que Mme de Chevreuse « étoit distraite dans ses discours, » comme nous l'apprend Mme de Motteville, t. Ier, p. 198.

choses « une matière agréable à leur gaieté, à leur plaisanterie : *a giovine cuor tutto è giuoco* (1). » Lord Rich, depuis le célèbre comte de Holland, était venu à la cour de France, à la fin de 1624 ou au commencement de 1625, demander pour le prince de Galles, qui devint bientôt Charles Ier, la main de Madame, la belle Henriette, sœur de Louis XIII. Pendant cette négociation, le comte de Holland s'éprit de Mme de Chevreuse. Il était jeune et d'une beauté remarquable : il lui plut (2), et la mit dans les intérêts de l'Angleterre. Voilà, je crois, le vrai début de Mme de Chevreuse dans l'amour et dans les affaires. Holland, qui était léger, homme de plaisir et d'intrigue, lui persuada d'engager sa royale amie dans quelque belle passion semblable à la leur. Anne d'Autriche était vaine et coquette, elle aimait à plaire, et avec le goût de son pays pour la belle galanterie et dans l'abandon où la laissait Louis XIII, elle ne s'interdisait pas de recevoir des hommages; mais ici le jeu n'était pas sans danger, et le beau, le magnifique Buckingham parvint à troubler assez sérieusement le cœur de la reine. Ce ne fut pas la faute de Mme de Chevreuse si Anne d'Autriche ne succomba pas tout à fait. Buckingham était entreprenant, la surintendante fort complaisante, et la reine ne se sauva qu'à grand'peine (3).

Quoi qu'en dise Retz, nous doutons fort que Buckingham ait été autre chose à Mme de Chevreuse que l'intime ami de son amant, le chef du parti dans lequel Holland l'entraîna. Nous ne saurions où placer les amours de Buckingham et de Mme de Chevreuse. Elle le vit pour la première fois quand il vint en France, au mois de mai 1625, pour épouser Madame au nom de Charles Ier, et alors Buckingham était dans toute la folie de sa passion pour la reine Anne, et Mme de Chevreuse aimait le comte de Holland, qu'elle alla rejoindre en Angleterre, ayant eu l'art de se faire nommer pour y conduire avec son mari la nouvelle princesse de Galles. Or, quand Mme de Chevreuse aimait, Retz le dit lui-même, elle aimait fidèlement et uniquement. Ce n'est pas à vingt-quatre ans qu'on se moque d'un premier atta-

(1) Mme de Motteville, *ibid.*, p. 12. Elle dit même que la reine étant devenue grosse, se blessa en courant après la connétable.

(2) La Rochefoucauld, *ibid.*, p. 340. La Porte, *Mémoires*, collection Petitot, ne série, t. LIX, p. 295 : « Un des plus beaux hommes du monde, mais d'une beauté efféminée. »

(3) Nous croyons en effet à la scène du jardin d'Amiens, telle que la racontent Mme de Motteville et La Rochefoucauld, mais nous ne croyons pas le moins du monde à celle du jardin du Louvre, et que la reine ait le lendemain envoyé Mme de Chevreuse demander à Buckingham s'il était sûr qu'elle ne fût pas en danger d'être grosse, ainsi que le di Retz dans le manuscrit original de ses *Mémoires*, que reproduit fidèlement l'édition de M. Aimé Champollion, collection Michaud et Poujoulat. C'est la scène d'Amiens que Mme de Chevreuse aura racontée à Retz, et qui vingt ans après se sera agrandie et embellie dans l'imagination libertine du cardinal.

chement au point de vouloir donner son propre amant à une autre, et le rôle de la pauvre femme n'est déjà pas assez beau dans cette affaire pour se complaire à l'enlaidir encore. Mme de Chevreuse, il est vrai, se trouva mal en apprenant la nouvelle de l'assassinat de Buckingham. Rien de plus naturel : elle perdait en lui un ami éprouvé, le confident et le témoin de ses premières amours, le chef et l'espoir des ennemis de Richelieu. Aux propos hasardés de Retz il faut opposer le récit clair et bien lié de La Rochefoucauld, surtout le silence de Tallemant, qui n'aurait pas manqué d'ajouter ce trait à sa chronique scandaleuse, s'il en avait jamais entendu parler. Ainsi, sans avoir la prétention de voir clair en de pareilles choses, surtout après deux siècles, mais en suivant nos habitudes de n'admettre rien que sur des témoignages certains, nous inclinons à penser qu'on doit rayer le duc de Buckingham de la liste, encore bien nombreuse, des amans de Mme de Chevreuse, et qu'au beau comte de Holland a succédé immédiatement le beau Chalais dans le cœur de la belle duchesse.

Sans faire de la conspiration de Chalais, comme le veut Richelieu, « la plus effroyable conspiration dont jamais les histoires aient fait mention (1), » on ne peut se refuser à admettre qu'elle n'était pas si peu de chose que l'a dit Chalais, tremblant pour sa tête. La cour de Monsieur était déjà un foyer d'intrigues contre Richelieu. Monsieur ne voulait pas du mariage qu'on lui proposait avec Mlle de Montpensier, et de son côté la reine Anne, n'ayant pas encore d'enfans, redoutait fort ce même mariage, qui, dans l'avenir, pouvait lui enlever la couronne et la transporter dans la maison d'Orléans. Henri de Talleyrand, prince de Chalais, de la maison de Périgord, entreprit de venir en aide à Monsieur et à la reine : il rêva je ne sais quelle intrigue ténébreuse (2) que Richelieu exagéra peut-être, mais qu'il parvint à établir si fortement dans l'esprit du roi, que non-

(1) *Mémoires* de Richelieu, dans la collection Petitot, t. III, p. 64.

(2) La Rochefoucauld, *ibid.*, p. 339 : « Chalais étoit maître de la garde-robe; sa personne et son esprit étoient agréables, et il avoit un attachement extraordinaire pour Mme de Chevreuse. Il fut accusé d'avoir eu dessein contre la vie du roi et d'avoir proposé à Monsieur de rompre son mariage dans le but d'épouser la reine aussitôt qu'il seroit parvenu à la couronne. Bien que ce crime ne fût pas entièrement prouvé, Chalais eut la tête tranchée, et le cardinal n'eut pas de peine à persuader au roi que la reine et Mme de Chevreuse n'avoient pas ignoré le dessein de Chalais. » Fontenay-Mareuil, *Mémoires*, coll. Petitot, t. LI, p. 23, dit qu'au milieu de l'affaire et malgré tous ses engagemens il se rapprocha de Richelieu, mais que « Mme de Chevreuse lui en fit tant de reproches et le pressa si fort que rien n'étant quasi impossible à une femme aussi belle et avec autant d'esprit que celle-là, il n'y put résister, et il aima mieux manquer au cardinal de Richelieu et à lui-même qu'à elle, de sorte qu'ayant aussitôt fait changer Monsieur, il le rendit plus révolté que jamais... Quand il n'auroit fait que conseiller à Monsieur de sortir de la cour pour aller à La Rochelle, personne ne l'auroit pu sauver; mais on disoit, et beaucoup de gens le croyoient, qu'il avoit été plus avant. »

seulement Louis XIII lui abandonna Chalais, comme plus tard il lui abandonna Cinq-Mars, mais que toute sa vie il demeura persuadé que la reine avait trempé dans cette affaire, et qu'elle et Monsieur avaient eu la pensée, lui mort ou détrôné, de s'unir ensemble. Chalais, malgré les larmes de sa vieille mère, monta sur le premier échafaud dressé par Richelieu. Monsieur se tira d'affaires en épousant Mlle de Montpensier, la reine tomba plus que jamais en disgrâce, et Mme de Chevreuse, lâchement dénoncée par le duc d'Orléans et par Chalais lui-même, qui, au moment de périr, démentit en vain ses premiers aveux, fut condamnée à sortir de France. Quelle part avait-elle eue dans cette conspiration? Celle que l'amour à la fois et l'amitié lui avaient faite. Chalais était son amant, et elle était dévouée à la reine Anne. Elle n'avait pas plus imaginé ce complot-là que tous ceux que recommença si souvent le duc d'Orléans, sans en achever aucun; mais, en y entrant, elle y dut porter son ardeur et son énergie. Richelieu dit, et nous l'en croyons, « qu'elle faisait plus de mal que personne (1). » Elle apprit à ses dépens ce qu'il en coûte de trop aimer une reine. Anne d'Autriche en fut quitte pour courber un peu plus la tête, mais sa courageuse confidente vit l'homme qu'elle aimait périr par la main du bourreau, et elle-même, arrachée à toutes les douceurs de la vie, aux fêtes du Louvre et à son beau château de Dampierre, fut réduite à aller chercher un asile sur une terre étrangère. Aussi, dit Richelieu, « elle fut transportée de fureur. » Elle s'emporta jusqu'à dire « qu'on ne la connoissoit pas, qu'on pensoit qu'elle n'avoit d'esprit qu'à des coquetteries, qu'elle feroit bien voir, avec le temps, qu'elle étoit bonne à autre chose, qu'il n'y avoit rien qu'elle ne fît pour se venger, et qu'elle s'abandonneroit plutôt à un soldat des gardes qu'elle ne tirât raison de ses ennemis. » Elle voulait aller en Angleterre, où elle était sûre de l'appui de Holland, de Buckingham et de Charles Ier lui-même. Cette permission ne lui fut pas accordée; on voulait même l'enfermer, et son mari eut de la peine à obtenir qu'elle se retirât en Lorraine.

On sait qu'au lieu d'un refuge, elle y trouva le plus éclatant triomphe. Elle éblouit, séduisit, entraîna l'impétueux et aventureux Charles IV (2). Elle n'a pas été, comme le dit La Rochefoucauld et comme on l'a tant répété, la première cause des malheurs de ce

(1) Richelieu, *Mémoires*, t. III, p. 105.

(2) Ici, et sur toute la première partie de la vie de Mme de Chevreuse, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de M. le comte d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, avec notes, pièces justificatives et documens historiques entièrement inédits, ouvrage dont nous ferions un éloge plus étendu, si des juges bien compétens ne nous avaient prévenu dans cette *Revue* même, et n'avaient déjà mis en lumière le savoir, l'esprit et l'agrément qui brillent dans ce livre remarquable.

prince; non : la vraie cause des malheurs de Charles IV était dans son caractère, dans son ambition présomptueuse, ouverte à toutes les chimères, et qui rencontrait devant elle, en France, un politique tel que Richelieu. N'oublions pas que ces deux personnages étaient déjà brouillés bien avant que Mme de Chevreuse mît le pied à Nancy. Richelieu revendiquait plusieurs parties des états du duc, et celui-ci, placé entre l'Autriche et la France, commençait à se déclarer pour la première contre la seconde. C'était l'homme le plus fait pour entrer dans les sentimens de Mme de Chevreuse, comme elle était admirablement faite pour seconder ses desseins. Elle trouva Charles IV déjà lié à l'Autriche; elle le lia à l'Angleterre, dont Buckingham disposait; elle noua des intelligences avec la Savoie, et forma ainsi une ligue européenne, à laquelle elle donna à l'intérieur l'appui du parti protestant, que gouvernaient ses parens, Rohan et Soubise. Le plan était sérieux; une flotte anglaise, conduite par Buckingham lui-même, devait débarquer à l'île de Ré et se joindre aux protestans de La Rochelle; le duc de Savoie devait descendre à la fois dans le Dauphiné et dans la Provence, le duc de Rohan, à la tête des réformés, soulever le Languedoc, enfin le duc de Lorraine marcher sur Paris par la Champagne. L'agent principal de ce plan, chargé de porter des paroles à tous les intéressés, était mylord Montaigu, un des amis particuliers de Holland et de Buckingham, qui, dit-on, s'était laissé séduire aussi aux charmes de Mme de Chevreuse. Richelieu, averti par sa sagacité et par sa police, épiait toutes les démarches de Montaigu; il osa le faire arrêter (1) jusque sur le territoire lorrain, se saisit de ses papiers, découvrit toute la conjuration, et y fit face avec sa vigueur accoutumée. L'attaque principale sur l'île de Ré échoua; Buckingham battu fut forcé à une retraite honteuse. Bientôt après La Rochelle céda à la constance et à l'habileté du cardinal, la coalition vaincue était dissoute, et l'Angleterre demandait la paix, en mettant parmi ses conditions les plus pressantes le retour en France de la belle exilée, devenue une puissance politique, pour laquelle on fait la paix et la guerre. « C'étoit une princesse aimée en Angleterre, à laquelle le roi portoit une particulière affection, et il la voudroit assurément comprendre en la paix, s'il n'avoit honte d'y faire mention d'une femme; mais il se sentiroit très obligé si sa majesté ne lui faisoit point de déplaisir. Elle avoit l'esprit fort, une beauté puissante dont elle savoit bien user, ne s'amollissant par aucune disgrâce, et demeurant toujours en une même

(1) La reine Anne était si avant dans cette intrigue, qu'elle trembla pour elle-même à la nouvelle de l'arrestation de Montaigu, et elle n'eut de repos qu'après s'être bien assurée qu'elle n'était pas nommée dans les papiers du prisonnier et ne le serait pas dans ses interrogatoires. Voyez La Porte, *Mémoires*, page 204.

assiette d'esprit (1) : » portrait moins brillant, mais tout autrement sérieux et fidèle que celui de Retz, et qui pourrait bien être de la main même de Richelieu, étant assez vraisemblable que le cardinal, selon sa coutume, aura ici plutôt résumé à sa manière que reproduit textuellement les propositions de Montaigu. Quoi qu'il en soit, Richelieu, qui désirait vivement n'avoir plus sur les bras les Rohan, les protestans et l'Angleterre, afin de porter toutes ses forces contre l'Espagne, accepta la condition demandée, et Mme de Chevreuse revint à Dampierre.

II.

Il y eut là quelques années de repos dans cette vie agitée. Marie de Rohan reparut à la cour dans toute sa beauté. Elle n'avait pas trente ans, et il était difficile de la voir impunément. Richelieu lui-même ne fut pas insensible à ses charmes (2) : il s'efforça de lui plaire, mais ses hommages ne furent point accueillis. Mme de Chevreuse préféra au tout-puissant cardinal un de ses ministres, celui sur lequel il avait le plus droit de compter : elle le lui enleva d'un regard, et le conquit au parti de la reine et des mécontens.

Charles de l'Aubépine, marquis de Châteauneuf, d'une vieille famille de conseillers et de secrétaires d'état, déjà chancelier des ordres du roi et gouverneur de Touraine, avait succédé en 1630 à Michel de Marillac dans le poste de garde des sceaux; il le devait à la faveur de Richelieu et au dévouement qu'il lui avait montré. Il avait poussé ce dévouement bien loin, car il présida à Toulouse la commission qui jugea l'imprudent et infortuné Montmorency, et par là il mit à jamais contre lui les Montmorency et les Condé. Châteauneuf avait donc donné des gages sanglans à Richelieu, et ils semblaient inséparables. C'était un homme consommé dans les affaires, laborieux, actif, et doué de la qualité qui plaisait le plus au cardinal, la résolution; mais il avait une ambition démesurée qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie, l'amour s'y joignant la rendit aveugle. On ne se peut empêcher de sourire quand on se rappelle ce que dit Retz, que Châteauneuf amusa Mme de Chevreuse avec les affaires; cet amusement-là était d'une espèce toute particulière : on y jouait sa fortune et quelquefois sa tête, et l'intrigue où l'un et l'autre s'engagèrent était si téméraire, que pour cette fois nous admettons que ce ne fut pas Châteauneuf qui y jeta Mme de Chevreuse, et que c'est elle bien plutôt qui y poussa le garde des sceaux.

(1) *Mémoires* de Richelieu, t. IV, p. 74.

(2) Mme de Motteville, t. Ier, p. 62 : « Ce ministre, malgré la rigueur qu'il avoit eue pour elle, ne l'avoit jamais haïe; sa beauté avoit eu des charmes pour lui, etc. »

Châteauneuf avait alors cinquante ans (1), et le sentiment qu'il avait conçu pour Mme de Chevreuse devait être une de ces passions fatales qui précèdent et qui marquent la fuite suprême de la jeunesse. Pour Mme de Chevreuse, elle partagea dans toute leur étendue les dangers et les malheurs de Châteauneuf, et jamais plus tard elle ne consentit à séparer sa fortune de la sienne. Elle portait au moins dans ses égaremens ce reste d'honnêteté, que, lorsqu'elle aimait quelqu'un, elle l'aimait avec une fidélité sans bornes, et que l'amour passé, il lui en demeurait une amitié inviolable. Déjà, depuis quelque temps, Richelieu s'était aperçu que son garde des sceaux n'était plus le même. On dit que pendant une maladie dont le cardinal pensa mourir, Anne d'Autriche donna un bal, et que Châteauneuf y parut et y dansa (2), folie insigne qui éclaira et irrita Richelieu. Au milieu de février 1633, le garde des sceaux fut arrêté, et tous ses papiers saisis. On y trouva cinquante-deux lettres de la main de Mme de Chevreuse où, sous des chiffres faciles à pénétrer et à travers un jargon transparent, on reconnaissait les sentimens de Châteauneuf et de la duchesse. Il y avait aussi beaucoup de lettres du chevalier de Jars, du comte de Holland, de Montaigu, de Puylaurens, du duc de Vendôme et de la reine d'Angleterre elle-même. Ces papiers furent apportés au cardinal, qui les garda; après sa mort, on les trouva dans sa cassette, et ils arrivèrent ainsi en la possession du maréchal de Richelieu, qui les communiqua au père Griffet pour son *Histoire du règne de Louis XIII*. Une copie assez ancienne est aujourd'hui entre les mains de M. le duc de Luynes, dont l'esprit est trop élevé pour songer à dérober à l'histoire les fautes, d'ailleurs bien connues, de son illustre aïeule, surtout quand ces fautes portent encore la marque d'un noble cœur et d'un grand caractère. Nous avons pu examiner à loisir ces curieux manuscrits, et particulièrement les lettres de Mme de Chevreuse. On y voit que Richelieu était fort empressé auprès d'elle, qu'il lui rendait des soins, qu'il était jaloux (3) de Châteauneuf, et que celui-ci s'alarmait des ménagemens qu'elle gardait envers le premier ministre pour mieux cacher leur commerce et leurs trames. On ne lira pas sans intérêt divers passages de ces lettres encore inédites où se montre l'esprit délié à la fois et audacieux de la duchesse, son empire sur le garde des sceaux, et la haine

(1) Il était né en 1580. Un admirable portrait au crayon de D. Demoustier, gravé par Ragot, le représente en garde des sceaux, d'une mine ferme et relevée.

(2) *Mémoires* de Richelieu, t. VII, p. 248; note de l'éditeur.

(3) La jalousie de Richelieu contre Châteauneuf parait dans cet endroit des *Mémoires* de La Porte, *ibid.*, p. 322 : « Le cardinal m'interrogea fort sur ce que faisoit la reine, si M. de Châteauneuf alloit souvent chez elle, s'il y étoit tard, et s'il n'alloit pas ordinairement chez Mme de Chevreuse. »

intrépide qu'elle portait au cardinal parmi les habiles déférences qu'elle lui prodiguait.

« 28 (Mme de Chevreuse) se plaint à 38 (Châteauneuf) de son serviteur, qui a si peu d'assurance en la générosité et amitié de son maître, et fait bien pis quand il demande si 28 le néglige pour l'avoir promis à 22 (Richelieu). Vous avez tort d'avoir eu cette pensée, et l'âme de 28 est trop noble pour qu'il y entre jamais de lâches sentimens. C'est pourquoi je ne considère non plus la faveur de 22 que sa puissance, et ne ferai jamais rien d'indigne de 28 pour le bien que je pourrois tirer de l'une ni pour le mal que me pourroit faire l'autre. Croyez cela si vous me voulez faire justice. Je vous la rendrai toute ma vie, et souhaite que vous y ayez de l'avantage, car je prendrai grand plaisir à vous contenter et j'aurai grand' peine à vous deplaire. Voilà, en conscience, mes sentimens, et vous n'en avez point si vous manquez jamais à votre maître.

« 28 n'a point eu de nouvelles de 22 (Richelieu). S'il est aussi aise de n'ouïr point parler de 28 comme je le suis de n'ouïr plus parler de lui, il est bien content, et moi hors de la persécution dont le temps et notre bon esprit nous délivreront.

« La tyrannie de 22 s'augmente de momens en momens. Il peste et enrage de ce que 28 ne le va pas voir. Je lui avois écrit deux fois avec des complimens dont il est indigne, ce que je ne lui eusse jamais rendu sans la persécution que 57 (?) m'a faite pour cela, me disant que c'étoit acheter le repos. Je crois que les faveurs de 23 (le roi) ont mis au dernier point sa présomption. Il croit épouvanter 28 de sa colère, et se persuade, à mon opinion, qu'il n'y a rien que 28 ne fît pour l'apaiser; mais 28 aime mieux se résoudre à périr qu'à faire des soumissions à 22. Sa gloire m'est odieuse. Il a dit à 57 que l'humeur de 28 étoit insupportable à un homme de cœur comme lui, et qu'il étoit résolu de ne rendre plus aucun devoir particulier à 28, puisque 28 n'étoit pas capable de donner à lui seul son amitié et sa confidence. C'est 38 seul que je veux qui sache ceci. Ne faites pas semblant à 57 de le savoir. Il a eu une petite brouillerie avec 28 à cause qu'il a été si intimidé par l'insolence de 22, qu'il a voulu persécuter 28 pour endurer bassement 22. J'estime tant le courage et l'affection de 38 que je veux qu'il sache tous les intérêts de 28. Elle se fie si entièrement en 38 qu'elle tient ses intérêts aussi chers entre ses mains qu'aux siennes. Aimez fidèlement votre maître, et quelle que persécution qu'on lui puisse faire, croyez qu'il se montrera toujours digne de l'être par toutes ses actions.

« Je ne vous fais point d'excuse de ne vous avoir pas écrit aujourd'hui, mais je veux que vous croyez que je n'ai pas laissé de songer souvent à vous, quoique mes lettres ne vous l'ayent pas témoi-

gné. Je ne vous saurois bien représenter l'entrevue de 22 et de 28 qu'en vous disant qu'il témoigne à votre maître autant de passion que 28 en a cru autrefois dans le cœur de 33 (?); mais comme 28 l'a toujours estimée véritable là, elle la croit fausse en celui de 22, qui dit n'avoir plus de réserve pour 28, voulant faire absolument tout ce que 28 lui ordonnera, pourvu que 28 vive en sorte avec lui qu'il lui puisse assurer d'être en son estime et confiance par-dessus tout ce qui est sur la terre...

« Je suis désespérée de ce que 22 a mandé à 28 ce soir. Il lui a envoyé un exprès pour la conjurer de deux choses : l'une pour l'intérêt de 28 et l'autre pour la satisfaction de 22; la première, de ne point parler à Brion (François-Christophe de Levis, comte de Brion, un des favoris du duc d'Orléans, le futur duc de Damville); la seconde de ne point voir 38; en ce dernier seul est ma peine. Toutefois ma résolution de témoigner mon affection à 38 est plus forte que toute la considération de 22. C'est pourquoi j'ai mandé à 22 que je ne me pouvois pas défendre des prières que M. de Chevreuse me fait de voir 38 pour mille affaires qu'il a. La plus grande que j'aye est de me revenger des obligations que j'ai à 38, à qui je suis plus véritablement que toutes les personnes du monde.

« Je ne doute pas de la peine où est 38, et vous proteste que 28 la partage bien s'en croyant la cause. Mandez-moi comment je vous pourrai voir sans que 22 le sache, car je ferai tout ce que vous jugerez à propos pour cela, souhaitant passionément de vous entretenir, et ayant bien des choses à vous dire qui ne se peuvent pas bien expliquer par écrit, surtout touchant 37 (?) et 22, mais du dernier beaucoup davantage, l'ayant vu ce soir et trouvé plus résolu à persécuter 28 que jamais. Il est sorti bien d'avec elle; mais jamais 28 ne l'a trouvé comme aujourd'hui, si inquiet, et des inégalités telles en ses discours que souvent il se désesperoit de colère, et en un moment s'apaisoit et étoit dans des humilités extrêmes. Il ne peut souffrir que 28 estime 38, et ne sauroit l'empêcher, je vous le promets, mon fidèle serviteur, que j'appelle ainsi parce que je le crois tel. Adieu, il faut que je vous voye à quelque prix que ce soit. Faites-moi réponse, et prenez garde à 22, car il épie 28 et 38, en qui 28 se fie comme à elle-même.

« Il est vrai que je voudrois avoir donné de ma vie et avoir vu hier 38. Je sortis le soir et faillis aller pour cela chez sa sœur (Élisabeth de L'Aubespine, qui avait épousé André de Cochefilet, comte de Vaucellas). Si 22 vous parle de la visite de 28, dites que ce fut pour l'affaire de la princesse de Guymenée (belle-sœur de M[me] de Chevreuse); mais je veux que vous lui témoigniez être mal satisfait de votre maître et le mépriser. Je sais que 38 aura de la peine en

cela. Toutefois il m'obéira parce qu'il est absolument nécessaire. C'est pourquoi je vous le recommande. Prenez-y occasion bien adroitement, et n'envoyez pas chez moi. Vous aurez souvent de mes nouvelles, et toute ma vie des preuves de mon affection. Je serai aujourd'hui où vous allez.

« Encore que je me porte mal, je ne veux pas laisser de vous dire comme s'est passée la visite de 28 à 22. Il lui a parlé de sa passion qu'il dit être au point de lui avoir causé son mal par le déplaisir du procédé de 28 avec 22. Il s'est étendu en de longs discours de plainte de la conduite de 28, surtout touchant 38, concluant qu'il ne pouvoit plus vivre dans les sentimens où il est pour 28, si 28 ne lui témoignoit d'être en d'autres pour lui que par le passé; à quoi 28 a répondu qu'elle avoit toujours essayé de donner sujet à 22 d'être satisfait d'elle, et qu'elle vouloit lui en donner plus que jamais. Force gens ont interrompu souvent 22 et 28, qu'il a pressé au dernier point pour savoir comment 38 étoit avec 28, disant que tout le monde l'y croyoit en une intelligence extrême, ce que 28 a absolument désavoué. Je ne vous en veux dire davantage à cette heure, mais croyez que j'estime autant 38 que je méprise 22, et que je n'aurai jamais de secret pour 38 ni de confiance pour 22.

« Je vous confirme la promesse que je vous fis de la dernière religion. Si j'en ai fait quelque difficulté, ce n'est pas que j'aye changé de volonté depuis, mais ç'a été pour voir si vous étiez bien ferme dans la vôtre. Il est vrai en cette occasion que vous me priez de ce que je désire pour vous rendre plus coupable si vous y manquez, et moi plus excusable en ce que j'aurai fait.

« Pourvu que l'affection de 38 soit aussi parfaite que la bague qu'il a envoyée à 28, vous n'aurez jamais sujet de rougir pour avoir fait un mauvais présent à votre maître, ou lui de l'avoir reçu.

« Je veux partager avec vous le regret que vous avez de vous éloigner sans me voir. J'ai plus de haine de la tyrannie de 22 que 38, mais je la veux surmonter et non pas m'en plaindre, puisque le premier sera un effet de courage et le dernier seroit un acte de foiblesse. Jamais je n'eus tant d'envie de vous entretenir qu'à cette heure. 22 jure que 28 sera mal avec vous dans peu, que 38 n'aime pas 28 et en fait des railleries avec 47 (dame inconnue). Pour ce qui la regarde, je me moque de cela; je crois 38 fidèle et affectionné pour moi et le serai toute ma vie pour lui, pourvu que, comme il a mérité que j'aye pris cette bonne opinion de lui, il ne se rende pas digne que je la perde. Je suis au désespoir de ne pouvoir vous envoyer aujourd'hui la peinture de 28, que je vous ai promise.

« Vous vous obligez à beaucoup; mais il faut que vous sachiez que la moindre faute est capable de me fâcher extrêmement. C'est pour-

quoi prenez garde à ce que vous promettez. Cela seroit déshonorant pour vous si vos actions n'étoient conformes à vos paroles et honteux à moi de le souffrir. Je vous dis encore un coup que vous ne vous engagiez pas tant, si vous n'êtes bien assuré de ne manquer jamais à rien. Je m'obligerai de peu tant que je ne me serai pas attendue à tout; mais quand 38 me l'aura promis, et que je l'aurai reçu, 28 ne sera plus satisfait de lui si elle y remarque la moindre réserve. Je vous conseille, ne pouvant pas encore dire que je vous commande et ne voulant plus dire que je vous prie, de porter le diamant que je vous envoye, afin que voyant cette pierre, qui a deux qualités, l'une d'être ferme, l'autre si brillante qu'elle paroît de loin et fait voir les moindres défauts, vous vous souveniez qu'il faut être ferme dans vos promesses pour qu'elles me plaisent, et ne point faire de fautes pour que je n'en remarque point.

« 22 est en meilleure humeur qu'il n'avoit été depuis son retour pour 28. Il m'a écrit ce soir qu'il étoit en des peines extrêmes de mon mal, que toutes les faveurs de 23 ne le touchoient point en l'état où j'étois, et que la gayeté que 38 avoit aujourd'hui a ôté l'opinion qu'il aime 28, à qui il a dit sa maladie sans que cela l'ait touché, et que si 28 avoit vu sa mine, elle le croiroit le plus dissimulé ou le moins affectionné homme du monde, ce qui l'obligeroit à ne l'aimer jamais ou à ne jamais le croire. Sur cela 28 promet à 38 que, ne se gouvernant pas par les advis de 22, elle fera les deux, l'aimant et le croyant toujours.

« Hier au soir 22 envoya savoir des nouvelles de 28 et lui écrivit qu'il mouroit d'envie de la voir, qu'il avoit bien des choses à lui dire, étant plus que jamais à 28, qui fait peu de cas de cette protestation et beaucoup de celle que 38 lui a faite d'être absolument à elle. Demain je vous en dirai davantage. Aimez toujours votre maître, il se porte mal et n'est sorti ces deux jours que par contrainte; mais en quelque état qu'il puisse être et quoi qu'il lui puisse jamais arriver, il mourra plutôt que de manquer à ce qu'il vous a promis.

« Je vous commanderai toujours, hors cette fois que je vous demande une grace qui est la plus grande que vous me puissiez faire, c'est que 38 ne doute jamais de 28 et s'assure qu'il ne perdra jamais les bonnes graces de son maître que 28 ne perde la vie, ce qu'elle auroit regret qui arrivât avant d'avoir prouvé à 38 combien il est estimé de 28, encore que ce soit plus que 28 ne lui a promis. Mais un bon maître ne sauroit craindre de faillir en obligeant son serviteur, quand il se témoigne plein de fidélité et d'affection. 22 veut persuader à 28 qu'il a le cœur rempli de tous les deux pour elle. Je donnerois de ma vie pour vous entretenir, mais je ne sais comment faire, car il ne faut pas que 22 puisse le savoir. Croyez qu'il

n'y a que la mort qui me puisse ôter les sentimens où je suis pour 38.

« Jamais il n'y eut rien de pareil à l'extravagance de 22. Il a envoyé à 28 et lui a écrit des plaintes étranges. Il dit que 28 a perpétuellement raillé avec Germain (lord Jermin, agent et ami très-particulier de la reine d'Angleterre), afin qu'il dît en son pays le mépris qu'elle faisoit de lui, qu'il sait assurément que 28 et 38 sont en intelligence, et que vos gens ne bougent de chez moi, que je reçois Brion à cause qu'il est son ennemi pour lui faire dépit, que tout le monde dit qu'il est amoureux de moi, qu'il ne sauroit plus souffrir mon procédé. Voilà l'état où est 22. Mandez-moi ce que vous apprendrez de cela. Croyez que, quoi qu'il puisse arriver à votre maître, il ne fera rien d'indigne de lui ni qui vous doive faire honte d'être à lui. Je me porte un peu mieux, et plus résolue que jamais d'estimer 38 jusqu'à la mort comme 28 lui a promis. »

Quel ne fut pas le courroux du superbe et impérieux cardinal, lorsqu'il acquit la preuve certaine qu'il avait été ainsi joué par une femme et trahi par un ami! Il exhale son ressentiment contre Châteauneuf dans des pages jusqu'ici restées inédites et qui nous semblent un chapitre égaré de ses mémoires (1). Sa vengeance s'appesantit sur les deux coupables. Celui de leurs complices qu'il put atteindre, le chevalier de Jars, fut jeté à la Bastille, condamné à avoir la tête tranchée; il monta sur l'échafaud, et c'est là seulement qu'il reçut sa grâce (2). Châteauneuf fut conduit au château-fort d'Angoulême, où il demeura en prison pendant dix années, et Mme de Chevreuse, ménagée par le cardinal dans un reste d'espérance, reçut pour toute punition l'ordre de se retirer à Dampierre. Mais la reine ne pouvait se passer d'elle, et elle ne pouvait se passer de la reine; les deux amies avaient besoin de se voir souvent pour soulager au moins leurs peines en s'en entretenant, et vraisemblablement aussi pour aviser aux moyens de les faire cesser. Souvent le soir, à l'ombre naissante, Mme de Chevreuse venait à Paris déguisée, s'introduisait au Louvre ou au Val-de-Grâce, voyait la reine, et au milieu de la nuit s'en retournait à Dampierre. Bientôt on découvrit ou on soupçonna ces visites clandestines, et la fidèle et hardie confidente d'Anne d'Autriche fut reléguée en Touraine dans une terre de son premier mari.

Qu'on juge du mortel ennui qui dut accabler la belle duchesse, ensevelie à trente-trois ans dans le fond d'une province, loin du

(1) Nous avons rencontré ce fragment précieux aux Archives des affaires étrangères; FRANCE, t. CI, à la fin du volume, sous ce titre : *Mémoire de M. le cardinal de Richelieu contre M. de Chateauneuf*. 12 pages, de la main bien connue de Charpentier, un des secrétaires du cardinal.

(2) Mme de Motteville, t. Ier, p. 62-69.

bruit et de l'éclat de Paris, loin de toutes les émotions qui lui étaient si chères, loin de toute intrigue de politique et d'amour! Ce lui était un divertissement fort médiocre de tourner la tête au vieil archevêque de Tours (1), et pour se soutenir elle avait grand besoin des visites du jeune et aimable La Rochefoucauld (2), qui habitait dans son voisinage, et des lettres de la reine Anne. Elle resta en Touraine pendant quatre longues années, depuis 1633 jusqu'au milieu de 1637, employant son loisir et son activité à nouer une correspondance mystérieuse entre la reine, Charles IV, la reine d'Angleterre et le roi d'Espagne.

III.

Quel était le véritable objet de cette correspondance? Jusqu'ici, tout ce que nous en savions de bien certain, c'est que l'on en tira les plus graves accusations contre Anne d'Autriche et Mme de Chevreuse. La reine se servait pour ce commerce secret d'un de ses valets de chambre nommé La Porte. Quelquefois aussi elle se retirait au Val-de-Grâce, en apparence pour y faire ses dévotions, et elle y écrivait des lettres que la supérieure, Louise de Milley, la mère de Saint-Étienne, se chargeait de faire arriver à leur adresse. La reine et ses amis croyaient agir dans une ombre impénétrable; mais la police du soupçonneux cardinal était aux aguets. Un billet d'Anne d'Autriche à Mme de Chevreuse, confié par La Porte à un homme dont il se croyait sûr et qui le trahit, fut intercepté, La Porte arrêté, jeté dans un cachot de la Bastille, interrogé tour à tour par les suppôts les plus habiles du cardinal, Laffemas et La Poterie, par le chancelier Pierre Séguier et par Richelieu lui-même. En même temps le chancelier, accompagné de l'archevêque de Paris, se faisait ouvrir les portes du Val-de-Grâce, pénétrait dans la cellule de la reine, saisissait tous ses papiers et interrogeait la supérieure, la mère de Saint-Étienne, après lui avoir fait commander par l'archevêque de dire la vérité au nom de l'obéissance qu'il lui devait et sous peine d'excommunication. La reine aussi eut beaucoup à souffrir et courut les plus grands dangers. Écoutons La Rochefoucauld, qui, ce semble, devait être parfaitement informé, puisqu'il était alors, avec Mme d'Hautefort et Mme de Chevreuse, le confident le plus intime d'Anne d'Autriche : « On accusoit la reine d'avoir des intelligences avec le mar-

(1) La Rochefoucauld, *Mémoires*, p. 355.

(2) La Rochefoucauld, *ibid.*, p. 355. : « Mme de Chevreuse étoit alors reléguée à Tours. La reine lui avoit donné bonne opinion de moi; elle souhaita de me voir, et nous fûmes bientôt dans une très grande liaison d'amitié... En allant et en revenant, j'étois souvent chargé par l'une ou par l'autre de commissions périlleuses. »

quis de Mirabel, ministre d'Espagne... On lui en fit un crime d'état... Plusieurs de ses domestiques furent arrêtés, ses cassettes furent prises. M. le chancelier l'interrogea comme une criminelle; on proposa de la renfermer au Hâvre, de rompre son mariage et de la répudier. Dans cette extrémité, abandonnée de tout le monde, manquant de toutes sortes de secours et n'osant se confier qu'à Mme d'Hautefort et à moi, elle me proposa de les enlever toutes deux et de les emmener à Bruxelles. Quelesque difficultés et quelsque périls qui parussent dans un tel projet, je puis dire qu'il me donna plus de joie que je n'en avois eu de ma vie. J'étois dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvois pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi son mari, et au cardinal de Richelieu, qui en était jaloux, et d'ôter Mme d'Hautefort au roi, qui en était amoureux. Heureusement les choses changèrent; la reine ne se trouva pas coupable, l'interrogation du chancelier la justifia, et Mme d'Aiguillon adoucit le cardinal de Richelieu (1). » Tout ce récit nous est fort suspect. Nous ne croyons pas le moins du monde que la reine ait eu la folle idée que lui prête La Rochefoucauld; il aura pris une plaisanterie de Mme d'Hautefort pour une proposition sérieuse, et il la rapporte ici pour se donner, selon sa coutume, un air d'importance. Il n'était pas d'ailleurs, quoi qu'il en dise, assez hardi pour se charger d'une entreprise aussi téméraire, et nous allons le voir très circonspect en des occasions bien moins périlleuses. Jamais le chancelier n'a fait subir d'interrogatoire à la reine : la dignité royale s'y opposait absolument, et puis la reine n'était pas alors à Paris; elle n'était point au Val-de-Grâce quand le chancelier s'y transporta; elle était à Chantilly avec le roi (2), et tout se dut passer en explications confidentielles entre le roi, la reine et Richelieu, sans l'intervention du chef de la justice. L'interrogatoire du chancelier n'a donc point justifié la reine, et la reine ne s'est point trouvée innocente; loin de là, elle a été trouvée et elle-même s'est reconnue coupable, et c'est à ses aveux qu'elle dut le pardon qui lui fut accordé. Mme de Motteville le déclare formellement, bien entendu en défendant, comme à son ordinaire, l'innocence de sa maîtresse : « La reine, dit-elle, avoit été réduite (3) à ce point de ne pouvoir obtenir de pardon qu'en signant de sa propre main qu'elle étoit coupable de toutes les choses dont elle étoit accusée, et elle le demanda au roi en des termes fort humbles et fort soumis... Chacun étoit dans cette croyance qu'elle

(1) *Mémoires*, *ibid.*, p. 352 et suiv.

(2) Mme de Motteville, t. Ier, p. 85. « Ce fut à Chantilly que cette grande querelle se passa. »

(3) *Mémoires*, p. 80.

étoit innocente. Elle l'étoit en effet autant qu'on le croyoit à l'égard du roi; mais elle étoit coupable, si c'étoit un crime d'avoir écrit au roi d'Espagne, son frère, et à Mme de Chevreuse. La Porte, domestique de la reine, m'a conté lui-même toutes les particularités de cette histoire. Il me les a apprises dans un temps où il étoit disgracié et mal satisfait de cette princesse, et ce qu'il m'en a dit doit être cru. Il fut arrêté prisonnier comme étant le porteur de toutes les lettres de la reine, tant pour l'Espagne que pour Mme de Chevreuse. Il fut interrogé trois fois dans la Bastille par La Poterie. Le cardinal de Richelieu le voulut interroger lui-même en présence du chancelier. Il le fit venir chez lui dans sa chambre, là où il fut questionné et pressé sur tous les articles sur quoi on désiroit de pouvoir confondre la reine. Il demeura toujours ferme sans rien avouer... refusant les biens et les récompenses qu'on lui promettoit, et acceptant plutôt la mort que d'accuser la reine de choses dont il disoit qu'elle étoit innocente. Le cardinal de Richelieu, admirant sa fidélité et persuadé qu'il ne disoit pas vrai, souhaita d'être assez heureux pour avoir à lui un homme aussi fidèle que celui-là. On avoit surpris aussi une lettre en chiffre de la reine qu'on montra à cette princesse. Elle ne put qu'elle ne l'avouât, et, pour ne pas montrer de dissemblance, il fallut faire avertir La Porte de ce que la reine avoit dit, afin qu'il en fît autant. Ce fut en cette occasion que Mme d'Hautefort, qui étoit encore à la cour, voulant généreusement se sacrifier pour la reine, se déguisa en demoiselle suivante pour aller à la Bastille faire donner une lettre à La Porte, ce qui se fit avec beaucoup de peine et de danger pour elle par l'habileté du commandeur de Jars, qui étoit encore prisonnier. Comme il étoit créature de la reine et qu'il avoit gagné beaucoup de gens en ce lieu-là, ils firent tomber la lettre entre les mains de La Porte. Elle lui apprenoit ce que cette princesse avoit confessé, si bien qu'étant tout de nouveau interrogé par Laffemas et menacé de la question ordinaire et extraordinaire même, il fit semblant de s'en épouvanter, et dit que si on lui faisoit venir quelque officier de la reine, homme de créance, il avoueroit tout ce qu'il savoit. Laffemas, croyant l'avoir gagné, lui dit qu'il pouvoit nommer celui qu'il voudroit, et que sans doute on le lui feroit venir. La Porte demanda un nommé Larivière, officier de la reine, qu'il savoit être des amis de Laffemas, et dont il n'avoit pas bonne opinion, ce que cet homme accepta avec grande joie. Le roi et le cardinal firent venir ce Larivière. On lui commanda d'aller voir La Porte sans voir la reine, et gagné par les promesses qu'on lui fit, il s'engagea de faire tout ce qu'on voudroit. Il fut mené à la Bastille, et il commanda de la part de la reine à La Porte de dire tout ce qu'il savoit de ses affaires. La Porte fit semblant de croire

que c'étoit la reine qui l'envoyoit, et lui dit, après bien des façons, ce que la reine avoit déjà avancé, et protesta n'en pas savoir davantage. Le cardinal de Richelieu fut alors confondu, et le roi demeura satisfait. La Porte, homme de bien et sincère, m'a assuré qu'ayant vu les lettres dont il étoit question et sachant ce qu'elles contenoient, il y avoit lieu de s'étonner qu'on pût former des accusations contre la reine, qu'il y avoit seulement des railleries contre le cardinal de Richelieu, et qu'assurément elles ne parloient de rien qui fût contre le roi ni contre l'état. » La Porte, dans ses curieux mémoires (1), confirme ce récit de Mme de Motteville; il atteste qu'il n'y avait point de « finesse » dans la correspondance de la reine et de Mme de Chevreuse, et que toute cette affaire avait été concertée pour y « embarquer Mme de Chevreuse, et faire croire au public que c'étoit une grande cabale contre l'état, car il étoit de la coutume de son éminence de faire passer des choses de rien pour de grandes conspirations. »

Reste à savoir si en effet il n'y avait là que *des choses de rien*, comme dit La Porte. Nous venons d'entendre les amis de la reine et de Mme de Chevreuse; mais il faut entendre aussi Richelieu (2); il faut entendre surtout des témoins bien autrement sûrs que tous les mémoires, c'est-à-dire les documens originaux et authentiques d'après lesquels Richelieu a écrit, et qui ont échappé à tous les historiens, le père Griffet excepté, qui, dans cette affaire comme dans celle de Châteauneuf, a tout su, tout connu, et, pièces en main, justifie le récit du cardinal. Grâce à ces pièces, que nous avons pu étudier aussi (3), tous les voiles sont levés, on voit clair dans la

(1) *Mémoires*, p. 358, etc.

(2) *Mémoires*, t. X, p. 195, etc.

(3) Ces précieux documens sont passés de la cassette du cardinal de Richelieu dans la bibliothèque du maréchal, qui les a communiqués au père Griffet, comme il avait fait les papiers de Châteauneuf. La Bibliothèque nationale les a acquis assez récemment. En voici la liste exacte : *Supplément français*, n° 4068, avec ce titre : *Pièces relatives à l'affaire du Val-de-Grâce*, 1637. Ces pièces sont : 1° *Relation de ce qui s'est passé en l'affaire de la reine, au mois d'août 1637, sur le sujet de La Porte et de l'abbesse du Val-de-Grâce;* cette relation est de la main même de Richelieu : c'est à peu près le récit des *Mémoires;* on voit par là comment le cardinal composait ses mémoires, et que cet ouvrage n'est autre chose qu'une collection de mémoires spéciaux, unis entre eux par quelques mots de narration; 2° *procès-verbaux de quatre interrogatoires de La Porte, du 13, 15, 18 et 27 août 1637;* 3° *procès-verbal de l'interrogatoire de l'abbesse du Val-de-Grâce, du 24 août;* 4° *Instructions autographes de M. De Noyers, adressées au chancelier Séguier pour ces différens interrogatoires;* 5° plusieurs *lettres autographes de Séguier;* 6° une *déposition de la reine écrite par son secrétaire des commandemens, Le Gras, le 21 août, à Chantilly, pour être donnée à monseigneur l'éminentissime cardinal de Richelieu;* 7° une *nouvelle déclaration de la reine du 22 août*, de la main de Le Gras; 8° un premier pardon du roi, du 17 août, ainsi qu'un *Mémoire des choses que le roi désire de la reine, et l'engagement de la reine de se conformer à toutes les choses qui lui sont prescrites.*

conduite d'Anne d'Autriche; on reconnaît, n'en déplaise à La Rochefoucauld, à Mme de Motteville et à La Porte, qu'elle était certainement coupable, et que très vraisemblablement Mme de Chevreuse était sa principale complice, puisqu'elle n'avait pas cessé de lui être aussi unie dans son exil de Touraine qu'au temps où elle était la surintendante de sa maison.

Contre Mme de Chevreuse, dont on n'avait saisi ni la personne ni les papiers, on n'avait que des présomptions, mais des présomptions très fortes. Ainsi La Porte, valet de chambre de la reine et porteur avoué de la plupart de ses lettres, appartenait à Mme de Chevreuse autant qu'à la reine elle-même, et il avait à l'hôtel de Chevreuse une chambre qui lui servait de retraite. La duchesse, avant de se rendre à Tours en 1633, était venue deux fois secrètement de Dampierre au Val-de-Grâce, où elle avait eu une entrevue avec la reine. Lord Montaigu, agent bien connu de la reine d'Angleterre et ami particulier de Mme de Chevreuse, avait vu aussi la reine une fois au Val-de-Grâce. La courageuse exilée avait proposé à la reine de rompre son ban et de venir déguisée la trouver à Paris. Elle correspondait constamment avec le duc de Lorraine, et tout récemment elle avait reçu un envoyé du duc. Il est difficile de supposer que tant de mouvemens n'eussent eu d'autre but que de savoir des nouvelles de la santé de la reine. Pour celle-ci, les preuves sont directes; on a ses propres aveux, signés de sa main. Il est probable même qu'elle n'a pas tout dit, mais de ce qu'elle a dit il résulte qu'elle avait plusieurs fois écrit en Espagne et en Flandre, c'est-à-dire en pays ennemis, non pas seulement pour se plaindre de sa situation, mais pour communiquer et livrer les secrets les plus importans du gouvernement français.

1° Elle avait signalé à la cour de Madrid le voyage d'un religieux envoyé en Espagne avec une mission secrète;

2° Elle avait fait savoir que la France travaillait à s'accommoder avec le duc de Lorraine, afin que le gouvernement espagnol prît ses mesures pour empêcher cet accommodement;

3° Elle avait aussi averti qu'elle avait ses raisons de craindre que l'Angleterre, au lieu de demeurer unie à l'Espagne, ne s'en détachât, et ne s'entendît avec la France.

Il nous semble qu'il n'y a plus au monde de crimes d'état, ou qu'il y en a là de très manifestes. Aussi n'avait-on amené Anne d'Autriche à faire de pareils aveux qu'avec des peines infinies. D'abord elle avait tout nié, et dit que si elle avait plusieurs fois écrit à Mme de Chevreuse, ç'avait toujours été sur des choses indifférentes. Le jour de l'Assomption, après avoir communié, elle avait fait venir son secrétaire des commandemens, Le Gras, et elle lui avait juré sur le saint sacrement, qu'elle venait de recevoir, qu'il était faux qu'elle

eût une correspondance en pays étranger, et elle lui avait commandé d'aller dire au cardinal le serment qu'elle faisait. Elle fit venir aussi le père Caussin, jésuite, confesseur du roi, et lui renouvela le même serment. Puis, deux jours après, voyant qu'il n'y avait pas moyen de s'en tenir à une dénégation aussi absolue, elle commença par avouer à Richelieu qu'à la vérité elle avait écrit en Flandre à son frère, le cardinal infant, mais pour savoir des nouvelles de sa santé, et autres choses d'aussi peu de conséquence. Richelieu lui ayant montré qu'on en savait davantage, elle fit retirer sa dame d'honneur, Mme de Sénecé, Chavigny et de Noyers, qui étaient présens, et, restée seule avec le cardinal, sur l'assurance qu'il lui donna du plein et absolu pardon du roi si elle disait la vérité, elle avoua tout, en témoignant une extrême confusion d'avoir fait des sermens contraires. Pendant cette triste confession, appelant à son secours les grâces et les ruses de la femme et couvrant ses vrais sentimens de démonstrations affectueuses, elle s'écria plusieurs fois : « Quelle bonté faut-il que vous ayez, monsieur le cardinal! » Et, protestant d'une reconnaissance éternelle, elle lui dit : « Donnez-moi la main, » et lui présenta la sienne comme un gage de sa fidélité; mais le cardinal s'y refusa par respect, se retirant au lieu de s'approcher (1). L'abbesse du Val-de-Grâce fit comme la reine; après avoir tout nié, elle avoua ce qu'elle savait. Le roi et Richelieu pardonnèrent, mais en faisant signer à la reine une sorte de formulaire de conduite auquel elle devait se conformer religieusement. On lui interdit provisoirement l'entrée du Val-de-Grâce et de tout couvent jusqu'à ce que le roi lui en donnât de nouveau la permission, on lui défendit d'écrire jamais qu'en présence de sa première dame d'honneur et de sa première femme de chambre, qui devaient en rendre compte au roi, ni d'adresser une seule lettre en pays étranger par aucune voie directe ou indirecte, sous peine de se reconnaître elle-même déchue du pardon qu'on lui accordait. La première à la fois et la dernière de ces prescriptions se rapportaient à Mme de Chevreuse : le roi commandait à sa femme de ne jamais écrire à Mme de Chevreuse, « parce que ce prétexte, disait-il, a été la couverture de toutes les écritures que la reine a faites ailleurs. » Il lui commande aussi de ne plus voir ni Craft, gentilhomme anglais, ami de Montaigu et de la duchesse, fort suspect d'être mêlé à toutes leurs intrigues, ni « les autres entremetteurs de Mme de Chevreuse. » On le voit, c'est toujours Mme de Chevreuse que Louis XIII et Richelieu considèrent comme le principe de tout mal, et ils ne se croient bien sûrs de la reine qu'après l'avoir séparée de sa dangereuse amie.

(1) *Mémoires* de Richelieu, t. X, p. 201, et la *Relation manuscrite*.

Mais que fallait-il faire de celle-ci? Fallait-il la laisser à Tours, ou l'arrêter, ou lui faire quitter la France? Il est curieux de voir quelles furent à cet égard les délibérations du cardinal avec lui-même et avec le roi. Il rend involontairement un bien grand hommage à la puissance de Mme de Chevreuse en établissant par une suite de raisons, un peu scolastiquement déduites à sa manière, que le pire des partis serait de la laisser sortir de France : « Cet esprit est si dangereux, qu'étant dehors il peut porter les affaires à de nouveaux ébranlemens qu'on ne peut prévoir (1). » C'est elle qui, disposant absolument du duc Charles, lui a persuadé de donner asile en Lorraine à Monsieur, duc d'Orléans, c'est elle aussi qui a poussé l'Angleterre à la guerre; si on la jette hors du royaume, elle empêchera le duc de Lorraine de s'accommoder; « elle donnera grand branle aux Anglais à ce à quoi elle les voudra porter; » elle remuera de nouveau pour le chevalier de Jars et pour Châteauneuf, elle suscitera mille difficultés intérieures et extérieures, et le cardinal conclut à la retenir en France.

Pour cela, il y avait deux voies à prendre, la violence ou la douceur. Le cardinal fait voir beaucoup d'inconvéniens à la violence, qui serait infailliblement suivie de tant de sollicitations importunes de la part de toute la famille de Mme de Chevreuse et de toutes les puissances de l'Europe, qu'il serait fort difficile d'y résister avec le temps. Il propose donc de la gagner par la douceur et de la traiter comme on avait traité la reine, mais à la condition qu'elle serait aussi sincère, et répondrait aux questions qui lui seraient adressées. Connaissant Mme de Chevreuse, il prévoit qu'elle ne fera aucun aveu, et il oublie de nous dire ce qu'alors il aurait fait. On avait pardonné à la reine humiliée et repentante; mais quelle conduite aurait-on tenue envers la fière et habile duchesse persévérant dans d'absolues dénégations? Content de l'avoir séparée d'Anne d'Autriche, Richelieu l'aurait-il laissée libre et tranquille en Touraine? Est-il bien sincère quand il l'assure? ou l'ancien charme agissait-il encore, et ce cœur de fer, cette âme impitoyable, mais que la beauté trouva plus d'une fois sensible, ne pouvait-elle se défendre d'une faiblesse involontaire pour une femme qui rassemblait en sa personne et portait au plus haut degré ces deux grands dons si rarement unis, la beauté et le courage?

Il lui fit parler comme étant toujours son ami; il lui rappela quels ménagemens il avait eus pour elle dans l'affaire de Châteauneuf, et la sachant en ce moment assez dépourvue, il lui envoya de l'argent. La duchesse fit beaucoup de cérémonie pour le recevoir; elle ne le prit pas comme un don, mais comme un prêt, et demanda pour toute

(1) *Mémoires*, p. 224, etc.

grâce au cardinal de l'assister dans le juste procès qu'elle poursuivait pour être séparée de biens d'avec son mari, procès qu'elle gagna quelque temps après. Sur les questions qui lui furent adressées, elle répondit sans s'étonner et avec sa fermeté accoutumée. Ne pouvant nier qu'elle eût proposé à la reine de se rendre à Paris déguisée, puisqu'on avait saisi la lettre où la reine déclinait cette proposition, elle déclara qu'en cela elle n'avait eu d'autre désir que d'avoir l'honneur de saluer sa souveraine, et qu'aussi le besoin de ses affaires l'appelait à Paris; que, loin de songer à animer la reine contre le cardinal, son intention était d'employer le crédit qu'elle pouvait avoir sur elle à la bien disposer en faveur du premier ministre. Et, payant Richelieu de la même monnaie, elle lui rendit avec usure ses démonstrations d'amitié; mais au fond du cœur elle s'en défiait. En vain l'un des envoyés de Richelieu, l'abbé Dudorat, avec qui elle était assez liée, lui dit-il tout ce qu'il put imaginer pour lui persuader la bonne foi du cardinal; elle ne vit dans cette bienveillance empressée qu'un leurre habile pour endormir sa vigilance et lui inspirer une fausse sécurité. Elle pensa à ses amis le chevalier de Jars et Châteauneuf, tous deux languissant encore dans les cachots de Richelieu, et elle résolut de tout entreprendre plutôt que de partager leur sort.

Cependant Anne d'Autriche avait senti de bonne heure, dans son propre intérêt, le besoin d'avertir Mme de Chevreuse de tout ce qui se passait, et ayant promis de n'avoir aucun commerce avec elle, elle chargea La Rochefoucauld, qui s'en allait en Poitou, de lui dire ce qu'elle n'osait lui écrire elle-même. La Rochefoucauld venait de faire la même promesse à son père et à Chavigny, l'homme de confiance du cardinal, et lui, qui prétend qu'il aurait volontiers enlevé la reine et Mme d'Hautefort, s'arrêta avec une admirable conscience devant l'engagement qu'il venait de prendre, et pria Craft, ce même gentilhomme anglais si suspect au roi et à Richelieu, de faire la commission de la reine (1). De son côté, Mme d'Hautefort, dans le plus vif de la crise, avait envoyé à Tours un de ses parens, M. de Montalais, dire à Mme de Chevreuse le véritable état des affaires, et il avait été convenu qu'on lui adresserait des Heures reliées en vert si tout prenait une tournure favorable, et que des Heures reliées en rouge lui seraient la marque qu'elle se hâtât de pourvoir à sa sûreté. Une méprise fatale sur le signe convenu, avec une défiance profonde des intentions de Richelieu et du roi, précipita Mme de Chevreuse dans une résolution extrême : elle aima mieux se condamner à un nouvel exil que de courir le risque de tomber entre les mains de ses ennemis, et elle

(1) La Rochefoucauld, *Mémoires*, p. 354.

s'enfuit de Touraine pour gagner l'Espagne à travers tout le midi de la France.

Elle ne voulut d'autre confident que son vieil adorateur, l'archevêque de Tours, Bertrand de Chaux. Comme il était du Béarn et avait des parens sur la frontière, il lui donna des lettres de créance avec tous les renseignemens nécessaires et les divers chemins qu'elle devait prendre; mais, pressée de fuir, elle oublia tout, partit le 6 septembre 1637 en carrosse comme pour faire une promenade, puis, à neuf heures du soir, monta à cheval déguisée en homme, et au bout de cinq ou six lieues elle se trouva sans lettres et sans itinéraire, sans femme de chambre, et suivie seulement de deux domestiques. Elle ne put changer de cheval pendant toute la nuit, et le lendemain elle arriva, sans avoir pris une heure de repos, à Ruffec, à une lieue de Verteuil, où demeurait La Rochefoucauld. Au lieu de lui demander l'hospitalité, elle lui écrivit le billet suivant : « Monsieur, je suis un gentilhomme françois et demande vos services pour ma liberté et peut-être pour ma vie. Je me suis malheureusement battu. J'ai tué un seigneur de marque. Cela me force de quitter la France promptement, parce qu'on me cherche. Je vous crois assez généreux pour me servir sans me connoitre. J'ai besoin d'un carrosse et de quelque valet pour me servir (1). » La Rochefoucauld lui envoya ce qu'elle désirait. Le carrosse lui fut d'un grand secours, car elle était épuisée de fatigue. Son nouveau guide la conduisit sur-le-champ à une autre maison de La Rochefoucauld, où elle arriva au milieu de la nuit; elle laissa là le carrosse et les deux domestiques qui l'avaient accompagnée, et repartit à cheval, se dirigeant vers la frontière d'Espagne. Dans l'état où elle se trouvait, la selle de sa monture était toute baignée de sang : elle dit que c'était un coup d'épée qu'elle avait reçu à la cuisse. Elle coucha sur du foin dans une grange et prit à peine quelque nourriture. Mais aussi belle, aussi séduisante sous le costume noir d'un cavalier que dans les brillans atours de la grande dame, les femmes, en la voyant, admiraient sa bonne mine; pendant cette course aventureuse, elle fit malgré elle autant de conquêtes que dans les salons du Louvre, et, ainsi que le dit La Rochefoucauld, elle montra « plus de pudeur et de cruauté que les hommes faits comme elle n'ont accoutumé d'en avoir (2). » Une fois elle ren-

(1) *Extrait de l'information faite par le président Vignier de la sortie de madame de Chevreuse hors de France*, avec diverses pièces à l'appui, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *collection Du Puy*, n°s 499, 500, 501, réunis en un seul volume.

(2) La Rochefoucauld, p. 356. Tallemant, t. I, p. 250, raconte les traits les plus singuliers, mais nous ne rapportons que les faits certains et authentiques. *Extrait de l'information*, etc. : « Une bourgeoise de ce bourg-là passa fortuitement et la vit couchée sur ce foin et s'écria : Voilà le plus beau garçon que je vis jamais! Monsieur, dit-elle, venez vous en reposer chez moi; vous me faites pitié, etc. »

contra dix ou douze cavaliers commandés par le marquis d'Antin, et il lui fallut s'écarter de sa route pour éviter d'être reconnue. Une autre fois, dans une vallée des Pyrénées, un gentilhomme qui l'avait vue à Paris lui dit qu'il la prendrait pour M[me] de Chevreuse, si elle était vêtue d'une autre façon, — et le bel inconnu se tira d'affaire en répondant qu'étant parent de cette dame, il pouvait bien lui ressembler. Son courage et sa gaieté ne l'abandonnèrent pas un moment, et, pour peindre la vaillante amazone, on fit une chanson où elle disait à son écuyer :

La Poissière, dis-moi,
Vais-je pas bien en homme?

Vous chevanchez, ma foi,
Mieux que tant que nous sommes, etc. (1).

Celui qui l'accompagnait la pressant de lui apprendre son nom, elle lui dit avec un ton mystérieux qu'elle était le duc d'Enghien que des affaires extraordinaires et le service du roi forçaient de sortir de France, ce qui peut nous donner une idée de la tournure qu'elle avait à cheval et du ton décidé et résolu qu'elle avait. Puis, prenant confiance en son guide et n'aimant pas à porter longtemps un masque, elle lui avait avoué qu'elle était la duchesse de Chevreuse. Elle n'atteignit l'Espagne qu'avec des fatigues inouies et à travers mille périls (2). Un peu avant de franchir la frontière, elle écrivit au gentilhomme qui avait pensé la reconnaître dans les Pyrénées, et avait eu pour elle toute sorte d'égards et de politesses, qu'il ne s'était pas trompé, qu'elle était en effet celle qu'il avait cru, et « qu'ayant trouvé en lui une civilité extraordinaire, elle prenoit la liberté de le prier de lui procurer des étoffes pour se vêtir conformément à son sexe et à sa condition (3). » Arrivée enfin en Espagne, elle s'élança pour la deuxième fois, avec sa résolution accoutumée, dans tous les hasards de l'exil, n'emportant avec elle que sa beauté, son esprit et son courage. Elle avait envoyé, par un de ses gens, à La Rochefoucauld toutes ses pierreries, qui valaient 200,000 écus, le priant de les recevoir en don si elle mourait, ou de les lui rendre quelque jour (4).

Au bruit de la fuite de M[me] de Chevreuse, Richelieu s'émut, et il fit tout pour l'empêcher de sortir de France. Les ordres les plus précis

(1) Tallemant.

(2) *Extrait de l'information :* « Malbasty lui dit quelle se perdroit, qu'elle rencontreroit mille voleurs, qu'elle n'avoit qu'un seul homme avec elle, qu'il craignoit qu'on lui fit du déplaisir... Elle offrit audit Malbasty un grand rouleau de pistoles, etc. »

(3) *Extrait d'une lettre écrite de Toulouse, le 2 novembre 1637.*

(4) La Rochefoucauld, *Mémoires.*

furent expédiés, non pour l'arrêter, mais pour la retenir. M. de Chevreuse fit courir après sa femme l'intendant de leur maison, Boispille, avec l'assurance qu'elle n'avait rien à craindre. Le cardinal envoya aussi le président Vignier, pour lui porter non-seulement la permission de résider à Tours en pleine liberté, mais l'espérance de revenir bientôt à Dampierre. En même temps Vignier avait l'ordre d'interroger le vieil archevêque, ainsi que La Rochefoucauld et ses gens, et d'en tirer tous les renseignemens qui pouvaient éclairer le ministre (1). Ni Boispille ni Vignier ne purent atteindre la belle fugitive, et elle avait touché le sol de l'Espagne, que le président arrivait à peine à la frontière. Il voulut du moins remplir sa mission autant qu'il était en lui, et il envoya un héraut, sur le territoire espagnol, signifier à M[me] de Chevreuse le pardon du passé et l'invitation de revenir en France. Elle n'apprit toutes ces démarches que lorsqu'elle était déjà à Madrid.

On comprend l'accueil que fit le roi d'Espagne à l'intrépide amie de sa sœur. Il avait envoyé au-devant d'elle plusieurs carrosses à six chevaux, et à Madrid il la combla de toute sorte de marques d'honneur. M[me] de Chevreuse avait alors trente-sept ans. A tous ses moyens de plaire elle joignait le prestige des aventures romanesques qu'elle venait de traverser, et l'on dit que Philippe IV grossit le nombre de ses conquêtes (2). Elle était déjà tout Anglaise et toute Lorraine; elle devint Espagnole. Elle se lia avec le comte-duc Olivarès, et prit un grand ascendant sur les conseils du cabinet de Madrid. Elle le dut sans doute à son esprit et à ses lumières, mais particulièrement à la noble fierté qu'elle déploya en refusant les pensions et l'argent qu'on lui offrait, et en parlant toujours de la France comme il appartenait à l'ancienne connétable de Luynes (3). Néanmoins quelque agrément que lui donnât en Espagne la faveur déclarée du roi, de la reine et du premier ministre, elle n'y demeura pas longtemps. La guerre des deux pays rendait sa situation trop délicate; ses lettres pénétraient difficilement en France; on n'osait

(1) Ce sont ceux que Du Puy a recueillis et dont nous avons fait usage pour établir notre récit, en nous aidant aussi du récit de Richelieu et de celui de La Rochefoucauld. C'est en cette occasion que La Rochefoucauld fut mis huit jours à la Bastille. Voyez ses *Mémoires* et surtout *la Jeunesse de madame de Longueville*, 3[e] édit., chap. IV, p. 279, etc., et l'*Appendice*, p. 467, etc.

(2) M[me] de Motteville, tome I[er], p. 93.

(3) Bibliothèque nationale, *Manuscrits de Colbert, affaires de France*, in-fol. t. II, fol. 9. *Mémoire de ce que Madame de Chevreuse a donné charge au sieur de Boispille de dire à monseigneur le cardinal :* « Elle ne s'est obligée à rien du tout en Espagne et ne se trouvera pas qu'elle ait pris un teston, fors les bonnes chères et traitemens..... Elle a parlé comme elle devoit en Espagne, et croit que c'est une des choses qui l'a le plus fait estimer du comte-duc. »

lui écrire, tant la police de Richelieu était redoutée, tant on craignait d'être accusé de correspondre avec l'ennemi et avec Mme de Chevreuse. L'intendant même de sa maison, Boispille, recevant d'elle une lettre, dit au messager qui lui demandait une réponse : Nous ne faisons pas de réponse en Espagne. Aussi, pour avoir plus de liberté et pour être plus près de la France, elle prit le parti de passer dans un pays neutre et même ami, et au commencement de l'année 1638 elle arriva en Angleterre.

IV.

Mme de Chevreuse fut reçue et traitée à Londres comme elle l'avait été à Madrid. Elle y retrouva le premier de ses adorateurs, le comte de Holland, lord Montaigu, toujours enflammé pour elle (1), Craft, et bien d'autres gentilshommes, anglais et français, qui s'empressèrent de lui faire cortége. Elle charma particulièrement le roi et la reine. Elle avait toujours beaucoup plu à Charles Ier, et Henriette, en revoyant celle qui autrefois l'avait conduite à son royal époux, l'embrassa, et voulut qu'elle s'assît devant elle, distinction tout à fait inusitée dans la cour d'Angleterre. Le roi et la reine écrivirent en sa faveur au roi Louis XIII, à la reine Anne et au cardinal de Richelieu (2). Mme de Chevreuse réclamait la pleine et entière jouissance de son bien, qui lui avait été naguère accordée et ensuite retirée depuis sa fuite en Espagne. Au printemps de 1638, la grossesse de la reine Anne, étant devenue publique, avait rempli la cour de France d'allégresse et ouvert tous les cœurs à l'espérance. Mme de Chevreuse profita de cet événement pour adresser à la reine la lettre suivante qu'Anne d'Autriche pouvait très bien montrer à Louis XIII, et qui pourtant, sous sa réserve et sa circonspection diplomatique, laisse paraître la réciproque et intime affection de la reine et de l'exilée (3) :

« *A la reine, ma souveraine dame.*

« Madame, je ne serois pas digne de pardon si j'avois pu et manqué de rendre compte à votre majesté du voyage que mon malheur m'a obligée d'entreprendre. Mais la nécessité m'ayant contrainte d'entrer en Espagne, où le respect de votre majesté m'a fait recevoir et traiter mieux que je ne méritois, celui que je vous porte m'a fait taire jusqu'à ce que je fusse en un royaume qui, étant en bonne intelligence avec la France, ne me donne pas sujet d'appréhender que vous ne trouviez pas bon d'en recevoir des lettres. Celle-ci

(1) *Mémoires* de Richelieu, tome X, p. 488.
(2) Manuscrits de Colbert, tome II, fol. 1 et 2.
(3) Manuscrits de Colbert, *ibid.*, fol. 4.

parlera devant toute chose de la joie particulière que j'ai ressentie de la grossesse de votre majesté. Dieu récompense et console tous ceux qui sont à elle par ce bonheur, que je lui demande de tout mon cœur d'achever par l'heureux accouchement d'un dauphin. Encore que ma mauvaise fortune m'empêche d'être des premières à le voir, croyez que mon affection au service de votre majesté ne me laissera pas des derniers à m'en réjouir. Le souvenir que je ne saurois douter que votre majesté n'aie de ce que je lui dois et celui que j'ai de ce que je lui veux rendre lui persuaderont assez le déplaisir que ce m'a été de me voir réduite à m'éloigner d'elle pour éviter les peines où j'appréhendois que des soupçons injustes ne me missent. Il m'a fallu priver de la consolation de soulager mes maux en les disant à votre majesté, jusqu'à cette heure que je puis me plaindre à elle de ma mauvaise fortune, espérant que sa protection me garantira de la colère du roi et des mauvaises grâces de M. le cardinal. Je n'ose le dire moi-même à sa majesté et ne le fais pas à M. le cardinal, m'assurant que votre générosité le fera, et rendra agréable ce qui pourrait être importun de ma part. La vertu de votre majesté m'assure qu'elle l'exercera volontiers en cette occasion, et qu'elle emploiera sa charité pour me dire, ce que je sais, qu'elle est toujours elle-même. Votre majesté saura par les lettres du roi et de la reine de la Grande-Bretagne l'honneur qu'ils me font. Je ne le saurois mieux exprimer qu'en disant à votre majesté qu'il mérite sa reconnoissance. Je crois que vous approuverez ma demeure en leur cour, que cela ne me rendra pas digne d'un mauvais traitement, et que l'on ne me refusera point les choses que l'autorité de votre majesté et le soin de M. le cardinal m'avoient procurées avant mon départ, et que je demande à monsieur mon mari. En quoi je supplie votre majesté de me protéger, afin que j'en aie bientôt les effets si justes que j'en attends. »

En même temps qu'elle réclamait son bien, Mme de Chevreuse songeait à acquitter une dette qui pesait à sa fierté. A Tours, elle avait bien été forcée d'accepter l'argent que lui avait envoyé Richelieu; mais, ainsi que nous l'avons dit, elle l'avait accepté comme un simple prêt, et sous le couvert de la lettre officielle à la reine Anne qu'on vient de lire, était un petit billet confidentiel et réservé à la reine seule, où nous voyons que la reine de France avait elle-même autrefois emprunté de l'argent à son ancienne surintendante. Celle-ci, en effet, la conjure de payer M. le cardinal sur ce qu'elle lui doit, et, si elle le peut, « d'achever le surplus de la dette. »

Ces derniers mots, et bien d'autres de lettres subséquentes, nous apprennent que depuis sa sortie de France, n'ayant rien voulu recevoir de l'étranger, Mme de Chevreuse avait épuisé toutes ses ressources, et que, n'ayant pas la disposition de son bien, elle en était

réduite à Londres à faire des dettes toujours croissantes, et auxquelles elle ne savait comment satisfaire. Pendant ce temps-là, M. de Chevreuse, qui avait mis sa maison dans le plus triste état, et pour la rétablir n'espérait que dans la raison et le crédit de sa femme, ne cessait d'intercéder auprès du roi et du premier ministre pour qu'on la laissât revenir en France. Le cardinal en était resté avec elle à l'offre de pardon et d'*abolition*, comme on disait alors, que le président Vignier avait été lui porter jusqu'à la frontière d'Espagne. Outre les raisons générales de souhaiter son retour, que lui-même a développées, Richelieu en avait une toute particulière en ce moment; il traitait avec le duc de Lorraine, dont les talens militaires et la peu nombreuse, mais excellente armée l'inquiétaient; plus que jamais il s'efforçait de l'attirer à un accommodement qui lui permît de rassembler toutes les forces de la France contre l'Autriche et contre l'Espagne. Il avait donc le plus grand intérêt à ménager Mme de Chevreuse toute-puissante sur l'esprit du duc, et qui déjà, à ce qu'il croyait, avait en 1637 empêché l'accommodement désiré, et pouvait l'empêcher encore. De son côté, Mme de Chevreuse était lasse de l'exil; elle soupirait après son château de Dampierre, après ses enfans, après sa fille, l'aimable Charlotte, qui grandissait loin de sa mère. Elle frémissait à la pensée de la douloureuse alternative qui chaque jour la pressait davantage, ou d'être forcée de recourir à l'Angleterre et à l'Espagne, ou d'engager ses pierreries qu'elle avait fait redemander à La Rochefoucauld (1). Elle tenait à cette riche parure, qui venait, dit-on, de la maréchale d'Ancre et de Florence, brillant souvenir d'un temps plus heureux; car Mme de Chevreuse était femme, elle en avait les faiblesses comme les grâces, et quand la passion et l'honneur ne la jetaient pas au milieu des périls, elle se complaisait dans toutes les élégances de la vie (2). C'est ce mélange de mollesse féminine et de virile énergie qui est le trait particulier de son caractère, et qui la rendait propre à toutes les situations, aux douceurs et à l'abandon de l'amour, comme à l'agitation des intrigues et des aventures. C'est avec ces divers sentimens qu'elle se décida à reprendre avec Richelieu une négociation qui n'avait jamais été entièrement rompue, et dont le succès paraissait assez facile, puisque des deux parts on le souhaitait presque également.

(1) Voyez, sur cette particularité, *la Jeunesse de madame de Longueville*, 3e édit., chap. IV, p. 280, et *Appendice*, p. 467.

(2) Mme de Chevreuse, comme son petit-fils, aimait les arts et les encourageait. Elle a été la protectrice de l'excellent graveur Pierre Daret, qui lui a dédié sa collection des *Illustres Français et estrangers de l'un et de l'autre sexe*, in-4°, 1652. Cette dédicace, trop peu connue, nous apprend des choses qui ne se trouvent dans aucune des biographies de cet artiste, pas même dans l'*Abécédaire* de Mariette, et qui font le plus grand honneur à Mme deChevreuse.

Cette négociation dura plus d'une année. Le cardinal autorisa l'intendant de la maison de Chevreuse, Boispille, et l'abbé Dudorat, à se rendre en Angleterre pour mener à bien cette affaire délicate. Ils y mirent bien du temps, y prirent bien des peines; plus d'une fois il leur fallut retourner de Londres à Paris et de Paris à Londres pour aplanir les difficultés qui s'élevaient. Le fil souvent rompu se renouait pour se rompre encore. Le cardinal et la duchesse désiraient fort sincèrement s'accommoder; mais, se connaissant bien, ils voulaient prendre l'un envers l'autre des sûretés presque inconciliables. Quand on a sous les yeux les pièces diverses auxquelles a donné lieu cette longue négociation (1), on y reconnaît tout l'esprit et le caractère de Richelieu et de Mme de Chevreuse, les artifices habituels du cardinal avec sa hauteur mal dissimulée, la souplesse de la belle dame, son apparente soumission et ses précautions inflexibles. Successivement Richelieu se relâche davantage de sa rigueur accoutumée; mais ses prétentions, perçant toujours sous la courtoisie la plus recherchée, avertissent Mme de Chevreuse de prendre garde à elle et de ne faire aucune faute devant un homme qui n'oubliait rien et qui pouvait tout. C'est un curieux spectacle de les voir, pendant plus d'une année, employer toutes les manœuvres de la plus fine diplomatie et épuiser les ressources d'une habileté consommée pour se persuader l'un l'autre et s'attirer vers le but commun qu'ils désirent tous les deux sans y parvenir et se pouvoir guérir de leurs réciproques et incurables défiances. Faisons connaître les traits principaux, les commencemens, le progrès, les péripéties et la fin inévitable de cette singulière correspondance.

Elle s'ouvre le 1er juin 1638 par une lettre de Mme de Chevreuse. La duchesse remercie le cardinal des assurances de bienveillance qu'on lui a données de sa part; elle lui avoue que si l'année précédente elle s'est résolue à quitter la France, ç'a été par appréhension des soupçons qu'il paraissait nourrir envers elle; elle a voulu laisser au temps le soin de les dissiper : « J'espère, lui dit-elle, que le malheur qui m'a contraint de sortir de France s'est lassé de me poursuivre..... Je serois très aise d'être tout à fait guérie des craintes que j'ai eues en reconnoissant que mes ennemis ne sont pas plus puissans que mon innocence (2). » La lettre, en feignant de la con-

(1) La Bibliothèque nationale possède deux manuscrits qui la contiennent toute entière : l'un, que le père Griffet a connu et mis à profit, est le tome II des *Manuscrits de Colbert*, *affaires de France* (ce ne sont que des copies, souvent assez défectueuse); l'autre, *Supplément français*, n° 4967, renferme, il est vrai, moins de pièces, mais originales, parmi lesquelles il y a plusieurs lettres autographes de Richelieu et de Mme de Chevreuse.

(2) Manuscrits de Colbert, t. II, fol. 6.

fiance et de l'abandon, est fort calculée et réservée. Mme de Chevreuse se garde bien d'engager une polémique sur le passé, mais elle y revient un peu pour sonder Richelieu, ne voulant pas s'exposer à rentrer en France pour y être recherchée sur sa conduite antérieure; aussi a-t-elle soin de placer habilement et sans déclamation le mot d'innocence. Dès cette première lettre, on comprend le jeu de Mme de Chevreuse : il consiste à prendre doucement ses sûretés. Cesser de se dire innocente, c'eût été se remettre entre les mains de Richelieu, qui, au premier mécontentement feint ou réel, pouvait s'armer de ses aveux et l'en accabler. La réponse du cardinal découvre aussi, et, selon nous, découvre un peu trop sa secrète pensée : elle est, comme en général toute sa politique, captieuse à la fois et impérieuse. Au milieu des démonstrations d'une politesse un peu maniérée, il lui dit : « Ce que vous me mandez est conçu en tels termes, que n'y pouvant consentir sans agir contre vous-même par excès de complaisance, je ne veux pas répondre de peur de vous déplaire en voulant vous servir. En un mot, madame, si vous êtes innocente, votre sûreté dépend de vous-même, et si la légèreté de l'esprit humain, pour ne pas dire celle du sexe, vous a fait relâcher quelque chose dont sa majesté ait sujet de se plaindre, vous trouverez en sa bonté tout ce que vous pouvez en attendre. » Mme de Chevreuse comprend aisément la finesse du cardinal; mais, pour ne laisser subsister aucune équivoque, elle lui adresse un mémoire où elle lui rend compte de toute sa conduite et des motifs qui l'ont déterminée à sortir de France. Elle a fui, parce que, tout en lui prodiguant les bonnes paroles, on essayait de lui faire avouer qu'elle avait écrit au duc de Lorraine pour l'empêcher de rompre avec l'Espagne et de s'entendre avec la France, et que, ne pouvant avouer une faute qu'elle n'avait pas commise, et voyant qu'on en était persuadé et qu'on alléguait même des lettres interceptées, elle avait mieux aimé quitter son pays que d'y rester soupçonnée et en un perpétuel danger. Richelieu s'empresse de la rassurer, mais au contraire il l'épouvante en paraissant convaincu qu'elle a fait ce qu'elle est bien décidée à ne jamais avouer. Était-ce une bien heureuse manière de lui inspirer de la confiance que de lui rappeler l'affaire de Châteauneuf, et de lui insinuer assez clairement qu'on a en main des preuves qui dispensaient de tout aveu de sa part? « Quand le sieur de Boispille vous alla trouver, je lui dis ce que j'estimois pour votre service et votre sûreté, qui consistoit, à mon avis, à ne tenir rien de caché; ce à quoi j'estimois que vous vous dussiez porter d'autant plus facilement, que l'expérience vous a fait connoître, par ce qui s'est passé au fait de M. de Châteauneuf, qu'en ce qui vous intéresse, ce dont vos amis ont la preuve en main est plus

secret que s'ils ne l'avoient point. Tant s'en faut qu'on ait voulu vous faire avouer une chose qu'on ne sût pas, qu'on voudroit ne savoir pas ce qu'on sait, pour ne pas vous obliger à le dire (1). » Peut-on s'étonner, après cela, que Mme de Chevreuse recule, ou du moins qu'elle soit fort embarrassée? Elle écrit le 8 septembre au cardinal pour lui exprimer sa reconnaissance des bontés qu'il lui témoigne, et en même temps le trouble où la jette la conviction manifestement arrêtée dans son esprit, qu'elle est réellement coupable. Sa lettre peint à merveille ses perplexités : « Considérez l'état où je suis, très satisfaite d'un côté des assurances que vous me donnez de la continuation de votre amitié, et de l'autre fort affligée des soupçons, ou pour mieux dire des certitudes que vous dites avoir d'une faute que je n'ai jamais commise, laquelle, j'avoue, seroit accompagnée d'une autre, si, l'ayant faite, je la niois, après les grâces que vous me procurez du roi en l'avouant. Je confesse que ceci me met en un tel embarras, que je ne vois aucun repos pour moi dans ce rencontre. Si vous ne vous étiez pas persuadé si certainement de savoir cette faute, ou que je la pusse avouer, ce seroit un moyen d'accommodement; mais vous laissant emporter à une créance si ferme contre moi, qu'elle n'admet point de justification, et ne me pouvant faire coupable sans l'être, j'ai recours à vous-même, vous suppliant, par la qualité d'ami que votre générosité me promet, d'aviser un expédient par lequel sa majesté puisse être satisfaite, et moi retourner en France avec sûreté, et n'en pouvant imaginer aucun, et me trouvant dans de grandes peines. »

Or voici l'expédient qu'inventa Richelieu pour délivrer Mme de Chevreuse des inquiétudes qui la tourmentaient : il lui envoya une déclaration royale par laquelle elle était autorisée à rentrer en France avec un pardon absolu pour sa conduite passée, et notamment pour ses négociations avec le duc de Lorraine contre le service du roi. En recevant cette grâce inattendue, Mme de Chevreuse protesta contre le pardon d'une faute qu'à aucun prix elle ne voulait reconnaître, ne s'avouant coupable que de sa sortie précipitée du royaume. Ses ombrages s'accroissant par le moyen même qu'on avait pris pour les dissiper, elle se mit à examiner, à la lumière d'une attention défiante, tous les termes de cette déclaration, et elle trouva bien du louche dans ce qui se rapportait à son retour à Dampierre. Il n'était pas dit nettement qu'elle y pourrait demeurer en liberté. La seule privation à laquelle elle se condamnait était celle de ne plus voir la reine et de n'entretenir aucune correspondance étrangère. Hormis cela, elle demandait une entière liberté; elle demandait surtout que,

(1) Manuscrits de Colbert, fo 11, lettre du 24 juillet 1638.

sous un air de pardon, on ne la noircit pas d'une faute qu'elle prétendait n'avoir pas commise. Elle refuse donc le 23 février 1639 l'abolition qui lui est envoyée, et demande des explications sur la manière dont il lui sera permis de vivre en France. Le cardinal, irrité de voir découvertes et éludées toutes ses feintes, s'emporte et laisse paraître le fond de sa pensée dans une lettre du 14 mars à l'abbé Dudorat, où il se plaint que Mme de Chevreuse ne veuille pas reconnaître ses négociations avec les étrangers, comme si, dit-il, « on avoit jamais vu de malade guérir d'un mal dont il ne veut pas qu'on le croye malade (1). » Il n'entend pas non plus laisser Mme de Chevreuse séjourner à Dampierre plus de huit ou dix jours, et elle devra se retirer dans quelqu'une de ses terres éloignées de Paris. Il consent toutefois à modifier l'abolition royale qui avait déplu à Mme de Chevreuse, et il lui en envoie une autre un peu adoucie (2), comme une preuve extrême de sa condescendance et de la bonté du roi.

Cette déclaration nouvelle était encore bien loin d'être celle que désirait Mme de Chevreuse; elle n'y était pas seulement absoute de sa sortie de France, mais « des autres fautes et crimes qu'elle avait pu commettre contre la fidélité qu'elle devait au roi, » et Richelieu revenait par un détour à son but, imposer indirectement au moins à la malheureuse exilée une sorte de confession de crimes qu'elle soutenait n'avoir pas commis, confession à la fois humiliante et dangereuse, et qui la mettait à sa merci. Cependant tel était le désir de la pauvre femme de revoir sa patrie et sa famille, qu'après avoir réclamé de nouveau et inutilement, elle se résigna à cette grâce suspecte. Elle fit plus; Richelieu s'étant empressé de remettre à l'abbé Dudorat et à Boispille l'argent nécessaire pour acquitter les dettes qu'elle avait contractées en Angleterre, et lui permettre de sortir de cette cour comme il convenait à sa dignité et à son rang, elle consentit à laisser signer en son nom aux deux agens intermédiaires un écrit destiné à satisfaire Richelieu sans trop la compromettre, où, en termes très généraux, elle parlait humblement de sa mauvaise conduite passée (3), et s'engageait, pourvu qu'on la laissât vivre en toute liberté à Dampierre, à ne jamais venir secrètement à Paris. Elle avait dû vaincre bien des scrupules, étouffer bien des défiances, et faire céder ses secrets instincts aux sollicitations de sa famille, aux instances de l'abbé Dudorat et de Boispille, et à la parole solennelle que lui renouvela Richelieu dans une dernière lettre du 13 avril 1639.

Les choses en étaient là : la fière duchesse avait courbé la tête

(1) Manuscrits de Colbert, f° 18. L'original, de la main de Charpentier, est au *Supplément français*, n° 4067.

(2) *Ibid.*, f° 41, et aussi *Supplément français*, n° 4067.

(3) *Ibid.*, f° 21, et *Supplément français*, n° 4067.

sous le poids de l'exil et du malheur; elle allait partir, déjà elle avait fait ses adieux à la reine d'Angleterre; un vaisseau était prêt qui devait la conduire à Dieppe, où un carrosse l'attendait, quand tout à coup, à la fin du mois d'avril, elle reçut la lettre suivante, ni datée ni signée, que nous transcrivons fidèlement (1) : « Il ne faudrait pas vous être ce que je vous suis pour manquer de vous dire que si vous aimez Mme de Chevreuse, vous empêchiez sa perte, qui est indubitable en France, où on la veut pour sa ruine. Ceci n'est pas une opinion; il n'y a autre remède qu'à suivre cet avis pour garantir Mme de Chevreuse, dont le cardinal a dit affirmativement trop de mal, touchant l'Espagne et M. de Lorraine, pour n'en plus rien dire à l'avenir. Enfin il n'y a que patience pour Mme de Chevreuse à cette heure, ou perdition sûre, et regret éternel pour celui qui écrit. »

De quelque part que vînt ce billet, on peut juger s'il troubla Mme de Chevreuse. Il répondait à tous les instincts de son cœur, et à la connaissance que de longue main elle avait acquise des implacables ressentimens du cardinal. Elle suspendit ou prolongea ses préparatifs de départ, et aussi loyale que prudente, elle montra à Boispille ce qu'elle venait de recevoir, l'autorisant à le communiquer à Richelieu.

Un mois à peine écoulé, elle reçut une autre lettre du même genre, non plus anonyme, mais signée de l'homme au monde qui lui était le plus dévoué, le duc de Lorraine : « Je suis certain du dessein qu'a fait M. le cardinal de Richelieu de vous offrir toutes choses imaginables pour vous obliger de retourner en France, et aussitôt vous faire périr malheureusement. Le marquis de Ville, qui a parlé à lui et à M. de Chavigny, vous en pourra rendre plus savante, comme l'ayant ouï lui-même. Je l'attends à toute heure, et si je croyois pouvoir assez sur votre esprit pour vous divertir de prendre cette résolution, je m'en irois me jeter à vos pieds pour vous faire connaître votre perte absolue, et vous conjurer, par tout ce qui vous peut être au monde de plus cher, d'éviter ce malheur, trop cruel à toute la terre, mais à moi plus insupportable qu'à tout le reste du monde, vous protestant que si ma perte pouvoit procurer votre repos, j'estimerois cette occasion très heureuse qui me la procureroit, et que rien autre chose ne me fait vous servir que votre seule considération, étant pour jamais, madame, votre très affectionné serviteur,

« CHARLES DE LORRAINE. »

« Cirk, le 26 mai 1639 (2). »

Ce nouvel avis porta à son comble l'anxiété de Mme de Chevreuse.

(1) Manuscrits de Colbert, f° 24, et *Supplément français.*

(2) *Ibid.*, f° 27, et *Supplément français.*

Elle fit passer à Richelieu cette seconde lettre, comme elle avait fait la première, pour lui montrer qu'elle n'était pas retenue par de médiocres motifs, et le faire juge de ses incertitudes. Elle déclara aussi qu'elle ne partirait point avant d'avoir vu et entendu le marquis de Ville, que lui annonçait le duc de Lorraine.

Henri de Livron, marquis de Ville, était un gentilhomme lorrain, plein d'esprit et de valeur, attaché à son pays et à son prince, qui, fait prisonnier, mis à la Bastille, puis relâché par Richelieu, avait été rejoindre le duc Charles dans les Pays-Bas. Il vint à Londres dans les premiers jours du mois d'août 1639, et fit tous ses efforts pour persuader à Mme de Chevreuse de rompre avec le cardinal. La duchesse voulut qu'il s'expliquât devant Boispille, et que celui-ci rendît compte à Richelieu de cette conférence. Le marquis de Ville demeura inébranlable dans son opinion, et il ne demanda pas mieux que de rédiger et de signer cette déposition : « Un nommé Lange, m'ayant accompagné l'hiver dernier depuis Paris jusqu'à Charenton, me dit qu'il savoit l'affection que j'avois au service de Mme de Chevreuse, qui l'obligeoit de s'adresser à moi pour me dire qu'elle étoit perdue, si elle retournoit à cette heure en France. Le pressant de me dire ce qu'il savoit particulièrement sur ce sujet, après avoir tiré parole de moi que je ne le dirois qu'à son altesse de Lorraine ou à Mme de Chevreuse, il me dit qu'il n'y avoit que deux jours que M. le cardinal, en parlant à M. de Chavigny de Mme de Chevreuse, témoignoit d'être fort mal satisfait de ce qu'elle persistoit à nier d'avoir conseillé à M. de Lorraine de ne s'accommoder pas avec la France. De quoi M. de Chavigny faisoit aussi fort l'étonné, disant tous deux que cette affaire est bien éclaircie, et que, Mme de Chevreuse étant en France, on la feroit bien parler français avec ses lettres qu'ils avoient, qu'elle ne croit pas, et que si elle les pensoit tromper, elle se trompoit elle-même. Disant savoir ceci comme l'ayant ouï lui-même. A Londres, ce 8 août 1639. Henri de Livron, marquis de Ville (1). » Cet écrit fut loyalement envoyé à Richelieu, comme les précédens.

Nous le demandons : tout cela ne devait-il pas faire la plus forte impression sur l'esprit de Mme de Chevreuse? Pouvait-elle se rappeler sans terreur les sollicitations obstinées du cardinal pour lui arracher, par diverses voies directes et indirectes, un aveu bien indifférent, s'il n'avait eu l'intention de s'en servir contre elle? Ne connaissait-elle pas son humeur altière, la passion qu'il avait de tenir tout le monde à ses pieds, et d'avoir toujours de quoi perdre ses ennemis? Quiconque a ressenti les amertumes et les misères de l'exil ne s'étonnera pas que l'infortunée duchesse fût descendue jus-

(1) Manuscrits de Colbert, fos 43 et 44.

qu'à subir des conditions pénibles et mal sûres, dans l'ardent désir de retrouver la patrie et le foyer domestique. Qui pourrait aussi la blâmer d'avoir hésité, sur des avis tels que ceux que nous venons de rapporter, à franchir le pas après lequel, si par malheur elle s'était trompée, il n'y avait plus pour elle que des regrets éternels et un désespoir sans ressource?

Bientôt un autre conseil, qui lui était un ordre, l'enchaîna sur la terre étrangère. Celle pour qui depuis dix années elle avait tout souffert et tout bravé, son auguste amie, sa royale complice, Anne d'Autriche, lui fit dire de ne pas se fier aux apparences. Un jour à Saint-Germain, la reine, rencontrant M. de Chevreuse, lui demanda des nouvelles de la duchesse. Celui-ci répondit qu'il avait fort à se plaindre de sa majesté, qui seule empêchait sa femme de revenir. La reine lui dit qu'il avait grand tort de se plaindre d'elle, qu'elle aimait bien Mme de Chevreuse, qu'elle souhaitait bien de la revoir, mais qu'elle ne lui conseillerait jamais de rentrer en France (1). Il parut à Mme de Chevreuse qu'Anne d'Autriche devait être bien informée, et elle se décida à suivre un avis parti de si haut. Elle ne toucha point à l'argent de Richelieu, et lui écrivit une dernière fois le 16 septembre, lui représentant ses incertitudes et ses embarras, et lui demandant du temps pour apaiser les inquiétudes qui travaillaient son esprit. Le même jour, elle annonce à son mari, à Dudorat et à Boispille, sa résolution définitive : « Je désire bien vivement, dit-elle à son mari, me voir en France en état de remédier à nos affaires, et de vivre doucement avec vous et mes enfans; mais je connois tant de périls dans le parti d'y aller, comme je sais les choses, que je ne le puis prendre encore, sachant que je n'y puis servir à votre avantage ni au leur, si j'y suis dans la peine. Ainsi il me faut chercher avec patience quelque bon chemin qui enfin me mène là, avec le repos d'esprit que je ne puis encore trouver... J'ai appris des particularités très importantes dont je suis absolument innocente, ainsi que peut-être on le reconnaît à cette heure, et dont toutes les apparences montrent qu'on me voulait accuser. Je ne puis pas m'expliquer plus clairement sur cela. » — A l'abbé Dudorat : « Je m'étonne comme on me peut accuser de feindre des appréhensions imaginaires pour n'aller pas jouir des biens véritables, au lieu de me plaindre des peines où ma mauvaise fortune me réduit (2). » — A Boispille : « Depuis votre départ, j'ai eu tant de nouvelles connoissances de la continuation de mon malheur dans les soupçons qu'il donne de moi, qu'il m'est impossible de me résoudre à

(1) Lettre de l'abbé Dudorat à Richelieu, Manuscrits de Colbert, f° 47, verso.
(2) *Ibid.*, f° 53.

m'aller exposer à tout ce qu'il peut produire..... Croyez que je souhaite si passionnément mon retour, que je passe par-dessus beaucoup de choses; mais il y en a qui m'arrêtent avec tant de raison qu'il faut nécessairement que je demeure encore où je suis. Je sens et sens trop les incommodités de cet éloignement, pour ne le pas faire finir aussitôt que j'y verrai jour. En attendant, il vaut mieux souffrir que de périr (1). »

Ainsi s'évanouirent les dernières espérances d'un rapprochement sincère entre deux personnes qu'attiraient l'une vers l'autre et que séparaient avec la même force d'insurmontables instincts, qui se connaissaient trop pour ne pas se craindre, et pour se fier à des paroles dont elles n'étaient point avares, sans exiger de sérieuses garanties qu'elles ne pouvaient ni ne voulaient donner. A Tours, deux ans auparavant, Mme de Chevreuse avait mieux aimé reprendre une seconde fois le chemin de l'exil que de risquer sa liberté; à Londres aussi elle préféra supporter les douleurs de l'exil, consumer ses derniers beaux jours dans les privations et les fatigues, pour demeurer libre, avec l'espoir de lasser la fortune à force de courage, et de faire payer cher ses souffrances à leur auteur.

Au milieu de l'année 1639, Marie de Médicis, lasse de la vie errante qu'elle menait dans les Pays-Bas, à la merci du gouvernement espagnol, qui lui avait prodigué les promesses dans l'espoir de s'en servir, et qui la délaissait la voyant impuissante, prit le parti de venir demander un asile à sa fille, la reine d'Angleterre. Celle-ci pouvait-elle donc repousser sa mère vieille, malade, réduite aux dernières extrémités? L'impitoyable Richelieu accuse Mme de Chevreuse (2) d'avoir soutenu et secondé la résolution de la reine Henriette; nous, nous la blâmerions de ne l'avoir pas fait, et de n'avoir pas été, elle-même exilée et malheureuse, mêler ses respectueux hommages à ceux de la cour d'Angleterre envers la veuve d'Henri IV, la mère de Louis XIII et de trois grandes reines, qui venait d'essuyer sur l'Océan une tempête de sept jours, et arrivait, dénuée, abattue, mourante, triste objet de la compassion universelle. Richelieu, qui ne voit partout que la politique, incline à trouver dans ces hommages et dans les visites que fit Mme de Chevreuse à Marie de Médicis des intrigues et des complots. Ce sont là vraisemblablement les accusations dont se plaint à mots couverts Mme de Chevreuse dans ses dernières lettres. Elle les repousse et avec raison; elle se tint tranquille et même fort circonspecte aussi longtemps qu'elle conserva l'espoir d'une sincère réconciliation avec Richelieu; mais

(1) Manuscrits de Colbert, fº 54.
(2) *Mémoires*, t. X, p. 484.

lorsqu'elle se crut bien sûre qu'il la trompait, l'attirait en France pour l'avoir en sa dépendance et au besoin pour la faire enfermer, ayant rompu avec lui, elle se considéra comme délivrée de tout scrupule, et ne songea plus qu'à lui rendre guerre pour guerre.

Quelque temps après Marie de Médicis vint encore à Londres chercher un refuge une autre victime du cardinal, un autre proscrit, intéressant au moins par l'incroyable iniquité des formes du jugement rendu contre lui : le duc de La Valette, le fils aîné du vieux duc d'Épernon, le propre frère du cardinal de La Valette, l'un des généraux et des confidens de Richelieu, qui peut-être l'avait sauvé par ses conseils à la journée des dupes, et dont l'épée l'avait tant de fois fort bien servi dans les Pays-Bas et en Italie. Le duc de La Valette avait commis sans doute une grande faute. Au siége de Fontarabie, placé sous les ordres de M. le Prince, il avait fait échouer cette importante entreprise en ne secondant pas son général comme il le devait. Il n'avait point trahi, il ne s'entendait point avec l'ennemi; mais une jalousie fatale envers le prince de Condé l'avait fait manquer à son devoir. Une juste punition eût satisfait l'armée; l'excès de la condamnation et le scandale du procès révoltèrent tous les honnêtes gens. Au lieu d'être traduit devant le parlement en sa qualité de duc et pair, selon les règles de la justice du temps, Bernard de La Valette fut livré à une commission, comme l'avait été le maréchal de Marillac. Le duc, voyant qu'on en voulait à sa vie, s'enfuit, et on le jugea par contumace de la façon la plus inouie. Le roi assembla dans sa chambre un certain nombre de membres du parlement, le premier président, les présidens à mortier, quelques conseillers d'état, quelques ducs et pairs bien choisis; il en forma une sorte de tribunal, se mit à sa tête, présida lui-même, et malgré la résistance généreuse de la plupart des membres du parlement, qui demandaient que l'affaire leur fût renvoyée selon toutes les ordonnances, il força ces prétendus juges de délibérer (1), d'adopter les tristes conclusions du procureur-général, et on déclara le duc de La Valette criminel de lèse-majesté, coupable de perfidie, trahison, lâcheté et désobéissance; il fut condamné à être décapité, ses biens confisqués, et ses terres mouvant de la couronne réunies au domaine du roi. Le procureur-général Mathieu Molé eut grand'peine à se faire décharger du soin de mettre à exécution cette odieuse sentence, et l'illustre contumace fut décapité en effigie, sur la place de Grève, le 8 juin 1639. Une telle façon de procéder en matière criminelle était

(1) Il faut voir cette scène inouie, non pas seulement dans la relation détaillée et suspecte que publièrent les amis de La Valette, et qui se trouve parmi les pièces imprimées à la suite des *Mémoires* de Montrésor, mais dans les *Mémoires* d'Omer Talon, collection Petitot, IIe série, t. LX, p. 186-197.

le renversement de toutes les lois du royaume. Puisqu'elle consterna des magistrats attachés au roi, et qui certes n'étaient pas des factieux, tels que les présidens Lejay, Novion, Bailleul, de Mesmes, Bellièvre, est-il surprenant qu'elle ait révolté l'âme d'une femme, et que Mme de Chevreuse ait conjuré Charles Ier de recevoir dans ses états le noble fugitif? Remarquez bien que le duc de La Valette n'arriva en Angleterre qu'à la fin d'octobre 1639, lorsque Mme de Chevreuse n'avait plus aucun ménagement à garder envers Richelieu. Elle intercéda si vivement auprès de Charles Ier, que malgré l'opinion contraire du conseil des ministres et grâce à l'intervention de la reine, elle obtint pour le duc la permission de venir résider à Londres, et même d'être présenté au roi, mais en particulier et en secret, pour ne pas trop blesser la France (1) : vaine précaution, qui ne sauva pas le roi Charles des rancunes vindicatives de Richelieu. Le cardinal, voyant que Mme de Chevreuse l'emportait sur lui auprès du roi d'Angleterre et qu'elle le poussait vers ses ennemis, travailla plus que jamais à susciter au malheureux roi des embarras domestiques qui le missent hors d'état de nuire à la France; il poursuivit dans l'ombre ses pratiques artificieuses auprès des parlementaires, et surtout auprès des puritains d'Écosse (2).

De son côté, Mme de Chevreuse ne s'endormit pas. Une fois son ancien duel avec Richelieu renouvelé, elle forma à Londres, avec le duc de Vendôme, La Vieuville et La Valette, une faction d'émigrés actifs et habiles qui, s'appuyant sur le comte de Holland, alors un des chefs du parti royaliste et de l'armée de Charles Ier, sur lord Montaigu, ardent catholique et le conseiller intime de la reine Henriette, sur le chevalier d'Igby et sur d'autres seigneurs puissans dans cette cour, entretenant aussi des intelligences avec les mécontens de France, encourageant et enflammant les espérances de tous les proscrits, semaient partout des obstacles sur la route de Richelieu, et assemblaient des périls sur sa tête.

(1) *Mémoires* de Richelieu, t. X, p. 498 et 499.

(2) Voyez la lettre de Richelieu au comte d'Estrade du 2 décembre 1637; voyez aussi diverses lettres de 1639 de Boispille au cardinal, où il lui donne des nouvelles du peu de progrès de l'armée royaliste en Écosse avec une satisfaction mal dissimulée qui trahit les sentimens de celui auquel il écrit. — Manuscrits de Colbert, t. II, f° 29, 32, 33, etc. Richelieu fit imprimer le *Manifeste des Écossais*, lorsqu'ils s'avancèrent en 1641 vers l'Angleterre, dans la *Gazette* de cette année, n° 34, p. 161. « On ne peut douter, dit l'exact et savant père Griffet, t. III, p. 158, que Richelieu n'ait été un des premiers auteurs de la révolution qui conduisit dans la suite Charles Ier sur l'échafaud et Cromwell sur le trône. M. de Brienne paraît en convenir, mais il a soin de remarquer que *les choses allèrent bien plus loin que le cardinal ne l'avait prévu et qu'il ne l'eût souhaité.* »

V.

En 1641, nous trouvons Mme de Chevreuse à Bruxelles servant de lien entre l'Angleterre, l'Espagne et la Lorraine. On ne sait pas communément, mais nous pouvons démontrer qu'elle prit une assez grande part à l'affaire du comte de Soissons, c'est-à-dire à la conspiration la plus formidable qui ait été tramée contre Richelieu.

Le comte de Soissons, prince du sang, était bien plus considérable encore que ne l'avait été Henri de Montmorency : il avait sa bravoure et ses talens militaires; son plan était mieux conçu, et l'occasion tout autrement favorable. Le premier ministre, en tendant tous les ressorts du gouvernement, en perpétuant la guerre, en aggravant les charges publiques, en opprimant les corps, en frappant aussi les particuliers, avait soulevé bien des haines, et il ne gouvernait guère plus que par la terreur. Son génie imposait, la grandeur de ses desseins parlait à quelques esprits d'élite; mais cette dureté continue et tant de sacrifices sans cesse renaissans fatiguaient le plus grand nombre, à commencer par le roi. Le favori du jour, le grand-écuyer Cinq-Mars, minait et noircissait le plus qu'il pouvait le cardinal dans l'esprit de Louis XIII. Il connaissait la conspiration du comte de Soissons, et sans en faire partie il la favorisait. On pouvait compter sur lui pour le lendemain. La reine Anne, toujours en disgrâce malgré les deux fils qu'elle venait de donner à la France, faisait au moins des vœux pour la fin d'un pouvoir qui l'opprimait. Monsieur avait engagé sa parole, il est vrai, bien peu sûre; mais le duc de Bouillon, homme de guerre et politique éminent, était ouvertement déclaré, et sa place forte de Sedan, située sur les frontières de la France et de la Belgique, était un asile d'où on pouvait braver longtemps toutes les forces du cardinal. On s'était ménagé de vastes intelligences dans toutes les parties du royaume, dans le clergé, dans le parlement. On conspirait jusque dans la Bastille, où le maréchal de Vitry et le comte de Gramail, tout prisonniers qu'ils étaient, avaient préparé un coup de main avec un secret admirablement gardé. L'abbé de Retz, qui avait alors vingt-cinq ans, préludait à sa carrière aventureuse par cet essai de guerre civile (1). Le duc de Guise, échappé de l'archevêché de Reims et réfugié dans les Pays-Bas (2), devait venir à Se-

(1) Voyez dans le premier volume des *Mémoires*, p. 28-41, tout le détail de cette affaire.

(2) On lit dans la *Gazette* de Renaudot, pour l'année 1641, n° 61, p. 314 : « Le 20 de ce mois de mai, le duc de Guise arriva de Sedan à Bruxelles, où il fut souper chez la duchesse de Chevreuse et coucher chez don Antonio Sarmiento. » Et dans le n° 64, p. 327, sous la date du 28 mai : « Le secrétaire du duc de Bouillon est parti d'ici (Bruxelles) pour Sedan, où le duc de Guise est aussi retourné. »

dan partager les périls des conjurés; mais le plus grand, le plus solide espoir du comte de Soissons reposait sur l'Espagne : elle seule pouvait le mettre en état de sortir de Sedan, de marcher sur Paris, et de briser le pouvoir de Richelieu; aussi envoya-t-il à Bruxelles un de ses gentilshommes les plus braves et les plus intelligens pour négocier avec les ministres espagnols et en obtenir de l'argent et des soldats. Ce gentilhomme s'appelait Alexandre de Campion. Il rencontra à Bruxelles Mme de Chevreuse, et lui fit confidence de la mission dont il était chargé. Elle s'empressa de le seconder de tout son crédit. Comme nous verrons reparaître plus d'une fois ce personnage dans la vie de Mme de Chevreuse, et au milieu des plus tragiques aventures, il nous faut bien nous y arrêter quelques momens et le faire un peu connaître.

Lui-même au reste a pris soin de se peindre dans un ouvrage intitulé *Recueil de Lettres qui peuvent servir à l'histoire, et diverses Poésies, à Rouen, aux dépens de l'auteur*, 1657. Cet écrit, destiné seulement à quelques personnes, fort peu remarqué dans le temps, et depuis aussi peu connu que s'il n'avait jamais été, n'en est pas moins, quoique le titre le dise, très précieux pour l'histoire. Il est dédié à cette célèbre Gillonne d'Harcourt, comtesse de Fiesque, un des aides de camp de Mademoiselle pendant la guerre de la fronde, femme d'esprit, intrigante et galante. Le livre est à l'avenant. Alexandre de Campion s'y montre plein de prétentions au bel esprit et à la galanterie; il recueille avec soin tous les petits vers qu'il fit dans sa jeunesse pour les belles d'alors, et donne sans façon les lettres qu'autrefois il écrivit, dans les circonstances les plus délicates, au comte de Soissons, au duc de Vendôme, au duc de Beaufort, au comte de Beaupuis, à de Thou, au duc de Bouillon, au duc de Guise, à Mme de Montbazon et à Mme de Chevreuse. On voit dans ces lettres qu'Alexandre de Campion, né, en 1610, d'une très bonne famille de Normandie, entré à vingt-quatre ans, en 1634, au service du jeune comte de Soissons, en qualité de gentilhomme, le suivit dans ses diverses campagnes, s'y distingua, et partagea peu à peu sa confiance avec Beauregard, Saint-Ibar, Varicarville, braves officiers et gens d'honneur, mais inquiets et un peu brouillons, qui flattaient l'ambition de leur maître, et le poussaient de concert à jouer un grand rôle en France en renversant le cardinal de Richelieu. Alexandre de Campion nous apprend que, dès l'année 1636, le comte de Soissons méditait déjà ce qu'il exécuta un peu plus tard, qu'il s'entendait parfaitement avec le duc de Bouillon, et que l'un et l'autre s'efforcèrent d'attirer à Sedan le duc d'Orléans, afin de lever de là l'étendard de la révolte et contraindre le roi à sacrifier son ministre. Campion alla à Blois pour décider le duc d'Orléans et lui

indiquer les moyens les plus sûrs de se rendre à Sedan. En même temps il négociait avec Richelieu par le moyen du père Joseph. La fin de l'année 1636 et toute l'année 1637 se passèrent en ces intrigues, qui échouèrent par la peur qu'au moment d'agir éprouvèrent les conjurés à s'embarquer dans une pareille entreprise. Le comte de Soissons finit par s'accommoder avec Richelieu par l'intermédiaire de son beau-frère, le duc de Longueville, tout en conservant l'intention de se séparer du cardinal et de le détruire dès qu'il en trouverait une bonne occasion. Pendant cette paix de courte durée, le confident du comte de Soissons travaille à lui faire des partisans par tous les moyens. Il se lie avec Cinq-Mars, et tandis que le comte a un engagement secret avec une personne qu'il aime et qui n'est pas ici nommée, Alexandre de Campion ne laisse pas de faire espérer sa main à diverses princesses et à leurs familles. En 1640, le complot, qui n'avait jamais été entièrement abandonné, se ranime entre le duc de Bouillon et le comte de Soissons. Le grand-écuyer, sans y entrer directement, promet son appui. Le père de Gondi, autrefois général des galères, maintenant prêtre de l'Oratoire, père du duc de Retz et du futur cardinal, les présidens de Mesmes et Bailleul, sont consultés, non comme complices, mais comme amis. Le pénétrant Richelieu les devine, et les éloigne de la cour et de Paris. Après être resté quelque temps sur ce théâtre périlleux, où il vit souvent l'abbé de Retz (1), Campion est bientôt réduit à fuir lui-même à Sedan. On l'envoie à Bruxelles négocier avec l'Espagne. C'est alors qu'il connut Mme de Chevreuse. La politique fit-elle seule les frais de cette liaison? Nous l'ignorons; mais lorsque Alexandre de Campion raconte au comte de Soissons tout ce qu'il doit à Mme de Chevreuse, le comte, jeune et galant, plaisante un peu son jeune et galant gentilhomme sur ses succès auprès de la belle duchesse, et celui-ci lui répond avec une apparente modestie, mêlée d'assez de fatuité : « 3 juin 1641. M. de Châtillon (qui commandait l'armée envoyée par Richelieu contre les rebelles) ne vous fait guère de peur, puisque vous songez à me railler dans votre lettre, et c'est me savoir peu de gré des services que je vous rends en réunissant une illustre personne avec vous, et en vous procurant une amie qui ne l'avoit jamais été. Elle est persuadée de votre amitié par les complimens que vous lui faites dans votre lettre; mais si elle avoit vu celle que vous m'écrivez, peut-être n'agiroit-elle pas avec tant de chaleur, vos railleries n'étant pas trop obligeantes pour elle. Elle a écrit au comte-duc, de sorte que son assistance ne vous sera pas inutile; même, comme elle a tout pou-

(1) *Mémoires*, t. Ier, p. 26.

voir sur don Antonio Sarmiento, elle l'a fait écrire de la même manière, et elle a un très grand zèle pour vous. Je ne sais si vous en seriez quitte à si bon marché que vous pensez, si l'état de vos affaires vous obligeoit à faire un tour ici, ou si les siennes lui faisoient prendre le chemin de Sedan; mais si vous m'en croyez, vous n'aurez pas si bonne opinion de moi, puisqu'il est constant que j'envisage ces sortes de déités qui sont au-dessus de moi avec respect et vénération, et que comme elles n'ont garde de s'abaisser jusqu'à moi, je m'empêche bien d'élever mes prétentions jusqu'à elles. Après vous avoir parlé sincèrement, j'ose espérer que vous m'épargnerez à l'avenir, et elle aussi, qui se charge de solliciter vos affaires comme les siennes propres. » En effet, Mme de Chevreuse, sans qu'il soit besoin de lui prêter des raisons plus particulières, servit avec chaleur une entreprise dirigée contre l'ennemi commun. Elle écrivit au comte-duc Olivarès, et appuya vivement auprès de lui les demandes du comte de Soissons et du duc de Bouillon. A Bruxelles, elle entraîna don Antonio Sarmiento, et elle donna à Campion, ainsi qu'à l'abbé de Merci, agent d'intrigues au service de l'Espagne, des lettres pour le duc de Lorraine, où elle le pressait de ne pas manquer cette occasion suprême de réparer ses malheurs passés et de porter un coup mortel à Richelieu. Charles IV, sollicité à la fois par Mme de Chevreuse, par son parent le duc de Guise, par le ministre espagnol, surtout par son inquiète et aventureuse ambition, rompit l'alliance solennelle qu'il venait de contracter avec la France, entra dans le traité de l'Espagne et du comte de Soissons, et fit diligence pour aller au secours de Sedan. Le général Lamboy et le colonel de Metternic accoururent de Flandre avec six mille impériaux. En même temps Mme de Chevreuse et les émigrés firent jouer tous les ressorts qui étaient entre leurs mains. La France et l'Europe étaient dans l'attente. Jamais Richelieu ne courut un plus grand danger, et la perte de la bataille de la Marfée lui serait devenue funeste, si le comte de Soissons n'eût trouvé la mort dans son triomphe.

Mme de Chevreuse est-elle restée étrangère en 1642 à la nouvelle conspiration de Monsieur, de Cinq-Mars et du duc de Bouillon? Ce serait donc la seule à laquelle elle n'ait pas pris part. Il est bien douteux qu'elle ne fût pas dans le secret, ainsi que la reine Anne, dont l'intelligence avec Cinq-Mars et Monsieur ne peut pas être contestée. Tout en se ménageant très soigneusement avec Louis XIII et son ministre, Anne d'Autriche n'avait pas abandonné ses anciens sentimens ni même ses desseins, et elle eût pu être compromise dans l'affaire du comte de Soissons, si nous en croyons ces mots d'un billet d'Alexandre de Campion à Mme de Chevreuse, du 15 août 1641 : « N'ayez point de peur des lettres qui parlent de *la personne du*

monde pour qui vous avez le plus de dévouement; M. de Bouillon et moi nous avons brûlé toutes celles qui étoient dans la cassette du comte. » La reine connaissait certainement le complot de Cinq-Mars, et elle y donna les mains. Peut-être ignorait-elle le traité avec l'Espagne; mais pour tout le reste et contre le cardinal elle s'entendait avec les conspirateurs. La Rochefoucauld l'affirme plusieurs fois comme une chose où il a été mêlé : « L'éclat du crédit de M. le Grand, dit-il, réveilla les espérances des mécontens; la reine et Monsieur s'unirent à lui; le duc de Bouillon et plusieurs personnes de qualité firent la même chose. M. De Thou vint me trouver de la part de la reine pour m'apprendre sa liaison avec M. le Grand, et qu'elle lui avoit promis que je serois de ses amis (1). » Le duc de Bouillon déclare que la reine s'était étroitement liée avec Monsieur et avec le grand-écuyer, et qu'elle-même lui avait demandé son concours : « La reine (2), que le cardinal avoit persécutée en tant de manières, ne douta point que si le roi venoit à mourir, ce ministre ne voulût lui ôter ses enfans pour se faire donner la régence. Elle fit rechercher le duc de Bouillon par De Thou secrètement et avec beaucoup d'instances. Elle lui fit demander que, le roi venant à mourir, il voulût lui promettre de la recevoir dans Sedan avec ses deux enfans, ne croyant pas, tant elle étoit persuadée des mauvaises intentions du cardinal et de son pouvoir, qu'il y eût aucun lieu de sûreté pour eux dans toute la France. De Thou dit encore au duc de Bouillon que, depuis la maladie du roi, la reine et Monsieur, le duc d'Orléans, s'étoient liés étroitement ensemble, et que c'étoit par Cinq-Mars que leur liaison avoit été faite. Deux jours après, De Thou souhaita que la reine témoignât au duc de Bouillon la satisfaction qu'elle avoit de la manière dont il avoit répondu aux choses qui lui avoient été dites de sa part; ce qu'elle ne put faire qu'en peu de paroles et en passant pour aller à la messe, se remettant du reste à De Thou comme ayant en lui une confiance entière. » Turenne écrivant plus tard à sa sœur, Mlle de Bouillon, lui dit : « Vous pouvez juger combien il doit être sensible à mon frère de voir la reine et Monsieur tout-puissans, et d'avoir perdu Sedan pour l'amour d'elle (3). « Or, où la reine Anne s'était si fort engagée, Mme de Chevreuse n'avait guère dû s'abstenir. Ajoutez qu'elle était depuis longtemps très liée avec De Thou, qui s'était compromis pour elle dans une affaire qu'il nous est impossible de déterminer, mais où nous savons qu'il eut grand'peine à obtenir son pardon du cardinal, comme il le recon-

(1) *Mémoires, ibid.*, p. 362 et 363.

(2) *Mémoires* de la vie de Fréd.-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (par son secrétaire Langlade), Paris, 1692, in-12.

(3) *Lettres et Mémoires*, etc., publiés par le général Grimoard, in-f°, t. Ier, p. 40.

naît lui-même dans le tragique procès qui le conduisit à l'échafaud (1). Un ami de Richelieu, qui ne se nomme pas, mais qui paraît parfaitement informé, n'hésite point à mettre Mme de Chevreuse, ainsi que la reine, parmi ceux qui alors ont voulu le renverser : « M. le Grand, écrit-il au cardinal (2), a été poussé à son mauvais dessein par la reine-mère, par sa fille, par la reine de France, par Mme de Chevreuse, par Montaigu et autres papistes d'Angleterre. »

Enfin le cardinal lui-même, dans les premiers jours de juin 1642, retiré à Tarascon, pour sa santé sans doute, mais aussi pour sa sûreté, avec ses deux confidens, Mazarin et Chavigny, et les fidèles régimens de ses gardes, se sentant environné de périls et faisant représenter à Louis XIII la gravité de la situation, cite parmi les indices les plus frappans ce qu'on lui écrit de Mme de Chevreuse (3). Quel parti en effet conspirait contre Richelieu? N'était-ce pas le parti du passé, — le parti de la ligue, de l'Autriche et de l'Espagne? Et Mme de Chevreuse à Bruxelles, par ses liens avec le duc de Lorraine, la reine d'Angleterre, le chevalier de Jars à Rome et le comte-duc Olivarès à Madrid, n'était-elle pas une des puissances considérables de ce parti? Quand donc on le sentait s'agiter, il était fort naturel de soupçonner dans tous ses mouvemens la main de Mme de Chevreuse.

Mais bientôt l'œil de Richelieu perce la nuit qui l'enveloppe; il voit clair dans les menées du grand-écuyer, que depuis longtemps il surveillait : une trahison, dont le secret est demeuré impénétrable à toutes les recherches depuis deux siècles, fait tomber entre ses mains

(1) *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, par M. l'abbé d'Artigny, t. IV. *Pièces originales concernant le procès de MM. de Bouillon, Cinq-Mars et De Thou.* Interrogatoire du 6 juillet 1642, et surtout deuxième interrogatoire du 24 juillet : « Interpellé que pour ses sentimens il les a trop fait connoître en l'affaire de Mme de Chevreuse, a dit que pour l'affaire de Mme de Chevreuse, ayant la parole de M. le cardinal il s'en tient assuré, sachant bien qu'il ne fait pas de grâce à demi. »

(2) Archives des affaires étrangères, France, t. CI, etc.

(3) Archives des affaires étrangères, France, t. CII, mémoire inédit de Richelieu : « ... Il faut que MM. de Chavigny et de Noyers parlent au roi et lui disent que le cardinal, voulant partir de Narbonne, suivant son conseil, pour changer d'air, et ne sachant quel changement son transport apporteroit à son mal, a voulu témoigner l'extrême confiance qu'il a en sa majesté en lui découvrant ce qui s'apprend de toutes parts. Les lettres du prince d'Orange, la *Gazette de Bruxelles*, celle de Cologne, les préparatifs de la reine-mère pour venir, les litières et mulets achetés, ce qui s'écrit par lettres sûres de Mme de Chevreuse, ce qui s'écrit encore de nos côtes de la France, les bruits qu'il y a dans toutes les armées, les avis qui viennent de toutes les cours d'Italie, les espérances des Espagnols, soit du côté d'Espagne, soit de Flandres, la résolution que Monsieur a prise de ne point venir contre ce qu'il avoit promis, attendant peut-être l'événement du tonnerre, toutes ces choses ont obligé à en avertir le roi, afin qu'il mette tel ordre qu'il lui plaira à des bruits qui ruinent les affaires. »

le traité conclu avec l'Espagne, par l'intermédiaire de Fontrailles, au nom de Monsieur, de Cinq-Mars et du duc de Bouillon. Dès-lors le cardinal se tient assuré de la victoire. Il connaissait Louis XIII; il savait qu'il avait pu, dans quelque accès de son humeur mobile et bizarre, se plaindre de son ministre auprès de son favori, souhaiter même d'en être délivré, et prêter l'oreille à d'étranges propos (1); mais il savait aussi à quel point il était roi et Français, et dévoué à leur commun système. Il se hâta donc d'envoyer Chavigny à Narbonne avec les preuves authentiques du traité d'Espagne. A la vue de ces preuves, Louis se trouble; il a peine à en croire ses yeux, il tombe dans une sombre mélancolie, et il n'en sort qu'avec des éclats d'indignation contre celui qui a pu abuser ainsi de sa confiance et conspirer avec l'étranger. On n'a pas besoin de l'enflammer; il est le premier à demander une punition exemplaire; pas un jour, pas une heure il ne s'attendrit sur la jeunesse d'un coupable qui lui a été si cher; il ne pense qu'à son crime, et signe sans hésiter l'arrêt de sa mort (2). Sur un bruit parti d'un domestique de Fontrailles, et que les mémoires de Fontrailles confirment pleinement (3), ses soupçons se portent sur la reine (4), et on ne parvint jamais à lui arracher de l'esprit qu'ici, comme dans l'affaire de Chalais, Anne d'Autriche ne s'entendît avec Monsieur. Qu'eût-il dit s'il avait lu la relation de Fontrailles, les mémoires du duc de Bouillon, le billet de Turenne et la déclaration de La Rochefoucauld? A nos yeux, l'accord de ces témoignages est décisif. Les paroles du duc de Bouillon et de La Rochefoucauld sont telles qu'on n'en peut révoquer en doute l'autorité qu'en imputant à l'un et à l'autre non pas une erreur, mais un mensonge, et un mensonge à la fois gratuit et odieux. La reine fit tout au monde pour conjurer ce nouvel orage et persuader son innocence au roi et à Richelieu. Nous avons vu qu'en 1637 les protestations les plus solennelles, les sermens les plus saints ne lui avaient pas coûté

(1) Voyez les *Mémoires* de Montglat, collect. Petitot, t. I[er], p. 375.

(2) Les détails précis de cette importante affaire ne sont nulle part, pas même dans le père Griffet. Voyez les pièces authentiques conservées aux Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CII.

(3) *Relation de Fontrailles*, collection Petitot, t. LIV, p. 438 : « Soudain que je fus seul avec M. De Thou (à Carcassone après le voyage d'Espagne), il me dit le voyage que je venois de faire, ce qui me surprit fort, car je croyois qu'il lui eût été célé. Quand je lui demandai comme quoi il l'avoit appris, il me déclara en confiance fort franchement qu'il le savoit de la reine, et qu'elle le tenoit de Monsieur. A la vérité, je ne la croyois pas si bien instruite, quoique je n'ignorasse pas que sa majesté eût fort souhaité qu'il se pût former une cabale dans la cour, et qu'elle y avoit contribué de tout son pouvoir, pour ce qu'elle n'en pouvoit que profiter. »

(4) Archives des affaires étrangères, FRANCE, t. CII. Chavigny à Richelieu, 24 octobre : « Le roi fit hier assez mauvaise chère à la reine... Il est toujours fort animé contre elle, et en parle à tous momens. »

pour démentir d'abord ce qu'ensuite il lui avait bien fallu confesser. En 1642, elle eut recours aux mêmes moyens. Elle descendit à des humilités aussi incompatibles avec une bonne conscience qu'avec sa dignité et son rang. Elle prodigua à Richelieu les marques d'intérêt et d'attachement; elle fit paraître « une grande horreur pour l'ingratitude du grand-écuyer; » elle déclara qu'elle « se remettoit sans réserve entre les mains du cardinal, » qu'elle ne voulait plus se gouverner que par ses conseils, et qu'elle chercherait désormais tout son bonheur en ses enfans, dont elle abandonnait bien volontiers l'éducation à Richelieu. Elle lui écrivit elle-même pour lui demander avec tendresse des nouvelles de sa santé, comme autrefois elle lui avait demandé sa main et offert la sienne en signe d'éternelle alliance, ajoutant très humblement qu'il ne se donnât pas la fatigue de lui répondre (1). Elle fit bien plus, elle ne se borna pas à la dissimulation et au mensonge : dans ce péril extrême, elle alla jusqu'à se tourner contre la courageuse amie qui se dévouait pour elle. Elle l'eût embrassée comme une libératrice, si la fortune se fût déclarée en sa faveur; vaincue et désarmée, elle l'abandonna. Comme elle avait protesté de son horreur pour la conspiration qui avait échoué et pour ses deux imprudens et infortunés complices qui montèrent sans la nommer sur l'échafaud, ainsi, voyant le roi et Richelieu déchaînés contre Mme de Chevreuse et bien décidés à repousser les nouvelles instances que faisait sa famille pour obtenir son rappel, la reine, loin d'intercéder pour son ancienne favorite, se joignit avec passion à ses ennemis, et, afin de donner le change sur ses propres sentimens et de paraître applaudir à ce qu'elle ne pouvait empêcher, elle demanda comme une grâce toute particulière qu'on tînt la duchesse éloignée de sa personne et même de la France. « La reine, écrit à Richelieu son ministre des affaires étrangères, Chavigny (2), la reine m'a demandé avec soin s'il étoit vrai que Mme de Chevreuse revînt, et, sans attendre ce que je lui répondrois,

(1) Archives des affaires étrangères, *ibid.*, t. CI., lettre de Le Gras, secrétaire des commandemens de la reine, à Chavigny, Saint-Germain, 2 juillet 1642. *Ibid.*, t. CII, lettre du comte de Brassac, surintendant de la maison de la reine, à Chavigny, du 20 juillet. *Ibid.*, t. CI, autre lettre de Le Gras à Chavigny, où il lui rappelle sa première lettre et celle de M. de Brassac, etc. *Ibid.*, Chavigny à Richelieu, du 28 juillet. *Ibid.*, le même au même, 12 août, jour de l'exécution de Cinq-Mars et de De Thou : « ... Je suis persuadé que la tendresse que la reine témoigne pour monseigneur est sans dissimulation, et qu'il n'y a rien au monde plus aisé que l'y entretenir, ne demandant autre grâce dans le monde que d'être auprès de messieurs ses enfans, sans y prétendre aucun pouvoir, ni se mêler de leur éducation dont elle souhaite passionnément que monseigneur soit le maître. Elle m'a commandé d'en assurer son éminence, et qu'elle est dans une extrême impatience de le voir. »

(2) Archives des affaires étrangères, *ibid.*

elle m'a témoigné qu'elle seroit très marrie de la voir présentement en France, qu'elle la connoissoit pour ce qu'elle étoit, et elle m'a ordonné de prier son éminence de sa part, si elle avoit quelque envie de faire quelque chose pour Mme de Chevreuse, que ce fût sans lui permettre son retour en France. J'ai assuré sa majesté qu'elle auroit satisfaction sur ce point. » — « Je n'ai jamais vu une plus véritable et plus sincère satisfaction en personne que celle qu'a eue la reine d'apprendre ce que je lui ai dit de la part de monseigneur. Elle proteste que non-seulement elle ne veut point que Mme de Chevreuse l'approche, mais qu'elle est résolue, comme à son propre salut, de ne plus souffrir que personne lui parle contre la moindre chose de son devoir. »

Voilà donc Mme de Chevreuse tombée, ce semble, au dernier degré du malheur. Sa situation était affreuse, elle souffrait dans toutes les parties de son cœur; plus d'espoir de revoir sa patrie, son beau château, ses enfans, sa fille Charlotte. Ne tirant presque rien de France, elle était à bout de ressources, d'emprunts et de dettes. Elle apprenait combien il est dur *de monter et de descendre l'escalier de l'étranger* (1), d'avoir à subir tour à tour la vanité de ses promesses et la hauteur de ses dédains. Et pour qu'aucune amertume ne lui fût épargnée, celle qui lui devait au moins une fidélité silencieuse se rangeait ouvertement du côté de la fortune et de Richelieu. Elle passa ainsi quelques mois bien douloureux, sans nul autre soutien que son courage. Tout à coup, le 4 décembre 1642, le redouté cardinal, victorieux de tous ses ennemis au dehors et au dedans, maître absolu du roi et de la reine, succombe au faîte de la puissance. Louis XIII ne tarda pas à le suivre; mais, forcé bien malgré lui de confier la régence à la reine et de nommer son frère lieutenant-général du royaume, il leur imposa un conseil sans lequel ils ne pouvaient rien, et où dominait, en qualité de premier ministre, l'homme le plus dévoué au système de Richelieu, son ami particulier, son confident et sa créature, le cardinal Jules Mazarin. Ce n'était point assez de cette mesure bizarre qui, par défiance de la future régente, mettait en quelque sorte la royauté en commission; Louis XIII ne crut avoir assuré après lui le repos de ses états qu'en confirmant et en perpétuant, autant qu'il était en lui, l'exil de Mme de Chevreuse. Dans sa pieuse aversion pour la vive et entreprenante duchesse, il avait coutume de l'appeler *le Diable*. Il n'aimait guère plus, il craignait presque autant, l'ancien garde des sceaux Châteauneuf, enfermé dans la citadelle d'Angoulême. Comme si l'ombre du cardinal le gouvernait encore à son lit de mort, avant

(1) Dante.

d'expirer il inscrivit dans son testament, dans la déclaration royale du 20 avril, contre Châteauneuf et Mme de Chevreuse, cette clause extraordinaire : « D'autant, dit le roi, que pour de grandes raisons, importantes au bien de notre service, nous avons été obligé de priver le sieur de Châteauneuf de la charge de garde des sceaux de France, et de le faire conduire au château d'Angoulême, où il a demeuré jusqu'à présent par nos ordres, nous voulons et entendons que ledit sieur de Châteauneuf demeure au même état qu'il est de présent audit château d'Angoulême jusques après la paix conclue et exécutée, à la charge néanmoins qu'il ne pourra lors être mis en liberté que par l'ordre de la dame régente, avec l'avis du conseil, qui ordonnera d'un lieu pour sa retraite, dans le royaume ou hors du royaume, ainsi qu'il sera jugé pour le mieux. Et comme notre devoir est de prévoir tous les sujets qui pourroient en quelque sorte troubler le bon établissement que nous avons fait pour conserver le repos et la tranquillité de notre état, la connoissance que nous avons de la mauvaise conduite de la dame duchesse de Chevreuse, des artifices dont elle s'est servie jusques ici pour mettre la division dans notre royaume, les factions et les intelligences qu'elle entretient au dehors avec nos ennemis nous font juger à propos de lui défendre, comme nous lui défendons, l'entrée de notre royaume pendant la guerre, voulons même qu'après la paix conclue et exécutée elle ne puisse retourner dans notre royaume que par les ordres de ladite dame reine régente, avec l'avis dudit conseil, à la charge néanmoins qu'elle ne pourra faire sa demeure ni être en aucun lieu proche de la cour et de ladite dame reine. » Ces solennelles paroles désignaient Mme de Chevreuse et Châteauneuf comme les deux plus illustres victimes du règne qui allait finir, mais aussi comme les chefs de la politique nouvelle qui semblait appelée à remplacer celle de Richelieu. Louis XIII rendit le dernier soupir le 14 mai 1643. Quelques jours après, le même parlement qui avait enregistré la déclaration du 20 avril l'abolissait; la nouvelle régente était délivrée de toute entrave et mise en possession de l'absolue souveraineté; Châteauneuf sortait de prison, et Mme de Chevreuse quittait Bruxelles en triomphe pour revenir en France et à la cour.

V. Cousin.

ÉCONOMIE RURALE

DES ESSENCES FORESTIÈRES

A L'EXPOSITION.

I.

Je ne suis pas botaniste et je l'ai souvent regretté; il y a tant de choses dans le monde que je voudrais savoir et que je ne sais pas! Je ne suis pas non plus un forestier bien habile; la science forestière est si hérissée de calculs et de termes techniques, elle suppose une telle variété d'études et une existence si active, qu'il faut la commencer jeune et lui consacrer toute sa vie pour se flatter de la posséder un peu. Ce n'est donc qu'à défaut d'un autre plus compétent que je vais essayer de rendre compte des bois et produits ligneux à l'exposition universelle. Je demande pardon d'avance pour ce qui pourra manquer à cette étude; elle m'a paru nécessaire, voilà mon excuse. Comme la plupart des matières premières, les bois bruts attirent peu l'attention du public. Il n'y a cependant pas, à l'exception des denrées alimentaires, de produits plus importans et plus utiles. Dans un pays comme le nôtre, la production forestière soulève les questions agricoles et économiques les plus graves; elle touche à tous les intérêts et forme une des parties essentielles de l'économie rurale. C'est à ce titre qu'elle m'a tenté. J'ajoute qu'il n'est pas à mes yeux de sujet plus attrayant. Sans dire tout à fait comme le poète latin : *Nobis placeant ante omnia sylvæ*, j'ai toujours trouvé dans le spectacle des forêts une grandeur divine; nulle part n'apparaît plus

clairement la magnificence des dons que la Providence a faits à l'homme.

Cette libéralité de la végétation spontanée s'empare si vivement de l'imagination, qu'elle trompe sur la véritable nature de ces présens. On se persuade aisément que l'homme n'a rien à faire et qu'il lui suffit de récolter sans semer. Cette erreur fondamentale a été partagée par le programme même de l'exposition. La seconde classe porte pour titre : *Art forestier, Chasse, Pêche et autres produits obtenus sans culture*. Ces mots *sans culture* peuvent être exacts quand il s'agit de régions sauvages, comme les déserts de l'Amérique, de l'Afrique ou de l'Asie; mais dès qu'ils s'appliquent à des contrées peuplées et civilisées, comme la France et la plus grande partie de l'Europe, ils cessent d'exprimer une idée vraie. Le mot *art forestier*, dont on se sert en même temps, implique contradiction. C'est en effet un art et un art très savant que l'exploitation bien entendue des richesses forestières. Dès que l'homme arrive et se multiplie quelque part, il est par le seul fait de sa présence un agent puissant de destruction, s'il ne s'exerce pas à reproduire sans cesse ce qu'il consomme. Quand ils ne sont pas l'objet d'une culture spéciale, les bois disparaissent dans tous les pays habités, et leur disparition peut devenir mortelle à l'homme lui-même. Le gibier et le poisson, à qui s'appliquent les mots de *chasse* et de *pêche*, disparaissent aussi, pour peu qu'on n'en prenne pas soin, et ce sont des pertes plus sérieuses qu'on ne croit; l'un et l'autre peuvent servir sensiblement à nos besoins comme à nos plaisirs.

Je n'insisterais pas sur cette observation, qui peut paraître puérile, si le préjugé que je combats n'avait les plus grands dangers. Le code forestier lui-même semble l'admettre. Il fait une distinction entre les bois semés de main d'homme et ceux qui viennent naturellement, et pour les uns comme pour les autres, il punit moins sévèrement les délits que pour les autres produits ruraux. Le peuple des campagnes a les mêmes idées; tel qui se ferait scrupule de prendre une poignée d'épis maraude sans hésitation dans les bois. C'est un grand et funeste abus. Rien ne nous est donné à titre gratuit. Les déprédations font plus de mal dans les bois qu'ailleurs; quand la dent des troupeaux offense les tiges naissantes, elle emporte avec la récolte de l'année celle des années suivantes, et détruit mille pour avoir un. Même quand cette nature de propriété ne reçoit aucun soin apparent, elle forme un capital qui s'échange avec tous les autres; elle est soumise à l'impôt et aux autres charges qui grèvent les immeubles, elle a de plus des servitudes particulières et lourdes à porter, elle entraîne des frais indispensables de garde, d'assurance et d'exploitation. A plus forte raison, quand elle est soignée comme

elle doit l'être par le bon père de famille, elle représente par des aménagemens, des réserves, des repeuplemens artificiels, des assainissemens, des travaux de routes, toute une série d'épargnes et de dépenses.

Une autre erreur moins explicable est généralement répandue en France; on ne voit guère dans les forêts que du combustible, et on néglige, je ne sais pourquoi, leurs autres produits. Une foule d'industries emploient cependant le bois comme matière première : la navigation, la charpente, la menuiserie, le charronnage, l'ébénisterie, en exigent tous les ans des masses énormes. Notre première et notre dernière demeure, le berceau qui nous reçoit à notre naissance et le cercueil qui renferme notre dépouille inanimée, sont en bois. Le bois forme nos meubles les plus usuels : la table où j'écris, le fauteuil où vous me lisez, le plancher de nos appartemens, le volet qui nous abrite, la porte qui s'ouvre aux amis et se ferme aux ennemis, la voiture qui nous transporte, le navire qui vole pour nous sur les mers. On a dit que la civilisation d'un peuple se mesurait à la quantité de fer qu'il consomme; on pourrait en dire autant du bois. Plus la population s'accroît, plus il en faut. Plusieurs arbres nous fournissent en outre des produits spéciaux : les uns portent des fruits nourrissans, comme la châtaigne, la noix, la datte ou le coco; d'autres donnent des matières tinctoriales, comme le quercitron ou le campêche; celui-ci produit le liége, celui-là la résine, cet autre la gomme ou le caoutchouc, cet autre enfin le quinquina. Quelques-uns ont des fleurs éclatantes ou suaves qui nous charment par leurs couleurs ou par leurs parfums. Tous nous ombragent et nous défendent contre le soleil et les vents. Ils enclosent nos héritages, ornent nos jardins, embellissent nos paysages, et ce qui met le comble à leurs services, ils exercent sur les climats, quand ils sont bien placés, une action bienfaisante, en contribuant à la salubrité de l'air, à la fertilité du sol et à la bonne distribution des eaux.

La plupart des nations étrangères ont parfaitement compris la valeur de cette production. Il nous est venu de tous les côtés de nombreuses collections forestières. La palme de cette partie de l'exposition appartient aux colonies anglaises. Le Canada, l'Australie, la Guyane, le Cap, l'Inde, ont rivalisé de zèle, et leur empressement se conçoit sans peine. L'Europe occidentale manque de bois. L'Angleterre et la France, qui sont les deux grands peuples importateurs, ne savent presque plus où s'approvisionner. L'Angleterre est depuis longtemps déboisée, la France n'a guère plus que des taillis. Tout le midi de l'Europe n'a rien à donner; dans le nord, la Suède et la Norvége commencent à s'épuiser, au moins dans les parties

les plus aisément accessibles. Le centre a encore des réserves, mais la difficulté des transports en rend l'exploitation à peu près impossible. La Russie possède un immense capital forestier, mais elle a aussi d'énormes besoins, surtout en bois de chauffage. La guerre suspend d'ailleurs tous les arrivages de ce côté, et c'est ce qui a le plus frappé les habitans des colonies anglaises; ils ont voulu saisir l'occasion en offrant à l'Europe leurs ressources inexploitées. Leur but a été atteint à souhait; les hommes spéciaux eux-mêmes ne se doutaient pas du nombre et de la beauté de ces essences exotiques, dont quelques-unes n'avaient pas de nom dans la science. Il n'y manquait que l'indication des prix de vente et de transport, c'est l'affaire du commerce, qui saura bien apprendre ce qu'il aura besoin de savoir.

Parmi les besoins de l'Europe, le plus pressant est celui des bois de marine. Pour construire la coque de ces bâtimens qui doivent résister au choc des ouragans et des vagues, et en particulier ces vaisseaux de guerre qui portent dans leurs flancs des milliers d'hommes et vomissent des tonnerres d'artillerie, il faut des matières d'élite qui mettent des siècles à se former. La quantité n'en est pas considérable, car avec 40,000 mètres cubes de bois équarri par an, ce qui en suppose le double en grume, on peut, dit-on, pourvoir aux besoins actuels de notre marine militaire, et avec 50,000, à ceux de notre marine marchande. L'Angleterre en emploie nécessairement beaucoup plus, puisque sa marine est cinq fois plus considérable que la nôtre. Pour se procurer cet approvisionnement, il faut explorer le monde entier, et on ne trouve pas toujours ce qu'on cherche. Le prix du bois de marine monte sans cesse, soit en Angleterre, soit en France. Dans ce moment surtout, où le service de la guerre use rapidement les vaisseaux de toute espèce, on a la plus grande peine à entretenir les chantiers. Le gouvernement français vient de prendre, sous la pression des circonstances, une décision qui prouve l'intensité des besoins; il a autorisé, par un décret récent, l'achat pur et simple de navires construits à l'étranger, moyennant un droit de dix pour cent, ainsi que l'introduction en franchise de droits de tous les objets qui servent aux constructions navales. Cette mesure, excellente en soi, était devenue nécessaire. Le même régime existe depuis longtemps en Angleterre, où il serait absolument impossible, s'il en était autrement, de pourvoir aux besoins de la navigation nationale.

On se souvient qu'un des derniers actes du gouvernement royal a été le vote d'une somme de 100 millions pour approvisionner nos arsenaux maritimes. Cette belle dotation a rendu possibles les armemens extraordinaires qui ont eu lieu depuis quelque temps,

et qui ont porté si glorieusement le pavillon français dans la Mer-Noire et la Mer-Baltique. Il faut maintenant la renouveler, car si rien n'est plus brillant qu'une forte marine militaire, rien n'est plus cher. Un vaisseau à trois ponts armé coûte 3 millions; un bâtiment à vapeur de 960 chevaux en coûte 4. Un jour viendra sans doute où notre marine marchande, dégagée des entraves qui l'étouffent sous prétexte de la protéger, prendra aussi l'essor qui lui appartient; ce jour-là, ce ne sera plus de 50,000 mètres cubes qu'il s'agira, mais de 500,000, car l'industrie des transports est encore à son enfance dans le monde. Entre autres merveilles de l'exposition, on remarquait le modèle d'un bateau à vapeur de 23,000 tonneaux, en construction à Londres, sous la direction de M. Brunel. Ce géant des mers, qui a 225 mètres de long sur 25 de large, et 2,500 chevaux de force, doit employer une quantité prodigieuse de bois, sans parler des autres matériaux; il absorberait à lui seul la moitié de l'approvisionnement annuel de notre marine marchande, car on compte ordinairement un mètre cube par tonneau, et on parle déjà d'en faire de plus monstrueux encore.

Après la marine viennent les chemins de fer. Chaque kilomètre à double voie nécessite l'emploi de 2,000 traverses de bois équarri, ayant chacune un dixième de mètre cube. Il faut donc pour les 10,000 kilomètres concédés en France 2 millions de mètres cubes; il en a fallu tout autant pour les 10,000 kilomètres exécutés dans le royaume-uni. Les ingénieurs attribuent à ces traverses une durée moyenne de dix ans, ce qui suppose, pour le seul entretien, une consommation annuelle de 200,000 mètres cubes, soit en France, soit en Angleterre, et ces chiffres s'augmenteront aussi, suivant toute apparence, dans une proportion énorme, car les chemins de fer n'en resteront pas là. Nous surtout, nous ne pouvons nous contenter, pour un territoire comme le nôtre, des concessions faites jusqu'ici. Une nouvelle tentative est à l'essai qui doit accroître considérablement, si elle réussit, ce genre de consommation; c'est l'établissement de rails en bois sur les accotemens des routes ordinaires. On va commencer par les Landes; on continuera sans nul doute sur d'autres points, car la circulation des Landes ne peut donner une idée de ce que serait, dans un pays riche et peuplé, la masse des transports qui prendraient cette voie. Les ponts, les stations, les débarcadères, les wagons, les guérites demandent des quantités considérables de bois. Voilà tout un ordre de débouchés qui n'existait pas il y a quelques années, et qui prouve une fois de plus combien le progrès de la civilisation développe de besoins nouveaux et imprévus.

En troisième lieu, l'industrie du bâtiment, qui est la plus importante. M. Tassy, ancien professeur de sylviculture à l'Institut natio-

nal agronomique, à qui j'emprunte la plupart de ces chiffres, estime à 1,600,000 mètres cubes la consommation annuelle du bois de charpente en France. Je crois cette évaluation plutôt au-dessous de la vérité; nous avions au 1er janvier 1846, époque du dernier recensement, 7,500,000 maisons imposées, et nous devons en avoir aujourd'hui 8 millions. L'Angleterre, de son côté, n'en a pas beaucoup moins. Je sais bien que, soit pour la marine, soit pour le bâtiment, on tend aujourd'hui à remplacer autant que possible le bois par le fer; mais cette substitution ne s'opère que lentement, surtout en France, même en Angleterre elle trouve un obstacle dans le prix du fer; il faut une véritable disette de bois pour y avoir recours. Restent la menuiserie, le charronnage, la tonnellerie, enfin le bois de feu. Cette dernière consommation est à peu près nulle en Angleterre, où la houille en tient lieu; mais elle est encore considérable en France, soit pour les usines, soit pour les besoins domestiques. On l'évalue en général à un stère environ par tête, ou 35 millions de stères (1) par an.

En somme, la consommation annuelle du bois, sous toutes les formes, doit atteindre en France une valeur de 320 millions, dont 200 en bois de feu et 120 en bois de marine et d'industrie, et en Angleterre de 360, presque tout entière en bois d'industrie et de marine. Pour subvenir à cette gigantesque demande, la production nationale est insuffisante, surtout en Angleterre. L'importation des bois étrangers a décuplé, dans les deux pays, depuis la paix de 1815; elle atteint aujourd'hui 70 millions pour la France, dont 60 en bois communs et 10 en bois de teinture et d'ébénisterie, et la somme bien autrement colossale de 300 millions pour l'Angleterre. On comprend aisément que de pareils débouchés aient excité la convoitise des colonies anglaises. Elles entrent déjà pour la moitié environ dans les approvisionnemens anglais, mais elles ne prennent jusqu'ici aucune part à l'approvisionnement de la France, qui achète ses bois de construction dans le nord de l'Europe et fait venir ceux de teinture et d'ébénisterie du Mexique et d'Haïti. Par une nouvelle application de cette politique habile et libérale dont elle a pris si utilement l'initiative, l'Angleterre s'est bien gardée, malgré l'énormité de ses propres besoins, de s'attribuer le monopole des bois de ses colonies; c'est à la suite d'un mot d'ordre général que nous les

(1) Il faut faire une distinction entre le mètre cube et le stère; le mètre cube, qui sert à mesurer le bois de marine et de charpente, est un stère de bois plein; le stère, qui sert de mesure pour le bois de chauffage, est un mètre cube de bûches empilées présentant plus ou moins de vides. Cette distinction n'est pas la seule : les divers modes de cubage prêtent à des confusions continuelles, et font une des plus grandes obscurités du langage forestier.

avons vus arriver en si grande abondance à l'exposition. On a voulu nous rassurer sur les conséquences de la guerre, en nous montrant ce que le Nouveau-Monde, à défaut de l'ancien, peut nous offrir; les Anglais comptent d'ailleurs trop bien pour se priver des bénéfices que peut leur rapporter la vente de leurs bois coloniaux.

Le Canada exporte déjà pour 50 millions de bois par an, qui vont presque tous en Angleterre, et il pourrait en exporter bien davantage, si l'on en juge par le trophée où il avait réuni ses richesses forestières. On vante surtout le pin blanc, qui atteint une hauteur de 50 mètres, ce qui le rend excellent pour la mâture, et une espèce de bois qu'on appelle dans le pays épinette rouge ou *tamarac*, et qui paraît être un mélèze, qu'on dit éminemment propre aux constructions navales. Ce qui prouve la vérité de ces assertions, c'est que la construction des navires est une des industries les plus florissantes du pays. Le seul port de Québec a construit, en 1853, 50 bâtimens jaugeant 50,000 tonneaux, et le tonnage total de la navigation canadienne, soit sur la mer, soit sur les lacs et fleuves, arrive déjà à des quantités incroyables. Tout à côté du Canada se trouvent les principaux chantiers des États-Unis, maintenant les premiers du monde, qui doivent employer les mêmes bois, puisque leurs forêts se touchent. La marine marchande y atteint aujourd'hui le chiffre inoui de 5 millions de tonnes, c'est-à-dire *six fois* la nôtre, qui n'est que de 800,000. Parmi les causes de ce prodigieux développement figure sans nul doute le bon marché des matériaux; un navire construit dans les ports des États-Unis, et probablement aussi dans ceux du Canada, ne coûte que 300 fr. la tonne, tandis qu'il revient à plus de 500 en Angleterre et en France. Notre commerce usera sans doute du droit qui lui est donné d'acheter des navires tout faits dans ces ports; le taux du fret, qui était devenu exorbitant, ne peut baisser promptement qu'à cette condition.

Le Canada possède en même temps d'excellens bois pour les constructions civiles. Le noyer noir, l'érable ondé, le merisier rouge, peuvent servir à l'ébénisterie. D'admirables ouvrages de tonnellerie qui ont fait partie de l'exposition montrent à la fois la bonne qualité des bois et l'habileté des ouvriers qui les travaillent. Toutes ces variétés d'arbres poussent ensemble; on a eu soin de nous prévenir que des 64 échantillons d'espèces diverses exposés par le docteur Dickson, la moitié avaient été recueillis sur une étendue de 40 hectares seulement, et que le Canada presque tout entier formait une semblable forêt. Les colons sont obligés de s'y frayer un passage le fer et la flamme à la main. Le *lumbering*, ou exploitation de ces forêts primitives, occupe en hiver des milliers de bras; d'immenses trains descendent de toutes parts, lors de la fonte des glaces, le Saint-Laurent

et ses affluens. Un des produits les plus singuliers est le sucre d'érable, qui découle d'un arbre, et dont on nous a montré plusieurs spécimens. On consomme annuellement, aux États-Unis et au Canada, 20 millions de kilos de ce sucre. Tout le monde a pu lire, dans *les Pionniers* de Cooper, une description curieuse de la manière dont on le récolte. Les pieds qui le produisent s'épuisant rapidement par les saignées et n'étant pas renouvelés par des plantations, on peut prévoir le moment où l'espèce aura disparu. Espérons qu'il n'en sera pas de même des autres essences.

Les bois de la Guyane anglaise ont été représentés par de superbes échantillons, qui font regretter que notre propre Guyane n'ait à peu près rien envoyé; les mêmes richesses naturelles doivent se retrouver dans les deux pays contigus. L'épaisseur extraordinaire de la couche végétale, la chaleur des tropiques, l'humidité entretenue par les longues pluies, tout contribue à faire de la Guyane une des contrées du monde les plus propres à la production des grands végétaux. Parmi les arbres de ses forêts, il en est un, le *mora excelsa*, le plus gigantesque de tous, qui s'élève, dit-on, jusqu'à 45 mètres. « Sur le cours supérieur du Barrima, dit un voyageur, les moras sont en si grand nombre, que toute la marine de la Grande-Bretagne pourrait être reconstruite en bois de mora, sans épuiser les forêts qui avoisinent la rivière. Ce fait est d'autant plus digne de considération, que le Barrima est navigable pour des embarcations tirant douze pieds d'eau, ce qui permet aux bateaux de se charger sur le point même où les arbres sont abattus. » Le même voyageur ajoute que les touffes du mora apparaissent de loin, *comme des collines couvertes de verdure*, et qu'un seul de ses pieds représente la végétation de toute une forêt. Le commerce des bois de la Guyane anglaise commence à prendre de l'extension, tandis que la nôtre ne vend encore que quelques bois d'ébénisterie. Elle exporte en outre du sucre, de la mélasse et du rhum, et a maintenant 135,000 habitans; la nôtre en a tout au plus 20,000, même en comptant les détenus qu'on y a récemment transportés.

Parmi les produits ligneux qui nous sont venus de cette région, il en est un qui paraît exciter de grandes espérances, la fibre textile qu'on retire du bananier. Ce végétal, car on ne peut pas l'appeler un arbre, passait déjà avec raison pour un des plus utiles; M. de Humboldt a calculé que, sur la même surface, un champ de bananiers portait vingt-cinq fois plus de matière nutritive pour l'alimentation humaine qu'un champ de froment. J'ai peine à croire à une différence si grande; même en rabattant beaucoup, c'est encore bien beau. Voici maintenant qu'une nouvelle richesse s'annonce; on évalue à des quantités non moins frappantes ce qu'un hectare de bana-

niers peut produire de fibres textiles, la machine pour les extraire est, dit-on, trouvée, et l'exploitation en grand va commencer. Depuis sa rupture avec la Russie, l'Angleterre, qui en retirait tous les ans 25 millions de kilogrammes de chanvre, s'est préoccupée justement des moyens de les remplacer. La Guyane n'est pas la seule contrée qui lui offre des équivalens; dans toutes ses colonies, notamment dans l'Inde, on prépare maintenant des fibres extraites de plusieurs sortes de bois, qui font, dit-on, des cordages plus forts que les meilleurs chanvres de Russie. Des échantillons de ces fibres abondaient à l'exposition. L'ancien directeur du jardin botanique de la compagnie des Indes, M. Royle, a écrit sur ce sujet un livre fort curieux, qui semble tout à fait démonstratif; même sur ce terrain, la Russie est battue. Nous aussi, nous commençons à faire venir des matières textiles de l'Inde; nous en avons acheté en 1854 pour près de 3 millions.

La collection des bois de l'Australie était magnifique dans toute la force du mot. On n'a rien épargné pour appeler l'attention sur elle, même les singularités. On sait combien l'Australie diffère du reste du monde, tant pour ses végétaux que pour ses animaux; ses bois en fournissent de nouvelles preuves. « Parmi les arbres extraordinaires, dit le catalogue spécial, on peut citer l'*ortie géante*, arbre commun des massifs qui atteint quelquefois des proportions énormes; le tronc des plus gros excède 40 pieds de circonférence à quatre pieds du sol. Les feuilles ont souvent de 12 à 15 pouces de diamètre, leurs épines sont formidables. Mais pour la bizarrerie des formes comme pour la stature, l'ortie doit céder la place aux figuiers géans; les plus gros ont de 86 à 87 pieds de tour. Une graine est déposée par les oiseaux sur les plus hautes branches d'un arbre; elle y naît et y plonge peu à peu ses racines; dès que celles-ci parviennent au sol, elles s'y enfoncent et embrassent graduellement le tronc jusqu'à ce qu'il disparaisse sous leur étreinte et devienne le centre d'une énorme colonne cannelée, de forme irrégulière, supportée par des arcs-boutans, tandis que la tête, en forme de coupole, domine tous les arbres environnans. »

Il est assez facile de reconnaître dans cette description l'analogue du fameux figuier des Banians, si bien décrit par Bernardin de Saint-Pierre dans *la Chaumière indienne*, et qui était connu des anciens, car Quinte-Curce en parle. L'exemple est venu à l'appui du récit, tout le monde a pu voir à l'exposition un tronc d'arbre étouffé par un véritable serpent de bois qui l'entourait de ses replis. Cette monstruosité végétale n'était qu'un accessoire; l'Australie a d'autres bois, et en abondance, puisqu'il n'y avait pas moins de 250 variétés. La plupart peuvent s'employer à la fois dans la marine, la

construction et l'ébénisterie. Il en est un qu'on appelle dans le pays *beef wood*, bois de bœuf, sans doute à cause de sa belle couleur rouge, qui sert aujourd'hui à faire des lattes pour couvrir les maisons, et qui peut lutter avec le plus bel acajou. La Guyane nous avait montré de son côté le bois de zèbre et le bois de tigre, dont les veines rappellent le pelage de ces divers animaux. M. Mac Arthur, auteur de la collection vraiment unique des bois australiens, en a fait don au Jardin des Plantes de Paris, où elle restera comme un monument de science et d'industrie. La terre de Van Diemen, satellite de l'Australie, a exposé des meubles d'un goût douteux, mais d'un riche travail, faits avec les principales essences du pays. C'était à n'en pas croire ses yeux.

Le cap de Bonne-Espérance, la Jamaïque, la Nouvelle-Zélande, l'île de Norfolk, Ceylan, l'Inde enfin, ont étalé à leur tour leurs trésors forestiers. Sans parler des produits spéciaux, comme les huiles, les résines, les farines nourrissantes, le caoutchouc et tant d'autres, qui nous viennent de ces arbres innombrables, leur bois seul a une grande valeur. Un petit échantillon de bois de teck, perdu dans la riche collection de l'Inde, n'était pas ce qu'elle renfermait de moins important. Ce bois passe pour incorruptible, et dans ce climat dévorant, il sert à faire des vaisseaux qui durent, dit-on, beaucoup plus que ceux d'Europe. L'arbre qui le produit est de la famille de nos verveines. Il commence à pénétrer en France; on en fait des wagons de chemins de fer. Les Anglais l'emploient dans leurs constructions navales, bien qu'il puisse servir pour l'ébénisterie à cause de sa belle couleur jaune. On peut dire que la distinction entre le bois de construction et le bois d'ébénisterie s'efface tout à fait. L'acajou arrive maintenant en si grande quantité en Angleterre, qu'on s'en sert pour la marine. On en construit des bâtimens entiers. D'autres présentent une disposition particulière qu'on appelle *bread and butter*, pain et beurre, parce qu'elle se compose de couches superposées de bois différens. L'acajou de Honduras est plus léger que le chêne, bien qu'aussi solide, dit-on.

Devant cette brillante exhibition des nouveaux mondes, il semble que les bois de la vieille Europe dussent perdre beaucoup de leur intérêt. Il n'en est rien. Si magnifiques et si inépuisables qu'ils paraissent, ces dons de la nature primitive sont séparés de nous par l'immensité des mers, et bien qu'ils servent à se transporter eux-mêmes, puisqu'ils forment à la fois la coque et le chargement des navires, le voyage de matières si lourdes et si encombrantes ne peut être que très coûteux. La consommation s'accroît d'ailleurs très vite dans les pays de production et peut amener un jour une disette ou du moins une cherté. Les bois d'Europe ont donc toujours leur prix;

ce n'est même que parce qu'il devient très élevé, que les bois coloniaux peuvent soutenir la concurrence. L'Angleterre est encore la première à nous donner ici le bon exemple. Tout en prenant du bois partout où elle en trouve, même aux antipodes, elle attache à ses propres ressources une attention croissante. Il ne peut être question de rendre à la forêt des terrains plus utilement occupés par des prairies ou des céréales, mais partout où le sol se montre peu propre à la culture, notamment dans les montagnes du pays de Galles et de l'Écosse, on plante tant qu'on peut. Les grands propriétaires se font tous un devoir d'y contribuer. C'est par milliers d'hectares que se comptent tous les ans les plantations nouvelles, surtout en conifères résineux, et ces forêts artificielles reçoivent les soins les plus assidus. Après avoir longtemps fait la guerre aux bois, l'Angleterre est aujourd'hui la principale patrie de la sylviculture; les bois y rapportent à surface égale le double de ce qu'ils donnent en France, et ils doivent rapporter un jour bien davantage.

La collection des essences forestières anglaises a fait partie de leur exposition agricole. Elle était rangée dans le même ordre méthodique et témoignait de la même sollicitude. On y trouvait, à côté des espèces indigènes, comme le chêne, le hêtre et le pin d'Écosse, les espèces étrangères importées, avec la date de leur introduction; ainsi l'épicéa leur est venu d'Allemagne en 1603, le mélèze des Alpes en 1629, le cèdre d'Orient en 1683, le chêne scarlet de l'Amérique du Nord en 1691, et ainsi de suite. Ces belles espèces sont aujourd'hui répandues à l'égal des indigènes. Le mélèze et l'épicéa couvrent de proche en proche les vallées de la haute Écosse; les plus beaux cèdres du monde ne sont plus dans le mont Liban, mais sur les bords de l'Avon, dans les propriétés de lord Warwick. Parmi les acquisitions plus modernes, on doit citer le *deodora* ou cèdre de l'Himalaya et le sapin de Douglas, le premier pour la beauté de son bois et de son port, le second pour la rapidité de sa croissance. Douglas, qui lui a donné son nom, était un de ces explorateurs intrépides que l'Angleterre envoie dans toutes les parties du monde; il est mort à la peine dans les Montagnes-Rocheuses. Parmi les espérances de l'avenir figure une autre espèce de sapin, récemment découverte en Californie, et qui a reçu le nom de *Wellingtonia gigantea;* si ce qu'on en raconte est vrai, ce serait bien autre chose que le fameux baobab : ce sapin arrive, dit-on, dans son pays natal, à plus de 100 mètres, c'est-à-dire à la hauteur de la flèche des Invalides.

L'empire d'Autriche a un tiers de son territoire, ou 20 millions d'hectares, en forêts, la plupart sans débouchés. On sait que le gouvernement autrichien en a cédé récemment environ 100,000 hectares à une compagnie. Les envois faits à l'exposition montrent qu'on

fait partout des efforts pour ouvrir des voies de transport. La France et l'Angleterre ont acheté, en 1854, pour plusieurs millions de bois aux états autrichiens; elles en achèteront probablement davantage en 1855. Il faut en outre pourvoir aux besoins d'une population de 36 millions d'âmes, et en particulier d'une navigation qui fait d'assez grands progrès. Parmi les échantillons qui nous ont été envoyés figuraient d'excellens bois de résonnance pour les instrumens de musique.

L'habileté des forestiers allemands est depuis longtemps célèbre. Nous n'avions pas besoin de l'exposition pour reconnaître dans les forêts allemandes les mieux tenues de l'Europe. Le Rhin et les fleuves qui descendent vers la Baltique portent à la Hollande et aux villes anséatiques de grands approvisionnemens de bois de la Forêt-Noire et des autres massifs du Zollverein. Pour notre part, nous en avons acheté, en 1854, pour 10 millions. La Suède et la Norvége nous en ont vendu dans la même année pour 24, la Suisse pour 8. L'Angleterre en achète encore plus que nous, et la consommation locale en emploie des quantités notables : tous les ustensiles de l'Allemagne, de la Suisse et de la Suède sont en bois. Ces divers états producteurs étaient représentés à l'exposition.

Les parties méridionales de l'Europe sont pour la plupart déboisées, et l'expérience leur a appris le danger de se laisser ainsi dépouiller. Ici, ce n'est plus seulement du revenu des bois qu'il s'agit; une question plus vitale encore est en jeu, la conservation de la terre végétale pour les cultures de première nécessité. On a beaucoup discuté sur la question de savoir si les déboisemens étaient funestes aux climats en général. Deux distinctions fort simples suffisent, je crois, pour mettre tout le monde d'accord : l'une entre le Nord et le Midi, l'autre entre les plaines et les montagnes. Dans les plaines du Nord, le déboisement a plus d'avantages que d'inconvéniens; les forêts y entretiennent une humidité excessive et un froid rigoureux, leur disparition amène une élévation de température fort désirable, et elles peuvent être remplacées par des pâturages et des terres arables, parce qu'un degré suffisant d'humidité persiste après elles. Dans le Midi, au contraire, la destruction des bois dessèche la terre qui n'a plus d'abris contre le soleil, et peut finir par la rendre tout à fait impropre à la végétation : c'est ainsi qu'en Asie-Mineure, en Grèce, en Italie, en Afrique, le déboisement a mis d'affreux déserts à la place de nations florissantes. Partout il y a danger à déboiser les montagnes et les pentes escarpées, d'abord parce que les pluies d'orage entraînent la terre, qui n'est plus retenue par les racines, et laissent les rochers à nu; ensuite parce que les eaux, n'étant pas absorbées par les forêts, tombent en torrens dans les vallées et y portent la dévastation.

Tout annonce que l'Espagne avait autrefois beaucoup de bois. Les ravages des troupeaux, et surtout l'incendie (car les pâtres espagnols avaient, comme les Arabes, l'habitude de mettre le feu aux broussailles pour écarter les loups), ont presque tout détruit. On s'aperçoit aujourd'hui de cette immense faute, et on revient sur ses pas. De tous les points de la Péninsule, on a envoyé des collections de bois. Celle du corps royal des ingénieurs forestiers était complète. On y remarquait de nombreuses variétés de chêne, entre autres le chêne-liége (*quercus suber*) et le chêne à glands doux (*quercus ballotta*). L'Espagne produit le meilleur liége de l'Europe; nous seuls, nous lui en achetons tous les ans pour 3 ou 4 millions. Les glands doux de l'Andalousie sont énormes comme ses olives.

L'inconvénient des défrichemens de montagne n'a été nulle part plus sensible qu'en Toscane. Toutes les hauteurs du val de l'Arno n'offrent plus à l'œil que des rocs décharnés. Là aussi, on a reconnu la nécessité de réparer le mal; une partie du Casentino a été concédée à des moines camaldules qui y font de vastes semis. Les Maremmes se peuplent de pins et de chênes-liéges. Ces louables efforts donnent déjà des résultats, on nous en a montré les preuves. Dans d'autres parties de l'Italie, on possède encore quelques forêts. Ces contrées ont leurs essences spéciales qui valent bien celles du Nord. Les vaisseaux construits avec les bois du Midi sont les meilleurs et les plus durables.

Le gouvernement hellène s'occupe aussi de cette question, puisqu'il avait exposé des échantillons de soixante-dix-sept espèces, appartenant aux forêts de l'état dans l'Achaïe et dans l'Élide. La Grèce a besoin d'un repeuplement général. Si nous en croyons les témoignages des anciens, elle était naturellement boisée. Homère parle à tout moment, soit dans l'Iliade, soit dans l'Odyssée, des ombrages séculaires qui couvraient de son temps les montagnes. Tout un peuple de dieux, faunes aux pieds de chèvre et dryades aux danses lascives, habitaient ces forêts, dont les chênes rendaient des oracles. Bien des siècles après, Virgile vante encore, dans des vers délicieux que nous savons tous par cœur, les fraîches vallées de l'Hémus et l'ombre immense de ses bois. Ailleurs il donne à l'île de Zacynthe l'épithète de *nemorosa*. Toute cette verdure a disparu, une affreuse stérilité la remplace; c'est à peine si les hardis marins de l'Archipel trouvent encore de quoi construire leurs légers navires.

Ainsi, sur tous les points du monde, le bois excite un intérêt universel. Les uns ne songent qu'à l'exploiter, d'autres travaillent à le reproduire; tous s'accordent à le considérer comme un des principaux instrumens de la civilisation. Il n'y a pas de nation un peu avancée qui n'ait au moins un institut forestier; la Russie elle-même

en possède un, dont M. de Haxthausen nous a donné en détail l'organisation. Qui peut dire à combien s'élève la consommation du bois sur le globe? En Europe seulement elle dépasse plusieurs milliards, et il n'est pas permis d'en mépriser impunément la production, car, dans les vues de la Providence, la vie des hommes est attachée à celle des arbres.

A la question forestière s'unit partout celle du gibier. Elle fait partie des études des forestiers allemands, qui ont déterminé quelle proportion d'animaux sauvages comestibles les grands bois pouvaient nourrir sans inconvénient. Cette proportion est encore assez considérable. En Angleterre, en Bohême, dans une partie de l'Allemagne, le gibier entre pour une assez grande part dans l'alimentation publique. Des espèces précieuses de gros quadrupèdes, comme le cerf, le daim, le chevreuil, qui se perdent ailleurs, y sont conservées et entretenues avec soin. Leur viande se vend en Bohême de 30 à 40 centimes la livre. En Angleterre, les journaux nous apprennent souvent que des milliers de lièvres, de faisans, de perdrix, ont été tués dans une seule chasse, chez un simple particulier. Le coq de bruyère et la gélinotte ne peuvent vivre que dans les sapinières des hautes montagnes. En Amérique, les marchés sont alimentés d'espèces particulières d'oiseaux excellens, grâce à l'immensité des forêts. Des têtes d'animaux qui n'habitent que les plus profondes solitudes, comme l'orignal et le caribou, avaient été placées à dessein dans le trophée du Canada, pour nous rappeler qu'on ne les trouve plus que là. Trop multiplié, le gibier est un fléau; dans la juste mesure, c'est un attrait en même temps qu'un produit de plus pour les bois, et qui en recommande puissamment la conservation.

II.

Hâtons-nous d'arriver à ce qui nous intéresse le plus, les bois français. Hélas ! ce ne sera que pour y trouver une déception. L'administration des forêts, qui possède seule tous les élémens d'une collection complète, n'a rien exposé, lacune irréparable dans l'inventaire de nos richesses nationales. La Corse seule a fait exception ; des échantillons assez complets des bois de cette île, qui possède à cet égard tant de ressources, ont été envoyés par l'administration locale ; mais par suite de la fatalité qui semble avoir poursuivi nos produits forestiers, ils ont été négligemment jetés dans la cour, exposés à toutes les injures de l'air, sans aucun signe extérieur qui attirât sur eux l'attention. Les particuliers ont suivi instinctivement la même pente ; très peu d'exposans se sont présentés dans cette catégorie. On ne saurait trop s'étonner et s'affliger d'une telle indif-

férence apparente. Essayons de suppléer à ce qui a manqué; cette étude a d'autant plus d'à-propos que la propriété forestière française traverse depuis quelque temps une crise.

Sous le rapport des essences dont le ciel nous a doués, nous n'avons pas à nous plaindre. Nous trouvons dans notre lot cinq espèces forestières du premier ordre, le chêne, le hêtre, le châtaignier, le sapin et le pin, sans compter les espèces secondaires qui peuplent nos bois, nos champs, nos jardins les bords de nos rivières.

Le chêne est l'arbre gaulois par excellence et peut-être le plus fort bois du monde. On dit que le cèdre de l'Inde et l'épinette du Canada lui sont supérieurs pour la construction des vaisseaux; c'est possible, mais ce n'est pas prouvé. Jusqu'ici, les constructeurs maritimes n'ont fait usage d'autres matériaux qu'autant qu'ils n'ont pas pu se procurer du chêne en quantité suffisante. Dans tous les cas, s'il a des rivaux ou des supérieurs, il n'en a guère. Il couvrait autrefois la Gaule tout entière de ses majestueux rameaux, et il forme encore la moitié à peu près de nos bois; nos ancêtres l'avaient divinisé. Exploité en taillis, il se reproduit perpétuellement sous la hache, et fournit, tous les quinze ou vingt ans, un excellent bois de chauffage et du charbon de première qualité; en futaie, il rend de plus grands services encore. Son écorce sert pour la tannerie; son fruit peut nourrir et engraisser des légions de porcs. Nous n'avons malheureusement plus qu'un bien petit nombre de ces arbres séculaires qui montrent quelles proportions peut atteindre ce roi de nos forêts; mais quand on en rencontre un debout, on ne peut qu'être frappé d'admiration et de respect. Au pied des Vosges, près de Bourbonne, s'élève encore *le chêne des Partisans*, ainsi nommé parce qu'il servait, dit-on, de rendez-vous aux bandes armées du XIVe siècle; il a 34 mètres d'élévation et 26 d'envergure, et doit avoir, dit-on, huit siècles. Au point de vue de l'utilité, le chêne atteint, vers deux cents ans, son maximum de croissance; il n'est pas rare d'en trouver qui, à cet âge, valent 500 fr., et on a vu tel hectare d'antique futaie produire une coupe de 30,000 fr. Je ne cite que pour mémoire la variété particulière de chêne qui fournit le liége, parce qu'elle n'appartient pas, à proprement parler, aux essences forestières; cette variété vient naturellement dans les parties les plus méridionales de la France, et si elle y était plus répandue, elle pourrait donner de grands produits.

Le hêtre n'a pas tout à fait la même valeur que le chêne, mais s'il ne peut servir également pour la marine et pour la charpente, il alimente une foule d'industries; dans la forêt de Villers-Cotterets, des ateliers nombreux le mettent en œuvre sur place. Il vient dans des régions plus froides et plus humides que le chêne, et s'élève

plus haut que lui sur les montagnes. Son charbon est le meilleur de tous, et son chauffage le plus agréable. Son fruit donne une très bonne huile.

Si le châtaignier n'était pas indigène, il n'y aurait pas assez d'éloges à lui donner pour en conseiller l'importation. Cultivé, il porte des fruits excellens pour l'homme et pour les animaux. La France possède 400,000 hectares de châtaigneraies qui, dans des années comme celle-ci, ajoutent un supplément précieux à l'alimentation des campagnes. A l'état sauvage, il donne un bois abondant par la rapidité extraordinaire de sa croissance. Il y a, dans les environs de Versailles, des taillis de châtaigniers exploités pour cercles, qui portent autant de revenu que les meilleures terres arables.

Les conifères résineux ont, sur les bois feuillus, ces deux avantages, qu'ils utilisent les terres les plus stériles et les cimes les plus élevées, et que, poussant en tiges plus qu'en branches, ils fournissent plus de bois d'œuvre sur la même surface. Le sapin et son frère l'épicéa croissent au milieu des neiges, et créent dans des régions inabordables une richesse énorme. Il y a dans les Vosges et le Jura des hectares de sapins qui valent jusqu'à 50,000 francs. Les deux principales variétés de pins, le sylvestre et le maritime, viennent dans les sables arides; le premier produit le goudron, et le second la résine. Le pin de Corse, le plus haut de tous, fournit des mâts de 40 mètres.

Le mélèze, l'orme, le charme, le noyer, le merisier, le tilleul, le frêne, l'aulne, le bouleau, le peuplier, le saule, et parmi les arbres d'origine étrangère, l'acacia, ajoutent à la variété comme à la quantité de nos produits ligneux. Il est impossible d'énumérer les profits de tout genre qu'on en retire, indépendamment de leur bois. Ici, les feuilles vertes servent à la nourriture des troupeaux; là, les feuilles mortes sont recueillies avec soin, comme en Alsace, pour l'amendement des terres; le fruit du merisier donne le kirsch, la fleur du tilleul est recherchée en médecine. Une foule de végétaux utiles naît sous leur ombrage. Parmi les arbrisseaux, le genévrier produit une liqueur, le fusain sert dans les arts, les plus flexibles sont employés par la vannerie; le plus humble de tous, qui aime à se cacher au plus obscur des fourrés, la bourdaine, sert à la fabrication d'une matière qui a aujourd'hui beaucoup de débit, la poudre à canon.

Ce n'est pas non plus par l'étendue que pèchent nos bois; nous en avons plutôt trop, car la statistique officielle en accuse près de 9 millions d'hectares, et avec les bouquets, les arbres isolés, les allées, les bordures, les pépinières, plus de 10, ou le cinquième de la surface totale du sol national. D'où vient donc que, dans l'état actuel des choses, la France soit obligée de faire venir de l'étranger pour 70 millions de bois? D'où vient que, sur une production totale

de près de 40 millions de stères, la marine militaire ne puisse plus trouver les 40,000 mètres cubes qu'elle emploie tous les ans? D'où vient enfin que, malgré la somme des besoins, la qualité des essences et la fertilité du sol, la propriété forestière française soit une des moins productives, et que nos bois ne rapportent en moyenne que 30 fr., par hectare, de produit brut, réduit à 20 fr. tout au plus de produit net? La réponse à cette question se résume en un seul mot, la préférence généralement donnée à l'exploitation en taillis sur l'exploitation en futaie, ou du moins la trop grande brièveté des révolutions et l'absence de réserves suffisantes.

L'exploitation en taillis n'a qu'un but, produire du bois de feu, soit pour les usines, soit pour les ménages. La demande des bois de feu a toujours été croissante en France jusqu'à ces derniers temps, d'abord à cause du progrès de la population, ensuite par la création et le développement successif des industries qui employaient le bois comme combustible. Le maximum de la demande a été atteint vers 1845. Depuis, un mouvement contraire s'est produit, d'abord lent et incertain, puis plus rapide et plus prononcé. Il est dû à l'invasion du combustible minéral, la houille, qui, à mesure que s'étend le réseau des chemins de fer, tend à se répandre partout et à remplacer de plus en plus le bois, soit dans la consommation industrielle, soit dans la consommation domestique. A Paris surtout, la demande du bois de feu a diminué dans des proportions inquiétantes pour les producteurs; la consommation annuelle de cette capitale, qui avait atteint 1,200,000 stères, est tombée à 800,000. Dans le même temps, la consommation de la houille a quadruplé, elle a passé d'un million d'hectolitres à quatre. Des faits du même genre se sont présentés dans les districts métallurgiques; un document officiel émané du ministère de l'agriculture et du commerce constate que les forges, qui avaient employé en 1847 près de 7 millions de quintaux métriques de bois, n'en avaient plus consommé, de 1848 à 1852, que 5 millions en moyenne, et que, le prix ayant baissé avec la demande, la perte pour les propriétaires vendeurs avait dépassé 20 millions de francs par an.

Depuis quelque temps, la dépréciation a paru s'arrêter; je ne crois pas que la houille puisse jamais arriver à se substituer complétement au bois dans la consommation nationale, la hausse actuelle de ce combustible prouve qu'il a ses limites; mais je ne serais nullement surpris que le prix des bois de feu baissât encore. Cette circonstance fâcheuse en elle-même peut avoir de bons effets, en forçant la propriété forestière à réduire ses coupes et à modifier son mode d'exploitation, de manière à revenir le plus possible vers la futaie. Je sais que cette transformation exige un sacrifice immédiat de revenu, et que par conséquent elle est peu à la portée d'un grand

nombre de propriétaires; mais je crains bien que le sacrifice ne soit forcé dans tous les cas, et qu'il n'y ait pas moyen d'y échapper. J'ajoute que ceux qui prendront ce parti trouveront une compensation dans l'augmentation du capital, et par suite du revenu ultérieur, tandis que ceux qui ne voudront ou ne pourront pas le prendre perdront sur leur revenu présent sans compensation dans l'avenir.

Il y a, il est vrai, un autre remède qui peut aussi être employé dans une certaine mesure, le défrichement; mais la législation actuelle y met un obstacle au moins apparent, et d'un autre côté, au point où nous en sommes, le défrichement est rarement une opération avantageuse. Partout où il y a profit réel à défricher, c'est évidemment ce qu'il y a de mieux à faire; le profit est-il réel? voilà la question. Même en admettant l'avilissement constant du combustible végétal, combien d'hectares de bois peuvent être aujourd'hui défrichés avec profit? Peut-être un sur cent, presque tous les terrains aujourd'hui en bois étant mauvais en eux-mêmes ou trop éloignés des populations, et cette opération, même quand elle est bonne, exige bien d'autres capitaux et bien d'autres soins qu'une simple prolongation dans l'aménagement.

On croit assez généralement qu'il est toujours plus avantageux à l'intérêt privé d'exploiter les bois en taillis qu'en futaie. Je ne suis pas convaincu que cette opinion soit d'une vérité absolue, surtout quand il arrive, comme aujourd'hui, que le prix des bois de feu baisse et que celui des bois d'œuvre s'élève. Dans les terrains où les arbres arrivés à un certain âge s'arrêtent et dépérissent, il est bien évident qu'on n'a pas le choix. La question des débouchés mérite aussi une grande considération. Si la propriété forestière est placée sur un point où les bois de feu sont recherchés et payés un prix élevé, l'exploitation des taillis l'emporte encore; mais sur un sol propre à la végétation des grands arbres, dans de bonnes conditions de débouché, et quand on a le moyen d'attendre, la futaie peut être aussi avantageuse à l'intérêt privé qu'à l'intérêt public. En elle-même, la supériorité de production n'est pas douteuse. Par l'aménagement en taillis, on obtient en moyenne 25 francs de produit brut par hectare; avec l'aménagement en futaie, on peut arriver et on arrive sur beaucoup de points à 100 francs, c'est-à-dire quatre fois plus. La différence de produit net peut être plus sensible encore, car il faut retrancher un tiers environ sur le produit brut des taillis pour les frais d'impôt, de garde et d'exploitation, tandis qu'il suffit de beaucoup moins pour les futaies. Ceci ne peut être nié par personne; la contestation n'est possible que sur un autre point de la question, le calcul des intérêts composés.

Ici la futaie succombe évidemment, si l'on compte l'intérêt à 5 pour 100. Quelque puissante que soit la végétation des arbres, elle ne tient

tête à l'action des intérêts composés que jusqu'à trente ou quarante ans. A partir de ce moment, l'accumulation devient si forte, que la séve la plus généreuse ne peut plus la suivre. Tout le monde connaît les effets extraordinaires des intérêts composés, il n'est pas mal de les rappeler de temps en temps à ceux qui empruntent : 50 centimes, placés à 5 pour 100, deviennent 99,000 francs au bout de deux cent cinquante ans. Si différente que soit la valeur d'un hectare de futaie relativement à un hectare de taillis, elle ne compense pas un pareil produit; mais de bonne foi est-ce ainsi qu'il faut compter quand il s'agit d'un placement en immeubles? Quel est le capital qui a jamais été placé à 5 pour 100 et à intérêt composé pendant un laps de temps si considérable? Tous les trésors du monde ne suffiraient pas pour rembourser la moindre somme après cinq ou six siècles. Il en est du capital comme de toute chose, il s'use, il dépérit, quand il n'est pas incessamment renouvelé. Il y a des chances presque certaines pour que le capital réalisé par la coupe d'un taillis soit dissipé en mauvais placemens ou en dépenses improductives, au lieu de recevoir la multiplication idéale que donne le calcul, tandis que la forêt garde fidèlement le dépôt qu'on lui confie. Tout change d'ailleurs dès que l'on compte l'intérêt à 3 au lieu de 5, au moins jusqu'à cent ans, et je m'abonnerais bien volontiers à voir beaucoup de bois en France arriver à cet âge.

Supposons un hectare actuellement exploité en taillis, et susceptible, par la nature du sol et des essences, d'être mis en futaie, voici le produit net qu'il est raisonnable d'admettre dans les deux cas, avec les prix actuels : taillis, 4 coupes, dans une période de cent ans, produisant chacune 500 fr., 2,000 fr.; intérêts composés, à 3 pour 100, de la première coupe pendant soixante-quinze ans, de la seconde pendant cinquante, et de la troisième pendant vingt-cinq, 7,500 fr., total, 9,500; futaie, une seule coupe à cent ans, précédée d'éclaircies périodiques, pouvant facilement donner en tout 10,000 fr., sans compter les produits accessoires des bois défensables, comme la chasse, le pâturage ou la glandée, qui ne sont pas tout à fait à dédaigner.

Voilà pour les bois feuillus. Quant aux résineux, l'avantage est encore plus marqué. Comme ils ne sont pas susceptibles d'être exploités en taillis, parce qu'ils ne repoussent pas du pied, ils n'ont pas à subir la double concurrence des coupes successives et de l'intérêt composé de l'argent réalisé à chaque coupe. Ils peuvent alors, quand ils sont placés dans des conditions favorables à leur croissance, tenir tête à l'intérêt composé à 4. Supposons, pour prix d'achat d'un hectare inculte, 100 francs, et pour frais d'ensemencement en résineux, 100 francs, en tout 200; à cent ans, en comptant l'intérêt composé à 4, ces 200 francs en représenteront 10,000. L'hectare de

bois résineux peut très bien valoir autant et même davantage. Les individus isolés de ces puissantes familles peuvent même lutter jusqu'à cet âge contre l'intérêt composé à 5. C'est la plus belle des caisses d'épargne.

Après cent ans, l'intérêt n'est plus que de 1 à 2 pour 100, mais il est rarement à propos de dépasser ce terme; les plus habiles forestiers fixent entre 100 et 180 ans, suivant la nature du sol, le meilleur point d'exploitation du chêne, de 80 à 140 celui du hêtre, de 90 à 120 celui du châtaignier, de 100 à 140 celui du sapin, de 100 à 120 celui du pin. Les futaies au-delà de cent ans conviennent aux grandes fortunes, elles sont le meilleur accompagnement des châteaux; elles rapportent plus qu'une collection de tableaux, une belle meute, une écurie de chevaux de prix, et elles donnent autant d'honneur et de plaisir; c'est le luxe de l'utile. Ainsi du moins pensent les grands propriétaires anglais, qui aiment à s'entourer d'arbres plus que séculaires, et qui croient par là faire un assez bon calcul, tout en ajoutant à la majesté de leur résidence. Le calcul devient tous les jours meilleur. La sylviculture n'a pas dit son dernier mot. Les progrès qu'elle a faits depuis quelque temps en font prévoir d'autres. La méthode dite de réensemencement naturel ou des coupes *sombres* et des coupes *claires* a été un grand perfectionnement. On peut en trouver de nouveaux; on conçoit, par exemple, qu'en associant dans une juste proportion les essences à croissance rapide, mais courte, avec celles à croissance lente, mais longue, et en exploitant les unes et les autres à leur point, on puisse réunir les produits du taillis à ceux de la futaie.

N'oublions pas d'ailleurs que si la futaie fait passer momentanément une partie des revenus dans le capital, le taillis en revanche, quand il est porté jusqu'à l'excès, fait passer peu à peu le capital dans le revenu. Au bout d'un certain nombre de révolutions, surtout quand elles sont rapprochées, l'ensemencement naturel n'a plus lieu, faute d'un nombre suffisant de sujets assez vieux pour donner des graines; les souches meurent, l'humidité nécessaire à la croissance des jeunes arbres s'en va, les bois blancs se multiplient d'abord, puis s'évanouissent, le pacage achève ce que la multiplicité des coupes a commencé, et le taillis n'a plus aucune valeur. C'est l'histoire de beaucoup de bois en France. Bien des propriétaires peuvent dire comme La Fontaine :

> Jean s'en alla comme il était venu,
> Mangeant le fonds avec le revenu.

Et c'est ainsi que nous sommes arrivés, tout en conservant en apparence une immense étendue de forêts, à ne pas suffire aux besoins de nos industries.

Ce n'est donc pas précisément par calcul que les particuliers ont été généralement entraînés à sacrifier leurs réserves et à compromettre jusqu'à l'avenir de leurs taillis, mais par l'appât de réaliser, même à perte, un capital en argent dont ils avaient besoin. On retrouve toujours, quand on examine une branche quelconque de notre économie rurale, la pauvreté et ses mauvais conseils. Heureusement, pour être générale, cette tendance n'est pas universelle. Il y a encore parmi nous des propriétaires riches et économes qui peuvent s'arrêter. Sans doute on ne doit pas songer à soi, quand on plante ou qu'on aménage ses bois à long terme; mais si l'homme se réglait toujours sur la brièveté et l'incertitude de la vie, il ne ferait rien. Nous travaillons à tout instant pour les générations futures. Que serions-nous si les générations passées n'avaient pas travaillé pour nous? En toute chose, la richesse ne peut s'accroître que par la formation de nouveaux capitaux, l'agriculture proprement dite en est là comme la sylviculture. Pour les bois, le capital se présente sous sa forme la plus élémentaire, l'épargne; il n'est pas nécessaire de dépenser, il suffit de ne pas recueillir trop tôt. Que chacun s'impose seulement une réduction d'un dixième sur ses coupes, ce sera déjà sensible, et le sacrifice ne sera pas grand, car on relèvera sans doute ainsi la valeur des bois de feu, et on regagnera sur le prix ce qu'on perdra sur la quantité.

Dans tous les cas, si la pauvreté ou l'imprévoyance des particuliers ne leur permet pas de sortir de cette situation pénible par un effort prolongé, il y a un très grand propriétaire qui peut et doit donner l'exemple de la bonne exploitation : c'est l'état. L'état administre aujourd'hui 3 millions d'hectares de bois, dont 1,200,000 environ lui appartiennent en propre, et 1,800,000 aux communes et aux établissemens publics. Sa gestion est déjà très supérieure à celle des particuliers; soit en capital, soit en revenu, ses bois l'emportent en moyenne d'un quart au moins sur ceux de la propriété privée. Ce n'est pas encore assez. Lui-même a cédé trop souvent à la tentation d'augmenter son revenu aux dépens de son capital, soit par des aliénations successives qui s'élèvent depuis quarante ans à 300,000 hectares, soit par des coupes trop répétées; voici le moment de faire un pas de plus, et d'entrer résolument dans la voie féconde des aménagemens prolongés. Plusieurs circonstances l'y convient, d'abord l'avilissement des bois de feu, dont il souffre tout le premier comme producteur; ensuite la hausse des bois de marine et de construction, dont il souffre comme consommateur. Le produit brut des forêts de l'état a atteint 38 millions en 1845, mais il n'a jamais pu remonter à ce chiffre depuis, et il est aujourd'hui tout au plus de 30. Beaucoup de coupes de taillis sont restées invendues dans ces dernières années. En même temps on voit, ce qui n'était

jamais arrivé depuis 1815, le prix des forêts mises en vente baisser progressivement au lieu de monter. Ce sont là des signes évidens dont il est impossible de méconnaître le sens.

On attribue généralement aux économistes des théories contraires à la propriété des forêts par l'état. Je proteste, pour mon compte personnel, contre cette imputation. Le principe fondamental de la science économique n'est-il pas que toute espèce de propriété revienne à quiconque en tire le meilleur parti? L'état a ses faiblesses sans aucun doute, surtout dans un pays agité de révolutions perpétuelles, où tout est remis en question de temps en temps; de plus il se mêle chez nous de beaucoup de choses qui ne le regardent pas, et l'excès de son action fait dans le plus grand nombre des cas beaucoup plus de mal que de bien; mais comme propriété forestière, c'est encore lui qui représente le plus l'esprit de suite et de durée, et il est à peu près le seul, vu la grandeur de ses possessions, qui puisse employer des agens sachant leur métier. L'administration générale des forêts, avec son annexe indispensable, l'école de Nancy, nous a rendu de très grands services depuis trente ans; sans elle, la destruction de notre capital forestier aurait marché beaucoup plus vite, et si elle a cédé quelquefois au mouvement, ce n'est pas sa faute; elle a résisté tant qu'elle a pu. Dans ce moment même, tous ses agens demandent avec instance le retour aussi général que possible vers la futaie. La vente récente des bois de la maison d'Orléans, en livrant à la spéculation de belles réserves qui vont probablement disparaître, est un argument de plus pour faire à l'état un devoir de les remplacer.

Pour l'état comme pour les particuliers, l'unique difficulté est dans la transition. On peut la ménager tant qu'on voudra. Les traités spéciaux sur la culture des bois contiennent une foule de combinaisons pour passer du taillis simple au taillis composé et du taillis composé à la futaie sans diminuer trop sensiblement le revenu actuel. Les agens forestiers connaissent mieux que moi ces combinaisons, et sont parfaitement en mesure de les appliquer. Admettons qu'une réduction d'un cinquième sur les coupes de bois de feu soit suffisante. Ce ne serait en réalité qu'une diminution d'un dixième sur le revenu, ou 3 millions environ, car si les bois de feu entrent pour les quatre cinquièmes dans le produit en matières, ils n'entrent que pour moitié environ dans le produit en argent, et encore plus pour l'état que pour les particuliers, cette réduction elle-même deviendrait probablement nulle, en arrêtant la dépréciation. Qu'est-ce qu'une pareille chance quand il s'agit de doubler, et peut-être de tripler, dans un temps donné, le revenu des forêts nationales? Nous avons encore des forêts où l'on exploite pour le chauffage des arbres qui pourraient fournir d'excellens bois d'œuvre, d'autres où toute

espèce d'exploitation est impossible, faute de moyens de communication et de transport. Dix millions dépensés dans ces forêts pour les mettre en bon état de viabilité auraient pour résultat d'augmenter de 2 millions par an le prix des produits sur place. Voilà le déficit tout à fait comblé.

Il est enfin un dernier service que l'administration des forêts peut rendre au pays, si l'on met quelques fonds de plus à sa disposition : c'est le reboisement des montagnes. L'utilité et la nécessité de cette opération sont depuis longtemps reconnues. Tous les travaux préparatoires ont été faits sous l'ancien gouvernement, les terrains à reboiser reconnus, les frais évalués; un projet de loi spécial a été préparé par l'administration et accepté avec quelques modifications par le conseil général de l'agriculture; les chambres même ont été saisies de la question en 1847. Sans la révolution de février, on serait depuis longtemps en cours d'exécution. Il s'agit de 1,200,000 hectares à reboiser, et, à raison de 80 francs par hectare, d'une dépense de 96 millions, qui, au bout d'un siècle, se transformeraient en plusieurs milliards, en même temps qu'on défendrait les vallées et les plaines contre les inondations. Depuis 1848, cet utile projet est resté dans les cartons; l'administration n'a pu employer par an qu'une misérable somme de 100,000 francs en reboisemens. Cette année seulement, on lui a accordé 500,000 francs de plus; ce n'est pas assez : il faut au moins 4 ou 5 millions par an pour faire quelque chose de sérieux. Espérons qu'un moment viendra où il sera possible de les consacrer à ce fructueux emploi.

Quelques exemples partiels montrent déjà comment il faudrait s'y prendre et quels résultats on pourrait obtenir. Le plus saillant se passe dans le département du Puy-de-Dôme, où l'on a entrepris depuis dix ans de reboiser les montagnes incultivables du canton de Clermont. On en plante environ 60 hectares par an, au coût moyen de 70 francs, en pins, épicéas et mélèzes, avec un succès complet. Une belle forêt de 600 hectares commence à s'élever sur des terrains tout à fait improductifs auparavant, et à donner quelques revenus qui iront en s'accroissant au grand profit des intérêts locaux comme de l'intérêt public. Cet exemple peut servir à vaincre sur d'autres points la résistance des communes, propriétaires de la plupart des terrains à reboiser, et pour le cas extrême où elles refuseraient absolument de s'y prêter, l'administration était armée, dans le projet de loi, du droit d'expropriation pour cause d'utilité publique, qui ne peut trouver nulle part une plus juste application.

Voilà, je crois, la marche à suivre pour rétablir et accroître notre capital forestier. Quant à l'interdiction de défrichement sans autorisation imposée aux particuliers, qui a encore quelques partisans, c'est un de ces remèdes mal conçus qui n'ont aucune efficacité, qui

contribuent même à aggraver le mal qu'ils prétendent guérir. Si cette mesure avait quelque valeur, elle tendrait à multiplier les taillis, dont nous avons trop, et, par la dépréciation générale de la propriété forestière, à diminuer les futaies, dont nous n'avons pas assez; elle maintiendrait des forêts en plaine, qui pourraient être avantageusement transformées en prairies ou en terres arables, et empêcherait ainsi, par la concurrence des bois mieux situés, le boisement des montagnes et des terres stériles en général. Heureusement elle est à peu près sans effet, et le mal réel qu'elle produit se renferme dans des limites assez étroites.

Il est assez naturel de confondre l'étendue d'une culture avec son produit; rien n'est pourtant plus différent. Il peut très bien arriver que plus on cultive de blé, moins on en récolte; un hectare bien fumé et bien travaillé en vaut dix négligés. Un hectare de beaux et bons bois peut à son tour rapporter plus que cent hectares de mauvaises broussailles. On tombe, à propos des bois, dans la même erreur qu'on commettait autrefois pour d'autres cultures. Il n'y a pas beaucoup plus de cent ans qu'il était interdit de planter des vignes sans autorisation. On voulait par là maintenir une plus grande surface en céréales. Qu'arrivait-il de cette règle et de beaucoup d'autres imaginées dans la même intention? Depuis qu'on a la liberté de faire de son champ ce qu'on veut, on produit un peu plus de vin, mais on produit en même temps quatre fois plus de blé, et on en récolterait encore davantage, si l'on en cultivait moins. Il se peut que l'étendue des forêts soit un jour réduite sensiblement, la production du bois n'en souffrira pas, au contraire; la transformation ne se fera d'ailleurs que peu à peu, en proportion des besoins et des ressources.

On cite toujours ce qui s'est passé de 1791 à 1801 : de 4 à 500,000 hectares de bois ont disparu dans ces dix années, et on attribue cette destruction à la liberté de défrichement décrétée par l'assemblée constituante; mais il est à peine nécessaire de remarquer qu'il est question ici de la période révolutionnaire; ce n'était pas du défrichement, mais de la dévastation pure et simple. Bien d'autres pertes plus graves ont affligé notre pays dans ces temps néfastes. Les forêts passaient pour un reste du régime féodal; on les détruisait, non par calcul, mais par fureur.

Dès que la nation a recouvré son bon sens, tout a changé. Depuis cinquante ans, on a défriché en moyenne de 10 à 12,000 hectares par an, mais on a planté en même temps une étendue équivalente, soit en nouveaux bois, soit dans les clairières des forêts existantes, de sorte que l'étendue boisée n'a pas changé. M. le comte Beugnot, dans son excellent rapport à l'assemblée nationale, a mis

ces faits hors de doute. On les attribue à l'interdiction de défrichement sans autorisation; c'est lui faire trop d'honneur. En fait, on n'a pas défriché davantage, parce qu'on n'a pas eu beaucoup plus d'intérêt à défricher; la formalité d'autorisation n'arrête que très peu d'intéressés, il arrive même assez souvent qu'on l'obtienne sans en faire usage. Ce n'est pas par là que notre capital forestier a dépéri, mais par les coupes multipliées et par les ravages de la dépaissance que l'interdiction de défrichement n'empêche pas, qu'elle aurait plutôt pour effet d'accroître. Nous avons à nos portes la preuve la plus évidente de l'inutilité absolue de cette restriction. La liberté de défrichement existe en Belgique depuis quarante ans, et bien que ce pays ait beaucoup plus de houille que nous, bien que la population y soit deux fois et demie plus pressée, bien que les terres arables y manquent et se louent trois fois plus cher, on n'a pas beaucoup plus défriché et on a planté encore davantage; la Belgique a proportionnellement au moins autant de bois que la France. La plupart des propriétaires ont gardé et accru leurs bois, parce qu'ils y ont eu intérêt. Je vais plus loin, et je dis que si par des circonstances qui après tout sont possibles, les besoins de défrichement devenaient plus pressans, je ne sais pas comment on pourrait s'y opposer. L'utilité du défrichement suppose que, sur un point donné, il y a trop de bois et pas assez de terres arables ou de prairies, et qu'il est possible de mettre ce qui manque à la place de ce qu'on a de trop. Si par exemple un large défrichement était nécessaire pour faire cesser la disette actuelle de viande et de blé, et que tout fût prêt, capitaux et bras, pour l'exécuter, il y aurait folie à y mettre obstacle. Ce n'est là, pour le moment du moins, qu'une hypothèse sans réalité, mais qui montre que, dans aucun cas, le régime de l'interdiction ne peut se justifier. Rentrons dans le vrai. L'opération du défrichement et celle du reboisement sont sœurs; elles se supposent l'une l'autre; toutes deux ne peuvent s'accomplir que lentement. A mesure qu'une partie des taillis existans se transformera en futaie, une autre se défrichera; à mesure que les bois s'étendront sur les montagnes et les mauvais sols, ils se retireront des terres fertiles et arrosables, qui peuvent produire de la viande et du grain, de manière à porter chaque lot de terre au plus haut point possible de production. La proportion s'établira d'elle-même, à l'aide du grand régulateur, le prix des différentes denrées, qui donne la mesure la plus exacte des besoins; l'état y concourra pour sa part et l'intérêt privé pour la sienne, sans qu'il soit nécessaire de porter atteinte à la liberté de la propriété.

Parmi les applications de cette liberté, il en est une qui commence à prendre assez d'extension en Belgique et même en France, c'est le système des forêts temporaires. Quand un sol est stérile par lui-

même ou épuisé par une longue production, il y a profit à le semer en bois, notamment en pins sylvestres, pour le laisser ainsi pendant vingt ou trente ans. Outre les produits que donnent ces bois par eux-mêmes, ils améliorent le sol, qui peut être ensuite livré à la culture avec avantage. Ainsi se transforme sous nos yeux une partie de la Champagne et de la Sologne; la même méthode se pratique en grand dans la Campine et le Luxembourg. Je pourrais citer bien d'autres exemples de l'harmonie essentielle entre la culture des bois et toutes les autres.

Nous voici bien loin de l'exposition. J'y reviens pour dire que la production forestière française n'a pas été tout à fait absente. Un ingénieur, M. Chambrelent, a exposé des chênes et des pins maritimes d'une venue magnifique, semés par lui dans les landes de Bordeaux. Ces arbres donnent dans les landes de tels produits qu'on s'étonne de n'en pas voir tout le pays couvert; il est superflu de chercher péniblement d'autres moyens de production quand on en a de cette puissance. L'exposition de la Corse n'a pas eu moins d'intérêt; de bonnes routes pénètrent enfin dans ses forêts et permettront bientôt de les exploiter sérieusement. Ce que nous avons vu de plus important, c'est la confirmation définitive de l'admirable découverte du docteur Boucherie pour la conservation des bois. Il y a là toute une révolution. Par ce procédé, les bois les plus tendres, comme le bouleau, deviennent aussi durs, aussi incorruptibles que le meilleur chêne. Signalons enfin une machine à faire des courbes pour les navires, qui peut être d'une grande utilité pour l'approvisionnement naval.

J'ai déjà dit un mot de l'Algérie; c'est là surtout que l'état, en semant des millions d'hectares, peut créer pour l'avenir une richesse incalculable. Des bois et des pâturages, tels sont les plus sûrs moyens de tirer parti des solitudes de l'intérieur, ce qui n'empêche pas de travailler à y attirer par d'autres voies l'émigration européenne, et peut au contraire y contribuer puissamment. L'Algérie possède, nous l'avons vu par l'exposition, des essences précieuses. Rien que sur son propre sol, on peut trouver d'excellentes semences : le chêne-liége, qui y vient partout et qu'il est très facile de multiplier; le chêne-zân, propre aux constructions maritimes; l'yeuse ou chêne vert; une autre espèce de chêne qui nourrit le kermès, cet insecte rival de la cochenille, et qui en produit déjà pour 40 ou 50,000 fr. par an; le chêne à glands doux, dont le fruit sert à la nourriture de l'homme; le *vélani* des îles de l'Archipel, qui fournit une matière propre à la teinture; le châtaignier, si commun en Corse et en Sicile; le caroubier, dont la gousse est avidement recherchée par les chevaux; le thuya, qui rivalise avec l'acajou; le pin maritime, le pin de

Corse, l'élégant pin d'Alep, le pin à parasol, d'un si grand effet dans le paysage; le cèdre, qui forme à Teniet-el-Had une véritable forêt, pleine d'arbres gigantesques; l'orme, le frêne, le platane d'Orient, le *saf-saf* ou peuplier blanc; l'olivier lui-même, qui peut être utilisé pour son bois comme pour son fruit, et dont on nous a montré un tronc énorme qui doit être contemporain de Jugurtha, et une foule d'autres. On peut en outre y naturaliser les meilleures variétés du climat méditerranéen, comme le chêne à la noix de galle; je ne parle pas des espèces empruntées aux climats tropicaux, parce que leur acclimatation est plus douteuse.

On s'est d'abord occupé, et avec raison, de l'exploitation des bois existans. Un ingénieur de la marine, qui a été envoyé exprès sur les lieux, a reconnu l'existence de 30,000 hectares de futaies de chêne-zân, pouvant fournir par an 6,000 mètres cubes de bois de marine, 60,000 de bois d'industrie, et 200,000 stères de bois de feu, c'est-à-dire une valeur annuelle de plusieurs millions. Déjà deux bâtimens de commerce ont été construits dans les ports de l'Algérie avec des bois du pays, l'un lancé en 1854 à Alger, l'autre à Philippeville en 1855. Voilà certes un des plus grands pas qu'ait faits le futur empire africain depuis sa fondation. Du temps des deys, on construisait des vaisseaux à Alger, et tout un système avait été organisé pour communiquer avec les chefs des montagnes forestières par un entrepreneur spécial, nommé *caïd des bois*. Cette tradition avait été interrompue, comme beaucoup d'autres, par la guerre; elle se rétablit maintenant avec la paix. En même temps on a concédé à plusieurs entrepreneurs l'exploitation d'environ 16,000 hectares de chênes-liéges pendant quarante ans, et on cherche, autant que possible, à faciliter par des routes l'accès des autres massifs forestiers. Le présent y trouvera une ressource précieuse, mais c'est l'avenir surtout qui importe.

On y songe, je le sais; ce n'est ni la bonne volonté ni le savoir qui manque, c'est l'argent. Avec un seul million de plus par an, on ferait des merveilles. A 50 francs par hectare, on pourrait avec ce million en semer tous les ans vingt mille. Plus de la moitié du sol forestier actuel ne porte que des broussailles qui ne produisent rien, et qui ont toute sorte d'inconvéniens; repaire des bêtes féroces, elles offrent en même temps une proie facile à l'incendie, une des habitudes les plus invétérées des Arabes. Avec des recépages, des élagages, des nettoiemens, des éclaircies, on arriverait à transformer avec le temps la plus grande partie en futaies qui n'auraient plus les mêmes dangers et qui vaudraient mille fois davantage. L'état seul peut se charger de ce soin. Si même il était nécessaire d'établir en Afrique une école forestière spéciale, le but en vaudrait la peine. L'état peut compter un jour par centaines de millions le re-

venu de ses bois en ajoutant à ceux de France ceux d'Algérie, et il ne faut pas se lasser de le redire, ce n'est pas seulement pour le revenu que la culture forestière est nécessaire en Afrique, mais pour transformer le climat en défendant le sol contre les vents desséchans et les ardeurs dévorantes du soleil, pour fournir des sources à l'irrigation et des abris aux céréales, pour purifier l'air que respirent les animaux et les hommes, en un mot pour rendre accessibles à la culture et à la population d'immenses espaces.

Les autres colonies françaises ont envoyé quelques échantillons de leurs forêts. L'île Bourbon se distingue par un très beau bois d'ébénisterie nommé *bois de natte;* la Martinique, la Guadeloupe, l'Inde française, le Sénégal, possèdent aussi de riches essences. Des résines, des gommes, des fibres textiles, des substances médicinales, des huiles de palme, des cocons de vers à soie sauvages, montrent qu'une active industrie y trouverait matière à se développer. Malheureusement il ne paraît pas que l'attention de nos colons se porte beaucoup de ce côté. Nos nouveaux établissemens sur la côte occidentale d'Afrique, notre belle possession de Taïti, commencent à donner signe de vie. Là aussi se présentent des produits neufs et curieux, qui ne demandent qu'à s'étendre. L'exemple des colonies anglaises ne peut qu'exciter l'émulation des nôtres. On dit qu'une exposition permanente de leurs produits va être organisée par le ministère de la marine. Il faut espérer que nous y trouverons des preuves plus marquées d'une agitation féconde, et que la Guyane en particulier voudra se montrer à la hauteur de sa sœur anglaise pour la mise en valeur de ses richesses forestières.

M. Millet, qui s'occupe avec succès de pisciculture, avait exposé quelques-uns de ses appareils. Voilà encore une grande tâche qui revient de droit à l'administration des forêts, dont M. Millet fait partie, le repeuplement de nos cours d'eau; elle en possède presque toujours les sources et peut aisément verser dans les eaux naissantes la semence animée qui doit descendre et grandir avec elles. J'aurais voulu voir en même temps la trace de quelques soins donnés, comme en Angleterre et en Allemagne, à la reproduction des meilleures espèces de gibier. Les forestiers français n'aiment pas beaucoup à s'occuper de ce sujet; ils ont tort. De ce qu'on a quelquefois abusé du gibier, il ne s'ensuit pas qu'il soit à proscrire; ce n'est pas sans raison que le programme de l'exposition avait réuni la chasse et la pêche à l'art forestier proprement dit. Virgile a depuis longtemps qualifié les forêts d'étables naturelles du bétail sauvage : *stabula alta ferarum.*

LÉONCE DE LAVERGNE.

LE

THÉATRE-FRANÇAIS

EN 1855

L'année n'a pas été bonne pour le Théâtre-Français et comptera sans doute parmi les plus stériles. On dirait que les conditions élémentaires de l'art dramatique passent à l'état de lettre morte. Ce n'est pas que je méconnaisse l'habileté très réelle déployée par les écrivains qui prennent les comédiens pour interprètes; malheureusement cette habileté n'est pas dirigée avec sagacité. Les auteurs qui occupent la scène, et qui sont en possession de la sympathie publique, attachent plus d'importance aux entrées et aux sorties qu'au dessin des personnages, au développement des caractères. Aussi le Théâtre-Français n'a-t-il obtenu cette année que des succès de courte durée. Après quelques soirées où la nouveauté servait d'appât à la curiosité, mais où la pensée ne trouvait pas à se nourrir, l'indifférence prenait la place de l'empressement, et les comédiens étaient obligés de fouiller dans les cartons pour offrir à la foule un appât nouveau : personne en effet, parmi les spectateurs, n'éprouvait le besoin de revoir ce qu'il avait vu. Or c'est pour les œuvres dramatiques, aussi bien que pour les livres, un signe certain d'imperfection. Les comédies et les drames qui ont touché le but laissent dans l'âme des spectateurs un souvenir profond et suscitent le désir d'une émotion nouvelle. Si le cœur est attendri, si l'esprit est convaincu, soyez sûr que la foule voudra entendre une seconde, une troisième fois les

personnages que vous lui aurez montrés. Pour estimer à leur juste valeur les pièces représentées cette année, je ne demande pas d'autre enquête. Les spectateurs qui ont éprouvé le désir de revenir au théâtre pour assister une seconde fois aux scènes offertes à leur curiosité se comptent-ils par centaines? Ce n'est pas là une question qui exige de grands frais de méditation; c'est une question de fait aussi facilement résolue que posée.

J'aime à penser que le départ de Mlle Rachel est aujourd'hui définitif. Le public, las de ses caprices, paraît disposé à l'oublier. Les comédiens agiraient sagement en profitant de son éloignement pour réunir et pour employer toutes les ressources dont ils disposent. Malgré les applaudissemens qui lui étaient prodigués, et qu'elle a mérités plus d'une fois, on peut dire qu'elle entravait le répertoire. L'engouement de la foule pour ce talent, dont je ne prétends pas contester la valeur, la poussait à méconnaître des talens d'un ordre moins élevé, mais pourtant très réels. Elle faisait recette, et les jours où elle ne jouait pas, la salle était presque déserte, si bien qu'au bout de l'année le caissier, après avoir fait et vérifié ses additions, n'avait pas lieu de se frotter les mains. Elle est partie, pour ma part je souhaite qu'elle ne revienne jamais. Demander, accepter, répéter des rôles pour les abandonner au bout de quinze jours, quelquefois au bout de six semaines, était pour elle un divertissement ordinaire. Le tribunal de commerce, justement sévère pour ces inqualifiables caprices, ordonnait l'exécution des contrats, et le théâtre déboursait cinq mille francs pour indemniser les auteurs d'une pièce reçue et répétée. Un tel régime ne pouvait durer, le préjudice était notoire, et pourtant les comédiens s'y résignaient, espérant toujours que Mlle Rachel s'amenderait. Ils ont fait pour la garder tout ce qu'ils pouvaient faire, à mon avis beaucoup plus qu'ils ne devaient faire, et pour prix de leurs sacrifices, de leur résignation, ils n'ont recueilli que l'ingratitude. Ils doivent comprendre maintenant que Mlle Rachel, quoique très majeure, se conduira toujours en enfant gâté. Le seul parti qui leur reste à prendre est de se passer d'elle, de ne jamais songer à son retour, et d'oublier jusqu'à son nom. S'ils étaient fermement résolus à suivre ce conseil, ils donneraient à leurs travaux, à leurs études une autre direction, et surtout une autre activité. Mlle Rachel n'a pas emporté avec elle les tragédies de Corneille et de Racine. Il se trouvera des femmes jeunes et belles qui réciteront peut-être moins bien, mais qui sentiront plus profondément, qui ne s'occuperont pas de la valeur individuelle de chaque mot, et réussiront plus sûrement à émouvoir.

Le succès du premier ouvrage représenté cette année dépendait à peu près tout entier de ce terrible enfant gâté : chacun se rappelle

le sort de *la Czarine*. Cependant il faut avouer que M. Scribe, malgré son habileté, passée en proverbe parmi les hommes du métier, avait trop compté cette fois sur la complaisance du public. *Bertrand et Raton, le Verre d'eau* et même *les Contes de la Reine de Navarre* sont de vrais chefs-d'œuvre, si on les compare à *la Czarine*. L'auteur avait traité, avec un sans-façon qui pouvait s'appeler témérité, l'histoire danoise, l'histoire anglaise et l'histoire de France; mais il avait réussi, sa cause était gagnée : aux yeux du public, le succès absout. Si quelques esprits chagrins refusaient encore de l'accepter comme un maître et de voir en lui l'héritier de Molière, il s'en consolait facilement en songeant qu'il avait pour lui l'approbation de la foule; s'il n'avait pas écrit *le Misanthrope*, il s'entendait à faire une pièce beaucoup mieux que le créateur d'Alceste et de Célimène. Malheureusement, enhardi, égaré par la louange, il a voulu toucher à l'histoire de Russie, et dans cette dernière tentative il a échoué, au grand étonnement de ses admirateurs. Je n'ai pas à rappeler les incidens de cette soirée. Ce qu'il importe de noter, c'est que M. Scribe, qui pendant tant d'années s'était moqué si gaiement de l'école nouvelle, qui l'avait chansonnée aux applaudissemens du parterre, qui l'avait raillée si finement rue de Chartres et au boulevard Bonne-Nouvelle, n'a pas dédaigné, en écrivant *la Czarine*, de lui emprunter ses procédés. Serait-il donc vrai que les plus fermes convictions finissent par s'ébranler? Appliquer les principes de l'école nouvelle après avoir promis de mettre ses œuvres en ballet afin d'en épargner le style aux oreilles délicates, quel nom mérite une telle conduite? N'est-ce point une véritable apostasie?

Je ne voudrais pas exagérer l'importance de cette défection. Que M. Scribe proteste contre les novateurs ou applique leurs doctrines, au fond ce n'est pas là un grave événement. A proprement parler, l'auteur de *la Czarine* n'a jamais eu de principes bien arrêtés; il s'inquiète assez peu des systèmes littéraires. Pourvu qu'il réussisse, qu'il amuse le parterre, il se préoccupe peu du reste; mais il n'a pas réussi en greffant le drame moderne sur le vieil opéra-comique, et je ne serais pas étonné que cet échec l'amenât à résipiscence. Peut-être se repentira-t-il de sa faiblesse, peut-être aiguisera-t-il de nouvelles et plus terribles épigrammes contre les partisans de Shakspeare et de Schiller, qui se contentent de les vanter et se dispensent de les imiter.

Le sort de *la Czarine* ne m'a pas surpris : dès les premières scènes, il était facile de pressentir l'indifférence du public; mais je n'ai pu m'empêcher de songer avec regret aux soirées tumultueuses de la restauration et du règne suivant. A cette époque, déjà si loin de nous, ceux qui écrivaient pour le théâtre, ceux qui venaient assister à la

représentation de leurs œuvres, avaient une foi littéraire. Il y avait des orages parce qu'il y avait des convictions. Aujourd'hui l'amusement et l'ennui dominent toutes les questions. Pourquoi donc les écrivains animés de convictions sérieuses ont-ils abandonné l'interprétation poétique de l'histoire? C'est leur indolence, leur apathie qui a suggéré à M. Scribe le projet de chercher dans le passé le thème de ses compositions. Je ne réveillerais pas le souvenir de *la Czarine*, si je ne voyais dans cet ouvrage une preuve de la torpeur littéraire. Pourquoi M. Ponsard, qui avait obtenu un si légitime succès en nous montrant la mort héroïque de Charlotte Corday, a-t-il renoncé au drame historique? Est-ce qu'il garde rancune au public de l'échec éprouvé par *Agnès de Méranie?* Vraiment il aurait grand tort. Les applaudissemens prodigués à sa comédie de *l'Honneur et l'Argent* ne doivent pas l'aveugler. La comédie n'est pas son fait : je crois pouvoir affirmer que ce dernier ouvrage ne soutient pas la comparaison avec le quatrième acte de *Charlotte Corday*. L'entretien de Marat, de Danton et de Robespierre est la plus haute inspiration, l'imagination la plus heureuse qu'il ait rencontrée, et pour exprimer sa pensée, il a trouvé un langage harmonieux et poétique, un style plus animé, plus coloré que celui de *Lucrèce*. Ses amis parlaient d'une *Inès de Castro*. J'aime à penser qu'il n'a pas abandonné sans retour cet épisode émouvant, qui jusqu'à présent n'a pas encore été mis en scène de façon à contenter tout à la fois les hommes de goût et la foule. Qu'il ne touche plus à Homère, qui lui a porté malheur. Qu'il revienne à l'histoire et qu'il laisse la comédie à M. Émile Augier, à M. Jules Sandeau, à M. Octave Feuillet. Qu'*Inès de Castro* réussisse comme *Charlotte Corday*, et M. Ponsard oubliera sans peine les mésaventures dramatiques d'*Ulysse* et d'*Agnès de Méranie*.

Il y a dans *les Jeunes Gens* de M. Léon Laya de l'esprit et de la gaieté. Si cet ouvrage n'eût pas été représenté sur le Théâtre-Français, l'indulgence pourrait aller jusqu'à l'éloge; la scène choisie par l'auteur nous oblige à dire qu'en traitant une donnée très vraie, il n'a pas toujours rencontré le ton de la comédie. Le sujet de sa pièce, sans être précisément neuf, ne manque pas d'intérêt. Il s'agit de prouver que, pour gouverner la jeunesse, la confiance vaut mieux que la sévérité. Je reconnais volontiers que cette idée, quoique déjà traitée plusieurs fois, a trouvé dans M. Laya un spirituel interprète; cependant il se méprendrait s'il croyait avoir écrit une œuvre littéraire dans l'acception la plus élevée du mot. Les applaudissemens qu'il a obtenus ne doivent pas l'abuser : le talent des comédiens est au moins pour moitié dans le succès des *Jeunes Gens*. Telle plaisanterie qui convient au Palais-Royal, qui se tolère sans difficulté au Gymnase, ne saurait être acceptée rue Richelieu. M. Laya, s'il veut

écrire pour le Théâtre-Français, fera bien de se montrer plus scrupuleux. Il trouve sans peine un bon mot; mais, parmi ceux qui s'offrent à lui, il ne fait pas un triage assez sérieux. Sa pièce est plutôt un vaudeville sans couplets qu'une comédie. L'auteur ne va jamais au fond de sa pensée, soit qu'il manque de force ou qu'il cède à l'entraînement de l'habitude. Lorsqu'on a dépensé son esprit en menue monnaie pendant dix ans, on a grand'peine à changer de méthode, je ne l'ignore pas, et M. Laya, en commettant les fautes que je signale, n'a fait qu'obéir à la loi commune. Je suis même convaincu qu'il n'a rien négligé pour se dégager de son passé; cependant il n'a pas encore touché le but. L'hilarité du parterre et des loges est un gage de succès, ce n'est pas un gage de durée. Je ne parle pas de quelques expressions hasardées par l'auteur, et que la langue écrite n'accepte pas; je me contente de juger son œuvre en me plaçant au point de vue scénique. Eh bien! en négligeant même les questions de style, que les écrivains dramatiques sont trop habitués à dédaigner, on ne peut prendre *les Jeunes Gens* pour une composition comique; l'auteur s'est contenté de la surface des choses, et ne s'est pas attaché au dessin des personnages. Le seul caractère vivant, le seul qui anime la scène, et qui semble tracé d'après nature, est celui de Francisque Rigaud. Celui de Max Delorme rappelle vingt caractères que nous avons déjà vus au théâtre, et que nous chercherions vainement dans le monde. Antonin Delorme, oncle modèle, oncle parfait, oncle généreux, se conduit en revenant de Calcutta comme s'il revenait d'Amérique. Tout en admirant l'excellence de ses sentimens, il m'est impossible de le prendre pour un personnage nouveau. J'ajouterai néanmoins que Provost, chargé de ce rôle, a trouvé moyen de le rajeunir, et l'auteur, en voyant le succès du comédien, a pu croire qu'il avait mis la main sur une idée neuve. La représentation des *Jeunes Gens* est donc un événement sans importance dans l'histoire du Théâtre-Français. Cette pièce, écoutée avec indulgence, avec plaisir, ne soulève aucune question. Ce qui a tout d'abord concilié à l'auteur la sympathie de l'auditoire, c'est l'absence de toute prétention. Sa gaieté, parfois vulgaire, n'a jamais rien de laborieux; le dialogue, qui n'est pas toujours correct, demeure toujours naturel. M. Laya ne vise ni très haut ni très loin, mais il ne manque pas d'adresse.

La comédie de M. Legouvé, remplie d'excellens sentimens, ne justifie pas le titre qu'elle porte, *Par droit de conquête*. Je ne devine pas pourquoi George Bernard s'attribue la conquête d'Alice. A mon avis, il n'y a pas dans l'ouvrage entier une scène qui explique cette prétention. Parlons franchement : l'auteur n'a pas traité le sujet qu'il avait choisi. En s'adressant aux sentimens éternels sur lesquels

repose le bonheur des familles, en peignant avec chaleur le dévouement maternel, la piété filiale, il devait réussir, il a réussi. De tous les personnages de sa pièce, celui qui a recueilli les plus nombreux applaudissemens est, à coup sûr, Mme George, et pourtant ce personnage n'a pas grand'chose à démêler avec la thèse que l'auteur a voulu soutenir. Si j'emploie cette expression, c'est qu'en effet M. Legouvé a plaidé pour sa pensée au lieu de la mettre en action. Il prodigue les argumens au lieu de créer des incidens et de mettre en scène des personnages vivans. A vrai dire, la cause qu'il a entrepris de défendre est une cause gagnée depuis longtemps; personne ne croit plus aujourd'hui à la supériorité de la naissance sur le talent. Quand on voit George Bernard, arrivé à la richesse par le savoir et le travail, s'efforcer de prouver à la famille d'Alice qu'elle ne se mésalliera pas en lui ouvrant ses rangs, on s'étonne à bon droit de son insistance. Quelle que soit la beauté d'Alice, quelle que soit sa vertu, on ne comprend guère que l'homme qui l'aime subisse avec tant de résignation les impertinences de la baronne d'Orbeval et du marquis de Rouillé. D'ailleurs, si Alice aimait vraiment George Bernard, comme elle n'a pas un sou de dot, comme sa pauvreté bien connue éloigne les prétendans, un mot lui suffirait pour trancher la question et mettre à néant la résistance de sa famille. Je ne reproche pas seulement à M. Legouvé l'inopportunité, l'inutilité de son plaidoyer pour une cause gagnée : à mes yeux, sa plus grande faute est d'avoir mis en argumens ce qu'il devait mettre en action. Puisqu'il voulait démontrer la supériorité intellectuelle de George Bernard sur le marquis de Rouillé, c'est-à-dire, en d'autres termes, du travail sur l'inaction, il ne devait pas faire du marquis un demi-savant, car le marquis, en étudiant, en cherchant dans la science un moyen de relever son nom, proteste lui-même contre l'orgueil de son caractère, contre l'impertinence de sa parole. Toutes ses déclamations tombent à plat, puisqu'il a lui-même déserté les principes qu'il soutient. En étudiant, il a dérogé, il a perdu le droit de mettre la naissance au-dessus du travail. Pourquoi ne tend-il pas la main à George Bernard, qu'il a tenté d'égaler dans le champ de la science? Le souvenir de ses études incomplètes doit lui montrer dans George un supérieur et l'obliger à s'incliner devant lui. Pour réaliser sa pensée, pour traiter vraiment le sujet qu'il avait choisi, M. Legouvé devait placer en face d'un danger public l'homme de travail et l'homme de naissance, multiplier les incidens, les péripéties, ne laisser aucun doute sur l'impuissance du marquis, sur la puissance de George, de telle sorte que le cœur d'Alice fût conquis par l'admiration; alors le titre de sa comédie eût été justifié : George Bernard se fût saisi du bonheur par droit de conquête.

Il y a beaucoup d'esprit dans *le Gâteau des Reines*. Malheureusement M. Léon Gozlan est trop préoccupé du procédé de Beaumarchais, qui cherche l'effet dans chaque phrase. Ce n'est pas d'ailleurs le seul reproche que je doive adresser au *Gâteau des Reines*. Il n'y a pas une scène de cet ouvrage où l'on ne trouve le souvenir de *Mademoiselle de Belle-Isle*, quelquefois même l'imitation est poussée jusqu'à la contrefaçon. Ainsi l'épisode des billets brûlés est répété presque mot pour mot dans *le Gâteau des Reines*. Il est bon sans doute de tenir compte des œuvres accomplies, mais il est au moins imprudent de les copier. M. Gozlan ne s'est pas assez défié de l'excellence de sa mémoire. *Mademoiselle de Belle-Isle* est une des œuvres les plus vives de M. Dumas; à la bonne heure! Ce n'est pas une raison pourtant pour calquer sur cette comédie, justement applaudie, une comédie nouvelle qui nous oblige à saluer des traits spirituels comme de vieilles connaissances. Je sais bien que dans la pièce de M. Gozlan il s'agit de dépêches diplomatiques, tandis que dans la pièce de M. Dumas il s'agit de billets amoureux. Cette différence ne suffit cependant pas pour déguiser l'imitation. Nous retrouvons Mme de Prie telle à peu près que nous l'avons vue dans *Mademoiselle de Belle-Isle*, fière, impertinente, rusée, cherchant dans ses vices la gloire qu'une autre femme chercherait dans ses vertus. Quant à l'histoire proprement dite, il n'en est guère question dans *le Gâteau des Reines*. On dirait que M. Gozlan étudie l'histoire au théâtre, et qu'il ne prend pas la peine de recourir à d'autres sources d'information. Les conséquences de cette méthode étaient faciles à prévoir, et se sont pleinement réalisées : M. Gozlan possède maintenant les entrées et les sorties, l'art de mettre un mot en évidence, d'appeler l'attention sur un acteur, toute la partie matérielle de sa profession. Quant au développement des caractères, quant à l'analyse des sentimens, il ne paraît pas en prendre grand souci, et je dois dire que le public semble, par son indulgence, lui donner raison. Il multiplie les incidens, les coups de théâtre; il étonne, il amuse, il n'intéresse pas, et cependant il fait de grands efforts pour intéresser; mais ses efforts sont mal dirigés : il confond à plaisir les lois du roman et les lois du théâtre. Ce n'est pas que j'approuve le roman qui se propose uniquement d'exciter la curiosité. Toutefois, dans un roman, la curiosité peut jouer un plus grand rôle que dans le développement d'une action dramatique. Mis en récit, *le Gâteau des Reines* réunirait peut-être de nombreux suffrages; dialogué, mis en scènes, il étonne d'abord par quelques mots heureux, puis bientôt l'attention languit, et l'on se demande ce que l'auteur a voulu faire. La corruption où il se complaît, le fumier qu'il remue, finissent par vous donner des nausées. On a peine à comprendre qu'il nous montre Stanislas et sa fille, Marie Leczinska,

Mme de Prie et ses familiers, sans nous montrer l'état de l'esprit public sous le règne de Louis XV : c'était pourtant la seule manière d'exciter la sympathie. Si les courtisanes ont régné en France, ce qui n'est que trop vrai, il ne faut pas laisser croire que la France acceptait ce régime sans murmures, sans indignation, sans dégoût.

La Joconde, que nous avons vue au Théâtre-Français sous les traits de Mme Plessy, n'a rien de commun avec la *Joconde* de l'Arioste. Elle doit à sa ressemblance avec Monna Lisa le nom qu'elle porte. Il y a dix ans, elle éblouissait Florence de sa beauté. Quant à sa vertu, il n'en faut pas parler, car la Joconde appartenait au demi-monde. M. de Guitré, secrétaire d'ambassade, s'éprend de cette sirène, l'enlève à son protecteur, et va cacher son triomphe dans le fond d'une province. Au lieu de se contenter de la possession de son idole, il commet une faute énorme, il épouse la Joconde. Sa femme devient un modèle de tendresse, de dévouement; elle paraît comprendre le prix de la réhabilitation. Tout irait pour le mieux, et M. de Guitré, bien qu'il sache à quoi s'en tenir sur les antécédens de sa maîtresse, devenue sa femme, ne serait pas trop attristé par ses souvenirs, si un intrigant de bas étage, qui a connu autrefois la Joconde à Florence, ne venait le troubler dans sa retraite. Il s'agit de décider M. de Guitré à rentrer dans le service diplomatique, et Desmoutiers a promis au ministre de réduire au silence tous les scrupules du gentilhomme démissionnaire. Pour prix de sa victoire, il doit obtenir je ne sais quelle préfecture. Ce personnage, qui sert de pivot à toute l'action, par qui tout se fait et se défait, a le tort très grave de ressembler beaucoup trop à des figures de notre connaissance, et notamment à maître Destournelles. Pour s'expliquer sa présence, il n'est pas besoin de chercher longtemps. M. Regnier, collaborateur de M. Paul Foucher, a repris sous un autre nom un rôle qu'il avait déjà joué avec succès. Le public n'a pas accueilli Desmoutiers avec autant de faveur que Destournelles. M. Regnier n'a fait que suivre un usage consacré depuis longtemps parmi les comédiens; en essayant de rajeunir un rôle applaudi sous un autre nom, il a respecté les traditions. Toutes les fois qu'un comédien prend la plume, on peut être sûr qu'il interrogera sa mémoire et ne mettra pas son imagination à la torture. A quoi bon inventer? Ce serait vraiment peine perdue. Pourquoi risquer des effets nouveaux, puisqu'il a dans son répertoire des effets nettement définis, bien connus du parterre et dont le succès est assuré? Je suis donc loin de blâmer M. Regnier. Le procédé qu'il a suivi, à défaut d'originalité, possède au moins le mérite de la prudence. Quoique Desmoutiers n'ait pas obtenu le même succès que Destournelles, je n'oserais donner tort au collaborateur de M. Paul Foucher. Qui sait en effet s'il

n'eût pas échoué complétement dans la création d'un personnage nouveau? Il aura consulté ses forces, il se sera dit : Je tiens un bon rôle, un rôle aimé du public; le plus sage est de le reprendre sous un nom nouveau. Ceux qui ont applaudi Destournelles le reverront avec plaisir comme un vieil ami; ceux qui ne l'ont pas applaudi l'accueilleront comme un type heureusement inventé. — Et ce petit monologue ne manque pas de justesse. M. Regnier n'a rien livré au hasard; marchant d'un pied ferme sur un terrain connu, s'il n'a pas excité une hilarité bruyante, il ne doit pourtant pas être mécontent de sa soirée. Décidément le rôle de Destournelles est tout à fait à sa taille.

Raconter l'action de *la Joconde* ne serait pas chose facile, car si le développement des caractères n'offre pas un bien vif intérêt, en revanche les incidens sont nombreux. On s'aperçoit aisément que M. Paul Foucher s'est formé à l'école de *Gaspardo le Pêcheur* et du *Sonneur de Saint-Paul*. Les lauriers de M. Bouchardy l'empêchaient de dormir. On devine sans peine, dès les premières scènes, que la Joconde sera reconnue par Desmoutiers, et que M. de Guitré, placé entre son amour et l'opinion du monde où il a vécu, sera soumis aux plus cruelles épreuves. M. Paul Foucher, qui ne lésine pas quand il s'agit d'inventer, imagine, pour casser le mariage de la courtisane et du gentilhomme, un cas de nullité qui fait merveille. L'acte passé à Trieste devant le consul de France est sans valeur légale, parce que la Joconde n'a pas produit le consentement de son frère, officier de marine d'une héroïque loyauté, qui n'a jamais entendu parler des légèretés de sa sœur. Il serait difficile de trouver un moyen de nullité plus ingénieux. Une marquise de Fontenac, autrefois aimée de M. de Guitré, devenue veuve, vient compliquer la situation. Le frère de la marquise, qui a connu la Joconde avant son mariage, refuse de voir en elle une véritable comtesse de Guitré. Provoqué par l'officier de marine, il se bat bravement, et quand il a reçu une légère blessure, reconnaissant le danger de la vérité, il n'hésite pas à dire qu'il s'est trompé, qu'il s'est laissé abuser par une fatale ressemblance. La Joconde est sauvée; M. de Guitré, au lieu de laisser sa femme dans ses terres, l'emmène avec lui sur les bords de la Plata. Les auteurs ont négligé de nous dire si Desmoutiers avait obtenu sa préfecture, mais j'espère bien que le ministre ne sera pas ingrat. La marquise de Fontenac, qui voulait tout à l'heure épouser M. de Guitré, quand elle croyait son mariage brisé, lui tend la main avec une générosité digne des plus grands éloges, et se console en songeant qu'il va servir la France, que son nom deviendra grand et glorieux.

Il faut sans doute s'incliner devant une action si fortement nouée;

cependant le style de *la Joconde* me paraît encore supérieur à l'action. Je n'ai retenu qu'une phrase, mais elle suffit pour donner la mesure du reste, et je la cite textuellement : « Comment échapper aux déchiremens d'une situation sans issue? » Ces paroles mémorables sont-elles prononcées par M. de Guitré ou par la Joconde? Vraiment je ne saurais le dire. La splendeur incomparable de cette phrase m'a tellement ébloui, que j'ai oublié le nom du personnage qui la récitait. Ravi en extase par l'heureuse alliance de toutes ces belles images, j'ai oublié l'action pour ne songer qu'à ce miraculeux emploi de la langue. Échapper aux déchiremens d'une situation sans issue? qui donc pourrait se flatter de réaliser un tel prodige? Je partage les angoisses du personnage, quel qu'il soit; de tels déchiremens défient les plus hardis remèdes, les plus sages conseils. Et si l'on veut savoir pourquoi, la réponse n'est pas difficile : c'est qu'il s'agit d'une situation sans issue! A ce dernier trait, il faut rendre les armes. La phrase que j'ai transcrite suffit pour marquer le rang littéraire de *la Joconde*. Écrire deux lignes de cette force est prouver assez clairement qu'on ne recule devant aucune nouveauté. Arrière les écrivains pusillanimes qui se préoccupent de l'analogie des images!

Cependant, quel que soit le mérite de *la Joconde*, l'intérêt de la soirée était dans le rôle de la courtisane réhabilitée confié à M[me] Plessy. Malgré les applaudissemens qu'elle a obtenus, je crois qu'elle n'aurait pas dû accepter ce rôle. Quoi qu'elle fasse, quoi que puissent dire les flatteurs, le drame ne sera jamais son lot. Excellente dans le répertoire de Marivaux, incomplète, insuffisante dans le répertoire de Molière, exquise et charmante sous les traits d'Araminte, inhabile à dessiner le caractère d'Elmire, elle se fourvoie en abordant le drame. Son talent, plein de finesse, n'est pas d'assez forte complexion pour exprimer les poignantes angoisses de la passion. Plus d'une fois dans *la Joconde* elle a fait preuve d'une rare intelligence. Elle se tromperait pourtant si elle croyait avoir saisi, avoir rendu la vraie physionomie de ce rôle. Elle a trouvé quelques accens pathétiques, et les femmes n'ont pu l'entendre sans émotion; mais lorsqu'elle a voulu pleurer, en digne élève de Marivaux, elle a mis de la mignardise dans ses larmes. Elle a voulu sangloter, et comme l'expression de la souffrance ne lui est pas familière, elle a imité les sanglots et les soupirs étouffés de l'hystérie, croyant de bonne foi imiter les symptômes de la douleur morale. Tous ceux qui aiment le talent de M[me] Plessy, et le nombre en est grand, doivent se réunir pour lui conseiller de rester dans le domaine de la comédie, et dans le coin de ce domaine où elle a obtenu ses premiers, ses plus brillans, ses plus légitimes succès. Qu'elle joue *les Fausses confidences*, *le Legs*, *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, *le Verre d'eau*, *Une*

Chaîne; en passant de Marivaux à M. Scribe, elle ne se trouvera pas trop dépaysée. Célimène et Henriette sont trop simplement conçues pour s'arranger de sa démarche, de son regard et de sa voix, car on peut dire d'elle, sans vouloir faire une épigramme, qu'elle est naturellement maniérée. Ni la franchise du bon sens, ni l'explosion de la passion ne sont faites pour ses lèvres. Sa moue d'enfant gâté, ses chuchotemens, ses inflexions caressantes ne se prêtent pas à la tâche qu'elle vient d'entreprendre. Sans doute elle n'égalera jamais Mlle Mars : elle pourra cependant recueillir quelques parties de son héritage; mais elle aurait grand tort de lutter avec la Ristori, avec le souvenir de Mme Dorval et de miss Smithson. Si elle n'a pas été dramatique dans *la Joconde,* ce n'est pas la faute de son rôle, c'est la faute de son talent, qu'elle essaie en vain de dénaturer. Fût-elle chargée de jouer Desdemone ou Juliette, Ophélie ou Cordélia, malgré la finesse de son esprit, ou plutôt en raison même de sa finesse, elle ne pourrait manquer d'échouer. Pourquoi faire violence à ses habitudes? Élégante et gracieuse quand elle reste dans son domaine, elle finirait par ne rien faire avec grâce, si elle oubliait le conseil de La Fontaine. En possession de la faveur publique, elle peut demander, commander des rôles : si les intérêts de la littérature ne s'accordent pas de cet usage, on lui pardonnera volontiers de le mettre à profit; mais qu'elle ne s'abuse pas sur la valeur des applaudissemens qu'elle vient d'obtenir; qu'elle renonce au drame et se contente de la comédie. Les larmes ne lui vont pas, qu'elle n'essaie plus de pleurer. Qu'elle sourie, puisqu'elle sait sourire, et le public lui saura gré de sa modestie. Spirituelle sans effort, elle n'exprimera jamais la passion.

Les pièces dont je viens d'indiquer sommairement les qualités et les défauts m'amènent à poser une question générale. — Quelles sont les sources naturelles et légitimes de la poésie dramatique? On me dira peut-être que *la Czarine* et *le Gâteau des Reines, les Jeunes Gens* et *Par droit de conquête,* n'ont pas la prétention de renouveler la face de l'art dramatique. Je suis très disposé à le croire. M. Scribe, en écrivant *la Czarine,* n'a pas voulu opérer une révolution au théâtre; il a suivi modestement les erremens de toute sa vie. Il a offert au public pour la centième fois ce qui lui avait réussi quatre-vingt-dix-neuf fois. M. Gozlan, esprit laborieux, passionné pour le succès, n'a pas non plus songé, en écrivant *le Gâteau des Reines,* à solliciter l'attention publique pour une donnée nouvelle, développée suivant une méthode inattendue. Comme il sait que le plus sûr moyen de réussir au théâtre est de ne pas imposer à l'auditoire de trop grands efforts d'intelligence, il a remis en scène Mme de Prie, qui avait plu dans *Mademoiselle de Belle-Isle.* Il a repris, en le modifiant très légèrement, l'épisode des billets brûlés,

et le public, au début de la pièce, a paru lui donner raison. M. Laya, esprit modeste, en traitant avec gaieté une donnée qui n'est pas neuve, n'a pas eu l'intention de soulever des questions imprévues : il a voulu amuser, je ne crois pas que son ambition s'élève plus haut. Quant à M. Legouvé, malgré ses habitudes studieuses, qui l'ont poussé dans des voies très diverses, il n'a pas impunément travaillé à plusieurs reprises avec M. Scribe. Après *Adrienne Lecouvreur* et *les Contes de la reine de Navarre*, comment retrouver son indépendance? *Par droit de conquête* ne prétend pas à la nouveauté, et c'est à l'absence même de nouveauté que cet ouvrage a dû la meilleure partie de son succès. Quelque bienveillance que m'inspire le caractère laborieux de l'auteur, je suis obligé de reconnaître que les applaudissemens qu'il a recueillis ne s'adressent pas à la donnée de sa pièce, et que les personnages destinés au développement de cette donnée n'occupent pas le premier rang dans sa comédie. A quoi bon pourtant parler de ces quatre ouvrages, si l'on se borne à les caractériser, si l'on n'essaie pas de généraliser les questions particulières qu'ils soulèvent? La critique, réduite à ces mesquines proportions, ne serait plus qu'une besogne de greffier.

Quel doit être au théâtre l'emploi de l'histoire? L'école poétique de la restauration n'avait pris dans le passé que le côté qui s'adresse aux yeux. Elle charmait par l'éclat des décorations, par la variété des costumes; seulement elle sacrifiait la partie humaine, la partie permanente, à la partie passagère et locale, et c'est pour avoir persévéré dans ce sacrifice, condamné par le bon sens et le goût, qu'elle a vu ses œuvres oubliées au bout de quelques années. Aujourd'hui les écrivains qui mettent l'histoire au théâtre, ou qui du moins donnent à leurs personnages des noms historiques, ce qui n'est pas exactement la même chose, suivent une autre méthode : ils s'attachent aux anecdotes, aux pamphlets, et s'évertuent à nous montrer les coulisses de l'histoire. Cette méthode pourrait recevoir d'heureuses applications, si les écrivains qui l'ont adoptée savaient se contenir dans de justes limites, s'ils consentaient à mettre l'histoire authentique, l'histoire avérée, en regard des anecdotes plus ou moins controversées. Dès qu'ils suppriment l'histoire authentique pour ne mettre en scène que des anecdotes, la confiance s'évanouit, et l'intérêt languit. C'est à cette cause qu'il faut attribuer le sort de *la Czarine* et du *Gâteau des Reines*.

Deux nations en Europe ont dramatisé l'histoire avec un plein succès, l'Angleterre et l'Allemagne; je ne parle pas de l'Espagne, chez qui la fantaisie paralyse trop souvent l'étude du passé. Dans cette question délicate, nous devons négliger l'avis de Calderon. Shakspeare et Schiller sont les seuls dont l'autorité pèse dans la balance.

Je ne voudrais pas proposer les drames historiques du poète anglais comme des œuvres à l'abri de tout reproche. Lui-même, quoique étranger à toutes les discussions littéraires, semble avoir prévu les objections que ces drames soulèveraient, en leur donnant le titre modeste d'*histoires* (c'est le titre qu'ils portent dans l'édition de ses œuvres publiée par ses camarades sept ans après sa mort); mais parmi ces histoires il y en a une qui soutient la comparaison avec *Othello*, avec *Roméo et Juliette*, avec *Hamlet*, je veux parler de *Richard III*. C'est dans cette dernière pièce que nous devons chercher les lois qui régissent l'emploi poétique de l'histoire. Or que voyons-nous dans *Richard III* sinon la vie donnée à des personnages authentiques, la résurrection d'événemens avérés? On peut trouver quelque chose à redire dans la succession des scènes, on peut souhaiter un peu plus d'artifice dans leur enchaînement; encore ne faudrait-il pas exprimer ce vœu avec trop de hardiesse, car ce qui d'abord nous paraît fortuit, abandonné au caprice, finit par prendre un caractère nécessaire. Ce qui domine dans *Richard III*, ce qui éclate à chaque page, c'est l'exubérance de la vie. Celui qui parmi nous trouverait moyen de ressusciter Charlemagne ou Philippe-Auguste, Louis IX ou Louis XI, François Ier ou Louis XIV, comme Shakspeare a ressuscité Richard, serait assuré d'obtenir les applaudissemens de la foule et les suffrages des connaisseurs. Cependant, quand je propose aux poètes de mon pays ce modèle glorieux, je ne leur conseille pas de l'imiter servilement. Il y a dans *Richard III* de très belles pensées exprimées dans une langue énergique, parfois étrange, dont le goût anglais s'accommode, dont le goût français ne s'accommoderait pas. Quel que soit mon respect, quelle que soit ma prédilection pour le côté éternel des œuvres d'imagination, je reconnais pourtant que les poètes doivent tenir compte du génie particulier des nations auxquelles ils s'adressent. Shakspeare, excellent pour l'Angleterre, admirable pour l'Europe entière, ne conserve pas partout son excellence. Il y a dans son talent deux parts à faire : la part universelle ou humaine, et la part locale ou anglaise. Heureusement la première domine la seconde, et toutes les fois qu'un esprit vigoureux voudra s'appliquer à l'étude de ses œuvres, il sortira de cette épreuve enrichi de forces nouvelles.

Schiller, qui avait abordé avec une égale ardeur toutes les parties de l'histoire et de la philosophie, ne s'est pourtant jamais élevé au-dessus de *Richard III*. Plus savant que le poète anglais, s'il analyse les caractères avec autant de profondeur, il sait rarement les douer d'une vie aussi abondante, aussi spontanée. J'admire très sincèrement *Don Carlos*, *Wallenstein* et *Guillaume Tell*, et cependant je suis forcé d'avouer que dans ces œuvres si belles, si pathétiques, la phi-

losophie se révèle avec trop d'évidence. Ce n'est pas la vie même, la vie telle qu'elle se montre à nous dans le commerce ordinaire des hommes; c'est la vie expliquée, commentée par un penseur qui ne se mêle pas au mouvement des passions, ou qui ne s'y mêle que pour les juger. Aussi les trois œuvres que j'ai nommées, justement applaudies au théâtre, obtiennent encore plus de succès à la lecture qu'à la représentation, car il faut du recueillement pour saisir toutes les finesses de la pensée.

Dans Schiller comme dans Shakspeare, il y a des mérites qui doivent plaire à l'Europe entière, et des mérites que l'Allemagne seule peut comprendre et goûter. La philosophie pure, telle que nous la trouvons dans *Wallenstein* et surtout dans *Don Carlos*, n'a pas chance de s'acclimater parmi nous, je veux dire parmi les spectateurs réunis au théâtre. L'esprit français ne s'accommode pas de ces longues déductions qui plaisent tant au-delà du Rhin; nous voulons quelque chose de plus vif, de plus animé. Les personnages qui s'écoutent penser, quelle que soit d'ailleurs l'éloquence de leur langage, ne sont guère de notre goût. Nous n'avons pas assez de patience pour estimer ce qu'ils valent les magnifiques entretiens du fils de Philippe II et du marquis de Posa. Je puis donc dire de Schiller ce que j'ai dit de Shakspeare : il est bon, il est sage de l'étudier, il serait dangereux de l'imiter.

Chez nous, l'histoire, pour être admise au théâtre, veut recevoir une interprétation qui ne soit ni anglaise ni allemande, qui s'accorde avec le génie de notre nation. Les poètes qui négligeront cette condition risqueront toujours d'être mal compris, parce qu'ils seront mal écoutés. Qu'ils empruntent à *Richard III* l'explosion des passions, à *Wallenstein*, à *Don Carlos*, le développement des caractères, mais qu'ils se gardent bien d'imiter le langage de Shakspeare et de Schiller. Les plus belles pensées, pour nous plaire au théâtre, ont besoin de s'offrir à nous dans un style rapide. Nous voulons apercevoir plutôt que regarder. C'est là sans doute un défaut grave de l'esprit français, je le reconnais volontiers. Pour le corriger, pour en triompher, il faut user de grands ménagemens, et commencer par l'accepter. Si l'on veut le considérer comme non avenu, c'est le plus sûr moyen d'échouer. Les monologues admirés en Allemagne n'obtiendront jamais en France droit de bourgeoisie, si nos poètes ne se résignent pas à les abréger. Quant aux expressions admises par le génie anglais, et qui souvent blessent notre goût, malgré leur évidente vérité, il faut renoncer à les naturaliser parmi nous. En d'autres termes, pour dramatiser l'histoire à notre usage, pour conquérir la popularité, il n'y a pas d'autre moyen que de faire à l'esprit français les concessions que Shakspeare et Schiller ont faites à l'esprit de leur pays.

Je n'ai pas le droit de dire que la comédie a renoncé à la peinture des mœurs. On me permettra pourtant de blâmer le choix de ses modèles. Les personnages mis en scène depuis quelques années, et je ne parle ici ni de M. Laya ni de M. Legouvé, n'appartiennent ni à l'aristocratie, ni à la bourgeoisie. On a imaginé pour cette nature de personnages une dénomination que notre langue n'avait jamais connue. Le monde vrai, le monde que peignait Molière, paraît à peu près abandonné, si l'on envisage l'ensemble des productions dramatiques : il faudrait maintenant nous contenter du demi-monde. Je crois être l'écho de l'opinion publique en affirmant que le demi-monde a fait son temps. Il y a quelques années, on nous offrait la réhabilitation héroïque de la courtisane; plus tard on a flétri ce type, entouré d'abord d'une vénération inattendue. Aujourd'hui la pensée des écrivains se partage entre l'enthousiasme et le mépris, si bien que le spectateur, inhabile à prononcer par lui-même sur le bien et sur le mal, ne sait à qui donner raison. Les auteurs dramatiques agiraient sagement en quittant le boudoir des lorettes pour le salon des femmes bien élevées. Que le repentir expie les fautes les plus graves, c'est une idée chrétienne dont je n'entends pas contester le mérite; cependant le monde n'est pas aussi indulgent que la religion, et nous sommes un peu las des Madeleines repenties. La lutte de la passion et du devoir offrira toujours plus d'intérêt que la réhabilitation des courtisanes.

Quand je propose aux écrivains dramatiques la peinture des mœurs de notre temps, ce n'est pas que je mette l'image fidèle de nos habitudes et de nos ridicules sur la même ligne que l'analyse philosophique et l'imitation idéale des caractères; mais aujourd'hui le vent n'est pas à la philosophie, et la comédie de mœurs est peut-être la seule qui ait parmi nous des chances de succès. Pour ne pas parler dans le désert, c'est donc à cette forme que nous devons nous rallier. Si elle ne peut se comparer à la comédie de caractère, elle possède cependant une grande importance dans le domaine littéraire. Malheureusement ceux qui la choisissent ne paraissent pas en comprendre les vraies conditions. Au lieu de peindre les habitudes générales, les ridicules généraux, lors même qu'ils ne s'occupent pas du demi-monde, ils prennent pour modèles des vices et des ridicules d'exception, ils se complaisent dans la comédie anecdotique, et croient de bonne foi demeurer dans la comédie de mœurs. Dût-on m'accuser de regretter le passé à la manière des vieillards, je ne crains pas de mettre Picard bien au-dessus de la plupart des écrivains qui se donnent aujourd'hui pour peintres de mœurs. Picard n'avait pour lui ni l'élégance, ni la pureté du style; mais il savait voir et regarder, et sa mémoire lui fournissait des traits excellens et pleins de justesse. Aujourd'hui, dans la comédie même qui dé-

daigne l'analyse et la peinture des caractères, l'observation ne joue qu'un rôle secondaire. Les auteurs tiennent à se montrer spirituels beaucoup plus qu'à prouver leur pénétration. Aussi ne voyons-nous dans ce genre que des succès de courte durée. On applaudit les saillies ingénieuses; mais personne ne retrouve dans sa mémoire les types mis en scène, et le spectateur ne désire pas revoir ce qu'il a vu.

Pour accomplir le devoir d'un historien fidèle, je suis obligé d'ajouter que depuis quelques années les auteurs comiques, pour échapper à tout contrôle, ont imaginé de proclamer la souveraineté absolue de la fantaisie. Depuis le glorieux avénement de cette muse nouvelle, il n'est plus permis de discuter la vraisemblance d'un personnage, l'enchaînement des incidens. A toutes vos objections, l'auteur répond par la souveraineté de la fantaisie. Ce n'est pas moi qui essaierai de nier ses droits; néanmoins je ne crois pas qu'ils aillent jusqu'à supprimer l'observation. Sans rappeler ici le procès singulier fait à la vérité au nom de la fantaisie par un professeur de Bonn, il est permis de se récrier contre les doctrines préconisées depuis quelques années. Il ne s'agit plus de mettre *le Roi de Cocagne* au-dessus du *Misanthrope* et des *Femmes Savantes;* ce n'était là qu'une préférence applaudie en Allemagne, que la France répudiait, et qui n'excitait chez nous qu'une hilarité indulgente. Depuis ce jugement capricieux, les choses ont bien marché. Molière et Legrand sont confondus dans le même oubli, le premier comme timide, le second comme prosaïque. Au nom de la fantaisie, on invente des personnages qui n'ont rien à démêler avec les lois et les habitudes de la vie commune. En assistant à la représentation des œuvres où figurent ces personnages, on peut de bonne foi se demander si l'action se passe dans la lune, car cette hypothèse, tout étrange qu'elle paraisse, est la seule manière d'expliquer leur conduite. Et non-seulement ces personnages ne relèvent pas de la réalité, mais ils déclament avec énergie contre les petits esprits qui ne reconnaissent pas la souveraineté de la fantaisie.

Je m'aperçois que je viens de commettre une lourde bévue : j'ai dit souveraineté, j'aurais dû dire sainteté, car c'est le terme employé aujourd'hui. Tout homme qui dédaigne les habitudes mesquines de la vie bourgeoise, qui, par respect pour la bonté divine, méprise les calculs de la prévoyance vulgaire, est par cela même sanctifié. Qu'il soit peintre ou musicien, sculpteur ou poète, peu importe : pourvu qu'il ait fait de l'art son unique pensée, qu'il rêve au lieu d'agir, qu'il se complaise dans la contemplation de l'idéal, s'abstienne de révéler son génie pour ne pas s'exposer à l'ingratitude de ses contemporains, il est proclamé saint. Quiconque se permet de mettre en doute son génie est un impie, ou tout au moins un ignorant. Je

n'invente rien, je parle très sérieusement, ou du moins j'essaie de rappeler sans rire des pensées qui ne sont pas sérieuses. La souveraineté, la sainteté de la fantaisie, sont aujourd'hui en possession de la scène. Tout le monde, il est vrai, n'accepte pas les yeux fermés ce dogme nouveau; mais on ne peut le railler sans s'exposer aux plus dures invectives. Se moquer de la fantaisie ou seulement vouloir limiter ses droits, définir ses prérogatives, c'est prendre rang parmi les esprits mesquins qui ne rêvent rien au-delà d'un bon feu, d'une excellente paire de pantoufles et d'une robe de chambre ouatée. C'est se délivrer à soi-même un brevet de niaiserie, et comment réclamer contre un si terrible arrêt? Calomnier la fantaisie est un crime si grave, qu'il faut baisser la tête et se réfugier dans le silence et le repentir. Malheur à qui ne choisit pas ce dernier parti! car son nom sera maudit par tous les adorateurs de la muse nouvelle. Je n'aurai donc pas le droit de me plaindre si l'anathème vient me frapper. J'ose contester les priviléges illimités qu'on voudrait attribuer à la fantaisie; j'ose croire et j'ose dire que, pour faire preuve d'intelligence poétique, il n'est pas absolument indispensable de renier le bon sens : c'est une faute grave, je ne l'ignore pas, et je me résigne d'avance à toutes les sentences qui seront fulminées contre moi, si toutefois les esprits supérieurs prennent encore quelque souci des esprits mesquins et prosaïques.

La Grèce, la France et l'Angleterre ont produit trois hommes d'un génie rare qui s'appellent Aristophane, Rabelais et Shakspeare. Ces trois hommes savaient ce que vaut la fantaisie, mais ne s'abusaient pas sur l'étendue de ses priviléges. Ni *les Guêpes*, ni *Pantagruel*, ni *le Songe d'une nuit d'été* ne sauraient se comparer aux œuvres enfantées chez nous par la fantaisie. Aristophane, Rabelais et Shakspeare partent du bon sens pour s'élever jusqu'à l'invention, jusqu'à la raillerie la plus hardie. On me dira peut-être qu'ils ont suivi un procédé vulgaire, qu'ils n'ont pas compris la toute-puissance de la fantaisie : je le veux bien, mais on avouera du moins qu'ils ont tiré bon parti de leur ignorance. Ce qui enchantait la Grèce, la France et l'Angleterre, ce qui enchante encore aujourd'hui un si grand nombre d'esprits, ne se retrouve pas dans les œuvres nouvelles qui prétendent avoir élargi le domaine de la fantaisie : je veux parler de l'alliance du bon sens et du caprice. Si les poètes de notre temps étaient un peu plus modestes, en voyant l'admiration des penseurs demeurer fidèle aux *Guêpes*, à *Pantagruel*, au *Songe d'une nuit d'été*, ils douteraient de l'excellence de leurs principes; mais la modestie est le moindre de leurs défauts. Ils sont contens d'eux-mêmes et prennent en pitié tous les conseils. La bienveillance du langage ne désarme pas leur colère. Aussi n'ai-je pas conçu l'espérance de les convertir à ma pensée. Les trois argumens que j'ai

invoqués n'ébranleront pas leur conviction. A leurs yeux, la fantaisie qui tient compte du bon sens n'est qu'une fantaisie boiteuse. Je n'essaierai pas de leur prouver qu'ils se trompent, ce serait peine perdue. Seulement, pour leur montrer que je ne fais pas fi de la fantaisie, que je l'admire dans le présent aussi bien que dans le passé, je prendrai la liberté de leur rappeler qu'Hoffmann, comme Aristophane et Rabelais, à qui je ne veux pas le comparer, cache une raillerie pleine de bon sens sous ses inventions les plus hardies. A coup sûr il serait difficile de trouver parmi les œuvres modernes quelque chose de plus capricieux que *les Contemplations du chat Murr* entremêlées des *Souffrances de maître Kreissler*, et pourtant si l'on prend la peine d'étudier ces pages tour à tour si mélancoliques et si railleuses, on verra que chaque pensée, prise à son point de départ, relève de l'observation. Le musicien et le chat expliquent chacun à sa manière les misères de la vie humaine. Tout en s'abandonnant à la fantaisie, ils se souviennent de ce qu'ils ont vu, et l'excellence de leur mémoire donne un prix singulier à leur malice. Je persiste donc à croire que la muse nouvelle dont on a voulu faire la reine du théâtre ne sera vraiment puissante que le jour où le caprice s'accommodera du bon sens. Je ne parle pas de la vraisemblance de l'action. Aristophane et Rabelais s'en moquaient à bon droit. Je demande seulement, en invoquant leur exemple, que l'imagination tienne compte de la vie humaine et ne s'amuse pas à pétrir des nuages.

Quel remède opposer à ces aberrations? La réponse n'est pas difficile. Il y a dans le répertoire même du Théâtre-Français de quoi former le goût des écrivains dramatiques et les ramener dans la voie de la vérité, de la simplicité. Je ne m'abuse pas sur la valeur de ce répertoire, je sais très bien que l'Angleterre, l'Espagne et l'Allemagne possèdent des richesses égales aux nôtres, et que nous aurions mauvaise grâce à nous poser en dominateurs littéraires de l'Europe. Depuis que les esprits studieux ont pris la peine de s'éclairer, le bon sens a fait justice de ces ridicules prétentions. Cependant les pièces composées chez nous depuis deux siècles réunissent tous les élémens d'une bonne éducation dramatique. Pour mettre à profit ces élémens, il faudrait avant tout ramener le Théâtre-Français à sa destination. Or quelle est cette destination? C'est de passer en revue chaque année tous les ouvrages importans écrits depuis *le Cid* jusqu'au *Mariage de Figaro*, et chacun sait à quel point cette obligation est négligée. La génération nouvelle ne connaît que très imparfaitement les transformations du génie littéraire pendant ce long espace de temps. On ne joue de l'ancien répertoire que les pièces adoptées par les comédiens en renom, c'est-à-dire le

tiers tout au plus des pièces que le public devrait connaître. On nous promet depuis longtemps la reprise de *Rodogune*, mais cette reprise dépendait du caprice de Mlle Rachel, et maintenant qu'elle est partie, il est impossible de prévoir quand cette promesse se réalisera. On a parlé de *Venceslas*, de *Saint Genest*, et tous ces projets se sont évanouis devant les jalousies et les exigences des premiers sujets. Il ne serait pas malaisé de réformer ce régime. La maison de Molière, ainsi nommée sans doute parce que sa fondation est postérieure de sept ans à la mort de l'auteur du *Misanthrope*, ne paraît pas se souvenir du rôle qui lui est assigné. La subvention annuelle qu'elle reçoit la sépare nettement des entreprises dramatiques livrées à l'industrie privée. Le succès ne doit pas être le seul but que se proposent les comédiens de la rue Richelieu, et cependant ils ne paraissent pas avoir d'autre souci. Ils oublient ou du moins ils semblent oublier que le Théâtre-Français est une institution littéraire. Tant qu'ils persisteront dans la voie où ils sont engagés, tant qu'ils méconnaîtront la nature de la tâche qui leur est dévolue, on ne peut guère espérer que le goût public se modifie, s'épure, se corrige, ni que les écrivains dramatiques reviennent à la simplicité.

Il y a sans doute dans le répertoire du Théâtre-Français des œuvres d'une valeur très inégale. Je crois pourtant qu'il serait opportun de les soumettre au jugement de la foule pour élever le niveau général de l'intelligence. Qu'il y ait un choix à faire dans le passé, ce n'est pas moi qui le contesterai. Je voudrais toutefois qu'on ne se montrât pas trop sévère, trop scrupuleux dans ce triage littéraire, car il s'agit de mettre sous les yeux de la nation l'ensemble des pensées qui ont amusé, qui ont instruit le XVIIe et le XVIIIe siècle. Ainsi je pense que pour le répertoire tragique il ne faudrait négliger ni Rotrou ni Crébillon, dont la jeunesse connaît tout au plus les noms. Sans placer Rotrou sur la même ligne que Corneille, nous devons applaudir dans *Venceslas* des beautés de style qui assurent à cet ouvrage un rang très élevé. *Rhadamiste et Zénobie*, *Idoménée*, *Catilina* n'excitent pas en moi une bien vive admiration, et cependant je souhaiterais que le nom de Crébillon parût de temps en temps sur l'affiche du Théâtre-Français. Il y a dans ce poète sans éclat des parties de talent dont la génération nouvelle pourrait faire son profit.

Si les tragédies de Corneille, de Rotrou, de Racine, de Crébillon et de Voltaire étaient passées en revue comme le bon sens conseille de le faire, comme le prescrit l'institution même du Théâtre-Français, la foule arriverait peut-être à se former quelques notions de style, et, dans tous les cas, les jeunes écrivains élargiraient leur

pensée en assistant à ces représentations. *Le Cid*, *Saint Genest*, *Britannicus*, *Idoménée*, *Zaïre*, marquent dans notre langue et dans le goût de nos aïeux des transformations si profondes, qu'il n'est pas possible de comprendre le développement du génie français sans étudier ces œuvres d'une valeur si diverse. La lecture, il est vrai, la lecture attentive et solitaire peut compenser la négligence des comédiens. Cependant les œuvres destinées à la représentation ne peuvent guère se passer du prestige de la scène; l'étude se complète par l'émotion. L'opinion que j'énonce n'est pas appelée à la popularité, je ne l'ignore pas, mais je n'hésite pas à l'énoncer. Je n'ai jamais pensé qu'on pût fonder la gloire du présent sur le dédain du passé. C'est pourquoi je recommande la reprise de *Saint Genest* et d'*Idoménée* aussi bien que celle de *Britannicus* et de *Rodogune*.

Pour le répertoire comique, je n'ai guère qu'à répéter le même conseil : il n'y a de changé que les noms. Les comédiens partagent leurs études entre Molière et Marivaux; quelquefois ils songent à Beaumarchais, mais leur prédilection se porte sur *le Mariage de Figaro*, et *le Barbier de Séville* n'est tout au plus qu'un lever de rideau. Je ne blâme pas l'oubli où ils laissent Desfouches, dont les vers prosaïques et martelés n'apprendraient pas grand'chose à la génération nouvelle, mais je voudrais voir Regnard remis en honneur, car c'est à coup sûr un des plus charmans esprits de notre pays. S'il n'a pas l'ampleur et la variété de Molière, il est plein de verve et de gaieté, et ses négligences trop nombreuses sont compensées par la franchise de l'expression. Pour que la réunion de ces inventeurs dans le répertoire comique portât ses fruits, il faudrait composer autrement les représentations, et ne jamais oublier que le Théâtre-Français est tout à la fois un lieu de divertissement et un lieu d'instruction. Si nous avions dans la même soirée *les Femmes savantes* et *les Fausses Confidences*, ou *l'École des Femmes* et *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, les femmes les plus frivoles comprendraient peut-être l'intervalle qui sépare Molière de Marivaux, et les hommes qui partagent leur ignorance ou leur dédain pour la vérité s'instruiraient en les écoutant. Beaumarchais, dont l'esprit étincelant réunit chez nous de si nombreux suffrages, reprendrait la place qui lui appartient, si l'on prenait soin de jouer dans la même soirée *Tartufe* et *le Barbier de Séville*. J'entends dire parfois que Beaumarchais a plus d'esprit que Molière; je ne veux pas discuter cette ridicule assertion. Tous les hommes de goût savent que Beaumarchais, très spirituel assurément, abuse de son esprit, et qu'en voulant mettre un trait dans chaque mot, il lui arrive trop souvent de fatiguer l'attention de son auditoire. Pour populariser cette vérité, il suffirait de mettre en regard Molière et Beaumarchais. Il y a dans *le Mariage de Figaro* deux choses à considérer, l'action politique et le mérite lit-

téraire. Si l'on se reporte à l'année 1784, on est obligé d'attribuer à cet ouvrage une immense importance. Si l'on oublie la date de la première représentation, on est forcé de blâmer sévèrement le faux goût qui éclate à chaque scène. Parmi les esprits habitués à la réflexion, il n'y a pas deux avis là-dessus; mais la foule n'a pas encore mesuré d'une manière précise la valeur littéraire de Beaumarchais, et pour l'éclairer il serait expédient d'opposer le bon sens de Chrysale aux railleries laborieuses de Figaro.

Une des causes les plus actives de l'affaiblissement de l'art dramatique est à coup sûr l'importance exagérée qu'on attribue aujourd'hui aux comédiens. A lire les louanges prodiguées à leur mérite, on dirait que leur profession exige de plus hautes facultés que la composition de l'Iliade ou le gouvernement d'un empire. On invente pour célébrer leur génie des formules qui ont du moins l'attrait du ridicule. Ont-ils joué un rôle d'une manière à peu près sensée, on dit que ce rôle comptera parmi leurs plus belles créations. En écoutant de telles flatteries, comment les comédiens ne se prendraient-ils pas pour les premiers hommes du monde? Qu'ils s'enrhument, on s'inquiète de leur santé; qu'ils prennent le chemin de fer pour aller dans une ville de troisième ordre exploiter leur répertoire pendant quinze jours, les journaux annoncent cet événement comme la prise d'une place forte. Qu'ils obtiennent la faveur de la foule, qu'ils soient applaudis dans une œuvre nouvelle, l'auteur épuise pour eux toutes les formes du panégyrique. Ils auront la beauté d'Antinoüs, la profondeur intellectuelle de Platon, l'esprit de Voltaire, l'élégance d'Apollon, et au besoin la majesté de Jupiter. Si le bon sens était respecté, les comédiens dépendraient des poètes. Aujourd'hui les choses vont autrement : les poètes dépendent des comédiens. Aussi, quand il s'agit de composer un drame, une comédie, ils attachent moins d'importance au choix de la donnée, au développement de la pensée, à l'expression des sentimens, au dessin des caractères, qu'au choix de l'acteur qui remplira le principal rôle. Ils interrogent avec anxiété, ils consultent d'un ton de déférence l'homme privilégié, l'homme tout-puissant, l'homme adoré, qui veut bien consentir à leur servir d'interprète. A lui la gloire, à lui le génie! ils ne vivent que par lui. Qu'il prononce les paroles écrites par eux, qu'il anime leurs pensées du feu de son regard, et la foule battra des mains. Qu'il dédaigne le fruit de leur labeur, et la foule n'aura pour eux que de l'indifférence. S'agit-il d'une actrice? les poètes sont encore plus généreux, plus prodigues. Un brevet de génie, un brevet de beauté ne suffisent pas; ils ajoutent, sans se faire prier, un brevet de vertu, et ne comprennent pas que cette dernière louange est pour la vertu même une injure éclatante.

L'apothéose des comédiens est aujourd'hui un fait vulgaire. Si je

prends la peine d'en parler, c'est pour en marquer les conséquences littéraires. Comment les poètes, après avoir déifié les comédiens, leur demanderaient-ils de la docilité? En s'agenouillant devant leurs interprètes, ils ont perdu le droit de commander. Les témoignages de l'histoire, les ridicules et les vices de la société sont comme non avenus pour les héritiers prétendus de Talma et de Mlle Mars. Pour apprécier la condition des poètes vis-à-vis des comédiens, il faut avoir vu de ses yeux leur attitude respectueuse, entendu de ses oreilles leurs paroles emmiellées. Je me rappelle un rôle vénitien qui exigeait une robe de velours noir. L'actrice déclara d'un ton absolu qu'elle mettrait une robe de velours bleu, que le noir ne lui allait pas, qu'elle se moquait de l'histoire, et l'auteur s'inclina. Si les caprices des comédiens et des comédiennes n'allaient pas au-delà du costume, le dommage ne serait pas grand; mais leurs exigences ne s'arrêtent pas là. Ils ne se contentent pas de discuter le choix des étoffes; en matière de sentiment et de pensée, ils se posent aussi en experts jurés, et l'écrivain assez faible, assez complaisant pour les écouter, doit renoncer à l'accomplissement de ses projets les plus chers. J'assistais un jour à la répétition d'un ouvrage important qui devait soulever des orages. L'auteur, assis modestement dans une coulisse, entendait pour la cinquantième fois les vers écrits à la sueur de son front. Deux comédiens qui n'étaient pas sans talent, mais qui se prenaient pour de très grands personnages, paraissaient mécontens de leurs rôles. Curieux de pénétrer la cause de leur mauvaise humeur, je les interroge d'un ton respectueux, avec l'humilité d'Arbate en face d'Agamemnon; j'entends leur réponse et je demeure stupide. L'imagination la plus hardie n'aurait jamais pu deviner ce qui les attristait. Le premier devait sortir de scène sur une rime féminine, et j'ignorais alors qu'un acteur ne peut être applaudi que sur une rime masculine. S'il quitte la scène sur un *e* muet, il est sûr de manquer sa sortie. Je me sentis saisi d'une profonde pitié pour une douleur si légitime. La seconde confidence n'était pas moins affligeante. Le comédien chargé d'un jeune premier rôle devait réciter des vers empreints d'une certaine dureté, capables d'étonner, de scandaliser peut-être les femmes délicates, familiarisées avec les décisions des cours d'amour. Le malheureux se plaignait à son tour de sa triste position. Oserait-il affronter la colère des loges, lui qui devait à la bienveillance des loges la meilleure partie de sa renommée? J'essayai vainement de le consoler, de raffermir son courage. L'auteur, instruit de cette double détresse, sacrifia généreusement quatre vers pour ne pas obliger le premier rôle à sortir sur une rime féminine, et la moitié d'une tirade pour ne pas exposer le jeune premier rôle à la colère des loges.

Cet hommage éclatant rendu à la toute-puissance du comédien est demeuré gravé dans ma mémoire, et je n'y songe jamais sans attendrissement. Plus d'un lecteur n'apercevra que le côté plaisant de ce souvenir : pour moi, j'y vois un symptôme d'affaissement dans la dignité littéraire. Je ne m'étonne pas que les écrivains dramatiques prennent la mesure d'un rôle sur un acteur, comme une couturière prend la mesure d'une robe : ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, m'explique trop clairement ce que je vois, ce que j'entends. A cet égard je défie toute surprise; mais si je ne m'étonne plus, je n'ai pas renoncé à pressentir l'avenir dans le présent. Or je crois fermement que la littérature dramatique ne se relèvera pas tant que la condition respective des poètes et des comédiens n'aura pas changé. Celui qui pense par lui-même, qui sait donner une forme à sa pensée, doit dominer son interprète, qui sans lui demeurerait inactif. Pour que l'invention redevienne abondante et variée, il faut absolument que les poètes revendiquent leurs droits. Qu'ils commandent, ils seront obéis; qu'ils fléchissent, qu'ils s'inclinent, ils ne seront pas même écoutés. Qu'ils composent librement, sans se préoccuper des comédiens, et les comédiens se trouveront trop heureux de s'associer à l'accomplissement de leur volonté. Rien n'est plus facile que de concilier avec la fermeté de la décision la politesse la plus parfaite. Je n'oublie pas que Talma a fait de *Sylla* une œuvre poétique; mais il est plus facile d'égaler M. de Jouy que d'approcher de Talma.

Malheureusement le public s'associe avec une déplorable faiblesse à l'engouement des écrivains dramatiques pour les comédiens. Il ne demande guère qui a fait la pièce nouvelle; il veut savoir avant tout quel acteur joue le principal rôle. A parler franchement, il n'y a maintenant dans la foule ni prédilections ni antipathies littéraires. La curiosité domine toutes les questions. On peut s'en plaindre, on peut s'en affliger, si l'on prend à cœur le développement de l'imagination : on n'a pas le droit de s'en étonner, car ce qui arrive aujourd'hui était facile à prévoir. On se moquait fort agréablement des objections soulevées par l'école poétique de la restauration, on raillait avec une gaieté charmante les esprits chagrins qui annonçaient l'énervement de la pensée et se permettaient de prédire que l'intelligence n'avait pas grand'chose à gagner dans ce prétendu renouvellement, que le plaisir des yeux allait devenir l'unique préoccupation des écrivains et des spectateurs. Aujourd'hui toutes ces aimables railleries sont réduites à néant : les prophéties des esprits chagrins ne sont que trop confirmées. Si quelqu'un se permettait de demander quels principes dominent la littérature dramatique, il passerait volontiers pour un niais, pour un homme étranger à toutes les habitudes de la société élégante. Les principes littéraires, qui donc

s'en soucie? Il s'agit d'amuser à tout prix. C'est là le but unique de l'art dramatique. Pour atteindre ce but glorieux, il ne faut reculer devant aucune entreprise, si hardie qu'elle soit. L'histoire entière d'une ville ou d'une nation satisfait à grand'peine l'avidité des spectateurs. On pourrait croire que la foule désire s'instruire, et cependant il n'en est rien. On lui offre dans une même soirée les annales de la France depuis l'invasion des Franks jusqu'à la prise de la Bastille; mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est tout simplement un prétexte à décorations : l'art n'a rien à démêler avec ces épopées écrites pour les yeux. Et d'ailleurs, si d'aventure l'art voulait prendre part à ces folles entreprises, ne serait-il pas réduit à l'impuissance? Quelles passions, quelles pensées pourraient trouver place dans cet immense panorama? Le public qui se presse aux représentations de ces drames sans nom n'a pas à mes yeux plus d'importance que les enfans réunis pour voir la lanterne magique. Au lieu de monsieur le Soleil et de madame la Lune, l'auteur offre à la foule les soulèvemens populaires, la ligue, la fronde, l'assemblée constituante. De quel côté se trouve le charme poétique? Si j'avais à me prononcer, je n'hésiterais pas longtemps. J'irais de grand cœur m'asseoir au milieu des enfans. La lanterne magique vaut mieux, à mon avis, que ces panoramas qui se donnent pour historiques.

Mais à quoi bon blâmer, au nom du goût, au nom du bon sens, l'entassement de tant de siècles dans une soirée? Ceux qui découpent les annales de notre pays ne veulent que mettre à profit le talent du costumier, le talent du décorateur; ils n'ont pas d'autre souci. C'est une spéculation heureuse, on le dit du moins, et la question, une fois placée sur ce terrain, échappe à toute discussion. Le public s'amuse ou se désennuie, les désœuvrés tuent le temps; souhaiter quelque chose de plus serait se méprendre sur le but que les auteurs se proposent; aussi je croirais perdre mon temps en essayant de pénétrer le sens de pareilles œuvres. Qu'elles soient applaudies ou qu'un prompt oubli vienne en faire justice, l'art dramatique n'a rien à voir dans leur succès ou dans leur chute.

J'espère que le public, à force de chercher le plaisir à tout prix, à force de sacrifier l'émotion à la curiosité, finira par tomber dans un profond ennui. Alors peut-être, et cette épreuve n'est pas éloignée, il comprendra la nécessité de demander au théâtre autre chose qu'un pur divertissement. Il abandonnera les pièces à grand spectacle et voudra remplacer le plaisir des yeux par l'attendrissement, par l'éveil de grandes pensées. Ce jour-là sans doute, il ne pourra se défendre d'une certaine confusion; il prendra en pitié ses admirations de la veille, mais il aura fait un grand pas dans la voie du bon sens et de la vérité. Il ne faut pas s'abuser sur l'indifférence

de la foule pour les questions littéraires, et je ne parle pas seulement des hommes que le travail de chaque jour prive de loisir et détourne impérieusement de ces questions : ceux mêmes à qui le loisir ne manque pas laissent échapper de singuliers aveux. Écoutez-les parler dans leurs momens d'abandon. Ils vous diront sans se faire prier que *Cinna* les ennuie, car *Cinna* les oblige à penser. *Les Mousquetaires* et *Monte-Cristo*, voilà des pièces amusantes. Pourquoi Corneille, qui avait tant de talent, n'a-t-il pas travaillé dans ce goût-là?

Qu'on ne m'accuse pourtant pas de calomnier mon temps. Il y a encore quelques esprits singuliers qui se dérobent à l'entraînement général et préfèrent *Cinna* aux *Mousquetaires*. Ils ne se comptent pas par milliers, je suis obligé de l'avouer, mais je me fie à l'ennui pour grossir leur phalange. Après tout, *Cinna*, qui force l'auditoire à penser, n'est pas cependant aussi fatigant qu'on veut bien le dire. Émilie, quoiqu'un peu virile, ne manque pas d'attrait; Auguste, en discourant sur la chose publique, n'est pas trop vulgaire, et puis, quand on y met un peu de bonne volonté, on écoute sans impatience les personnages qui s'entretiennent de liberté, de dévouement. Si l'on comptait les spectateurs qui ont éprouvé le besoin de revoir *les Mousquetaires*, on serait peut-être étonné de leur petit nombre. C'est pourquoi, malgré les symptômes que j'ai signalés, je ne crois pas que le théâtre demeure longtemps dans l'état où nous le voyons. Le décorateur et le costumier ne cesseront pas de travailler pour les désœuvrés, mais l'émotion et la pensée finiront par devenir des délassemens; on ne voudra plus dépenser trois heures pour ne remporter aucun souvenir. Le système dramatique appliqué depuis vingt-cinq ans a désormais révélé tous ses dangers; on sait à quoi s'en tenir sur ses promesses. Il n'est plus permis aujourd'hui de railler les poètes du XVIIe siècle, d'égayer le lecteur en parlant de leur dédain pour la couleur locale. Nous savons ce que vaut l'érudition des railleurs.

Mais la cause la plus évidente et la plus constante de l'affaiblissement de l'art dramatique, c'est l'usage, accrédité parmi nous depuis quelques années, de remanier pour le théâtre des idées déjà produites sous la forme narrative. On découpe des romans pour faire des drames ou des comédies. Tant que cet usage ne sera pas abandonné d'une manière absolue, le théâtre n'occupera jamais qu'un rang secondaire dans notre littérature. On veut traiter la pensée comme une étoffe docile qui se prête sans murmure, sans résistance à tous les coups de ciseau. On se trompe, et les hommes de bon sens ne doivent pas se lasser de le répéter. L'industrie littéraire aura beau se perfectionner, elle ne changera pas la condition de l'intelligence humaine. L'idée, à l'heure de son éclosion, appelle l'expression.

L'heure de l'éclosion une fois passée, il ne faut plus compter sur l'expression spontanée, la seule qui se modèle fidèlement sur l'idée. C'est là une loi constante, une loi démontrée depuis longtemps, et que les faiseurs les plus habiles n'aboliront pas. Et non-seulement, en remaniant la pensée déjà produite sous la forme narrative, l'écrivain s'expose au danger que je viens de signaler, mais il est presque toujours condamné à mutiler le développement des caractères. Ceux qui ne connaissent pas le roman d'où la pièce est tirée se plaignent de l'obscurité de la pièce; ceux qui connaissent le roman signalent un déchet fâcheux dans cette transformation. Je ne crois pas utile de rechercher en ce moment si la forme dramatique est supérieure à la forme lyrique, à la forme épique ou narrative. Je remarque seulement que dans l'état présent de notre littérature personne ne songe à tailler un roman dans une pièce de théâtre, tandis que la plupart des écrivains s'empressent de tailler des pièces de théâtre dans leurs romans et parfois même dans ceux d'autrui, si bien que les trois quarts des ouvrages représentés n'ont pas plus de valeur qu'un habit retourné. Et comme il faut que cette déchéance de l'art dramatique se révèle par un signe affligeant, on ne dit plus aujourd'hui *écrire* pour le théâtre, mais *faire* du théâtre, tandis qu'on dit encore écrire des romans ou des odes. Cette locution, devenue aujourd'hui monnaie courante parmi les hommes du métier, explique assez clairement l'importance qu'ils attachent à la forme dramatique. Pour eux, c'est la forme utile par excellence, mais non la plus belle, la plus vive qu'ils puissent donner à leur pensée. Jeunesse et fraîcheur ne sont dans cette transformation que des conditions accessoires, et je dois même ajouter que les plus habiles se défient des idées nouvelles. Ils n'aiment à mettre en œuvre que des idées déjà éprouvées par la lecture : le parterre et les loges applaudissent plus volontiers les plaisanteries ou les traits de passion qu'ils comprennent à demi-mot. Il est donc prudent d'offrir aux loges et au parterre ce qu'ils connaissent déjà; c'est une manière ingénieuse de leur laisser croire qu'ils sont doués d'une puissante pénétration.

Les écrivains qui pratiquent l'industrie dont je me plains voudraient donner à penser que le roman peut être mis sur la même ligne que l'histoire comme matière dramatique. Cinq minutes de réflexion suffisent pour estimer la valeur de cette assimilation. La réalité historique n'a rien à démêler avec les fictions du roman. Si l'on voulait trouver un terme de comparaison, on le trouverait dans notre vie de chaque jour, toute proportion gardée entre la vie publique et la vie individuelle. L'histoire et la vie de chaque jour sont les deux sources où l'imagination du poète dramatique peut puiser librement. Le passé et le présent, déjà idéalisés, ne seront jamais pour elles

que des sources ingrates. Qu'on prenne pour matière dramatique l'*Iliade* ou *Ivanhoé*, l'*Odyssée* ou *Clarisse*, on sera toujours au-dessous d'Homère, de Walter Scott et de Richardson.

Est-il permis d'espérer que les écrivains qui *font* du théâtre renoncent bientôt à dépecer des romans? Je n'oserais promettre pour demain cette heureuse résolution. Tant que le public ne montrera pas un goût bien prononcé pour les idées neuves, les auteurs dramatiques lui serviront à l'envi de vieilles idées, ou du moins des idées déjà soumises aux chances de la lecture. Que la foule abandonne les romans remaniés, et l'invention deviendra une denrée de première nécessité. L'écrivain qui entrera dans cette voie nouvelle aura sur ses confrères un avantage immense, l'avantage de l'imprévu. Peut-être ne sera-t-il pas compris sur-le-champ : c'est un danger qui n'a rien d'alarmant; mais il trouvera pour sa pensée une forme vivante et spontanée; il y aura dans son œuvre un accent de jeunesse qui lui conciliera tôt ou tard la sympathie de la foule. C'est une perspective assez belle pour séduire même les indolens. A ne considérer que le côté industriel de la question, on peut recommander la nouveauté des pensées comme une spéculation excellente, car les romans remaniés et découpés en dialogues obtiennent rarement un succès de longue durée. Abstraction faite de tout principe littéraire, il serait donc sage de s'aventurer dans la nouveauté. Qu'en suivant cette voie il soit plus difficile d'obtenir les applaudissemens, je le veux bien; mais si les écrivains dramatiques ne veulent pas demeurer en dehors de la littérature, s'ils ne veulent pas laisser s'accréditer l'opinion que la composition d'une comédie n'a rien à démêler avec l'invention, que les entrées et les sorties sont le point capital, ils feront bien de se hasarder sur le terrain glissant de l'originalité. S'ils persistaient à n'offrir au public que les bribes d'un roman, nous serions obligés de ne voir en eux que les membres d'une corporation active, mais étrangère à toutes les questions qui intéressent directement le développement de l'intelligence. On publie tous les ans les recettes des théâtres avec autant de soin que le produit des impôts indirects; la comédie et le drame ont acquis la même importance pécuniaire que le vin, le sel et le tabac. Si l'on pouvait, au lieu d'estimer les recettes des théâtres, estimer la quantité d'idées qu'ils ont mise en œuvre, on arriverait à cette triste conclusion, que la corporation des auteurs dramatiques est singulièrement stérile, malgré sa prodigieuse activité. Il serait temps de mettre la question littéraire sur la même ligne au moins que la question de budget.

GUSTAVE PLANCHE.

LE

GOUVERNEMENT DES TSARS

ET

LA SOCIÉTÉ RUSSE

II.

LA RUSSIE SOUS LES ROMANOF.[1]

On a vu le pouvoir des tsars se développer et grandir à la faveur d'un ensemble de conditions physiques et morales qui ont créé à la Russie une position tristement exceptionnelle dans le monde. A dater de l'avénement des Romanof, à dater du règne de Pierre le Grand surtout, ce pouvoir se constitue, non plus seulement vis-à-vis de la Russie, mais vis-à-vis de l'Europe; il pratique avec une audace et une énergie croissantes sa double politique, dont le but peut être formulé en deux mots : — à l'intérieur, autorité absolue; à l'extérieur, domination universelle. L'œuvre de Pierre le Grand contient en germe toutes les tentatives menaçantes qui ont appelé de nos jours l'Europe à une lutte formidable; mais on y pourra saisir aussi l'origine de difficultés intérieures que Pierre n'avait pas prévues, et dont il était réservé à ses successeurs de mesurer l'étendue. Définir cette œuvre, montrer comment la pensée de Pierre a été appliquée jusqu'au milieu de ce siècle, continuer en un mot jusqu'à notre temps le récit historique déjà commencé, ce sera faciliter l'intelligence d'une der-

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 novembre.

nière partie de cette étude, où l'on essaiera de préciser la situation faite aujourd'hui à l'Europe et à la Russie même par l'application persistante du système des tsars.

Pierre Ier avait eu, on le sait, un précurseur, Ivan IV. Il y a une analogie singulière entre ces deux hommes, chez qui les passions barbares et les grandes qualités politiques se prêtent un mutuel appui. Les vues de Pierre, comme celles d'Ivan, dépassaient les frontières de l'empire, et si l'Europe n'était à ses yeux dans le présent qu'une école de civilisation pour son pays, dans l'avenir elle lui apparaissait comme un théâtre pour ses conquêtes. En fondant Saint-Pétersbourg (1707), il appelait l'Europe à lui par le commerce, mais il s'annonçait aussi à elle comme conquérant. Par une espèce d'intuition, Ivan IV avait déblayé le terrain et préparé les voies à l'établissement colossal dont Pierre Ier traçait le plan et posait les bases. Le danger pour l'Europe avait été créé par Ivan; Pierre en formula la menace : ses successeurs, faibles ou forts, eurent à continuer l'œuvre.

Qu'on écoute un moment Pierre lui-même. En 1714, il venait de vaincre les Suédois en Finlande et sur la Baltique; il avait pris les îles d'Aland. On le vit faire une entrée triomphale à Saint-Pétersbourg et réunir autour de lui les délégués des diverses classes de son empire. « Mes frères, leur dit-il avec une joie orgueilleuse, qui de vous il y a trente ans eût pensé que vous construiriez un jour avec moi des vaisseaux sur la Baltique, que nous élèverions une ville dans cette contrée conquise par nos travaux et notre valeur, et qu'il naîtrait du sang russe tant de combattans victorieux, d'habiles navigateurs? Qui eût pensé que nous inspirerions tant de respect aux puissances étrangères, que tant de gloire enfin nous était réservée? Nous voyons dans l'histoire que les sciences choisirent autrefois la Grèce pour asile, que, chassées de ces belles contrées par les révolutions des âges, elles se répandirent dans l'Italie, et de là dans toutes les contrées de l'Europe. Par la négligence de nos ancêtres, elles *s'arrêtèrent en Pologne*, et ne purent parvenir jusqu'à nous. Les Allemands et les Polonais ont été plongés dans ces mêmes ténèbres d'ignorance où nous avons langui jusqu'à ces derniers temps. C'est par les soins de leurs souverains que leurs yeux se sont ouverts : ils ont hérité des sciences et des arts de la Grèce. *Enfin notre tour est venu*, si vous me secondez dans mes entreprises et si vous joignez les travaux à l'obéissance. »

Travailler et obéir, voilà ce que Pierre Ier demandait à ses sujets, en leur promettant pour récompense l'héritage de la Grèce et de Rome. On peut citer à côté de ces paroles l'acte singulier qu'on a appelé son *testament*, et qui, si même on lui refuse une valeur authentique, doit être accepté comme une fidèle expression de la pensée impé-

riale. Préparer l'asservissement du monde par la civilisation *russe*, telle fut la volonté de Pierre. Son plan de conquête, si gigantesque qu'il fût, était moins chimérique cependant que son plan de civilisation. Il s'agissait d'élever brusquement le peuple le plus arriéré de l'Europe au niveau moral, intellectuel et matériel des peuples les plus avancés, et cela sans le concours d'une aristocratie forte et libre, sans l'appui d'un clergé indépendant, ou plutôt malgré les obstacles élevés par une aristocratie en dissolution et un clergé asservi. Le pouvoir absolu, le despotisme du corps et de la pensée étaient les seuls moyens d'action dont il sût disposer. Quel usage en fit-il, et quels résultats furent ainsi obtenus? On va le voir.

Pierre commença par créer la *chancellerie secrète* pour la recherche des crimes d'état, procédant par la délation et la torture, véritable plagiat des inquisitions d'Espagne et de Venise. Il prescrivit la suppression des barbes et changea la coupe des vêtemens. Il appela des artistes, des savans, des ouvriers étrangers, en les soumettant à la discipline russe. Administration, fonctionnaires, tout, jusqu'aux uniformes, dut se modeler sur ce qui existait par-delà la frontière. La hache, le knout et la Sibérie firent justice de toute résistance. Qu'advint-il cependant? Le sort des masses resta le même, car Pierre n'avait pas songé à l'améliorer. Ni le clergé ni la noblesse ne furent intéressés à favoriser leur progrès moral, et tout se borna ainsi à des réformes matérielles. Pierre ne demandait à la civilisation que de lui façonner des instrumens de domination plus simples et plus commodes. Il voulait un peuple moral, c'est-à-dire obéissant; riche, c'est-à-dire qui pût payer beaucoup. Que l'on compare à cette étrange entreprise une autre tentative analogue à quelques égards, — celle de Charlemagne, qui avait aussi prétendu conquérir le monde et le civiliser par la seule action du pouvoir central. On comprendra ce qu'il y avait d'impossible dans l'idée de Pierre, en voyant quel fut le sort d'une conception bien plus haute que la sienne. Charlemagne avait été doué d'un des plus puissans génies et d'une des plus fermes volontés qui se fussent manifestés parmi les hommes : son règne fut un des plus longs qu'on rencontre dans l'histoire. Le puissant empereur disposait de ressources matérielles immenses; il obtint l'appui et le concours du pouvoir spirituel le plus actif, de l'institution religieuse la plus influente qui aient jamais dominé les esprits. S'il procéda quelquefois par la violence, il eut néanmoins au plus haut degré le sentiment et les instincts des grands moyens de civilisation, — la religion, la justice, l'instruction. Il ne fut pas seulement conquérant, il fut législateur, administrateur, justicier; il fonda des tribunaux, des églises, des écoles. Charlemagne échoua cependant. Une impulsion unique lui paraissait suffisante pour as-

surer l'amélioration matérielle et morale d'une société encore inculte. A l'heure de la mort, il put reconnaître qu'il s'était trompé. C'est à des mains débiles qu'il dut laisser l'excessif pouvoir qu'avaient tenu ses mains puissantes. L'action centrale, privée de son glorieux moteur, s'affaiblit rapidement : elle finit par s'annuler, et il fallut alors suivre une marche contraire à celle de Charlemagne, c'est-à-dire entreprendre en détail ce que le grand empereur avait cru possible d'accomplir d'ensemble. Ce fut là le travail du moyen âge, ce fut l'œuvre de la féodalité, secondée par l'église, et ce fractionnement à l'infini des centres d'action concourut au progrès de la civilisation occidentale depuis l'époque carlovingienne jusqu'à Louis XI et jusqu'à Richelieu.

Cette réaction, qui, en morcelant l'impulsion donnée par Charlemagne, en développa la portée féconde et morale, — cette réaction bienfaisante manqua à la Russie. Pierre le Grand, dont les plans étaient moins praticables que ceux de Charlemagne, eut des successeurs que n'avaient pas avertis les exemples de l'histoire, et qui prétendirent continuer son œuvre, parfois en modifiant sa pensée, plus souvent en l'acceptant tout entière. L'histoire de la Russie depuis Pierre n'est autre que l'histoire même de ces essais de continuation ou de timide modification de son système. Aussi ne ferons-nous que la résumer à grands traits, car c'est la situation où ces dangereux essais ont placé l'empire russe devant l'Europe qu'il importe surtout de caractériser.

Une réaction contre l'œuvre de Pierre manqua, avons-nous dit, à la Russie. Nous nous trompions : il y eut à l'intérieur de l'empire, cinq ans après sa mort (1730), une tentative qu'on peut appeler de ce nom. Ce fut à l'avénement de l'impératrice Anne. Plusieurs grands de l'empire, et à leur tête les Dolgorouki, tentèrent de ressaisir et même d'étendre leurs anciens priviléges. En appelant au trône cette princesse, alors duchesse de Courlande, ils lui imposèrent un *pacte constitutionnel* qui restreignait tellement les droits de la couronne au profit d'un *haut conseil de l'empire*, que si le traité eût été observé, le gouvernement de la Russie fût devenu une oligarchie assez semblable à celle qui perdit la Pologne. D'après ce pacte, l'impératrice ne pouvait faire la paix ni la guerre, établir aucun impôt ni disposer d'aucune charge sans l'agrément du haut conseil. Un gentilhomme ne pouvait être puni que sur jugement régulier. Aucuns biens ne pouvaient être confisqués. L'impératrice n'avait le droit ni de disposer des terres de la couronne, ni de les aliéner; elle n'avait pas le droit non plus de se choisir un époux ou un successeur. Anne signa tout ce qu'on voulut sans marchander; mais, à peine arrivée à Moscou et mise en possession de ce trône acquis par transaction, elle

sema à l'aide de son chancelier Osterman la division dans le conseil et le sénat. Elle obtint sans peine qu'une députation de la noblesse vînt se prononcer contre les Dolgorouki, déclarant que les restrictions imposées à la couronne n'étaient que le fait d'une minorité insignifiante, tandis que l'immense majorité voulait sa souveraine *indépendante*. Anne s'empressa de déférer à ce vœu et déchira publiquement à Moscou l'acte qu'elle avait signé avant de quitter la Courlande, ce qui lui valut les plus vifs applaudissemens de la haute et petite noblesse, de la bourgeoisie et du peuple lui-même, qui n'y comprenait rien. Les Dolgorouki, principaux fauteurs de cette audacieuse agression contre le pouvoir absolu, furent déportés en Sibérie; les Galitzin, leurs complices, furent bannis. Plus tard même, l'impératrice, sous l'inspiration d'un favori, le sanguinaire Biren, poussa plus loin la vengeance, et rappela les Dolgorouki pour faire instruire leur procès. Quatre de ces princes périrent écartelés sur la roue, et on décapita les autres.

Depuis la tentative des Dolgorouki jusqu'à la conspiration de 1825, il ne fut plus question de constitution en Russie. La conspiration de 1825 échoua devant le tsar Nicolas, comme la réaction des Dolgorouki avait échoué devant l'impératrice Anne. On n'écartela pas les conspirateurs, mais on en pendit six à Saint-Pétersbourg, et les autres furent ensevelis vivans dans les mines de la Sibérie. Les deux tentatives qu'Anne et Nicolas eurent à réprimer sont les seules attaques dirigées dans l'espace de cent vingt ans contre l'œuvre de Pierre (1). En 1825, c'était une constitution républicaine qu'on prétendait substituer au système autocratique; en 1730, c'était un gouvernement aristocratique analogue à celui de la Pologne que quelques Russes éminens rêvaient d'installer dans leur pays. Si leur plan eût réussi, le redoutable développement du pouvoir autocratique eût certainement été entravé, et l'Europe trouverait aujourd'hui la Russie moins menaçante; mais la masse du peuple russe y eût peu gagné. Il ne s'agissait nullement en effet de rendre à la nation ses anciennes libertés, de faire revivre les institutions de Novgorod la Grande, mais de restituer aux principales familles des priviléges dont elles n'auraient

(1) Ce caractère d'attaque contre le système impérial ne peut être reconnu aux révolutions de palais si fréquentes en Russie. Entre la tentative constitutionnelle de 1730 et celle de 1825, il y eut trois empereurs poignardés ou étranglés, Ivan VI, Pierre III et Paul I[er]. C'est la noblesse surtout qui apparaît en première ligne dans ces drames politiques, qui se succèdent sans modifier le système de Pierre I[er]. Aussi l'effort des souverains tend-il à la satisfaire et à l'enrichir. Catherine II, après le partage de la Pologne, livre aux seigneurs moscovites les biens des seigneurs polonais. Cette noblesse, autrefois si turbulente, et qui, en s'éclairant graduellement, eût dû élever ses prétentions, finit ainsi par prendre patience et par accepter, au lieu d'un rôle plus digne, la vie brillante et frivole que lui assuraient les largesses impériales.

sans doute usé qu'à leur profit, et peut-être même au détriment des classes inférieures. Les destins de la Russie ne permirent pas le succès de cette révolution aristocratique; l'impulsion donnée par le fondateur de Saint-Pétersbourg était trop puissante cinq ans après sa mort pour ne pas arrêter au début même le mouvement de réaction dont l'ambition de la noblesse était la source principale.

Jusqu'à Catherine II toutefois (1762-1796), Pierre n'eut que de faibles successeurs. Catherine reprit l'idée du grand tsar en s'efforçant de la décorer d'une auréole philosophique et philanthropique dont l'Europe du XVIIIe siècle fit grand bruit. Au fond, ce qui préoccupa cette princesse, plutôt allemande que slave, ce ne fut ni l'amélioration du sort de ses sujets esclaves, ni la réforme du clergé orthodoxe. Catherine n'eut qu'une pensée, conquérir et dominer : c'est au-delà des frontières de la Russie qu'elle porta constamment ses regards, c'est dans la politique extérieure qu'elle continua surtout la tradition de Pierre le Grand. On sait quelles annexions mémorables la Russie dut à ce règne fastueux. La malheureuse Pologne trahie plutôt que vaincue, la Crimée devenue un point d'appui pour des plans que l'Europe combat aujourd'hui sur ce même territoire, des empiétemens successifs en Turquie et en Perse, tels furent les résultats qui rattachèrent étroitement la politique de Catherine au système de conquête et de guerre imposé par les tsars à la Russie.

Sous le petit-fils de Catherine, Alexandre Ier, des principes plus modérés semblèrent prévaloir. Doué de sentimens plus délicats et plus honnêtes que ceux de ses prédécesseurs, Alexandre comprit dans quel état d'infériorité morale et intellectuelle se trouvait son peuple. Il s'en affligea comme homme et en rougit comme souverain. De fréquens séjours hors de son empire l'amenaient à comparer la situation de la Russie avec celle des autres états européens. Il voyait cette situation avec tristesse, presque avec désespoir. Il voulut sincèrement, et par les moyens les plus sages, travailler à la civilisation de son pays. Des essais de réforme furent tentés dans l'administration et dans le clergé. Alexandre songea même à l'émancipation des serfs. Il chercha aussi à favoriser l'influence de la civilisation occidentale dans son empire, soit en y attirant des étrangers, soit en permettant à sa noblesse d'étudier les autres pays et d'y faire de longs séjours. Ses intentions étaient bonnes, mais l'œuvre était immense, et son intelligence, malgré des qualités réelles, manquait de l'étendue et de la netteté qui conviennent à une pareille tâche. Alexandre échoua et mourut découragé, désespérant de la civilisation de la Russie et doutant de son avenir.

L'avénement de Nicolas rendit à la pensée de Pierre Ier toute son action redoutable. Concilier cette pensée avec les exigences de son

temps ainsi qu'avec les forces morales et matérielles de son pays, tel fut le problème que Nicolas entreprit de résoudre, et qui pèse encore sur les destinées de la Russie. Le successeur d'Alexandre arrivait au trône à travers une conspiration dans laquelle, de près ou de loin, directement ou indirectement, avait trempé toute la haute noblesse russe. Il attribua, non sans raison peut-être, à la mollesse du gouvernement précédent cet audacieux effort, ce complot à la fois puéril et formidable, où l'on avait débattu avec un étrange sang-froid l'extermination de la famille impériale et l'établissement de la république (1). Il se traça dès lors un plan de conduite qu'après un règne de près de trente ans des résultats nombreux permettent d'apprécier. A ce plan, fidèlement suivi par l'empereur Nicolas, deux ordres de questions se rattachent, — les unes particulières à la Russie, les autres intéressant l'Europe. Vis-à-vis de la Russie, Nicolas se donna deux tâches : — contenir la noblesse par la crainte et par les faveurs, en la privant de toute influence politique et en l'abandonnant au dissolvant naturel de la loi du partage des successions (2); introduire dans l'administration toutes les réformes d'une exécution facile et n'atteignant pas les prérogatives autocratiques. Vis-à-vis de l'Europe, l'intérêt du pouvoir impérial était : — d'annuler l'influence que les idées étrangères pouvaient exercer en Russie, — par conséquent de proscrire sévèrement dans la presse, dans l'enseignement et dans les mœurs toute tentative pour importer ou faire circuler certaines doctrines de liberté politique ou d'indépendance privée; — d'empêcher les voyages et les séjours de la noblesse russe hors de l'empire, de lui fermer surtout les régions qui jouissent de cette liberté politique ou de cette indépendance d'esprit regardées à juste titre comme incompatibles avec le système des tsars. Au fond, ce plan impliquait trois choses, l'affaiblissement de la noblesse, le maintien du servage, la guerre. L'empereur, pour affaiblir la noblesse, s'interdisait les *largesses d'âmes;* mais, pour compenser son annulation politique, il se condamnait à ne pas soulever la question de l'affranchissement. Puis,

(1) C'est le gouvernement lui-même qui révéla les plans de 1825 dans le *Rapport de la Commission d'enquête* qui fut imprimé en français à Saint-Pétersbourg (1826). L'affaire fut instruite et jugée à huis-clos, sans qu'aucun accusé pût se procurer un défenseur ni communiquer avec un parent ou un ami. Les conspirateurs de 1825 furent exécutés dans l'ombre et le silence. On dit que l'empereur en interrogea lui-même quelques-uns, et l'impression qu'il garda de leur langage a certainement exercé une grave influence sur tout son règne.

(2) L'action de ce dissolvant ne devait être aidée par aucune mesure agressive, mais en même temps elle ne devait point être ralentie par des *largesses d'âmes*, et l'empereur, s'abstenant de donner des serfs aux nobles, devait ne rien négliger pour accroître le nombre des serfs de la couronne.

pour offrir un but à l'activité des classes supérieures, ainsi que pour accorder une satisfaction aux classes inférieures, la guerre devenait inévitable. C'étaient là trois conditions qui s'imposaient au tsar, et ces trois conditions, le tsar était-il en mesure de les remplir? Aucune des trois, à vrai dire, ne s'accordait avec les légitimes exigences de la société russe. Il n'était possible ni d'empêcher toute action des idées étrangères sur la noblesse, ni de conserver absolument l'esclavage, ni de poursuivre indéfiniment la guerre. Telle est la certitude du moins à laquelle nous sommes conduit, en interrogeant la situation présente de l'empire russe à ces trois points de vue : — état des classes supérieures et moyennes, — état des classes asservies, — ressources pour la conquête et la guerre.

II.

On ne peut séparer l'une de l'autre les deux premières questions. Le sort de la noblesse russe est étroitement lié à celui des serfs. Il faut donc examiner dans quelles dispositions le gouvernement autocratique rencontre de nos jours ces deux classes, les nobles et les serfs, — à quelles nécessités sociales en un mot le système de Pierre le Grand, continué au XIXe siècle, doit se plier.

Le gouvernement des tsars, soyons juste, a compris que le servage ne pouvait être indéfiniment maintenu en Russie. D'un autre côté, il a dû reconnaître que la suppression immédiate du servage lui créerait une difficulté des plus graves. Ne pouvant recourir aux moyens extrêmes, il est entré dans la voie des palliatifs. Il a donc renoncé à livrer gratuitement, et à titre de largesse, des paysans de la couronne. C'est Catherine qui la première adopta ce principe. Le fantasque Paul s'en écarta, simplement pour contredire sa mère. Alexandre y revint et y resta fidèle, autant par philanthropie que par politique. Nicolas fit de même, et cette double situation du tsarisme — maintenant le servage pour ménager la noblesse, — cherchant aussi à en préparer la suppression dans l'intérêt de l'aristocratie, — cette situation difficile et périlleuse n'est pas un des traits les moins singuliers de la politique intérieure de la Russie.

La suppression des *largesses d'âmes* (1) atteignait indirectement la classe noble, accoutumée depuis deux siècles à y trouver une compensation aux effets si pénibles pour elle de la loi de division des héritages. Le morcellement des successions privait en effet la noblesse russe de toute influence héréditaire. La fortune d'un noble

(1) Cette abolition rappelle un peu l'*abolition de la traite*, comme premier acte d'un système tendant à supprimer complétement l'esclavage.

russe consiste en terres et en paysans; elle se partage à chaque génération, de telle manière qu'une faible part étant réservée pour les filles (le quatorzième, quel que soit leur nombre), *le reste est distribué en parts égales entre tous les fils.* Ce régime repose sur la négation du droit d'aînesse, sur l'abolition du privilége de propriété territoriale dans toute famille un peu nombreuse. Que deviendrait la pairie anglaise sous le régime du code Napoléon? Ce que sont devenus les ducs et pairs de France. Si la noblesse russe a pu résister à ce principe actif de dissolution, cela tient à diverses causes qu'il est bon de signaler. D'abord, les héritages comprenant généralement en Russie d'immenses domaines et la population s'y développant rapidement, il a dû arriver que l'étendue de terre mise en culture et le nombre des serfs cultivateurs se sont trouvés notablement accrus à la fin de chaque génération. La dot apportée par les femmes a dû aussi contribuer à l'augmentation des biens de certaines familles. — Les largesses des empereurs et impératrices jusqu'au règne de Catherine II ont puissamment aidé à rétablir nombre de fortunes détruites, et à reconstruire des héritages déjà affaiblis par la division. La confiscation des propriétés privées dans les pays conquis, à dater du règne de Catherine, a également servi à refaire la fortune de bien des familles nobles appauvries. Si la noblesse a ainsi perdu quelques-uns des moyens *vicieux* qui lui étaient offerts de lutter contre le principe de dissolution contenu dans la loi des héritages, elle en a trouvé de nouveaux, — les uns *inoffensifs,* c'est-à-dire le développement naturel de la population des paysans appartenant à la famille, l'acquisition par mariage, la transmission de l'héritage à un fils unique, — les autres *honorables*, c'est-à-dire l'économie dans les dépenses des familles, trop souvent accoutumées à un luxe désordonné, l'entrée enfin d'un certain nombre de seigneurs dans la carrière industrielle. Cette situation nouvelle faite aux familles nobles a eu plusieurs conséquences par lesquelles se précise l'état actuel des propriétaires, des classes moyennes et des serfs en Russie.

Parmi les propriétaires, c'est la couronne qu'il faut nommer en première ligne. Or la *couronne* a accru sa puissance non-seulement par l'absorption des derniers priviléges de la noblesse et de ce qui restait d'indépendance au clergé, mais encore par le rapide accroissement du nombre de ses paysans ou *serfs propres*. Les paysans de la couronne, quoique fréquemment maltraités et pressurés par les intendans impériaux, et quoique plus pauvres, dans bien des provinces, que les paysans de certains seigneurs riches et généreux, se considèrent comme affranchis par ce fait seul qu'ils appartiennent à l'empereur, leur maître et le maître de tous. Il ne les vendra pas, il ne peut vouloir que leur bien-être. S'ils sont misérables, oppri-

més, ce n'est pas sa faute, c'est qu'il l'ignore; mais tôt ou tard ils obtiendront de lui *justice* ou plutôt *faveur*, car l'idée de justice est encore peu répandue en Russie.

La *noblesse* a perdu non-seulement tout privilége politique, mais, sauf de rares exceptions, sa grande existence territoriale. On peut la diviser en trois catégories, suivant la fortune : *les familles restées riches, — les nobles de fortune moyenne, — les nobles appauvris.*

Les *familles restées riches* sont assujetties à servir pour le grade. En effet, un prince issu de Rourik (et il en reste), mais qui n'aura encore que l'épaulette de sous-lieutenant, jouira de moins de considération dans l'armée, à la cour, dans le monde russe, malgré son nom et une grande fortune, que tel petit noble, tel descendant d'un chef tartare, ou même tel fils d'un serf affranchi qui sera parvenu au grade de général, et qu'on qualifie d'*excellence*.

Les *nobles de fortune moyenne* ont à choisir entre trois genres de vie. Il en est qui gardent leurs habitudes de luxe après comme avant la division de leur fortune. Ceux-là exploitent de plus en plus leurs paysans, en attendant le moment de les vendre et de se réfugier ensuite dans quelque grade ou emploi sollicité auprès du maître. Il en est d'autres qui vivent d'économie, ce qui est dur, quoique méritoire. On dit en Russie : — Après une génération prodigue, une génération avare! Cette vie modeste est un expédient, mais c'est la négation de tout esprit d'indépendance, l'abdication de toute prétention politique ou aristocratique. Il en est encore qui établissent des manufactures de toile ou de drap, des exploitations de mines, des fabriques de sucre de betterave, ou même qui se font banquiers et négocians. Ceux-là prennent certainement le parti le plus sage, et lorsqu'ils se mettent sérieusement au travail (ce qui n'est pas encore très commun), on peut dire qu'ils entrent dans la voie la plus honorable. Toutefois, quoique la carrière industrielle ne leur enlève pas le titre aristocratique, ils perdent en réalité le caractère de nobles. Ils s'élèvent moralement, mais ils dérogent politiquement.

Viennent enfin les *nobles appauvris*. Il y a des nobles de cette catégorie dans les provinces, il y en a même dans les grandes villes. Ceux des provinces se résignent à végéter dans leur dernier village, écorchant leurs derniers paysans, et réduits quelquefois à porter envie aux serfs de leurs voisins plus riches. Quant à ceux des villes, élevés au milieu du luxe et réduits à la pauvreté par la prodigalité de leur père ou par le rapide accroissement de leur famille, quelle misérable existence que la leur! Qu'on se figure un jeune homme vain et léger, avide de jouissances, habitué à commander et à ne se refuser ni laquais nombreux, ni maîtresses, ni chevaux, ni vin de Champagne; qu'on se figure ce jeune homme réduit à vivre de

quarante ou cinquante paysans!... Pauvre gentilhomme, pauvres paysans!

D'après cette situation faite aux nobles par la couronne, on peut déjà comprendre quelle est celle des *marchands* et des *serfs*. Quant aux marchands, il y a peu de chose à en dire. Le seul fait qu'il importe de noter dans cette classe, et qui soit la conséquence du nouveau régime, c'est sa tendance à se rapprocher de la noblesse. Pendant que certains nobles entrent avec des allures quelque peu légères dans l'industrie, le marchand enrichi fait raser le menton de son fils et s'applique sournoisement à lui obtenir l'accès de la classe supérieure. Le noble industriel, s'il quitte la carrière des emplois publics, redescend à la septième classe, celle au-delà de laquelle la noblesse cesse d'être héréditaire. Le marchand qui introduit son fils comme surnuméraire dans quelque administration le fait débuter dans la quatorzième classe; heureux le jeune homme qui s'élève jusqu'à la huitième classe, puis qui peut, à force de persévérance et de protections, franchir le terrible intervalle qui sépare celle-ci de la septième!

Les *serfs* russes ne peuvent être vendus qu'avec la terre, *s'ils sont mariés*. Aussi longtemps qu'ils ne le sont pas (et ils ne doivent se marier qu'avec l'assentiment du maître), ils peuvent être vendus isolément, filles et garçons. Il suffit que le maître les qualifie de *gens de maison*, pour qu'à ce titre il puisse disposer d'eux contre argent, comme d'un cheval, d'une vache ou d'un chien. Aussi le paysan russe a-t-il toujours hâte de marier ses enfans, et ceux-ci aspirent-ils de très bonne heure au mariage. La grande ambition des jeunes gens des deux sexes, c'est d'être *serfs*, et ils ont bien raison, car tant qu'ils ne le sont pas, tant qu'ils sont *gens de maison*, ils sont *esclaves*. N'être *qu'une chose* et devenir un *homme* même *asservi*, c'est un progrès! A la vérité, le seigneur est intéressé, de son côté, à marier de bonne heure les paysans, puisque c'est à dater du mariage qu'ils lui paient une redevance, soit en argent, soit en nature. Néanmoins leur sort dépend uniquement de la situation du noble. Si celui-ci est pressé d'argent, il préférera un billet de 1,000 francs à un accroissement de revenu de 50 francs, et dans ce cas le jeune homme sera vendu; il y a des jours de marché pour cela. Si le seigneur est riche ou si c'est un homme rangé, on marie le paysan, et on lui assigne son lot à défricher, sa rente à payer. Cette rente n'est pas toujours considérable. Il y a en Russie des familles riches, possédant des terres fertiles, et qui ne prélèvent sur leurs paysans qu'une redevance minime, presque insignifiante. Des hommes généreux, parmi leurs ancêtres, se sont volontairement imposé la loi de ne jamais augmenter les charges de leurs paysans, et les fils ont

religieusement suivi cette tradition de bienfaisance et de désintéressement. C'est dans ces domaines privilégiés qu'on rencontre des paysans enrichis, des demeures de serfs ornées de colonnades de plâtre. Ce ne sont pas ces seigneurs si humains qui vendraient leurs jeunes esclaves : ils en appellent quelquefois des centaines pour le service domestique de leurs habitations princières à Saint-Pétersbourg ou à Moscou; mais dès que ces jeunes gens sont en âge de se marier, le maître défère ordinairement à leur vœu et les renvoie par couples au village, où ils vont grossir le nombre des colons.

Il semble que sur ces terres et parmi ces populations placées dans des conditions si favorables (malheureusement exceptionnelles), la servitude ne puisse présenter aucun de ses aspects hideux. Hélas! il est des institutions vicieuses que rien ne peut corriger, et voici ce qui arrive, non pas exclusivement sur ces heureux domaines, mais là plus souvent qu'ailleurs. Le père de famille qui s'enrichit en cultivant avec les siens un lot déterminé, une étendue de terre limitée, calcule qu'il lui serait facile d'en exploiter davantage et que son profit annuel s'en accroîtrait en proportion. Son fils aîné est en service à Moscou, chez le prince : quand il reviendra, il s'établira pour son propre compte, et il n'y aura pas à partager avec lui; mais son second fils *n'a que dix ans :* s'il peut le faire admettre comme *bon à marier,* il obtiendra un lot de terre pour ce nouveau colon, et l'exploitera à son profit jusqu'à ce que celui-ci soit en état de le cultiver lui-même. Il le propose donc à l'intendant du bon seigneur, comme un jeune homme à pourvoir. L'intendant, qui a des terres disponibles et qui ne voit dans ce mariage précoce que l'accroissement de revenu qui en résultera pour son maître, n'a garde d'élever la moindre objection. Quant au pope ou prêtre qui doit consacrer le mariage, il est parfaitement aux ordres du seigneur, de l'intendant et de tout colon qui veut bien lui faire un cadeau *pour l'eau-de-vie* (*na vodkou*), en sus du casuel alloué pour la cérémonie. Le mariage de l'enfant est célébré sans difficulté. Toutefois, si l'époux n'est pas nubile, l'épouse l'est ordinairement; elle entre dans la famille, et en attendant que son mari grandisse, c'est le *beau-père* qui le remplace auprès d'elle, et de ces rapports incestueux, de ces ménages sans nom, il résulte qu'à peine le jeune mari a-t-il de la barbe, il se voit déjà entouré d'enfans ayant toutes leurs dents. Il ne se plaint pas, car dans quelques années il agira lui-même comme a fait son père, et l'on conçoit que sa femme n'y trouvera pas à redire, l'usage lui étant connu par expérience et les profits qu'il rapporte lui tenant lieu de moralité. Je ne saurais dire si cette promiscuité systématique est plus ou moins révoltante que celle des esclaves noirs. Je regrette d'ajouter qu'il est impossible que le seigneur ignore ce qui se passe

dans ses domaines; au lieu de le tolérer et d'en percevoir sa part de profits, peut-être ferait-il mieux d'augmenter la redevance annuelle de ses paysans, en leur assignant des lots de terre plus étendus.

Quant à ceux qui vendent leurs jeunes paysans, ils ont trouvé un nouveau débouché à mesure que les manufactures se sont multipliées et que les marchands ont obtenu l'autorisation d'acheter des centaines et des milliers d'âmes pour en faire des ouvriers de fabrique. Ces achats, ayant pour but d'acquérir l'homme sans la terre, ont donné une bien plus grande activité à ce commerce d'esclaves que lorsqu'il ne s'agissait que de serviteurs domestiques. En outre, pour le peuplement de la steppe et d'autres contrées incultes, il s'opère journellement des déplacemens partiels de population dans lesquels les liens de famille sont aussi rudement froissés que dans le trafic des esclaves noirs en Amérique. Combien de jeunes paysans russes sont subitement enlevés sous un prétexte ou sous l'autre, et pour toujours, à l'affection de leurs parens et à leur premier amour! combien de jeunes filles arrachées à la tendresse maternelle et à celle de leur fiancé, pour être livrées aux caprices d'une maîtresse fantasque ou cruelle, ou pour assouvir la fantaisie de quelque jeune débauché ou de quelque vieux libertin!

Les paysans russes peuvent ainsi se diviser en trois classes : — un certain nombre de paysans satisfaits sous le rapport matériel, parce qu'ils appartiennent à des maîtres riches et généreux et qu'ils cultivent de bonnes terres très modérément taxées, mais qui ne peuvent, quel que soit l'accroissement de leur pécule, contraindre le maître à les affranchir;

D'autres paysans, en plus grand nombre, lourdement taxés et sévèrement exploités, mais se *tirant encore d'affaire* à force d'industrie et de privations;

Enfin une immense majorité de paysans misérables, pressurés, opprimés, torturés de cent façons, résignés jusqu'à l'abrutissement et pourtant dignes d'une profonde pitié, car en cet état d'abjection ils sont encore bien supérieurs à la race noire, dont la pitié de l'Europe a obtenu l'affranchissement.

Qu'a donc produit la bonne volonté du gouvernement? qu'a donc fait la sollicitude de certains seigneurs pour les serfs? Leur condition matérielle s'est améliorée sans doute, mais leur condition sociale a été sans cesse en empirant. On les a vus d'abord colons, exclus du droit de propriété, mais libres de leurs personnes; ensuite serfs attachés à la glèbe, fixés sur le sol qu'ils cultivaient, et arbitrairement taxés; puis serfs obligés de céder leurs enfans comme esclaves en tant que *gens de maison*, puis encore serfs *ouvriers de fabrique*, et toujours arbitrairement taxés; enfin serfs *transportables*, comme co-

lons, à de grandes distances, sur des terres incultes et ingrates, sous des climats à eux inconnus, loin de leurs habitudes et de leurs souvenirs, se transformant ainsi de plus en plus de *serfs* en *esclaves!*

Quel système de gouvernement une pareille situation imposait-elle, en plein XIXe siècle, aux hommes assis sur le trône de Pierre le Grand et de Catherine? Nous avons déjà dit quelle avait été la politique de la couronne vis-à-vis des nobles et des serfs : — affaiblir les uns en supprimant les largesses d'âmes, — améliorer le sort des autres, en renonçant toutefois à une émancipation immédiate. Une étude plus attentive des divers élémens de la société russe eût mis le gouvernement russe sur la voie d'une politique plus libérale et plus intelligente. Au lieu de s'épuiser en vains efforts pour exécuter le testament de Pierre le Grand en dépit des progrès accomplis et des difficultés survenues, ne valait-il pas mieux se placer résolument sous l'empire de nécessités nouvelles, transformer une œuvre impossible sans songer à l'achever? Le duc de Raguse, envoyé par Charles X pour assister au couronnement du tsar Nicolas, s'écria un jour après une entrevue avec ce prince : « C'est Pierre le Grand civilisé! » Le mot fit fortune, mais ce n'était malheureusement qu'une flatterie. Il indiquait cependant au pouvoir impérial la vraie direction qu'il pouvait suivre.

Si Pierre Ier a mérité le surnom de grand, c'est pour avoir tenté de civiliser la Russie; ce n'est point pour lui avoir tracé un chimérique programme de conquêtes. Ses grands travaux publics, ses réformes administratives, ses guerres en tant que destinées à développer la Russie dans ses limites naturelles, toute cette partie du programme de Pierre a droit à nos éloges. Quant à ses rêves de conquête indéfinie, d'éducation d'un peuple par l'absolutisme, toute cette conception étrange, reprise de nos jours avec acharnement, est au contraire radicalement vicieuse. Au lieu d'épouser le préjugé russe, le devoir du tsar Nicolas était de tourner ses yeux sur les portions les plus civilisées de son empire, d'y prendre son point d'appui, pour procéder à cette œuvre si délicate et si ardue de la transformation du système autocratique. Ce qui le poussa dans une autre voie, ce fut, nous le savons, l'enthousiasme qu'il vit éclater à son avénement, non parmi la foule suspecte des courtisans, mais dans le peuple russe lui-même. On comprend jusqu'à un certain point qu'il ait un moment cru devoir s'assurer un auxiliaire en acceptant quelques-uns des rêves de ce pauvre peuple, si dévoué de corps et d'âme à son empereur, et n'ayant que lui pour providence! Au bruit des acclamations populaires, que Nicolas se soit senti russe, qu'il ait subi alors l'ascendant du parti national à l'exclusion de toute autre influence, — c'est un fait qui n'a rien que d'explicable. Ce qui

est sévèrement répréhensible, c'est d'avoir persisté de sang-froid dans une marche dont il était aisé de reconnaître les périls; c'est d'avoir adopté le *préjugé russe* comme une règle immuable, d'avoir fait succéder le parti pris à un entraînement naturel. En présence d'une population composée de *Russes* proprement dits (1), de Polonais, de Finnois, de Courlandais, il eût fallu prendre pour point de départ des progrès à accomplir l'*état social moyen* des trois derniers groupes qui représentaient dans l'empire le plus haut degré de civilisation, améliorer l'état social de la portion polonaise, finnoise et germanique de la Russie, puis accélérer dans le même sens le mouvement progressif de la portion russe. En d'autres termes, élever les Russes au niveau des Allemands, Finnois et Polonais, telle était la tâche à remplir. Nicolas fit malheureusement tout le contraire, et, entraîné par son patriotisme moscovite, il prétendit abaisser les races les plus intelligentes au niveau de la race la moins avancée. Sa politique intérieure fut dès-lors hérissée d'obstacles, et l'application de son système eut pour conséquence naturelle d'étendre sur le lit de Procuste une moitié des populations gouvernées par le tsarisme.

Dès les premières années de son règne, et sans provocation, Nicolas Ier commença par supprimer, au mépris des traités (2), tous les priviléges, toutes les franchises des populations germaniques et scandinaves qui dépendaient de l'empire, et par les soumettre complétement au régime russe. Plus tard, il profita de l'insurrection de la Pologne (en 1831) pour abolir la constitution concédée par Alexandre à ce pays sous la garantie du congrès de Vienne, et pour substituer au code Napoléon, jusque-là conservé dans le royaume de Pologne, les lois civiles de l'empire russe. Enfin, dans une partie de la Pologne et de la Lithuanie, il contraignit les *uniates* ou grecs unis à l'église romaine à méconnaître la voix de leur conscience religieuse en renonçant à leur culte, en acceptant pour directeurs, au lieu des évêques et des prêtres fidèles à la doctrine traditionnelle, des évêques et des prêtres russes, en qui ils n'avaient aucune confiance et qui leur inspiraient de l'aversion. Tels furent les actes qu'entraîna

(1) La population de l'empire russe comprend : 1° des Russes proprement dits ou anciens Moscovites avec les groupes annexes des *Petits-Russiens* et des *Cosaques*, — tous grecs, la plupart serfs; — 2° des Polonais et Lithuaniens, de race slave, mais parlant des langues différentes, catholiques romains ou grecs unis, les uns serfs affranchis ou en voie de l'être, les autres libres; — 3° des *Finnois*, de race scandinave, protestans et libres; — 4° des Courlandais, de race germanique, protestans et libres.

(2) Capitulation de Riga en 1710, paix de Nystad en 1721, — en ce qui concerne la Livonie et l'Esthonie. — Concession spontanée de Catherine II en 1795 en ce qui touche la Courlande. — Et quant à la Finlande, manifeste d'Alexandre en 1809, renouvelé en 1816, confirmé par Nicolas en 1826.

l'adoption d'un système de politique intérieure destiné à faire prévaloir sans exception le régime russe, même dans les parties de l'empire dotées d'institutions conformes à une civilisation plus avancée. Décidé à s'appuyer sur ce qu'il regardait comme le vrai *parti russe*, l'empereur Nicolas lui donna les gages d'un dévouement qui ne recula ni devant le mépris des traités, ni devant les conséquences d'une intervention tyrannique dans les matières du culte et de la foi. Une fatale méprise sur la destinée et sur les intérêts de ses peuples entraîna dès-lors dans une série de fautes et de violences inouies un prince animé d'intentions généreuses, fils et époux de vertueuses princesses allemandes, doué d'un esprit élevé, dont l'éducation et les conseils d'hommes éminens avaient de bonne heure mûri les qualités. Comment expliquer de telles contradictions? Par ce système russe dont l'empereur Nicolas se fit l'aveugle instrument. Civiliser par l'action d'un pouvoir sans limites, tel fut le rêve qui l'obséda et qui devait le perdre. Tandis qu'à l'occident la civilisation était l'œuvre et l'honneur des forces collectives, le système autocratique prétendait s'en faire en Russie le seul dispensateur, et réclamait à ce titre une obéissance absolue. Que devait-il arriver? Partout ailleurs la législation civile et pénale était améliorée, les droits et la liberté des citoyens étaient étendus; tout en s'entourant de garanties plus nombreuses, la justice se simplifiait. En Russie, Nicolas Ier, comme Catherine II, ne réussissait qu'à doter son pays de lois informes et souvent contradictoires : procédure ruineuse et sans publicité, pénalité barbare, vénalité du corps judiciaire, tyrannie de la police, aucun de ces abus ne disparaissait. Le sort des serfs, malgré les bonnes intentions de l'empereur, était de plus en plus assimilé au plein esclavage; leur état moral ne faisait qu'empirer. On peut donc affirmer qu'à l'intérieur de la Russie le système de Pierre Ier est aujourd'hui jugé par ses effets. Aujourd'hui, comme à la mort de Pierre, il reste au gouvernement de cet empire une classe supérieure à moraliser, une classe moyenne à éclairer, une classe inférieure à affranchir. Les moyens de civilisation introduits il y a deux siècles en Russie étant condamnés par une si décisive expérience, le gouvernement russe ne peut-il reconnaître qu'il s'est trompé, revenir sur ses pas et chercher le progrès de son pays dans une autre voie?

III.

La même politique qui, sur le territoire de la Russie, s'est investie d'une autorité illimitée, semble revendiquer la suprématie en Europe. Si le servage et l'ignorance sont les conditions du système autocratique à l'intérieur, la guerre et la conquête sont ses condi-

tions d'existence et de développement au dehors. On sait comment il a rempli les unes; il faut se demander s'il peut remplir les autres. Puisque nous parlons de guerre et de conquête, c'est de force matérielle qu'il s'agit, et c'est à ce seul point de vue que nous examinerons un moment l'état de la Russie, comparé à celui des autres pays de l'Europe.

La Russie possède incontestablement un puissant système militaire, mais les informateurs les plus dignes de foi ont constamment et notablement varié sur le chiffre qu'ils attribuaient à l'armée russe et aux dépenses qu'elle entraînait annuellement. Un publiciste accrédité (1) assurait, il y a plusieurs mois, que l'armée russe, déjà forte de huit à neuf cent mille hommes, serait prochainement portée à douze cent cinquante mille, et que la dépense, étant en moyenne de 400 francs par homme et par an, s'élèverait ainsi à 500 millions de francs après cet accroissement. Il n'a pas dit si ce chiffre comprenait la solde du haut état-major, les frais du matériel et le surcroît des charges provenant de l'état de guerre. Néanmoins ces données ont une sorte de valeur officielle, et il faut reconnaître qu'elles diffèrent essentiellement de ce que le public croyait jusqu'à ce jour savoir sur ce point. On s'en convaincra par les indications recueillies antérieurement à celles du publiciste russe. En 1820, Busse, dans son *Journal historique et politique de la Russie*, portait le chiffre de cette armée, *sur le pied de paix*, à un million trente-neuf mille cent dix-sept hommes, y compris l'armée polonaise pour cinquante mille hommes. Hassel, dans ses *Tables statistiques* publiées à Weimar en 1826, se bornait à reproduire ces chiffres. L'auteur des *Élémens de statistique et de la science d'état* (2), le président Malchus, indiquait pour le pied de paix six cent dix mille hommes seulement, et pour le pied de guerre un million huit cent mille hommes. La différence entre les données extrêmes de ces calculs est considérable; elle va jusqu'à quatre cent vingt-six mille hommes. On n'était pas mieux d'accord sur les dépenses de cette armée, et tandis que Hassel les évaluait à 22,500,000 fl. (monnaie de convention), soit par homme une dépense moyenne annuelle de 59 francs 15 centimes, ou une dépense quotidienne de 16 centimes, l'empereur Nicolas accusait même un chiffre inférieur, lorsqu'en présentant sur la place du Kremlin au duc de Raguse, le jour de son couronnement, un grenadier de sa garde armé de pied en cap, il lui disait à voix haute : *Cela me coûte 15 centimes par jour !* Le maréchal ne répondit pas, mais sur sa mobile et intelligente physionomie on put lire plus d'étonnement peut-être que

(1) M. Tegoborski.

(2) *Statistik und Staatenkunde*, ouvrage publié à Stuttgart en 1826.

d'admiration. L'évaluation impériale représentait une dépense annuelle de 54 francs 75 centimes par homme!

Évidemment les données récemment fournies par M. Tegoborski sont plus admissibles que les calculs dont nous venons de signaler les nombreux désaccords. D'après ces données, c'est une dépense quotidienne de 1 franc 10 centimes par homme qui devrait servir de base aux évaluations générales sur les dépenses de l'armée russe. Même en admettant qu'il y ait là encore quelque exagération intéressée, on peut sans difficulté accorder ce fait : que l'armée russe est plus nombreuse et moins coûteuse que celle d'aucun état de l'Europe. Reste à examiner quelle est sa valeur morale; mais en présence des événemens qui se poursuivent, cet examen est-il nécessaire, et des résultats considérables n'ont-ils pas déjà répondu? Tant que l'armée russe a rencontré devant elle soit des populations asiatiques, comme en Perse, soit des insurgés très inférieurs en nombre, en matériel de guerre et en ressources financières, comme en Hongrie et en Pologne, la lutte a dû se terminer à son avantage; mais en présence de nations civilisées, la supériorité du nombre ne peut tenir lieu de cette autre supériorité qu'assure l'intelligence appliquée à l'art militaire, ainsi qu'au perfectionnement des armes et des engins de guerre. L'armée russe a beau être nombreuse et pourvue d'un puissant matériel, elle a beau porter devant l'ennemi une résignation, une persévérance proportionnées aux plus rudes épreuves : la loi qui a toujours fait prévaloir la force intelligente sur la force aveugle, —les Anglais sur les Afghans, les Français sur les Arabes, les Russes eux-mêmes sur les Persans, — cette loi trouve dans la lutte actuelle une nouvelle occasion de s'appliquer, et la Russie doit regretter dès ce moment d'avoir provoqué une si éclatante expérience.

Outre l'armée, la Russie a, nous le savons, deux forces défensives dont il faut tenir compte : le *climat* et les *distances*. Contre la guerre d'invasion, ce sont là, sans contredit, des armes redoutables; mais l'empire n'en a pas moins ses parties vulnérables, que la guerre maritime est surtout appelée à découvrir, et dont elle a déjà su atteindre quelques-unes. Il reste donc établi que la puissance militaire de la Russie, même avec la supériorité du nombre, même avec un entretien des moins coûteux, reste encore inférieure à la tâche gigantesque pour laquelle l'ambition des tsars l'a désignée.

La puissance militaire n'est pas la seule base du système autocratique appliqué à la conquête : la puissance financière a aussi sa place à tenir dans ce grand effort. Nous devons donc examiner les ressources de la Russie en argent, comme nous venons de compter ses ressources en hommes. Cette partie de notre étude est facilitée par des travaux dont les lecteurs de la *Revue* n'ont pas certainement

perdu la mémoire (1). Il n'y a point à revenir sur une discussion aujourd'hui terminée, et qui, en atténuant sur quelques points les propositions énoncées par M. Faucher, les a laissé subsister pleines de force dans leur ensemble. Ce qui nous est acquis, ce que nous voulons surtout mettre en lumière, ce sont les données nouvelles qu'on peut tirer, malgré des réticences habilement calculées, des chiffres et des appréciations de M. Tegoborski.

Évaluées à 340 millions de francs il y a trente ans par Hassel et Malchus, les recettes de la Russie ne dépassaient pas il y a quinze ans, suivant l'écrivain russe, 655 millions de francs (163 millions 781,000 roubles jusqu'en 1839). Il y a deux ans, en 1853, suivant le même publiciste, ces recettes se seraient élevées à 897 millions 232,000 francs (224,308,000 roubles). Dans ce même budget, les dépenses de l'armée, pour un effectif d'environ neuf cent mille hommes, figuraient pour 336,800,000 francs, et celles de la marine pour 57,600,000 francs, — ensemble 394,400,000 francs. Avec une augmentation éventuelle de l'armée de terre, pouvant nécessiter une dépense de 200 millions (450,000 hommes ajoutés à l'armée de terre), le budget militaire de 1854 devait donc atteindre à 594 millions. M. Tegoborski admettait que ce chiffre pourrait être dépassé, et il est évident en effet que les dépenses militaires en temps de guerre ne comprennent pas seulement l'entretien de l'effectif, mais les *frais de troupes en marche*, de *matériel*, de *munitions*, etc. L'écrivain russe ne propose aucun chiffre pour ce chapitre : nous croyons ne rien exagérer en évaluant cette nouvelle source de dépenses à 100 millions, — ce qui porterait les dépenses totales de la Russie pour 1854 à une somme de 1,200 millions.

Le chiffre normal des recettes en 1853 étant de 897,232,000 fr. d'après M. Tegoborski, et suivant lui la diminution des recettes en 1854 devant être au maximum de 57 millions de fr., le revenu de la Russie serait réduit en somme ronde à 840 millions. En tenant compte de ressources nouvelles obtenues par une émission de *billets de série* assurant un accroissement de recettes de 60 millions, en tenant compte aussi du produit de l'emprunt russe (2) pour 100 millions, d'un prélèvement sur les biens du clergé et des dons volontaires pour 100 millions, on arrive à compléter, en regard d'une dépense prévue de 1,200 millions, un revenu de 1,100 millions pour la première année de la guerre soutenue par la Russie. C'est donc un

(1) Voyez, sur *les Finances de la guerre*, les études de M. Léon Faucher, ancien ministre de l'intérieur, et un écrit de M. Tegoborski, répondant comme publiciste russe à M. Faucher, livraisons du 15 août et du 15 novembre 1854.

(2) M. Tegoborski avoue que les circonstances n'étaient pas favorables à cet emprunt, et que les souscriptions avaient éprouvé quelques interruptions momentanées.

déficit de 100 millions pour une première campagne, — déficit inférieur à celui que prévoyait M. Léon Faucher, mais qui, à la fin de 1855, atteindra des proportions bien plus considérables. Il n'est pas possible en effet d'accepter comme fondées pour cette année les prévisions qui ajoutent aux 840 millions de recettes ordinaires pour 1854 160 millions de recettes extraordinaires. Ces ressources extraordinaires ne pourront atteindre que la somme ronde de 60 millions au plus, et le chiffre total, réduit à 900 millions, créera pour 1855 un déficit de 300 millions, auquel il faudra pourvoir par l'*emprunt* ou par l'*impôt*, à moins de l'ajouter à la *dette flottante*. Voyons ce que ces moyens ont de praticable, en commençant par l'*emprunt* et la *dette flottante*.

La dette consolidée de la Russie ne dépassait pas 1,600 millions de francs avant le dernier emprunt, qui, n'ayant pas été rempli intégralement, ne doit pas l'avoir accrue de plus de 100 millions. « Une aggravation de la dette russe de 1 ou 2 milliards de francs pendant la durée de la guerre ne serait point, a-t-on dit, en disproportion avec les ressources de l'empire. » Que le gouvernement russe s'estime solvable pour telle somme que ce soit, là n'est point la question : ce qui est certain, c'est que les capitaux étrangers ont refusé de s'engager dans l'emprunt russe au commencement de la guerre pour une somme de 200 millions. Comment donc supposer qu'une fois la guerre engagée et malheureuse, ils s'y engageront pour *deux milliards*? Sans doute la Russie trouverait à emprunter des centaines de millions pour les travaux de la paix; mais pour élever des forteresses, pour entretenir la guerre, il est permis de douter qu'elle trouve du crédit en Europe.

La ressource de l'emprunt au dehors lui étant refusée, s'adressera-t-elle aux capitaux nationaux, c'est-à-dire à la dette flottante? Mais quelle assistance le gouvernement russe pourrait-il trouver dans ce mode d'emprunt à courte échéance? Même en admettant les réductions proposées par M. Tegoborski dans les chiffres de M. Léon Faucher, la dette flottante paraît tendue, en Russie, à un degré presque incroyable. Outre la portion de la dette flottante qui consiste dans la circulation de *billets de série* et qui ne s'élève qu'à 300 millions de francs (75 millions de roubles) suivant M. Tegoborski, il y a la circulation du papier-monnaie, ou billets de crédit, représentant 800 millions, non autrement garantis que par le crédit de l'état (1), et qui, ajoutés à la dette représentée par les billets de série, forme un total de 1,100 millions. Ce chiffre, déjà excessif, est loin cepen-

(1) Suivant M. Tegoborski, la circulation du papier-monnaie à la fin de septembre 1854 était de 345,927,000 roubles; le dépôt monétaire de la forteresse de Saint-Pétersbourg était de 146,867,000 roubles; le découvert était ainsi de 199,064,000 roubles.

dant de représenter toute la dette flottante russe. Il existe dans l'empire, *sous la garantie expresse du gouvernement*, des établissemens de crédit, — *lombards*, *banques* et autres, — débiteurs d'une masse de capitaux déposés en compte-courant à 4 pour 100 par année, s'élevant ensemble, suivant le rapport du ministre des finances russe, au 1er janvier 1853, à 806,683,233 roubles, ou 3,224,332,932 francs, immédiatement exigibles. Et cette somme énorme ne se trouve représentée, dans les divers établissemens dont nous parlons, que par des titres de placemens, la plupart hypothécaires, dont la valeur n'est réalisable qu'à longs termes et par annuités. Comme l'a très bien dit M. Faucher, ces établissemens « prêtent en dette fondée et empruntent en dette flottante, » de telle sorte que si tous les créanciers réclamaient à la fois le remboursement de leurs dépôts, les débiteurs directs se trouvant hors d'état d'y faire face, il y aurait aussitôt recours en garantie contre le gouvernement, qui serait tenu d'y pourvoir (1).

La conséquence irréfutable d'un tel état de choses, c'est que le gouvernement ne peut demander un surcroît de ressources financières ni à l'emprunt ni à la dette flottante. Reste l'impôt. C'est avec ce dernier expédient financier qu'il s'agit de parer à un déficit qui était de 100 millions de francs à la fin de 1854, et qui doit s'accroître de 300 millions au moins par chaque nouvelle année de guerre.

Selon le publiciste russe dont nous prenons les données pour base, « la matière imposable est loin d'être épuisée en Russie comme dans beaucoup d'autres pays. » Le tabac rapporte moins de 12 millions de francs, le sel en produit moins de 40, les patentes n'en fournissent que 16, — d'où l'on conclut que ces matières peuvent être aisément surtaxées et rendre plus à l'état. Ce raisonnement est-il fondé?

La consommation du tabac est moins répandue en Russie qu'en Allemagne, en France et en Espagne, surtout parmi les classes inférieures, chez qui elle diminuerait rapidement, si le prix en était exhaussé par une aggravation de l'impôt qui la frappe. On peut croire que la plus forte partie du produit actuel de cet impôt provient de l'importation des cigares de La Havane, consommés par les classes riches et déjà lourdement taxés. En somme, il serait difficile d'ob-

(1) M. Tegoborski, parmi les argumens qu'il présente contre la possibilité d'une demande subite de remboursement, cite la confiance dont jouissent les établissemens dépositaires. Si robuste qu'elle soit, cette confiance ne saurait être à toute épreuve. Il écarte de la dette flottante les dépôts appartenant à des établissemens publics, institutions et corporations placées sous la tutèle du gouvernement. Avec ces réductions, le chiffre de la dette tomberait à 3 milliards 200 millions de francs, et resterait encore effrayant. Remarquons en outre que la somme des dépôts a été très peu accrue en 1854, et qu'elle ne comprenait pas les dépôts du royaume de Pologne, s'élevant à 138 millions de francs.

tenir par une taxation nouvelle le double du produit actuel, c'est-à-dire un surcroît de revenu de 10 à 12 millions de francs.

Le sel au contraire est surtout consommé par le pauvre paysan, qui le trouve déjà bien cher. Une augmentation d'impôt sur cet article de première nécessité serait donc impopulaire au plus haut degré. Il serait impolitique, sinon imprudent, de chercher à en retirer autre chose qu'un surcroît de revenu équivalent à celui de l'article précédent, c'est-à-dire 10 ou 12 millions de francs.

Quant aux patentes, si elles ne rapportent qu'une modique somme, ce n'est pas qu'elles soient faiblement taxées en Russie; elles y sont au contraire fort lourdes, mais l'impôt ne pèse que sur les banquiers, manufacturiers, négocians et marchands proprement dits. Cette classe étant peu nombreuse comparativement aux états où l'industrie est plus développée, c'est cette infériorité numérique, et non pas la modicité des cotes, qui explique le faible chiffre du produit. Pour l'élever notablement, il faudrait étendre la taxe aux moyennes et infimes catégories de travailleurs qui la supportent dans d'autres pays; mais cette mesure serait difficilement applicable : elle aggraverait le sort de plusieurs millions de trafiquans, la plupart serfs, et dont la condition touche déjà à la misère. Admettons toutefois que par extension ou élévation de la taxe des patentes on arrivât à en doubler le produit en temps de guerre. Le total de ces pénibles accroissemens de revenu tirés de l'impôt des tabacs, de celui du sel, de celui des patentes, serait de 36 à 40 millions de francs; il y aurait à peine de quoi couvrir le déficit de la douane, évalué à 24 millions de francs pour 1854, et qui a dû aussi s'aggraver notablement en 1855. Ce ne sont point là, on le voit, des ressources sérieuses. Les présenter comme telles, ajouter que « en quatorze ans, de 1839 à 1853, les recettes ordinaires du budget russe ont offert un accroissement de plus de 36 pour 100 sans aucune augmentation des impôts existans, » c'est vouloir donner le change sur la réalité d'une situation dont il nous reste à montrer un des côtés les plus graves.

La principale source du revenu public en Russie est la ferme du débit des boissons, ou, suivant l'expression usuelle, la *ferme de l'eau-de-vie.* Ce produit net forme le tiers des recettes totales. Les contrats entre le gouvernement et les traitans de cette ferme productive sont périodiquement renouvelés à des époques assez rapprochées. Or, si dans le cours de quatorze années (de 1839 à 1853) ces contrats ont été renouvelés plusieurs fois, et chaque fois avec des augmentations considérables au profit du gouvernement, si pour obtenir ces augmentations le ministre a accordé aux traitans de nouvelles conditions d'où résulte une surcharge réelle pour les consommateurs, ces actes de gouvernement, cette série d'opérations

de plus en plus onéreuses pour le public payant constituent une véritable aggravation de l'impôt. Ne pas tenir compte de cette circonstance des contrats aggravés, c'est, nous le répétons, commettre une grande erreur. Cela est évident pour qui sait qu'avant la période de 1839-53, le produit annuel de la ferme des boissons n'avait pas dépassé 200 millions, et qu'il s'est élevé (d'après les évaluations de M. Tegoborski) à 328 millions pendant cette période. Répondra-t-on qu'au renouvellement des contrats, le gouvernement n'a pas haussé le prix de vente de la boisson? C'est possible, mais l'exhaussement du prix de vente n'était pas le seul moyen qui s'offrît d'aggraver l'impôt. Il en est d'autres que le gouvernement russe a adoptés. L'on va voir s'il est permis de le contester et si l'accroissement du produit obtenu sur cet article principal des recettes du pays signifie autre chose que l'exploitation odieuse d'un vice qui exerce la plus triste influence sur l'état moral du peuple russe.

L'impôt sur les boissons existe dans maint état civilisé. On ne saurait donc être choqué de voir un des chapitres du budget russe porter ce titre : *impôt des boissons*. Malheureusement l'analogie n'est ici que dans les mots. En Angleterre et en France, cet impôt s'applique plutôt à des boissons alimentaires, le vin, la bière et le cidre, qu'à des boissons enivrantes et fortement alcoolisées. D'ailleurs, puisqu'il en élève le prix et en gêne la circulation, on ne saurait lui reprocher de favoriser l'ivrognerie. Si ce vice existe, c'est malgré l'impôt, et non par lui. En Russie, il n'existe d'autre boisson alimentaire que le *kvass*, espèce de bière fabriquée dans les ménages au moyen de farine fermentée et non soumise à l'impôt. Quant à l'eau-de-vie russe appelée *vodki*, c'est le produit de la distillation du grain, et quoiqu'elle soit beaucoup moins chargée d'alcool que l'eau-de-vie de France, elle n'en constitue pas moins une liqueur enivrante, dont l'usage habituel devient mortel pour le corps, et agit non moins tristement sur l'esprit, sur les mœurs populaires. Le privilége exclusif de la fabrication et du débit de cette odieuse boisson est payé à l'état par les traitans ou fermiers au prix annuel, pour tout l'empire, de 328 millions de francs (chiffre de 1853). Dans ces compagnies fermières sont intéressés, à titre d'actionnaires, une foule de gentilshommes ou seigneurs qui en retirent de grands profits. Ces bénéfices sont d'autant plus élevés, que le débit de l'eau-de-vie est plus considérable. Les compagnies se trouvent donc directement intéressées à favoriser et à propager les habitudes d'ivrognerie dans toutes les classes de consommateurs. L'état s'y trouve intéressé lui-même, puisqu'à chaque renouvellement des contrats de ferme il élève les prix de concession en proportion du gain réalisé par les compagnies pendant la période expirée, c'est-à-dire en raison de l'accroissement

du débit de la liqueur fatale, ou des progrès du vice parmi le peuple. Il ne conviendrait donc pas plus à l'une qu'à l'autre des parties contractantes d'élever le prix de l'eau-de-vie, car le renchérissement tendrait à en restreindre la consommation. Le but commun est d'accroître les profits respectifs par l'extension du débit, et, pour employer une expression vulgaire, de se *rattraper sur la quantité*. Aussi le gouvernement ne refuse-t-il jamais son concours aux compagnies fermières qui lui demandent de leur faciliter un accroissement de revenu. Autrefois le nombre des *kabaks* ou débits d'eau-de-vie était limité dans chaque village, dans chaque quartier de ville, en vue de restreindre l'ivrognerie. A la demande des compagnies, ce nombre a été accru successivement, et aujourd'hui il est illimité. Par mesure d'ordre, les *kabaks* étaient jadis fermés à dix heures du soir; sous la même influence, la fermeture a été reculée jusqu'à onze heures, puis jusqu'à minuit, puis enfin on a toléré qu'ils restassent ouverts toute la nuit. Dans les fêtes publiques ou votives, dans les rassemblemens champêtres, la ferme de l'eau-de-vie a été de tout temps autorisée à établir sous une vaste tente un débit éphémère, à l'usage des *mougiks*, et ces tentes se multiplient aujourd'hui à tel point que nul ne peut échapper à la tentation. C'est en pleine paix que tous ces développemens ont été donnés à un coupable trafic, dont les funestes effets ne peuvent être ignorés du gouvernement (1).

Maintenant qu'on connaît la situation du peuple russe envisagé comme *matière imposable*, nous n'aurons pas à développer beaucoup la conclusion que l'on peut en tirer. On peut l'exprimer en trois points. — Il n'y a pas de comparaison possible entre les ressources de la *matière imposable* des pays libres et celles de la même matière dans un pays qui ne l'est pas. — Lorsqu'un impôt est immoral de sa nature et par ses effets, un accroissement de produit, fût-il de 40 pour 100 en quatorze ans, n'en est que plus déplorable. — Enfin les ressources de l'impôt sont en ce moment bien près d'être taries pour la Russie, aussi bien que celles de l'emprunt et de la dette flottante.

Telles sont les impossibilités que rencontre le système autocrati-

(1) Ils le sont si peu, que la police s'est mise en mesure d'y parer; mais le remède n'est pas moins hideux que le mal. Dans les fêtes champêtres qui ont lieu dans la belle saison autour des grandes villes, la police fait creuser à portée de la principale *tente de l'eau-de-vie* une vaste fosse, profonde de un à deux mètres. Quand vient le soir, les mougiks, abreuvés d'eau-de-vie jusqu'à leur dernier kopeck, tombent par centaines le long de la route. La police arrive alors, et des Cosaques, saisissant ces malheureux par la nuque ou par les jambes, les jettent pêle-mêle dans la fosse destinée à leur servir de gîte nocturne. Le lendemain, la police revient sur les lieux, des coups de bâton réveillent les dormeurs, font marcher les retardataires. Quelquefois aussi, au milieu de ces corps entassés, on trouve des cadavres; alors on les enterre!

que, — à l'intérieur dans ses tentatives de civilisation par la force, — à l'extérieur dans la voie des conquêtes. Plaçons-nous maintenant au lendemain de la guerre, dont nous venons de montrer le dénoûment probable. A quelles conditions une nouvelle ère pourrait-elle s'ouvrir pour la Russie et pour l'Europe? Sans espérer résondre une si haute question, on peut du moins l'examiner.

IV.

La rentrée de la Russie dans le système pacifique entraînerait deux ordres de conséquences, les unes européennes, les autres spéciales à la Russie même. Les premières évidemment dominent les secondes, et doivent nous occuper d'abord.

Parmi les grands intérêts engagés dans la lutte actuelle, il en est deux auxquels la paix devra assurer une complète satisfaction : l'intérêt d'équilibre européen et l'intérêt de la civilisation et des idées occidentales, dont l'Europe doit tenir à faire prévaloir l'influence en Orient. Il est enfin un troisième intérêt sur lequel il importe d'éveiller l'attention générale. Une des forces de la Russie dont nous n'avons rien dit encore, c'est la supériorité de ce pays sur les autres parties de l'Europe comme producteur de céréales. Comment affranchir l'Europe de cette dépendance? Tant que les besoins de l'alimentation la feront tributaire de la Russie, le système dont nous avons montré les côtés chimériques gardera des chances d'action trop réelles. Ainsi, outre le problème d'équilibre européen, d'influence occidentale en Orient, la lutte avec la Russie soulève une question alimentaire des plus graves, et trois ordres de faits devront préoccuper les puissances occidentales, si le dénoûment de la lutte actuelle est tel qu'il leur appartienne de dicter les conditions d'une paix durable : — les faits politiques, — les intérêts moraux, — les faits économiques.

Nous ne dirons qu'un mot des deux premiers ordres de faits. Ce serait s'éloigner du cadre de cette étude que de discuter les bases du nouvel équilibre qui pourrait succéder en Europe au système établi par le congrès de Vienne, et qui sera subordonné à des chances dont nul ne peut prévoir encore l'étendue. Ce qui paraît acquis dès ce moment, c'est la possibilité de continuer, à l'occident et au midi de l'Europe, le système d'alliances dont les premières bases sont jetées par l'union de la France, de l'Angleterre et du Piémont, et de former ainsi un édifice assez puissant pour résister à toute tentative de domination panslaviste. Le panslavisme russe consiste, on le sait, dans l'union de tous les rameaux de la race slave, des populations grecques et catholiques de cette race, en vue de la conquête du monde.

A cette conception doivent répondre l'accord des races latine et germanique, le rapprochement des nations catholiques et protestantes. — Que les intérêts slaves finissent eux-mêmes par abdiquer ou modifier leur caractère exclusif, et l'Europe se trouvera partagée en trois groupes dont le concert couronnerait dignement l'œuvre de notre siècle : — à l'est les Slaves, à l'occident, au centre et au midi les nations latines et germaniques. Cette conception de l'Europe chrétienne travaillant avec une ardeur nouvelle, par l'union de ses trois grandes races, au développement de toutes ses forces, cette conception d'ordre et de paix, si lointaine qu'on en suppose la réalisation, vaut bien la conception panslaviste des Russes, empruntée aux insurgés polonais de 1831 et accommodée par l'empereur Nicolas aux exigences du système absolutiste. Pour les Polonais, le panslavisme signifiait l'émancipation de tous les peuples d'origine slave obtenue par une entente commune. Pour le tsar, il ne s'agissait au contraire que de rallier d'abord sous son protectorat, et plus tard apparemment sous son empire, tous les rameaux de la race slave. Une fusion était impossible sur cette base entre des populations séparées par les intérêts religieux. Là seulement où la conformité de race s'unissait à la communauté de religion, le panslavisme russe avait quelque chance de succès, et même chez les Serbes et les Monténégrins, à la fois Slaves d'origine et grecs de religion, la sympathie pour l'alliance russe contre le Turc ne pouvait aller jusqu'à la soumission volontaire au régime autocratique.

En Orient, c'est une tâche de conservation que l'Europe aurait surtout à remplir. L'introduction du principe de tolérance dans les rapports entre nations musulmanes et chrétiennes assure à celles-ci un ascendant pacifique dont les bienfaisans effets n'en sont plus à se révéler. Les rapports entre l'Europe et l'Asie n'ont consisté pendant longtemps qu'en luttes sanglantes. Depuis plus d'un siècle cependant, la nation appelée surtout à représenter le mahométisme vis-à-vis de l'Europe comme vis-à-vis de l'Asie, cette nation est entrée dans une voie nouvelle. Les deux civilisations, chrétienne et musulmane, se sont trouvées assez longtemps en présence l'une de l'autre pour que la première réussît à exercer quelque action sur la seconde. Les plus intelligens parmi les musulmans ne méconnaissent pas la supériorité du système chrétien. Ils comprennent qu'il n'y a de salut, pour l'empire des descendans du prophète, que dans l'adoption de certaines institutions et de certaines découvertes de cette civilisation chrétienne qu'ils ont combattue avec fureur, et qui maintenant les déborde de toutes parts. On a commencé par imiter l'institution militaire de l'Occident, puis on a étudié ses sciences, on s'est approprié même son mécanisme financier. Aujourd'hui l'ac-

tion des mœurs et des idées pénètre à son tour dans l'empire où de premiers emprunts lui ont frayé la voie. Quel que soit l'avenir de cette réforme, qu'elle s'accomplisse par la Turquie même ou avec l'aide de l'Europe, une des conséquences de la lutte commencée sera de hâter l'époque où la civilisation occidentale comptera en Orient des forces et des adeptes de plus.

Les intérêts politiques et moraux étant satisfaits, les uns par l'établissement d'un nouvel équilibre européen, les autres par l'extension de l'influence occidentale en Orient, reste le troisième ordre d'intérêts dont nous avons parlé, — les intérêts matériels, qu'il faut garantir contre la supériorité de l'état russe comme producteur de céréales. Ici, la question économique est liée à une grave question politique et à l'ordre nouveau que l'établissement du système pacifique pourrait créer en Russie même.

La Russie est le seul pays en Europe (et le second dans le monde) où la production des denrées alimentaires, notamment des céréales, se développe plus rapidement que la masse de la population. D'immenses étendues de terres vierges, fécondées par les plus simples procédés de culture, y produisent sans engrais des récoltes surabondantes et presque toujours assurées, soit qu'une épaisse couche de neige les abrite contre les atteintes d'un froid excessif, soit que la présence prolongée du soleil sur l'horizon pendant les interminables jours d'été leur fournisse en un temps plus court la somme de chaleur nécessaire à leur développement et à leur maturité. S'il est reconnu que grâce à ces circonstances les moyens de subsistance de la Russie doivent s'accroître longtemps encore dans une proportion supérieure à l'accroissement de sa population, deux conséquences importantes de ce fait peuvent être signalées dès à présent. Tous les autres pays de cette partie du monde où les alimens ne peuvent plus être produits dans un semblable rapport avec le mouvement de la population, et où par conséquent les disettes tendent à devenir de plus en plus fréquentes, se verront obligés, à des époques de plus en plus rapprochées, de recourir à la Russie pour obtenir, sur ses excédans, la somme de céréales propre à combler le vide de leurs récoltes insuffisantes. Il dépendra donc de l'empereur de Russie d'affamer l'Europe par un ukase de prohibition à la sortie des grains chaque fois qu'une disette affligera l'Occident, et lors même que cette denrée surabonderait sur son propre territoire. — D'autre part, aussi longtemps que cette surabondance d'alimens sera l'état normal de cet empire, il faut s'attendre à voir sa population se multiplier et s'accroître dans une proportion incomparablement plus forte que celle d'aucune autre partie de l'Europe, assurant ainsi à la Russie une redoutable augmentation de forces matérielles incivilisées, et obligeant tous les autres états au maintien d'un coûteux

établissement militaire. Tels sont les deux faits incontestables qui résultent de la surabondance des céréales en Russie (1).

Qu'on suppose ce développement illimité de production alimentaire se continuant jusqu'à la fin du siècle. La population russe, qui sous l'influence de cette production a presque doublé en cinquante ans, aura, si la même loi de progression ne cesse pas de s'appliquer, atteint le chiffre de 130 millions. Une telle perspective est d'autant plus redoutable, que les accroissemens de population dans le reste de l'Europe paraissent plutôt tendre à se ralentir, soit en raison de causes naturelles, soit par le développement des émigrations. Il y a là un danger très réel, s'il n'est pas imminent, et puisqu'une grande guerre se poursuit en ce moment pour assurer l'établissement d'un meilleur ordre européen, l'idée de ce danger devra être présente à ceux qui stipuleront les conditions de la paix future.

Serait-il possible d'imposer à l'empereur de Russie ou à ses successeurs l'obligation *absolue* de permettre la libre exportation des céréales, lorsque, dans une notable partie de l'Europe, le commerce des grains est encore soumis à diverses restrictions? Une telle prétention ne peut guère être soutenue.

Peut-on soustraire à la domination de la Russie les territoires d'où dépend surtout sa force productive? Peut-on modifier du moins les liens qui les rattachent à cet empire et en font un instrument dangereux d'un pouvoir dont l'Europe connaît aujourd'hui les plans? C'est envisagée ainsi que la question économique soulevée par la puissance agricole de la Russie se transforme en question politique, car les territoires dont il s'agit sont en grande partie ceux de la Pologne.

Aujourd'hui province russe, l'ancienne Pologne fournit la plupart des excédans de récolte au moyen desquels nous comblons le déficit de nos disettes périodiques. C'est en Pologne, bien plus qu'en Russie, que la production alimentaire surabonde et peut être livrée en grandes masses à l'étranger. Les blés importés d'Odessa et de Riga sont connus dans nos ports sous le nom de *blés de Pologne*. Quant aux blés russes proprement dits, provenant de la mer d'Azof

(1) Aux États-Unis, nous le savons, la production alimentaire est aussi supérieure au mouvement de la population; mais de la part d'une nation qui se gouverne elle-même, on n'a guère à redouter des prohibitions hostiles toutes les fois que des prix élevés appelleront ses grains en Europe. Néanmoins on ne peut attendre de ce côté ni immédiatement, ni dans des temps très prochains, des excédans assez considérables pour remplir, en cas de disette, le vide que produirait sur nos marchés l'absence des envois de grains de la Mer-Noire et de la Baltique. La population américaine se livre en effet moins exclusivement aux travaux agricoles que la population russe; les cultures tropicales font concurrence sur son territoire aux cultures de céréales, et il ne faut pas oublier que les États-Unis ont à approvisionner d'autres contrées que l'Europe, notamment l'Amérique du Sud.

et de la Mer-Blanche, ils ne sont pas à dédaigner sans doute; mais la prohibition de cette denrée pourrait être prévue sans trop d'inquiétude, si l'Europe occidentale était assurée de recevoir, au moment de ses besoins, les blés de Pologne, ajoutés à ceux des principautés danubiennes et du Levant.

La grande question économique des subsistances en Europe se trouvera donc tranchée le jour où la question politique soulevée par l'état actuel de la Pologne aura pu être résolue. Qu'on imagine ce vaste et fertile territoire rendu à un régime sympathique pour la civilisation, ouvert à la colonisation occidentale, aux flots d'émigrans qui de l'Allemagne et de la Suisse se dirigent aujourd'hui sur le Nouveau-Monde. Une des plus belles parties de l'Europe orientale reprendra ainsi son véritable rôle; le plateau de l'est, au lieu de devenir un poste avancé du système russe contre l'Occident, garantira l'Europe contre les épreuves de la disette aussi bien que contre les menaces de l'invasion.

Tournons-nous vers la Russie maintenant, et en admettant que du côté de l'Europe occidentale, le système des tsars rencontrât de solides barrières, les véritables intérêts de cet empire seraient-ils bien compromis? N'est-il pas évident au contraire que ce système est en opposition ouverte avec le progrès matériel comme avec le progrès moral des populations russes? La paix étant conclue sur des bases qui limiteraient l'action extérieure de ce système, son action intérieure serait par là même allégée, et ce serait peut-être à la Russie, on va s'en convaincre, de s'en féliciter la première.

Au moment où le gouvernement russe rentrera dans l'ordre d'idées où le vrai sentiment de sa mission devrait l'appeler, il ne manquera pas de sonder dans toute son étendue l'imperfection de son état social et politique. Il aura devant lui une vaste perspective de réformes intérieures, auxquelles l'extension de limites rêvée par ses souverains créait un obstacle désormais disparu. Que fera-t-il? La noblesse, perdant tout espoir de s'enrichir par les guerres, réclamera des compensations qui ne pourront lui être accordées qu'aux dépens du pouvoir autocratique. Que l'empereur se résigne à des concessions, elle en exigera bientôt de nouvelles. C'est alors que le gouvernement autocratique devra se transformer; mais, pour prix de ses concessions politiques, il pourra imposer à la noblesse une réforme non moins importante que celle du système politique qui régit l'empire; nous voulons parler de l'affranchissement des serfs. Que le gouvernement ne perde pas de vue cette nécessité de l'affranchissement! L'amélioration morale de la Russie sera la condition de la politique nouvelle qu'il devra suivre après la paix, et le premier pas vers cette amélioration est évidemment la suppression du servage. Pour le gouvernement russe, obligé de procéder ainsi à la transformation

sociale de son empire, mieux vaudrait n'avoir à opérer que sur un territoire restreint, à agir sur une population moins considérable, mais homogène, dévouée en raison de la communauté de race, de langue, de religion, que d'avoir à exécuter cette réforme immense en face de peuples divers, sujets douteux et sourdement hostiles. De son côté, la nation russe, dégagée de tout mélange perturbateur, cheminerait plus librement dans les voies qui lui sont tracées par sa situation, ses besoins et ses facultés, et pourrait améliorer ses institutions au sein de la paix, en se modelant de son mieux sur les nations plus avancées.

Il reste d'ailleurs à la Russie un vaste champ d'expériences où elle pourra poursuivre l'application du système de conquête, sans danger pour les améliorations intérieures qui lui seraient acquises, comme sans menace pour l'Europe. Il est dans le nord de l'Asie de grands territoires où une œuvre de colonisation pacifique réclame son activité, où elle peut déployer une énergie féconde dans le double travail de la culture et du peuplement. Du côté de l'Europe aussi, la Russie peut ouvrir à son commerce des voies nouvelles. La Mer-Noire, sous un régime de paix et de liberté, semble en effet devoir acquérir une importance capitale pour l'industrie européenne. Le commerce russe y descendrait par le Volga et le Don, aisément réunis, — celui de l'Allemagne par le Danube, et Galatz deviendrait un jour la rivale de Trieste. La Crimée enfin cesserait d'être une menace pour Constantinople, et deviendrait l'entrepôt général de l'Europe dans ses rapports commerciaux avec l'Asie centrale.

Est-il besoin de faire remarquer que nos regards se portent ici sur un horizon bien lointain? Arrivé au terme de cette étude, nous ne pouvions nous abstenir cependant de faire entrevoir quelques-unes des conséquences qu'aurait le système de paix pour la Russie, après avoir consacré nos efforts à montrer ce qu'y a produit le système de guerre. Notre but a été d'opposer les vrais intérêts de la Russie à la politique du tsarisme. On a vu comment s'était formée cette politique, dont Ivan IV, après l'expulsion des Tartares, concevait la première idée, dont Pierre Ier arrêtait le plan, dont Catherine II hâtait les progrès, et dont l'Europe combat aujourd'hui les manifestations dernières. Il est inutile d'insister sur ce qu'a de redoutable l'établissement russe dans ses limites actuelles. Ce qu'il importerait surtout d'obtenir, c'est que la guerre ne servît pas uniquement à l'Europe occidentale, c'est qu'elle préparât pour l'Europe du nord l'établissement d'un système où la Russie, rendue à son domaine naturel, trouverait la véritable garantie de son progrès moral et de son développement matériel.

AUG. PICARD.

LE

MARQUIS DES SAFFRAS

SCÈNES DE LA VIE COMTADINE

V [1]

LES RÉVOLUTIONS DE LA PIOLINE.

I.

Mlle Blandine et sa nièce étaient parties de grand matin, laissant M. Cazalis au lit. Le lendemain à midi le lieutenant ne s'était pas encore réveillé. Cascayot, qui avait conduit ses dames jusqu'à Orange, revint avec la voiture et fit une entrée très bruyante à la Pioline. Droit sur le siége, il excitait et fouettait à tour de bras les mules et le cheval, il les faisait se cabrer et piaffer; la carriole vide sautait et dansait sur les pierres, les chiens jappaient, les paons effrayés s'enfuyaient sur les arbres avec des cris de détresse, et la Zounet criait d'une voix encore plus déchirante. Le lieutenant n'entendit rien. Le soleil tournait à l'ouest, lorsque M. Cazalis sortit enfin de son profond sommeil. Au premier coup de sonnette, la porte s'ouvrit, et le sergent Tistet se présenta. — Sept heures de faction! dit-il; au point du jour, j'étais à votre porte. Zounet voulait forcer la consigne; il m'a fallu dégainer.

— Ah! vous voilà donc enfin éveillé! dit la servante; vingt-neuf heures au lit, quelle honte!

(1) Voyez les livraisons du 1er et 15 octobre, du 1er et 15 novembre.

— Et nos dames, que font-elles? dit le lieutenant; priez-les de monter.

— Jour du ciel! nos dames! il leur faudrait un grand escalier pour venir ici. Elles sont loin, mes bonnes maîtresses!

— Ah! c'est vrai, dit M. Cazalis, qui tant bien que mal rassemblait ses souvenirs. — Et quand reviendront-elles?

— Quand il leur plaira; dans des mois, dans des années, si c'est leur idée. Ça ne regarde qu'elles; Mlle Blandine est sa maîtresse, je pense! Mais je me sauve; les chats rôdent autour de ma cuisine, et j'entends les poules qui entrent dans mon salon.

Le lieutenant se fit habiller par Tistet. — Sais-tu raser? lui dit-il.

— Dans la perfection; je suis aussi très habile dans le cartonnage, je joue même un peu de la flûte, mais je ne mords pas du tout au violon. Par exemple, les gouaches, c'est une autre affaire, c'est mon fort : j'imite la nature.

— Les gouaches, dit le lieutenant, qui ne connaissait ni le nom ni la chose, les gouaches, les gouaches! je m'en soucie comme de l'an quarante. En place; prends ce rasoir. — Le sergent se mit à l'œuvre. — Quelle main légère! dit M. Cazalis; voilà la première fois qu'il m'arrive de ne pas sentir le feu du rasoir. Je ne te connaissais pas un si beau talent. A l'avenir, je ne veux plus être rasé que par toi. J'ai la barbe comme du poil de sanglier. Dès aujourd'hui je te garde à déjeuner. Commande deux couverts.

Le sergent sortait de table, mais il accepta cette invitation de grand cœur. La Zounet n'avait mis qu'un seul couvert; M. Cazalis lui en fit des reproches.

— Tistet à votre table? dit-elle. Ce serait du nouveau! Que dirait Mlle Blandine? Quand on voudra faire des sottises à la Pioline, il faudra attendre que je sois en voyage. Si votre sergent a faim, qu'il aille s'installer à la cuisine; il trouvera dans le pétrin le restant de mon déjeuner : c'est encore trop bon pour lui! Tistet à votre table! Et pourquoi pas Cabantoux, Bélésis et le général Robin? pourquoi pas Cascayot? Et la Zounet pour les servir sans doute?

Le sergent rougissait jusqu'aux oreilles, et murmurait entre ses dents : — Martin-bâton, Martin-bâton! M. Cazalis ne savait comment l'apaiser. Il le reconduisit avec de grandes politesses jusqu'au jardin. — Eh bien! tu le vois, disait-il; mon pauvre ami, comment faire? Ce n'est pas ma faute. Il est heureux que tu ne sois pas à jeun. Tâche de revenir au dessert, si c'est possible.

Mais la Zounet fit bonne garde; elle avait eu soin de tirer les verroux des grilles, et toute la journée elle retint son maître en charte privée. Le soir, en se couchant, le lieutenant dit à la Zounet : — Sais-tu, la fille, que je me suis rudement ennuyé? Il faut que

demain tu donnes un grand dîner. Prépare-toi à faire des merveilles. A ton lever, tu partiras pour Lamanosc, tu inviteras de ma part le maire, le notaire, le curé, le garde général, tout le monde. Tu enverras un exprès à M. Dulimbert... Allons, pas de raisons, pas de réplique.

La Zounet lui jeta un regard moqueur et sortit en murmurant : — Oui, oui, un gala pour demain! Où notre pauvre monsieur a-t-il donc la tête? Un jour de lessive, des galas, qu'il y compte!

Le lendemain, à son réveil, le lieutenant s'informa du menu.

— Des pois-chiches, cria la Zounet, des pois-chiches pour hors-d'œuvre, des pois-chiches pour entremets, pour relevé de table, pour gibier, pour poisson, pour salade, pour dessert, entendez-vous? Tout votre dîner est dans la marmite. M. le maire peut amener ses chiens pour lécher les plats, ils s'en retourneront cette fois avec le ventre à l'espagnole! Croyez-vous donc que je les aie invités, tous ces piqueurs d'assiette? Ah! oui! Me prenez-vous pour une folle? A-t-on jamais cuisiné un jour de lessive? Que dirait Mlle Blandine?

Le lieutenant se soumit, il n'y avait rien à répliquer. Les jours de lessive, la Zounet régnait à la Pioline avec son armée de lavandières, de plieuses, de repasseuses. Elle ne lessivait que tous les deux mois, pour pouvoir étaler des masses de linge dans les prés et se régaler des propos des passans : — Voilà bien la plus forte lessive du pays! disait-on. — Et les placards ne sont pas vides pourtant! répondait la Zounet. Et tous les jours des savonnages que vous ne comptez pas! On ne saura jamais ce qu'il y a de linge dans notre maison.

Cette grande lessive prit trois jours, et pendant tout ce temps la Zounet tint M. Cazalis sous clé; elle le soumit à la plus incroyable tyrannie. En partant, Mlle Blandine lui avait laissé ses pleins pouvoirs pour le gouvernement de la Pioline. La Zounet en usait et en abusait sans mesure. Elle ne cessait de le bourrer, de le malmener; elle alla jusqu'à lui faire écrire ses notes de lingerie et plier ses serviettes. Lorsqu'il voulut se révolter, elle lui mit le marché à la main. — Oh! je n'y tiens pas, à rester ici, disait-elle, maintenant que nos maîtresses sont parties. Rien ne me retient... Dites un mot plus haut que l'autre, et je pars... Vous soignera qui voudra!

Il arriva qu'un jour la Zounet fit une course à San-Bouzielli, où, trompée par de faux rapports de Tistet, elle croyait trouver malades quelques-uns des protégés de Mlle Blandine. Tistet parut aussitôt à la Pioline. — Personne n'est malade par là-bas, mon commandant; comme qui dirait une couleur, une ruse de guerre. — Il tira deux bécasses de son carnier et les jeta sur la table. — Elle ne reviendra qu'à la nuit, et nous allons faire entre nous un petit repas de

corps. Je cuisine très joliment; les bécasses sont à point, et pour le salmis, je suis un César.

— A ta guise, dit M. Cazalis; ne perdons pas de temps. J'ai grand' faim, une faim de loup.

Ils étaient encore à table lorsque la Zounet revint; elle vida silencieusement ses poches sur la crédence. Rien n'était plaisant comme le calme affecté de cette bouillante fille. Quand elle vit qu'on ne se méfiait plus d'elle, d'un tour de main elle enleva les bouteilles. — Nous voilà pris, dit le lieutenant. Bien joué!

— Et celle-ci? dit Tistet en tirant de sa grande poche une bouteille cachetée. Il faut toujours se garder à carreau.

— Tiens, tu es un homme d'esprit, dit M. Cazalis.

— Oui vraiment, dit Tistet; ma famille est originaire de Marseille. Les Tistet sont très anciens, savez-vous? Attaquons le grenache.

Si personne n'était venu les troubler dans leur tête-à-tête, ils se seraient sans doute contentés d'un verre ou deux de ce vin de liqueur; mais comme ils buvaient en contrebande, à la hâte, ils ne songèrent pas à se ménager, et toute la bouteille y passa. M. Cazalis était très monté. — Mais ce vin n'est pas du tout capiteux, disait-il; encore une des inventions de ma sœur; je me sens tout gaillard! Tistet, mes crûs de la Pioline peuvent lutter avec l'Espagne. Qu'elle y revienne, cette Zounet! Ah! c'est décidé, tu ne me quittes plus, tous les jours nous dînerons ensemble. A l'avenir je veux vivre à ma fantaisie.

— Eh! eh! comme vous y allez! répondait Tistet. Et les cotillons?

Par des discours de ce genre, il l'excitait à petit feu. Il se mit à parler du siége de Lamanosc, de la belle barricade, de la discipline des volontaires, de leur obéissance. Réveiller les souvenirs de cette nuit militaire, c'était toucher la corde sensible, c'était mettre en vif relief les tyrannies de la servante. En se rappelant quelle grande dictature il avait exercée à Lamanosc, le lieutenant reprenait goût à l'autorité, il rougissait de son esclavage; le vin de Grenache lui montait à la tête, et les projets les plus hardis fermentaient dans son esprit. Les deux amis se levèrent de table et s'en allèrent en promenade autour de la Pioline, bras dessus, bras dessous, fumant des cigares et causant des choses de leur métier.

A l'aile droite de la Pioline, il y avait un grand balcon de fer d'où l'on dominait autrefois toute la vallée, par-delà les bois des Gargorys; mais la fenêtre de ce balcon était murée depuis le jour où Mlle Blandine, qui ne rêvait qu'armoires, avait transformé en placards tout son corridor. — Ah! Tistet, disait le lieutenant, ce balcon sans fenêtre est absurde! Voilà dix ans que je regrette mon corridor! — Il tourna la tête : le sergent était déjà dans le corridor,

la hache et la pioche aux mains. Quelques menus plâtras tombèrent bientôt sous la fenêtre, puis une vaste ouverture se fit dans la muraille, et toute la briqueterie s'écroula. Un moment après, Tistet triomphant vint rejoindre le lieutenant dans la cour.

— Je crois que tu as été un peu trop loin, dit le lieutenant. Enfin ce qui est fait est fait. J'ai grand'soif; allons nous rafraîchir. — Ils montèrent à l'office, et la journée se termina très gaiement, le verre à la main.

A la suite de cette petite débauche, le lieutenant dormit ses douze heures comptant, et sans doute qu'il aurait fait le tour du cadran, comme à son retour de la barricade, si la Zounet n'était venue lui tirer les draps et les couvertures. — Pourquoi me réveilles-tu? dit-il; je rêvais que j'étais à table avec tous mes amis. D'où vient donc que je me sens la bouche amère? Cours me chercher un grand verre d'alicante.

— Oui, oui, dit la servante, et du vieux. — Elle revint avec ses fioles bleues, et toute la matinée elle drogua son maître, comme s'il était très malade. Elle le fit déjeuner d'une soupe aux herbes et d'une purée; toutes les fois qu'il se versait à boire un doigt de vin pur, elle se trouvait derrière lui la carafe à la main, et vivement elle lui noyait son vin à grande eau. Après ce maigre repas, M. Cazalis s'étendit sur sa chaise longue pour sommeiller à l'aise, comme c'était son habitude. A peine assoupi, il fut violemment secoué par la Zounet. — Or çà, qu'on se lève; on ne dort pas à table, c'est défendu : ces longs sommeils vous épaississent le sang. Sortez : c'est l'ordre formel de Mlle Blandine; sortez, allez vous promener une heure ou deux, que je puisse battre mes fauteuils.

M. Cazalis appela Cascayot et lui ordonna de seller l'ânesse. La Zounet arriva à l'écurie pendant qu'on bridait la bête. — Pourquoi donc? dit-elle; qui de vous s'en va en voyage?

— Moi, dit le lieutenant. Je m'ennuie fort ici, et je vais à Lamanosc me récréer avec mon ami Tirart.

— Ni Tirart, ni personne, et de longtemps. Vous, retourner à Lamanosc tout seul, pour y découcher encore et courir les rues avec tous les vauriens du pays! Oh! jamais, je vous le jure... Qu'on ramène l'ânesse au pré.

— Eh bien! puisque c'est ainsi, dit le lieutenant, envoyez-moi chercher le sergent Tistet; je le trouve fort aimable, et sa société me divertira.

— Tistet est un insolent, répondit la Zounet, et de sa vie il ne remettra les pieds à la Pioline. Je l'ai chassé; qu'il ose y revenir! Lui, à la Pioline! J'aimerais mieux quitter la maison. N'y pensez plus. Si ma compagnie vous ennuie, allez-vous-en visiter les volières,

donnez du grain aux oiseaux, mettez de l'eau dans les mangeoires, taillez les rosiers. Oh! il y a de quoi se distraire à la Pioline. Je vous permets une petite heure de promenade autour de la maison. Descendez au jardin tout droit et revenez par le verger.

M. Cazalis descendit tranquillement au bois de l'Olivette et se choisit un grand creux dans le sable, derrière la colline, entre deux murailles, le meilleur, le plus chaud de ces abris que l'on appelle en Provence des *cagnards*, des *cheminées du roi René*. Jamais philosophe ne s'étendit au soleil avec plus de bonheur et d'insouciance. Le père Cazalis était tout ragaillardi. Il était là, dans son trou, couché tout au long, jambes en l'air, buvant le soleil, et se grillant avec délices en compagnie des lézards. Notre bon roi de Provence aurait trouvé le lieu digne de lui. La Zounet vint bientôt à passer par là. — Quelle tenue, dit-elle, pour un homme de votre condition! Vous prenez vos aises comme un mendiant. Rien n'enrhume comme le soleil d'automne. Croyez-vous donc que je vais vous laisser tout le jour à ce clair de lune? — Et bon gré, mal gré, elle le ramena à la maison. — Mais alors que faire, disait le lieutenant, que faire de toute cette sainte journée?

— Oh! soyez tranquille, dit la Zounet en dressant la table. J'ai de quoi vous occuper jusqu'à la nuit. D'abord tous les comptes de fermage, puis toute la correspondance en retard. Voilà des plumes et six grandes feuilles de papier.

— Six lettres! mais c'est de la folie. Moi, six lettres! Y songes-tu, la fille? Voilà dix-sept ans que je n'ai mis la main à la plume. Tu sais fort bien que depuis que j'ai quitté la marine, ma sœur se charge de tout. J'ai tout oublié. Je sais signer mon nom, voilà tout. Je te jure que pour la belle écriture, je suis de la force de mon ami Tirart.

— Allons, taillez vos plumes, et commencez à travailler. C'est l'ordre formel de M[lle] Blandine; pas de réplique. Je vous laisse à votre travail. Je ferme toutes les portes pour que personne ne vienne vous déranger. A mon retour, il me faut mes six lettres, sinon pas de dîner.

Ce dîner fut des plus simples; un convalescent s'en serait tout au plus contenté, et dans la soirée, pour aider à la digestion des herbages cuits à l'eau, la Zounet fit encore boire à son maître quelques tasses de tisane verte, sans préjudice d'une potion très savante qu'elle lui servait d'heure en heure. Ainsi drogué et nourri, affaibli par la diète et les purges, il commençait à se croire sérieusement malade. Ce fut sans résistance qu'il se laissa mettre au lit à l'heure du coucher des poules. Pour s'endormir, il voulut prendre un livre. — Lire au lit! dit la Zounet en enlevant la lampe, oh! quelles habitudes! Allons, tenez-vous tranquille. A demain les sangsues.

II.

Le lendemain, à son lever, le lieutenant se trouva prisonnier dans sa chambre. La Zounet était partie pour Lamanosc avec toutes les clés des portes; elle revint sur les neuf heures, en compagnie des maçons qu'elle avait loués pour murer la fenêtre.

— Au fait, se dit le lieutenant, elle a raison, cette fille. Avant-hier nous avons été trop loin avec ce diable de sergent. Zounet, dit-il tout haut, donnez à boire à ces braves gens.

— Ce n'est pas le moment, dit-elle; je ne paie pas les ouvriers pour les tenir à chopiner des heures entières, au prix où sont les journées! Vous autres, suivez-moi.

Sur ce chapitre de l'hospitalité, le lieutenant était intraitable, et, la Zounet refusant obstinément ses clés, il finit par éclater.

— Il me paraît que vous n'êtes pas le maître, dit un des maçons. C'est donc les femmes qui gouvernent dans ce pays? Merci toujours pour votre amitié. Voyons cette fenêtre.

Ainsi bravé devant témoins, M. Cazalis s'emporta. — J'ai perdu mes clés, dit Zounet en cachant vivement son trousseau sous son fichu.

— Eh! qu'on enfonce le caveau! Mes amis, faites sauter la porte!

Les maçons obéirent en riant. La Zounet ne revenait pas d'une telle audace. Elle s'enfuit dans sa cuisine, le cœur gros, les yeux pleins de larmes. — Ah! mon pauvre maître, ils vont le tuer! Comme il est changé depuis le siége de Lamanosc! Que dira Mlle Blandine?

Le sergent Tistet arriva une lettre à la main. — J'ai arrêté le courrier, dit-il. Voilà des nouvelles de Valence à l'adresse de la Zounet; lisez, lisez. — Le lieutenant hésitait. Tistet fit sauter le cachet. — Lisez, lisez; pour sûr on y parle de nous. Puisque la Pioline est en état de siége, nous avons bien le droit de surprendre les intelligences de l'ennemi.

Le lieutenant céda à la tentation. Mlle Blandine écrivait vertement, sans détours, et le portrait qu'elle traçait de son frère n'avait rien de flatteur. En envoyant ses instructions à la Zounet pour le gouvernement de la Pioline, elle ne manquait pas de lui dénoncer tous les défauts du lieutenant. Le père Cazalis était traité comme un grand enfant qu'il fallait surveiller avec sollicitude, ne jamais perdre de vue, et pour le tenir en bride elle donnait à sa confidente les instructions les plus sévères, les plus détaillées. Elle arrêtait d'avance le programme de toute la semaine : le lieutenant était mis en tutelle; une volonté inflexible réglait de loin l'emploi de toutes ses journées. C'était un programme complet, fixant les heures du coucher, du

lever, des promenades, le menu des repas, les visites, les lectures. Ces instructions se terminaient par un ordre formel d'envoyer tous les dimanches à Valence un compte-rendu détaillé des faits et gestes du lieutenant.

— Ah! c'est ainsi qu'on me traite! dit M. Cazalis en finissant la lettre. Sergent Tistet, verse-moi un grand verre de vin vieux. A ta santé, mon brave! On va voir si le lieutenant Cazalis est tombé en enfance! Tout va bien changer à la Pioline! Trinquons!

La Zounet pleurait au fond de sa cuisine; à travers la porte, elle entendait le choc des verres, les rires des buveurs et leurs chansons du tour de France. — Allons, je suis trop lâche, se dit-elle. Elle rentra les poings fermés, les yeux menaçans, et dans sa colère elle se mit à rappeler tous les méfaits du lieutenant depuis son arrivée à la Pioline, ses dîners, ses fêtes, la tragédie; elle parla du renchérissement des denrées. — Eh mon Dieu! dit-elle en finissant, puisque vous y êtes, que ne faites-vous plafonner la chambre bleue?

— La chambre bleue sera plafonnée, répondit tranquillement M. Cazalis.

— Il ne manquerait plus que de prendre un garde!

Elle énumérait ainsi par ironie toutes les choses réputées impossibles à la Pioline. A son retour de la marine, en 1827, M. Cazalis avait voulu se donner un garde; mais Mlle Blandine s'y était opposée en objectant très sensément qu'il n'y avait rien à garder à la Pioline, et toutes les fois que le lieutenant formait un projet chimérique, pour l'écraser par l'absurde et le convaincre d'utopie, la tante n'avait qu'à dire : Il ne vous manquerait plus que d'avoir un garde! Un garde à la Pioline, dans l'esprit de Mlle Blandine, c'était une de ces fantaisies qu'on ne discute même pas, quelque chose d'analogue à ces caprices d'enfans qui demandent la lune.

— Un garde! dit le lieutenant, tiens, c'est une idée! La Zounet, tu m'ouvres l'esprit. Sergent Tistet, je vous nomme garde général, et dès demain vous irez prêter serment à la justice de paix. Allez vider le *capharnaüm* de Mlle Blandine; c'est là que vous installerez votre lit; mettez le tout dans le grand coffre.

Le *capharnaüm* était une dépendance de l'appartement de Mlle Blandine, dont la deuxième porte communiquait avec la chambre du lieutenant. C'était une petite pièce circulaire pratiquée dans la tourelle, où depuis dix-sept ans s'entassait un monde de chiffons, de rognures, de loques, de vieilleries, et jusqu'à des ferrailles, car il était de principe à la Pioline que tout sert dans les ménages.

Jusqu'à ce moment, la Zounet n'avait pas pris au sérieux les paroles du lieutenant; mais quand elle vit Tistet monter au *capharnaüm*, elle se jeta sur son passage avec des menaces furibondes.

— Lui, au *capharnaüm!* dit Zounet, qui ne croyait pas à l'impossible; lui, chez Mlle Blandine! J'aimerais mieux sortir de la maison.

Sortir de la Pioline, c'était là sa grande menace. Depuis dix-sept ans, elle en usait avec succès quand elle était par trop malmenée, et pour arrêter net Mlle Blandine au plus vif de ses colères, elle n'avait qu'à lui mettre ainsi le marché à la main, elle ne se doutait pas qu'on pût jamais la prendre au mot.

— Eh! qui vous retient? lui répondit M. Cazalis avec le plus grand calme. Vous voulez sortir? remettez vos clés au garde général, présentez-lui votre compte. Tistet, je vous nomme caissier.

Cela fut dit si clairement, si durement, qu'elle se sentit blessée au cœur.

— Chassée! chassée! s'écria-t-elle avec des sanglots. Moi! chassée de la Pioline! Mais c'est moi qui vous quitte, et pour toujours! Oh! les voilà, vos clés!

Elle jeta son trousseau sur la table et courut comme une folle dans sa chambre. Tous les tiroirs de la crédence furent bientôt à terre. — Chassée! chassée! Sous le coup de cette ignominie, elle empilait toutes ses hardes pêle-mêle, au hasard, dans un grand drap. Elle les tassait à coups de poing avec des cris et des violences inimaginables. Ces grands désespoirs la soulagèrent, et bientôt, les instincts de ménagère reprenant le dessus, elle eut honte du grand désordre qui l'entourait. Elle dénoua son drap et se mit à refaire ses paquets dans les règles, pliant et lissant de son mieux les belles toilettes qu'elle venait de friper si brutalemment. Au milieu de tous ces soins minutieux, elle retrouva quelque calme d'esprit. Elle pleurait toujours comme une malheureuse, mais ce n'était ni de dépit ni de colère; ce n'était plus que la tristesse d'un ami exclu de la famille, l'attachement, la fidélité d'un bon vieux serviteur qui se sent utile, nécessaire, et qui ne veut pas se séparer de ses maîtres. — Ah! notre pauvre Jean-de-Dieu! disait-elle. Dans quelles mains est-il tombé! ce sergent Tistet le tuera. — Et laissant là ses nippes, elle redescendit au salon soumise et résignée. — Me voilà, dit-elle avec douceur; en quoi puis-je vous aider?

— Qui vous a demandée? lui répondit M. Cazalis. Eh! puisque vous êtes si zélée, allez aider les maçons dans leur plafonnage.

Elle courut à la chambre bleue hors d'elle-même, les maçons l'avaient déjà occupée. Quand elle les vit dressant leurs échelles et gâchant du plâtre, elle poussa des cris et voulut batailler avec eux. On la jeta brutalement dans le corridor. Elle tourna la tête à gauche et vit Tistet qui vidait le *capharnaüm*. Cascayot portait toutes les friperies au grenier.

— Oh! mademoiselle Blandine! mademoiselle Blandine!

Les sanglots l'étouffaient. Elle s'assit sur une marche de l'escalier, attérée, frappée de stupeur, la tête dans son tablier. Elle resta dans cette attitude de désespoir toute la nuit, sans toucher au souper que M. Cazalis avait eu soin de lui envoyer. La Zounet était vaincue, bien vaincue. Le lendemain elle reprit modestement son service, sans bruit, sans plaintes, avec une soumission pleine de tristesse.

Tistet mangeait à la table du lieutenant, elle le servit sans murmurer. Les jours suivans, elle fut témoin de choses impossibles, et sans protester elle vit Tistet successivement élevé aux fonctions de sommelier, de régisseur, de majordome, de secrétaire, de trésorier. A tous ces titres le sergent ajoutait invariablement l'épithète de général. Il prenait au sérieux toutes ces dignités, et il en était fort infatué. Cascayot lui fut donné pour aide de camp, et Benoni, le septième fils du fermier, fut costumé en groom. C'étaient tous les jours nouveaux décrets. Le lieutenant renouvela toute sa garde-robe, et toutes les vieilleries furent transformées en livrées. La tailleuse Rosine fut installée à la Pioline pour la confection de tous ces uniformes. Bientôt le nombre des maçons fut doublé; puis, quand toute la maison fut recrépie et blanchie à neuf, au dehors comme au dedans, M. Cazalis mit ses ouvriers aux murailles des enclos ainsi qu'à la ferme. Enfin il fit construire un belvédère. Les maçons ne quittaient plus la Pioline; les serruriers, les menuisiers et les peintres leur tenaient compagnie. Dans les bois, les bûcherons abattaient des arbres et des taillis, traçaient des allées, ouvraient des perspectives d'après les dessins du lieutenant, et dans la plaine les ouvriers qu'on avait pris à gages faisaient des trous pour de grandes plantations. Le sergent Tistet surveillait et dirigeait tous ces travaux en qualité d'inspecteur général, et comme caissier il donnait des reçus au notaire Giniez, qui s'était empressé d'ouvrir un crédit au lieutenant Cazalis. Le sergent avait organisé une bureaucratie très compliquée, et, pour tenir ces écritures si multipliées, il s'était adjoint le saute-ruisseau de Me Giniez au titre de sous-secrétaire. A ses heures perdues, M. Lagardelle venait lui donner un coup de main et déjeunait avec lui.

Tant que le sergent eut des clous à planter par centaines dans la maison, des étiquettes à coller, la Zounet fut dédaignée, laissée en paix dans sa cuisine; mais rien n'échappe à l'esprit envahisseur des gens méthodiques, et le sergent finit par s'attaquer au tohu-bohu de la cuisine. La Zounet était une ménagère très active et très soigneuse; elle avait beaucoup d'ordre, à sa manière il est vrai, et cela ne ressemblait en rien au système d'arrangemens du sergent Tistet. L'ordre de Tistet était une conception philosophique, tyrannique et roide, une utopie tout d'une pièce, ramenant tout à son inflexible unité, ne tenant aucun compte des accidens, des caprices de

la réalité, des exigences de la pratique, des variétés infinies de la vie courante. L'ordre de Zounet contrastait avec ce machinisme idéal; elle plaçait tous les ustensiles à sa portée, pêle-mêle, dans une confusion apparente, pour mille raisons tirées de l'expérience et des nécessités du service; elle ne s'en rendait pas compte et s'y reconnaissait très bien.

Tistet entra dans cette cuisine comme un arpenteur dans une forêt vierge. Il procéda d'abord par de grandes éclaircies en ligne droite, classant et divisant par zones. Il dessina des figures géométriques sur le mur; sur toutes ces lignes tracées au charbon, il planta des clous à distances égales, et tous les ustensiles se trouvèrent ainsi disposés comme des armes dans un arsenal. Il fallait que la Zounet fût bien abattue, bien navrée, pour que le sergent pût appliquer ainsi sans bataille ses utopies mathématiques. Rien ne l'étonnait plus, elle s'attendait à tout. Tistet lui aurait ordonné de s'habiller en cantinière, elle aurait obéi. Sans son attachement profond pour les Cazalis, la Zounet serait partie sous le coup de ces dernières humiliations. Elle pleurait nuit et jour, et dans les longues lettres qu'elle dictait au professeur Lagardelle, elle informait sa maîtresse de tous ses malheurs et pressait instamment son retour. En sa qualité de vaguemestre général, Tistet s'emparait des lettres, les lisait et les jetait au feu. Le sergent avait tout à fait perdu ses scrupules en matière de correspondance depuis le jour où il avait vu Mlle Blandine applaudie et félicitée en présence de l'officier de gendarmerie pour avoir écrit une circulaire au nom de M. Cazalis et signée de son nom. En même temps, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, il supprimait toutes les lettres adressées à la Zounet par la tante. De la sorte il était maître de la situation, et toutes ces révolutions s'accomplirent sans que Mlle Blandine en eût connaissance. Le lieutenant était au comble de la joie; personne n'osait le contredire, tous ses désirs étaient prévenus; il allait et venait à sa fantaisie, et comme il se déchargeait de tous les soins sur le sergent Tistet, il jouissait de toutes les douceurs du despotisme sans que sa paresse en souffrît en rien. Il usait avec délices de sa grande liberté, et par momens il croyait rêver en comparant sa vie actuelle à ces terribles matinées que lui faisait passer Mlle Blandine.

Après midi, Mlle Blandine était une personne fort aimable, aumônière, obligeante, avenante, attentive à toute sorte de bons offices. Quoique très parcimonieuse, elle donnait des deux mains à tous les malheureux. Elle avait sa bourse secrète pour les œuvres de charité, et si très souvent M. Cazalis faisait maigre chère dans la semaine, c'était parce que sa sœur Blandine avait fait danser l'anse du panier au profit des pauvres. Tous les jours, en sortant de table,

tante Blandine s'en allait dans les fermes voisines pour apprendre à lire aux petits enfans, donner des conseils aux grands parens, démêler les affaires embrouillées ou soigner les malades, car elle avait de merveilleux secrets de médecine pour toutes les infirmités; elle savait couper les fièvres, elle rendait le lait aux nourrices qui avaient eu des frayeurs, elle avait des pommades rouges contre les *trois sueurs* et des élixirs verts contre l'apoplexie; elle était surtout renommée pour son collyre contre les ophthalmies les plus rebelles, connu sous le nom d'*eau de mademoiselle Blandine*. Avec ses malades comme avec ses élèves, Mlle Blandine était d'une patience admirable. Elle leur parlait d'une voix douce, insinuante, caressante, et de retour dans son salon, après ses tournées, si les visiteurs ne lui déplaisaient pas, elle les accueillait très gracieusement quand ils évitaient de la contredire, surtout si c'étaient des étrangers, car elle aimait les nouvelles figures. — Voilà Mlle Blandine qui prend sa voix de médecin, murmurait le lieutenant. Ah! s'ils étaient le matin à la Pioline! Ma sœur est un diable déchaîné!

Et en effet les matinées de Mlle Blandine étaient des plus orageuses. Il n'y a pas de ménagère qui ne tienne sa besogne pour la plus lourde, la plus rude; mais la tante Blandine, qui poussait tout à l'extrême, était convaincue qu'elle faisait des choses au-dessus des forces humaines. A l'en croire, elle portait un monde, et, dans ses momens de presse, de très bonne foi elle se trouvait plus malheureuse, plus accablée de soins, de soucis, de travaux, que les plus pauvres paysannes chargées de famille, écrasées d'ouvrage, toujours aux prises avec la misère, et seules, sans aides ni ressources, suffisant à tout dans leurs maisons désolées. Aussi quelles impatiences, quels troubles, quels désespoirs, quand elle se mettait à brasser son ouvrage du matin! Cette besogne l'affolait; elle s'y plaisait passionnément et s'y exaspérait. Fanatique d'ordre et désordonnée, elle attaquait tout à la fois, elle bousculait tout. Au saut du lit, elle courait à son travail de ménagère avec des inquiétudes, avec des cris et des trépignemens qui faisaient trembler les parquets et les cloisons. Malheur à qui se trouvait dans ses jambes, bêtes ou gens! Tous ces battus criaient ou disputaient, et de sa voix aiguë la tante dominait encore tous ces cris. Le lieutenant, réveillé en sursaut, avait beau s'enfoncer la tête sous ses draps : si c'était l'heure de faire la chambre, au premier coup d'horloge il fallait se lever. Mais depuis que Mlle Blandine était à Valence, comme les choses étaient changées! quel calme! quel silence! A la suite de la grande victoire remportée sur la Zounet, le lieutenant dormait en paix jusqu'à neuf heures, puis il fumait au lit jusqu'à dix, en écoutant le sergent Tistet qui lui lisait la gazette.

III.

A la suite des troubles de Lamanosc, la justice s'était transportée dans les villages, et une instruction fut commencée. Sambin et les plus mutins de la bande furent gardés une quinzaine en prison. Il était de nouveau question de la dissolution des chambres, on se croyait à la veille des élections générales, c'était la grosse affaire du moment, et tous les partis usaient de ménagemens. Toutes sortes d'influences se mettant en jeu, se croisant, s'entre-croisant, les prisonniers furent relâchés avec des menaces terribles, et l'enquête fut abandonnée.

L'avocat Mazamet n'avait pas renoncé à l'espoir de conquérir le maire de Lamanosc. Plusieurs fois Lucien était revenu à la charge, et l'oncle s'emportait en invectives, en menaces; il jurait qu'il déshériterait Lucien, s'il remettait les pieds aux Rétables. L'avocat ne se décourageait pas, et le lendemain de la bataille il se fit bravement annoncer chez Marius. Le maire, tout contusionné, gardait le lit : — Je n'y suis pas, surtout pour lui! cria-t-il du fond de son alcôve. Mazamet était déjà entré. Tirart l'injuria, Mazamet reçut en riant ces rebuffades et ces ruades, et subtilement il se mit à envelopper ce bourru, ce lourdaud, avec toutes ses grâces, ses adresses, ses finesses. En moins d'une heure, Tirart fut pris et retourné. Enlacé par ces mains agiles, il se débattait encore de son mieux, durement, gauchement : il revenait sur de vieux griefs oubliés, réfutés; il oubliait les vrais. Il perdit la tête, et sans s'engager formellement avec Mazamet, sans lui promettre de voter pour lui, il finit par accepter une invitation aux Rétables. C'était là le point important; une fois aux Rétables, Mazamet en faisait son affaire. L'avocat raconta toute cette histoire à Lucien, très gaiement, très spirituellement, et le jour où Tirart, quoi qu'il en eût, se décida à venir dîner chez Mazamet, l'avocat dit très courtoisement à Lucien : — C'est à vous, à vous seul que je dois ce succès!

L'oncle Tirart fut accueilli comme un vieil ami. Les personnages les plus importans de la société des Rétables le traitèrent avec déférence. On lui parla politique, on l'aboucha pour une vaste affaire de laines avec un grand industriel de Marseille; enfin le terrible mémoire fut jeté au feu sous ses yeux, et Mazamet alla jusqu'à lui promettre la dissolution prochaine de ce factieux conseil municipal de Lamanosc. Tirart revint aux Piquenierres ébloui, charmé, tout enfiévré de nouvelles ambitions.

Mazamet vivait avec Lucien dans la plus grande intimité. Il n'avait plus de secrets pour lui, et le tenait au courant de ses projets, de ses

ambitions, de ses espérances. Il lui faisait lire ses lettres confidentielles, et quand quelque nouvelle importante arrivait de Paris, Lucien en avait la primeur. Mazamet, qui était très bien servi dans les ministères, fut averti quinze jours avant toutes les autorités que les projets de dissolution de la chambre étaient tout à fait abandonnés, et que les élections étaient ajournées indéfiniment. — Et que comptez-vous faire? lui dit Lucien. — Nous partirons pour Paris, répondit Mazamet, dans huit jours au plus tard, et je vous avoue que sans vous consulter je vous ai déjà retenu un logement tout près du mien. C'est une affaire finie, vous êtes des nôtres, la lettre est partie depuis une heure. Vous le voyez, je dispose de vous comme si vous étiez déjà mon chef de cabinet. Laissez-moi tout régler avec l'oncle Tirart, je me charge de faire voter votre liste civile.

Le futur ministre raconta alors à Lucien qu'il était tout à fait décidé à acheter une charge à la cour de cassation, que la province l'ennuyait, qu'il n'y avait rien à faire avant quelques années, enfin qu'il acceptait une candidature d'opinion mixte avec une majorité toute faite qu'on lui offrait dans le Calvados. — Maintenant parlons de choses sérieuses, reprit-il en riant. Que ferons-nous de Félise? Ne croyez-vous pas qu'elle soit d'âge à se marier? Il serait temps d'établir cette enfant. Je puis mourir d'un jour à l'autre; je suis vieux, de peu de santé, et je ne veux pas la laisser exposée à tous les hasards. N'est-ce pas très sage de ma part, que vous en semble?

Sur cette question directe, Lucien fut en quelque sorte étourdi. Il était très épris de la beauté de Félise, mais toute idée de mariage l'effrayait, et dans sa surprise il cherchait à gagner du temps pour s'en tirer le plus galamment possible, sans rien brusquer.

— Je voudrais hâter ce mariage, reprit l'avocat; je suis disposé aux plus grands sacrifices. Notre Félise aura par son contrat les Rétables. Vous pensez bien, mon bon, que je ne puis pas donner cette enfant au premier venu. Il me faut un homme dont je sois très sûr; je le choisirai entre mille, je prendrai mon meilleur ami.

Et en parlant ainsi il se rapprochait de Lucien, il lui serrait amicalement les mains.

— Vous êtes vraiment trop aimable, dit Lucien, et je ne sais comment...

— Oui, vous avez raison, il faut brusquer ce mariage, continua l'avocat, j'ai pris une dispense de bans, je veux que la noce se fasse à Paris, loin de tous ces bruits de province. Qu'on en pense ce qu'on voudra, vous êtes pour moi, vous m'approuvez; c'est dit, j'épouse Félise.

— Vous? dit Lucien avec un mouvement dont il ne fut pas maître, et toute la colère qui fermentait en lui passa dans sa voix. Ce ma-

riage lui semblait odieux. Blessé dans son orgueil, pris de jalousie soudaine, il sentait rugir en lui toutes les révoltes de la jeunesse contre ces amours de vieillard.

Mazamet le regardait de son œil curieux, pénétrant. — Et en quoi ce mariage peut-il vous surprendre? dit-il.

— Moi, dit Lucien, en rien. Vous êtes âgé, souffrant, fatigué, et je tiens fort sage à vous de vous attacher cette belle personne. De plus, ce qui ne gâte rien, ce sera une bonne action. Quand partons-nous pour Paris?

Il fallait que Lucien se fût bien dominé pour pouvoir parler ainsi, de cette voix posée, retenue, mesurée, dont l'ironie secrète donna le frisson à Mazamet. L'avocat ne raillait plus que du bout des lèvres; avec ses airs dégagés et son insouciance jouée, il était horriblement jaloux de sa pupille, et lui, si subtil, si retors, si tyrannique, il tremblait devant cette Félise : le despote était à la merci de son esclave. Mazamet s'attendait à des railleries irritées, le grand calme de Lucien le troubla. Il pressentit qu'il s'était donné un maître, les rôles étaient changés. Il s'était formé entre Mazamet et Lucien une amitié singulière, faite de sympathies et d'antipathies très vives. Tant de choses leur étaient communes, ils avaient une telle foi à la ruse, ils rentraient si bien l'un dans l'autre, ils s'enlaçaient par tant de liens, que rien ne pouvait plus rompre cette chaîne invisible. Que de fois par la suite Mazamet voulut trancher le nœud gordien sans y réussir! Ce fut leur destinée de toujours vivre ainsi dans des rapports inexplicables, unis et divisés, s'attirant et se repoussant, soudés, rivés l'un à l'autre.

La veille de son départ pour Paris, Lucien voulut revoir une dernière fois la Pioline; il y vint à la nuit, et quoique le temps fût à l'orage, il se promena très longtemps sur la lisière des bois, au bord des ravines, dans tous les chemins de cette vallée calme et solitaire, qu'il se prenait à aimer tout à coup après l'avoir tant dédaignée. Comme il l'avait désiré, il allait enfin vivre dans des conditions nouvelles, sur un plus vaste théâtre, loin de ce petit monde sans issue, doux et modeste, où le hasard avait semblé d'abord l'engager. Avant de s'en éloigner pour toujours, il donnait un regret à tout ce passé; il trouvait un certain charme mélancolique à raviver ces souvenirs des choses à jamais disparues, mais bientôt l'émotion le gagna, sérieuse et profonde; il voulut s'en défendre, il la repoussa comme une faiblesse; la sincère nature réveillée persistait encore et le pressait de ses plus douces sollicitations, dans son humble éloquence, comme ces amitiés fidèles, si lentes à se retirer malgré les dédains. Un coin de ciel s'ouvrit dans son âme, il ferma les yeux à cette lumière; par mille voix mystérieuses, il lui revenait comme

des invitations secrètes à la vie vraie, à la simplicité; du fond de son être il entendit cet appel, il s'y refusa avec colère, et, se frappant lui-même avec une dureté orgueilleuse, s'exaltant dans ses mépris, refoulant plus bas encore ce qu'il avait méconnu, rejeté, toutes ces choses pures et naïves qui s'efforçaient de renaître en lui, d'un cœur hautain, par un libre choix, il marcha droit à sa destinée nouvelle.

L'orage venait d'éclater. Lucien traversa toute la plaine au galop. Il courait avec joie au milieu de la tempête; les éclairs déchiraient le ciel; dans ces ténèbres de la vallée, il eut comme une vision lumineuse de sa vie agrandie. Il se sentit des énergies inconnues, et d'un dessein hardi il lançait ses ambitions et ses passions libres à travers le monde dans une course ardente, comme ce cheval fougueux qu'il faisait bondir sous lui, les flancs ensanglantés par l'éperon.

IV.

Dès que Marcel s'était trouvé en état de supporter la route, on l'avait transporté à Seyanne. Pendant toute la convalescence, Espérit resta chez les Sendric pour aider aux travaux de la maison, et lorsque son camarade fut tout à fait rétabli, il garda l'habitude de venir chez lui tous les jours.

Les grands travaux d'automne étaient terminés, et les ouvrages de la maison ne leur prenant plus tout leur temps, ils mettaient à profit ces heures de liberté pour travailler ensemble. Marcel s'était remis à ses machines, il s'était établi avec Espérit dans le hangar, et d'un grand courage il reprenait une à une les études du vieux Sendric; il avançait lentement, patiemment, et la lumière commençait à pénétrer dans ce chaos. Espérit l'aidait de son mieux. Il lui était souvent d'un grand secours, non qu'il eût l'esprit très net et très dégagé; mais comme il avait vécu dans l'intimité du Mitamat, il avait entendu mille fois ses explications, car le Mitamat avait été un grand raconteur de projets, et dans ses discours enthousiastes il avait une lucidité qu'il ne retrouvait plus dès qu'il touchait à l'application. A l'aide de ces souvenirs si vivans, Marcel retrouvait les traces disparues des idées heureuses enfouies sous mille complications subtiles; il ressaisissait le fil invisible.

Tous les jours des rapports plus étroits les rapprochaient, et leurs esprits si différens d'allures ne s'entrechoquaient en rien. Ces distances que des hasards d'éducation avaient établies entre eux, Marcel les effaçait de son mieux, avec une adresse aimable, sans orgueil secret, naïvement, d'instinct, par le mouvement naturel d'un

cœur porté à l'amitié. Espérit s'attachait vivement à cette amitié qui ne le trahissait pas. Cette vie de l'esprit qu'il avait cherchée avec tant d'avidité dans le commerce de Lucien, il la recevait de Marcel pleine et franche, sans surprises, sans illusions, sans artifices. Marcel ne cherchait à lui imposer ni ses propres idées, ni ses impressions, ni ses méthodes; il l'aidait, mais sans tyrannie. Il lui offrait vraiment la fraternité. Il ne s'efforçait jamais de l'entraîner trop loin, de lui faire violence, attendant que l'heure fût venue pour lui présenter les vérités dans leur ordre, dans leur vraie mesure, en rapport avec les besoins de son âme. Il répondait à tous ses désirs, à toutes ses curiosités, et sans les surexciter en rien. Il l'aidait de toutes ses forces, mais sans lui faire son travail, et loin de le dispenser de l'effort, de la douloureuse recherche, il suscitait en lui des énergies, il provoquait les œuvres vives, il l'appelait à la liberté.

Ces entretiens si francs et si sincères s'engageaient, se laissaient, se reprenaient à tout propos, sous mille formes. Tout leur était occasion de sympathies, d'échanges, de travail commun. Ils vivaient en union. A demi-mot ils s'entendaient, se devinaient, tour à tour silencieux ou très parleurs, et toujours prêts l'un pour l'autre. Bien plus souvent, il faut le dire, c'étaient de grands discours, car l'ami Espérit était un vrai batteur de buissons, et d'habitude les longues causeries se poursuivaient encore quand ils venaient s'asseoir tous deux, à la veillée, auprès de leur mère la Damiane.

De son côté cependant, M. Cazalis avait en moins d'un mois mené à bonne fin ses projets les plus hardis. Il avait monté sa maison civile et militaire; il était maître absolu, et personne n'osait le contredire; il disait : Je veux! sans qu'on lui répondît avec emportement : Le roi dit *nous voulons*. Il allait et venait à sa guise, à la pluie, au soleil, au brouillard; il mangeait à sa fantaisie. La chambre bleue était plafonnée; une girouette féodale grinçait et tournait aux quatre vents sur le toit pointu d'un pignon transformé en belvédère; les platanes de la terrasse étaient taillés, et M. Cazalis n'avait qu'à lever la tête pour voir du fond de son lit la calotte du petit clocher de Seyanne, les remparts démantelés et les maisons blanches groupées tout autour s'étageant en amphithéâtre. Le soir il s'égayait à regarder le four des Sendric flambant au milieu de ces ruines.

Il avait ouvert quatre fenêtres murées et muré quatre fenêtres ouvertes; il avait changé le champ d'asperges en champ de melons, et la melonnière en semis d'asperges. De la cave au grenier, la Pioline était tenue comme une frégate, lavée, brossée, cirée, mise en couleur, et tout le service se faisait au bruit du tambour. Enfin la Zounet était réduite au silence. L'ordre régnait à la Pioline.

Mais on se lasse de tout, même du tambour. M. Cazalis avait réa-

lisé tous ses rêves, il n'avait plus rien à désirer; alors l'ennui le prit. Dans les premiers temps, tout à la joie de sa liberté reconquise, il s'était à peine aperçu de l'absence de sa fille; mais bientôt ce grand vide se fit sentir, tout l'attristait : la vue des jardinets, le chant des oiseaux dans les volières, le silence de la maison. Il ne pouvait plus entrer dans la chambre de Sabine sans que les larmes lui vinssent aux yeux. La Zounet, elle aussi, ne pouvait se consoler du départ de ses maîtresses. Dès qu'elle avait un moment de liberté, elle s'échappait pour venir dans leurs appartemens brosser les meubles, épousseter et secouer leurs robes; elle n'avait plus d'autre plaisir.

Le lieutenant se trouvait dans un grand abandon; toute la société de la Pioline s'était dispersée. M. Dulimbert venait très rarement, car il n'aimait que le commerce des dames, et de préférence il allait dîner chez une de ses bonnes amies de Bollene. Le vice-président du cercle, grand chasseur, était à Vielles pour toute la saison des grives. Le rentier Lajarije vivait dans des transes mortelles sous le coup d'un procès, il ne sortait plus des cabinets d'avocats. Corbin l'aîné, l'homme à la santé de fer, gardait le lit à la suite d'une troisième pleurésie. Corbin le jeune, le timide aéronaute, restait seul assidu à la Pioline, mais il ne savait que parler de ses ballons. La conversation du sergent Tistet n'était guère plus variée; par esprit de discipline, il se conformait toujours à l'opinion de son chef, à tel point que M. Cazalis finit un jour par s'écrier : Ah! l'imbécile, il est toujours de mon avis!

— Oh! si c'est la consigne, on vous contredira sur tout, répondit Tistet.

Il y avait plus de six semaines que M[lle] Blandine était à Valence; elle ne parlait pas de retour, et dans ses lettres elle laissait entendre que son absence pourrait se prolonger indéfiniment. Espérit ne venait plus à la Pioline que pour ces nouvelles de Valence. Quand il y avait une lettre de la tante, Espérit en était averti par le facteur; il arrivait à la Pioline avec son éternelle question : — Et nos dames, quand reviennent-elles? — Eh! je n'en sais rien, disait le lieutenant en froissant la lettre. D'autres fois il répondait d'un ton de maître : — Quand je voudrai. — Eh! eh! répliquait Espérit en s'esquivant au plus vite.

Dans son ennui, le lieutenant recommençait à prêter l'oreille aux propos de la Zounet. La servante était revenue de sa grande stupeur; son élastique nature de femme se redressait avec souplesse; par mille biais ingénieux, elle s'adaptait subtilement à la tyrannie, et son opposition renaissante s'essayait sur Tistet. Tant qu'elle avait conservé quelque espoir de renverser le despotisme du sergent, elle avait lutté gauchement, sottement, avec des violences ridicules; mais dès

qu'elle l'eut accepté, elle revint sur l'eau. Tistet avait centralisé tous les services dans sa main, et le gouvernement lui échappait. A force de vouloir tout faire, il ne faisait plus rien. Il était prisonnier dans les complications de sa bureaucratie, et rien qu'en s'attachant aux besognes délaissées, aux surveillances négligées, oubliées, la Zounet reprenait peu à peu sa place dans l'administration de la Pioline. Pendant que la servante regagnait ainsi peu à peu le terrain perdu, Tistet s'acoquinait de plus en plus dans son bien-être; il s'attardait à table, au lit, lui autrefois si sobre, si actif; il devenait recherché, délicat, il ne songeait plus qu'à se faire servir; avec ses inférieurs, il avait mille prétentions ridicules; on en faisait des gorges-chaudes à la cuisine, à la ferme, chez les voisins; à tout propos, on se jouait de lui. M. Cazalis, comme un tyran blasé, s'amusait de tous les mauvais vouloirs qui poursuivaient son favori; il écoutait en riant les récits moqueurs de la Zounet. La servante, enhardie par cette bienveillance, rentrait dans son naturel, et souvent elle se hasardait à murmurer contre son maître comme par le passé. Celui-ci ne s'en plaignait plus, il la laissait aller; ces brusqueries jetaient quelque animation dans cette maison silencieuse; M. Cazalis en était venu à regretter les querelles de Mlle Blandine. Le lieutenant ne savait plus, à vrai dire, que faire de sa personne. — Ah! sergent Tistet, je m'ennuie, je m'ennuie! — C'était là toujours la conclusion de ses discours.

— On trouvera le moyen de vous divertir, répondait Tistet; mais laissez-moi le temps de méditer.

Après trois jours de longues réflexions, Tistet partit un matin pour Lamanosc, et dans l'après-midi il revint avec deux pauvres hères coiffés de bonnets de police qui faisaient manœuvrer des lièvres. Le lendemain on vit arriver à la Pioline trois coquins dépenaillés qui mangeaient des chanvres enflammés en costumes de marquis; leurs femmes dansaient sur les genoux en jouant du violon avec des citrouilles. Puis ce furent des saltimbanques de toutes couleurs, des familles entières, et tous les jours ainsi, des montreurs de bêtes, des sauvages, des ménageries, car le sergent avait donné l'ordre de diriger sur la Pioline tous les artistes de passage qui descendraient à *la Mule d'Or*. Il y eut un matin où six orgues de Barbarie se trouvèrent ensemble sur la terrasse, jouant à tour de bras chacun son air sur des tons différens. — Mais c'est à devenir fou, dit le lieutenant. Et pour échapper à cette musique épouvantable il s'en alla au hasard dans les champs.

En cheminant le long des prés, il lui vint une grande envie de voir Espérit. Il y avait quinze jours que le terrailler n'était venu à la Pioline, et M. Cazalis en était attristé. — Ils m'abandonnent tous, disait-il en pensant à ses amis, qui le négligeaient depuis le départ

de Mlle Blandine, — Espérit comme les autres. — Il poussa droit jusqu'au château des Saffras. Espérit était absent. Cabantoux travaillait dans la cour, Bélésis arrosait les plates-bandes. Le *fadad* ne sut dire ce qu'était devenu Espérit, il s'en informa près de Bélésis; puis, sans prendre conseil du lieutenant, il sella l'ânesse. — Partez, partez au plus vite, lui dit-il en lui remettant la bride; j'ai mon travail, Bélésis vous conduira.

— Mais où m'envoie-t-on? dit le lieutenant.

— On! ne craignez rien, Bélésis sait sa route tout aussi bien que la Cadette.

Le lieutenant tenta de s'expliquer avec Bélésis, mais il lui fut impossible de rien comprendre aux gestes précipités du muet. Comme il n'avait rien de mieux à faire, il se laissa conduire les yeux fermés jusqu'au lavoir de Seyanne. Là ils furent rejoints par Cabantoux, qui les avait suivis de loin. Le lieutenant voulait descendre; il expliqua au *fadad* qu'il désirait voir Espérit chez lui et non chez des étrangers. Cabantoux, qui ne comprenait rien à ces distinctions, prit la Cadette par la bride et la conduisit dans la rue des Sendric. — Oh! vous le trouverez, disait-il. Voici Spiriton.

Espérit vint à leur rencontre avec Marcel. On entra dans la boulangerie. Le bonhomme Cazalis avait grand plaisir à revoir Marcel, mais une visite chez les Sendric lui paraissait une démarche bien hardie, bien grave : au point où en étaient les choses, il redoutait de s'engager, et lui, qui avait tant osé à la Pioline, il tremblait en pensant aux terribles reproches qu'il aurait à subir de Mlle Blandine. Il se promit de faire une très courte visite, Espérit le retint jusqu'à l'arrivée de la Damiane. Devant la Sendrique, il était embarrassé de sa personne, et comme Espérit s'était mis à lui parler des machines du Mitamat, pour se mettre à l'aise tout autant que par obligeance naturelle, le lieutenant demanda à visiter le hangar et le laboratoire. Les travaux de Marcel étaient assez avancés, et déjà quelques machines du Mitamat étaient à demi montées. De très belles études étaient tracées sur le mur. Il y avait aussi un très grand nombre de dessins de mécaniques que Marcel avait rapportés de ses voyages.

— Comme le siècle marche! disait le lieutenant en étudiant de près les coupes et les profils de toutes ces machines nouvelles dont lui avait parlé si souvent sa gazette. Il prit surtout un grand intérêt à tout ce qui concernait son ancien métier. Il était émerveillé de toutes ces inventions qui ont transformé la marine moderne. Marcel lui en donnait des explications très claires. Le lieutenant s'animait à cette causerie. Depuis qu'il était à terre, il n'avait plus ouvert un livre de science ni touché un compas. En visitant le laboratoire de Marcel, à la vue des quarts de cercle, des octans, des boussoles éta-

lés sur la table, il lui revint comme un feu de jeunesse. D'une main vive et curieuse il prit plaisir à manier tous ces instrumens de mathématiques dispersés çà et là hors des étuis; il les retrouvait comme de vieux amis, puis tout à coup il saisit un morceau de craie et se mit à chiffrer et à dessiner sur le tableau. — Allons, le père Cazalis n'est pas encore à la côte, disait-il gaiement. Il posait des problèmes à Marcel, engageait avec lui de belles discussions scientifiques : son esprit se dérouillait, il se réveillait d'un sommeil de dix-sept ans, il sortait soudainement de sa léthargie provinciale; il revivait.

La nuit les surprit écrivant et démontrant encore au tableau. Le lieutenant voulait partir, on le retint à souper. Il mangea de grand appétit. — Voilà la vraie cuisine provençale, disait-il. Je ne sais pourquoi ma sœur Blandine s'obstine à me faire tout manger au beurre, sous prétexte que c'est plus comme il faut de se tenir à la cuisine française. Je ne veux pas dire du mal de ma sœur, qui est absente, mais la chère personne a la tête pleine de sornettes. Ne me fait-elle pas des scènes quand je veux parler provençal? et jusqu'à la Zounet qui s'obstine à me répondre en français! Moi je préfère ces aubergines à tous les gibiers du monde, et rien ne vaut ces pommes d'amour roussies au four.

Il trouvait tout bon, tout excellent; il s'extasiait sur des choses dont il mangeait tous les jours; il était si heureux que tout lui plaisait, jusqu'au vin que l'on tirait à pots dans la barrique, et qui n'était pourtant pas d'une bonne année.

— Ah! le bon petit vin! quel montant! quelle verdeur!

Au dessert, il parla de ses campagnes, du Montenegro, de la guerre de Calabre, et de ses débuts sur *la Ville-de-la-Ciotat*. Il raconta les exploits de cette noble frégate, forçant le passage au milieu d'une escadrille ennemie dans les eaux de Venise, et jusqu'à la nuit combattant bord à bord deux corvettes anglaises, avec son pavillon cloué au grand mât. A ces récits héroïques, Damianet dressait les oreilles et battait des mains. Il ouvrait, ouvrait ses grands yeux limpides, et quand tout fut fini, il dit au lieutenant : — A quel âge peut-on entrer dans la marine?

— Ah! le brave petit homme! dit M. Cazalis en l'embrassant. Madame Sendric, vous me le confierez, nous en ferons un homme de mer.

Il ne songeait plus à partir. On lui offrit un lit qu'il accepta sans se faire prier; il passa la veillée en famille; on enfourna devant lui; il causa longuement avec la Damiane; il s'égaya comme un enfant avec les cousines. Tout l'attirait dans cette maison, la nouveauté, l'imprévu, le grand plaisir de n'être pas chez soi, l'aménité de ses hôtes, ce charme des vieilles mœurs, et cette grande paix qui se répandait autour de la Damiane.

Le lendemain, par une de ces belles matinées de l'arrière-saison, il revint à la Pioline allègre et dispos, tout ranimé. — Ah! les braves gens! disait-il. Voilà une vraie famille, à l'ancienne. Espérit, pourquoi ne m'y as-tu pas mené plus tôt?

— Ah! si mademoiselle Blandine le savait! répondit Espérit.

V.

A son retour de Seyanne, M. Cazalis trouva une lettre de Mlle Blandine. Comme toujours, la tante renvoyait son retour aux calendes grecques. Elle se plaisait fort à Valence, disait-elle, elle était toute charmée de l'accueil qu'elle avait reçu de ses parens du Dauphiné; elle voyait beaucoup de monde. C'étaient tous les jours des dîners, des concerts; on jouait des proverbes et des charades, on dansait tous les soirs; Sabine avait été très remarquée par un jeune magistrat; tante Blandine le trouvait à son agrément, il lui faisait une cour assidue; il était si épris de Sabine, qu'il s'était déjà avancé jusqu'à dire à la tante qu'il était disposé à donner sa démission, à briser sa carrière, pour venir se fixer à la Pioline. Ce futur mari était d'une vieille famille de robe; il avait de très belles espérances de fortune. La tante n'avait pas encore parlé de ce mariage à Sabine, mais elle espérait que son frère Jean-de-Dieu saurait une fois dans sa vie faire acte d'autorité et de raison; il fallait que le mariage se fît à Valence; Sabine ne devait retourner à Lamanosc que mariée; enfin on devait à tout prix éloigner Marcel, sinon pas de retour; au besoin, elle était disposée à de grands sacrifices, et puisque Marcel avait des études à continuer, il n'y avait qu'à l'envoyer à cent lieues de là pour quelques années, et tout irait au mieux; pour toute cette négociation délicate avec les Sendric, on pouvait se servir utilement de M. Dulimbert, qui avait tant de monde!

Si cette lettre avait été écrite huit jours plus tôt, on ne peut pas prévoir ce qui serait arrivé. M. Cazalis était à bout de patience, il s'ennuyait, il ne pouvait plus se passer de sa fille. Fatigué de la solitude, de l'isolement dans lequel il vivait, pris au dépourvu, désireux d'échapper à de nouvelles crises, peut-être serait-il entré dans les projets de sa sœur pour en finir : il est probable qu'il serait parti pour Valence. Une fois à Valence, repris et dominé par Mlle Blandine, il aurait cédé à la longue, il se serait plié à tous les caprices de sa sœur. Cette lettre le prit dans des dispositions nouvelles, au moment de sa plus vive amitié pour les Sendric. Il revenait de Seyanne, plein de courage et d'entrain. Ce n'était plus le même homme, il avait repris toute sa gaieté innocente, toute sa bonne humeur; mais pour la première fois de sa vie il se sentait un grand sérieux dans l'âme.

Ainsi préparé, il lut la lettre de Mlle Blandine avec une grande liberté d'esprit. Au-dessous de la signature de sa tante, Sabine avait écrit une vingtaine de lignes empreintes d'une tristesse si vive et si contenue, qu'il se sentit touché jusqu'aux larmes. Dans sa précédente lettre, M. Cazalis lui avait donné des nouvelles de Marcel; en quelques mots, elle le remerciait avec tendresse. Cette émotion, cette reconnaissance se trahissaient à l'accent secret; à tout autre moment de sa vie, il ne l'aurait pas deviné; avec un instinct de père, il comprit tout. Il répondit à la hâte, par une lettre très ferme et très claire. D'une volonté très arrêtée, il résistait à ce mariage qu'on voulait imposer à sa fille; il parlait à sa sœur avec amitié, il la pressait vivement de hâter son retour, et cela d'un ton si grave et si pénétré, que Mlle Blandine elle-même en fut frappée. Habituée à l'insouciance de son frère, à sa faiblesse, à sa bonhomie frivole, elle fut fort étonnée lorsqu'elle reçut cette lettre; elle n'en tint aucun compte. Elle n'aurait rien changé à ses dispositions, à ses projets, si Zounet ne l'avait informée de tout ce qui s'était passé à la Pioline. Zounet avait été avertie par Cascayot des trahisons du sergent Tistet; elle avait enfin pu faire tenir une lettre à sa maîtresse; la tante de son côté, pour éviter toute surprise, lui répondit par des lettres *chargées*, que le facteur remettait en mains propres à la servante. La tante était inquiétée par tout ce qu'on lui racontait des dépenses de son frère; elle commençait à regretter son ménage; elle était très choyée à Valence, mais elle n'avait personne à gouverner, à malmener. Au fond, elle désirait retourner à la Pioline, car elle voyait bien que si le père Cazalis ne lui venait en aide, ce séjour à Valence n'avait plus de sens. Sabine était toujours d'une grande soumission avec elle, jamais elle ne lui parlait de Marcel, elle ne se plaignait jamais, et ce silence effrayait la tante. Elle comprenait qu'elle ne pouvait rien contre cette douleur muette, et pourtant elle hésitait encore à partir; son amour-propre se trouvait engagé; elle ne voulait pas revenir à la Pioline sur un ordre formel de son frère. Ces indécisions furent levées par une dernière lettre de la Zounet; elle annonçait à Mlle Blandine que le lieutenant était retourné plusieurs fois à Seyanne. La tante prit son parti, brusquement elle fit ses paquets, et sans avertir son frère elle se mit en route.

— Il y a là encore quelque tour de ce marquis des Saffras, disait la tante. Ah! cet Espérit! cet Espérit! il aura endiablé mon frère.

Personne n'attendait Mlle Blandine à la Pioline, elle arriva à l'improviste; pour mieux surprendre son frère, elle laissa sa voiture de louage à la montée du Grand-Felat, et de son pied mignon elle prit par les traverses. En sortant du bois, à première vue, elle comprit que la Zounet n'avait rien exagéré. La physionomie de la Pioline

était toute changée; il y avait partout des allées nouvelles, des terrassemens, des abatis d'arbres; toutes les murailles de ce petit manoir gris et jaune étaient blanches comme neige. En arrivant à la passerelle, elle poussa un cri, lorsqu'elle se vit saluer par un petit bonhomme à veste rouge; elle reconnut Benoni, qu'on avait costumé en *groom* anglais. Benoni était attaché à une caisse aussi grande que lui, et de ses longues baguettes il battait du tambour, la tête de côté. Puis elle vit Cascayot et deux drôles à mine éveillée qu'il traînait à sa suite, et tous ils avaient des uniformes, tous des tambours. Le sergent Tistet parut : sous les galons d'argent, M[lle] Blandine reconnut un uniforme de son frère. Tistet aligna ses élèves, leva la canne; on battit un ban, puis une marche, et la tante, furieuse, fit une entrée triomphale, précédée de quatre tambours qui jouaient des baguettes comme des forcenés.

Tante Blandine avait passé toute une nuit en voiture à gémir, à se plaindre des cahots, des banquettes, de la poussière, de ses pieds gonflés, de ses reins cassés, de son insomnie, du grincement des roues, des discours des postillons, du silence de Sabine : tant de soucis et de fatigues pour des ingrats! Bref, elle allait expirer.

A peine couchée, dès quatre heures du soir, à son arrivée, dans ce fameux lit de la Pioline, dont elle avait tant parlé pendant douze heures, où elle devait tant dormir, indéfiniment, sans qu'il fût permis à qui que ce soit de la réveiller, cette personne mourante de sommeil se mit à sauter comme une carpe, et toutes les minutes elle portait la main à la sonnette pour appeler Zounet. La servante, qui se tenait aux écoutes, l'oreille à la serrure, arrivait doucement et répondait à toutes les questions de la tante. On la renvoyait, on la rappelait; elles ne cessaient de parler.

Pendant qu'elles s'épanchaient ainsi en longues confidences, le lieutenant Cazalis, qu'on avait embrassé en courant, puis brusquement congédié, tournait autour de la Pioline, de la terrasse aux jardins, avec Tistet, Cascayot, Benoni, tous armés comme lui de roseaux et chassant les poules et les canards, repoussant les chiens et les passans, écartant tous les bruits de la Pioline, pour protéger le sommeil des voyageuses. Sur la route pierreuse, le fermier répandait une voiture de litière.

A trois heures du matin, la tante n'avait pas encore fermé l'œil. Zounet venait de se coucher, harassée, sans voix, la langue sèche. Tante Blandine, toute ragaillardie, se mit à réfléchir d'un esprit net et dégagé. D'emblée elle jugea la situation, prit son parti et s'endormit en paix. Le lendemain quelle fut la surprise du lieutenant, quelle fut la stupeur de la Zounet à la vue de la tante furetant dans toute la maison d'un air curieux, empressé, ne s'étonnant de rien, ne se

plaignant de rien, ni de son frère, ni de sa nièce, ni des révolutions de la Pioline, silencieuse sur son voyage de Valence, comme si rien de nouveau ne s'était passé depuis deux mois, comme si elle revenait de Lamanosc un dimanche, après quatre heures d'absence!

Elle semblait tout accepter; en personne avisée, elle ne songeait plus à recommencer le passé, à réparer l'irréparable. Le bonhomme Cazalis avait la bride sur le cou, et tenter en ce moment de le remettre en servitude, c'était chose aussi absurde que de vouloir déplafonner la chambre bleue, replanter les vieux arbres coupés, ou noircir les murs recrépis à neuf; elle le sentait bien. D'ailleurs tout n'était pas à dénigrer dans les innovations du lieutenant : les allées étaient sablées, la terrasse aérée, le vivier curé et relevé, et des centaines de poissons se jouaient dans ses eaux claires. Tante Blandine s'habituait très bien à ce luxe de propreté introduit par le sergent dans ce manoir tout délabré, où tout allait à la diable avec l'incurie provençale; elle s'accommodait fort de ces moelleux coussins de la carriole restaurée à la moderne; elle se trouvait à l'aise dans ces grands fauteuils profonds que le tapissier avait rapportés de Marseille. Enfin la belle girouette armoriée du belvédère ne lui déplaisait pas, la livrée non plus; elle trouvait que cela donnait un air de castel à la Pioline, et au fond la tante Blandine avait des goûts très aristocratiques. Tous ces embellissemens de la Pioline avaient cependant un grand tort, un seul, impardonnable : tout s'était fait sans Mlle Blandine. Jamais elle ne se serait lancée dans ces dépenses, dont sa parcimonie s'effrayait : elle en jouissait tout en gardant aux choses de sourdes rancunes d'émigrée; mais rien de ces dépits ne se trahissait au dehors.

De son côté, le lieutenant n'avait garde de mettre le feu aux poudres. Comme d'un accord tacite, il ne fut plus dit un mot du passé, et la tante persistant tous les jours dans ses amabilités, M. Cazalis s'empressait de lui faire une foule de concessions qu'elle ne demandait pas. Il n'allait plus à Seyanne, les tambours furent supprimés, la Zounet reprit ses clés, et le sergent, déchu de toutes ses grandes dignités, mangea à la cuisine, sans autres insignes que sa plaque de garde. Tout un grand mois se passa ainsi sans querelles à la Pioline!

Lorsqu'Espérit venait chez les Cazalis, le lieutenant cherchait à l'éviter; il échappait de son mieux à toutes les questions du terrailler, et quand il était serré de trop près, il répondait : — Patience, patience! tu sais que je suis pour Marcel, mais ne brusquons rien. J'ai bon espoir, ma sœur a pris là-bas un si bon caractère! Ne l'agaçons pas, tout s'arrangera.

— Oui, oui, quand nous serons tous en terre, répondait Espérit. Ah! quel homme!

— Mais, mon ami; mais, Espérit....

— Il n'y a plus d'ami, il n'y a plus d'Espérit.

Il s'en alla chez son curé : — Monsieur le curé, oui ou non, êtes-vous pour les Sendric? Aimez-vous Marcel?

— Oui certes, dit le curé.

— Alors vous êtes contre Mlle Blandine?

— Mais en rien, en rien et nullement, et jamais, j'espère! Moi, je suis pour tout le monde.

Espérit le pressa très vivement de prendre en main le mariage de Sabine et de Marcel, et d'user de toute son influence, de toute son amitié pour emporter le consentement de Mlle Blandine, à quoi le curé répondit : — Mon garçon, cela ne me regarde pas. Je n'aime pas à me mêler de ces sortes d'affaires. On ne dit déjà que trop que nous faisons tous les mariages.

— *On dit*, *on dit* est une bête, notre curé. Avec tous ces *on dit*, vous n'auriez jamais fait la grande fraternité de la barricade. Je vais vous conduire à la Pioline. Il n'y a que vous pour donner ce dernier coup.

Il ne servit de rien au curé de refuser obstinément, et pour se délivrer d'Espérit, il finit par lui dire : — Eh bien! un de ces jours nous verrons, nous verrons. Tu m'enverras ton ânesse.

— La Cadette est en bas, toute bridée et sellée, qui vous attend à la porte. Entendez-la qui vous appelle.

— Mais je n'ai pas lu mon bréviaire.

— Vous le lirez en route, la Cadette n'a pas de vices, elle a le pas doux, et le bât est rembourré d'hier.

Bon gré, mal gré, il fallut partir.

— Allons, dit le curé en maugréant; mais je ne te promets rien.

A l'arrivée, le curé trouva Mlle Blandine en grande tenue de sortie. — Vous arrivez à propos, dit-elle; j'allais vous pousser une visite à Lamanosc. Allons nous asseoir sous les noisetiers. J'ai à vous parler de Sabine. Entre nous, sa santé m'inquiète. Elle est triste à la mort, elle pâlit; elle est distraite! On lui parle figues, elle répond raisins. C'est une pitié. Je compte sur vous pour la raisonner, et j'espère qu'elle ne résistera pas à son pasteur comme elle résiste à sa tante. Du reste ils sont tous contre moi, et je ne suis pas fâchée d'avoir un peu votre sentiment. Voyons si vous me donnez tous les torts. Là, quelle est votre opinion sur ce mariage dont ils sont tous férus?

— En fait de mariage, dit le curé en s'asseyant carrément, je vous avouerai tout net que j'ai les opinions de nos anciens. Je ne suis pas pour les mariages de hasard ou de caprice, et je suis bien loin de mépriser ce qu'on appelle aujourd'hui les préjugés de fa-

mille. Je regarde comme très vénérables nos bons usages d'autrefois; pour moi, ce sont les lois mêmes de la sagesse et de l'honneur qui font durer les familles et les sociétés. Bref, on ne se marie pas pour soi, mais pour les familles.

— C'est cela, c'est cela! s'écria la tante. Ah! monsieur le curé, comme vous tournez ces choses! Je savais bien que je n'avais pas tort. Voilà bien mes opinions, mais je n'aurais jamais su en donner comme vous les raisons. Ah! si Jean-de-Dieu pouvait vous entendre!

Elle appela son frère du fond du jardin. Le lieutenant arriva.

— Ah! monsieur le curé, si vous vouliez recommencer pour mon frère!

Le curé répéta mot pour mot son exorde, puis continua : — Il faut donc regarder avant tout à la pureté du sang, et les braves gens doivent s'allier entre eux, afin que rien n'altère les bonnes traditions des familles. Le reste pèse peu. Il y a d'autres petites convenances dont il faut tenir un certain compte, mais je vous ai dit l'essentiel. Voilà les vrais principes, et gardons-nous bien de les tourner à la vanité. Donc, puisque ces jeunes gens s'aiment si honnêtement, et que le mariage convient à M. Cazalis, je ne vois pas de raisons plausibles pour s'y opposer.

— Lui, épouser ma nièce! Oh! monsieur le curé, y pensez-vous? le Sendric!

— Eh bien! quoi, demoiselle Blandine, qu'avez-vous à lui reprocher?

— Oh! je ne lui en veux pas, dit la tante, loin de là! et je suis disposée à faire beaucoup pour lui, s'il veut partir. Ah! si ce n'était la famille!

— La famille? dit le curé; mais je ne vois pas ce que nous pourrions désirer de mieux. Plût au ciel que toutes nos vieilles maisons valussent les Sendric!

— Y pensez-vous, monsieur le curé? Mais nous sommes des Cazalis, monsieur le curé, des Cazalis, entendez-vous? des vrais! Et par notre aïeule Limbert nous tenons aux grands Limberti d'Italie. Beaucoup de familles ont ainsi laissé l'*i* en venant avec les papes dans notre Comtat. Vous n'êtes pas du pays, et peut-être ne savez-vous pas ce que nous sommes, ce que nous valons. Nous ne sommes pas des nobles, mais il y a force gentilshommes du pays, et des titrés, qui ne nous valent pas pour la naissance, pour l'ancienneté. Savez-vous que nous comptons dans nos aïeux six consuls, trois chanceliers de rectorie, un vice-recteur évêque?

— Un évêque dans vos aïeux! dit le curé, qui aimait à rire.

— Oui, certes, répondit étourdiment la tante, et de plus deux podestats en Italie, des juges majeurs en Béarn (car il y a deux bran-

ches), puis trois primiciers de la cathédrale, et je ne sais plus combien d'officiers dans la marine depuis des temps infinis.

— Oh! les Cazalis sont bons, très bons, c'est connu; mais les Sendric ne sont pas non plus des étrangers, des parvenus. Ils remontent loin, savez-vous? Depuis des siècles, ils sont fourniers de père en fils à Seyanne, et j'ai lu dans un vieux papier que leur maison fut bâtie du temps de la paroisse, bien avant le château. Avez-vous vu sur leur porte la statue du grand saint Honoré?

— Saint Honoré? cet évêque qui enfourne du pain et des galettes, ce vieux *santibelli* (1) en pierre noire? Oh! quelle horreur! je n'en donnerais pas un fifre. C'est bon à faire peur aux moineaux.

— Demoiselle Blandine, lisez sur le socle la date de 1483, et le nom des Sendric est au bas. Il y avait déjà des Sendric de ce temps-là. Vous savez qu'en 1562 le fournier Veran-Marcel Sendric a mené la paroisse de Seyanne au secours de Malaucène, assiégée par le baron des Adrets. Il y a une lettre du grand général Serbelloni, notre libérateur, qui parle de lui, car ce sont nos communes qui repoussèrent les Dauphinois, et Veran-Marcel avait vendu sa terre pour nourrir sa troupe. Lisez tout cela dans le récit de nos guerres par le père Justin, et si vous en voulez savoir plus long, demandez à Espérit, qui sait à fond l'histoire des familles....

— Cet Espérit! cet Espérit! dit la tante. Quelle tête virée, avec ses *almanachs*, ses tragédies! Encore un qui est cause de tout le mal! Cet Espérit!...

— Il ne s'agit pas d'Espérit, demoiselle Blandine. Vous me prouvez bien que les femmes ne brillent pas par la logique. Nous en sommes aux Sendric, et, pour en finir, sachez qu'ils ont eu quatre consuls depuis ce Véran-Marcel, et c'est un des leurs qui arma la jeunesse du pays en 1791 et la mena au camp de Sainte-Cécile, quand nos communes se levèrent pour l'indépendance du Comtat. Enfin c'est le fournier Siffrein-Marcel Sendric qui, pendant la grande famine du dernier siècle, ne voulut jamais élever ses prix, et la ruine de sa maison date de ce temps. Et c'est alors, mademoiselle Blandine, que votre aïeule acquit d'eux cette vigne de Saint-Pierre-de-Vassols que vous possédez encore, et qui donne de si bon vin. Depuis, les Sendric n'ont pu se relever. Maintenant vous savez leur histoire. Si ce n'est pas là une bonne famille, je ne m'y connais pas.

— Oh! pour l'honneur, dit la tante, il n'y en a pas comme les Sendric; Dieu me garde de le nier!

— Que vous faut-il de plus? On arrondit son bien avec les bonnes terres du voisinage; les Cazalis et les Sendric, c'est ce qu'il y a de

(1) *Santibelli* (beaux saints), cri des marchands italiens qui vendent des moulages. Par extension, ce nom désigne en Provence toute espèce d'images ou de figurines.

plus honnête dans le canton. Notre Marcel vaut votre Sabine, votre Sabine vaut notre Marcel, et m'est avis qu'au temps où nous sommes les braves gens doivent faire souche. Maintenant brisons là. Réfléchissez, n'en parlons plus. Allons voir votre nouveau plant d'asperges, et rappelez-vous que vous m'avez promis des graines de vos melons de Céphalonie; les miens sont tout abâtardis.

Tante Blandine n'était pas convertie. En s'éloignant, elle murmurait : — Que peut-il savoir de tout cela, le cher homme? Son grand-père était savetier.

— Ah! monsieur le curé, dit Espérit, vous avez bien parlé! et d'une voix!.... J'entendais tout en taillant mes noisetiers. Oh! c'est bien parlé!

— Tu trouves? dit le curé, qui reçut sans déplaisir ce bout de compliment.

— Je crois la tante fort ébranlée, dit Espérit; vous la tenez, il faut y revenir.

— Oh! j'en ai assez, dit le curé; crois-tu que je vais m'embarquer dans ce mariage comme dans ta tragédie, qui a si bien tourné? Mademoiselle Blandine m'a demandé conseil, je lui ai répondu en conscience. C'est fini; j'ai fait mon devoir, que chacun fasse le sien.

Espérit tenta souvent de le ramener à la Pioline, mais le curé répondit toujours : — Mon garçon, c'est fini; j'ai fait mon devoir, qu'on me donne la paix. Si j'avais dans ma paroisse dix hommes timbrés comme toi, je n'aurais pas une heure de bonne tranquillité.

Le brave homme aimait ses aises. Dans les grandes circonstances, il avait du zèle, du courage, et le cœur fraternel. Il l'avait bien prouvé le jour de la barricade; mais, dans le train de la vie courante, il redoutait fort de se déranger et surtout de se créer des difficultés. « Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt; » il citait souvent ce proverbe, et pour échapper aux embarras, aux soucis, il aurait passé par le trou d'une aiguille.

Mlle Blandine l'ayant mis au pied du mur, il lui avait répondu par un petit discours dont il n'était pas mécontent. Une fois engagé, il disait tout net son opinion, et très sincèrement, au risque de blesser les gens; cent commères ne l'auraient pas intimidé, mais il ne craignait rien tant que de se trouver dans ces passes difficiles. Il tenait beaucoup à ménager Mlle Blandine, et ne voulait en rien se faire une ennemie d'une personne qui avait la tête si près du bonnet.

VI.

Vers la fin de décembre, il naquit une seizième filleule à Mlle Blandine, au village de Saint-Pierre-de-Vassols. La belle Rosine vint avec

ses apprenties à la Pioline, et, quand tout fut prêt, on partit pour Saint-Pierre. Le lieutenant voulut être du voyage. Il avait beaucoup plu, et la rivière de Mèdes, qu'on sautait le matin à pieds joints, aurait pu porter bateau. La route directe qui mène de la Pioline à Saint-Pierre étant effondrée, on passa par Lamanosc. A cent pas du château des Saffras, le Garri s'abattit et se blessa. Espérit sortit de sa tuilerie, dégagea le petit cheval corse, et la Cadette fut attachée en arbalète en avant des mules. Espérit sauta sur le siége.

Au retour, dans l'après-midi, on passa devant Seyanne. La tante était très contrariée; mais il n'y avait pas de raison à donner pour rebrousser chemin, car on était en vue du village. Mlle Blandine se retourna du côté de sa nièce sous prétexte de causeries, de coiffes à arranger, mais en réalité pour lui dérober la vue. Au tournant du rempart, la Cadette, qui connaissait à fond le pays, refusa de descendre la *calade*, qui est très rude, et, tournant brusquement de côté, elle enfila droit sous la porte de la ville. On n'était qu'à deux ou trois cents pas de la boulangerie; la Cadette, qui flairait l'écurie des Sendric, courait comme le vent; les mules suivaient gaiement; en quelques secondes, on allait se trouver sur la place. — Mais arrête-la donc, arrête! cria la tante, et tourne à droite.

Espérit tira les rênes, mais sans grande vigueur; la Cadette résista.

— Et le fouet, et le fouet! Fouette-la donc, grand benêt, fouette à tour de bras!

— La Cadette n'a jamais été battue, répondit Espérit.

Le lieutenant riait des colères et des dépits de sa sœur. Du bout de la place, Damianet arrivait en courant; il se jeta à la bride de la Cadette et conduisit bruyamment la carriole dans la cour.

La Damiane était sous le portail; elle avança une chaise à la tante pour descendre de voiture, le lieutenant lui offrit son bras, et l'on entra à la cuisine. On touchait aux premières gelées. Le lieutenant, qui avait grand froid, alla s'installer à l'angle de la grande cheminée, à la flambée des genêts. La frileuse demoiselle Blandine se tint éloignée du feu pour mieux garder son quant à soi. En entrant, elle s'était tracé un plan de conduite pour tenir la Damiane à distance sans la blesser. En garde contre la familiarité provençale, elle avait même préparé un petit discours pour expliquer son arrivée comme un hasard de voyage, en lui enlevant tout caractère de visite; mais elle fut complétement déroutée par la simplicité de la Damiane. La Sendrique reçut ses hôtes avec une cordialité si aimable, sans empressement banal, avec tant d'aisance, de dignité, elle leur parlait avec un tel tact, une telle mesure, que l'embarras de la tante s'en accrut. Comme ménagère, tante Blandine ne put s'empêcher d'ad-

mirer l'ordre parfait qui régnait en cette cuisine si encombrée, le linge si blanc, les tables luisantes, les étains fourbis.

Les acheteurs entraient et sortaient; la Damiane trouvait du temps pour tout, pour ses hôtes comme pour ses cliens. Habituée aux cris de la Zounet, tante Blandine ne revenait pas du calme de cette maison si bien tenue, non par occasion, en vue des étrangers : c'était le train de tous les jours, elle le reconnaissait bien. Depuis qu'elle était entrée, elle subissait cette douce influence, elle ne voulait pas se l'avouer. Elle se défendait contre ses impressions, et par mille détours elle essayait de se donner le change.

Le temps s'était mis à l'orage. Tante Blandine voyait avec inquiétude ces lourds nuages noirs qui s'avançaient du côté du Ventoux; elle salua la Sendrique avec ses plus grandes politesses et se leva pour partir. Damianet avait déjà dételé. Espérit, qu'elle envoya à l'écurie, fut si long à harnacher les mules, que l'orage éclata avant que la carriole fût attelée. La tante se rassit en murmurant : — Cet Espérit n'en fait jamais d'autres; qu'avait-il besoin de dételer?

On avait déjeuné très matin. — Moi, j'ai grand'faim, dit le lieutenant.

Les cousines, chassées par la pluie, revenaient du lavoir; elles dressèrent agilement la table. On n'était pas en grande avance de provisions chez les Sendric; les cousines coururent chercher des œufs chez les voisins, pendant que la Damiane servait les fruits, le laitage et les galettes. Elles allaient et venaient avec tant de bonne grâce, elles étaient si heureuses de servir le peu qu'elles avaient, que le lieutenant en était tout ravi, et de très bonne foi il déclara que de sa vie il n'avait fait un pareil repas. La tante ne voulut pas s'asseoir à table; elle avait la passion des fruits, et ceux qui furent servis chez les Sendric étaient des plus beaux. On lui en offrit, elle refusa, elle ne voulut même pas toucher aux *raisins-clairettes*. Elle était très friande de fruits, mais elle ne mettait rien au-dessus de ces raisins-clairettes. A Lamanosc, toutes les années on tire une loterie de dévotion; les billets sont ainsi conçus : « Je demande à Dieu la vertu de discrétion, et je lui offre les grenades. — Je demande à Dieu le don de silence, et je lui offre les figues. » — Et de même pour tous les fruits et toutes les vertus. Une fois le billet tiré, on s'abstient pendant toute la saison du fruit défendu. La tante Blandine était de cette confrérie, mais elle faisait une réserve expresse en faveur des raisins-clairettes, et quand la présidente lui présentait le sac aux pénitences, elle déclarait que s'il lui tombait un billet de clairettes, ce serait à recommencer. La Zounet, gâtée par ce mauvais exemple, se réservait les melons de toutes couleurs.

Au retour du plat, on présenta de nouveau les raisins à Mlle Blandine. — Je ne mange jamais entre mes repas, dit-elle.

— Mais un fruit, dit la Damiane en souriant. Vous me refusez?

La tante craignit d'être impolie, et, l'appétit aidant, la friandise aussi, elle accepta la belle grappe; elle y prit goût. La grappe égrenée, elle se laissa servir un morceau de galette, puis une seconde grappe, une troisième, et l'assiette y passa.

Marcel était allé au bois dans la matinée; il arriva dans la rue au moment où M[lle] Blandine traversait en courant la cour pour hâter le départ; la tante l'aperçut, et pour l'éviter elle tourna brusquement de côté, laissa tomber son sac en arrière, puis revint sur ses pas pour le ramasser. Au lieu de profiter de son embarras, Marcel se tint à distance, et sans entrer dans la cour il remonta la rue jusqu'aux hangars; il s'était éloigné par discrétion. La tante lui en sut un gré infini.

On était resté trois heures à Seyanne chez les Sendric. En revenant à la Pioline, tante Blandine se mit à réfléchir sur cette visite qui renversait tous ses plans. Sabine était toute rayonnante de bonheur; la tante en fut très frappée. Mille sentimens contraires tourbillonnaient dans son esprit, et dans son besoin d'accuser quelqu'un, de s'échapper à elle-même, la tante se disait : — Cet Espérit! cet Espérit! dans quel piége nous a-t-il fait tomber!

Il n'en était rien. Il est certain qu'Espérit avait résisté très mollement aux fantaisies de l'ânesse; mais sa demi-complicité s'arrêtait là, et vraiment c'était la Cadette qui avait tout fait.

Tante Blandine avait l'art d'altérer et de transformer ses impressions les plus vives; son esprit seul étant en jeu dans cette sensibilité extrême que tout excitait, elle échappait à tout travail intérieur avec de merveilleux instincts d'étourderie, et de la sorte l'imagination payait toujours les dettes du cœur. Elle avait ainsi vécu sa vie entière, tout en dehors, et voilà que tout à coup elle recevait un choc. Quelque chose de sincère l'avait touchée; avec mille artifices, cette capricieuse et raisonneuse personne s'attachait à détruire le sentiment vrai qui s'était éveillé en elle; elle n'y réussissait plus qu'à demi et s'en irritait. Tous les jours, cette calme figure de la Damiane se présentait à ses yeux avec une sérénité provocante; elle retrouvait quelque chose de cette douce gravité dans tous ceux qui s'attachaient à la Sendrique. En sortant de Seyanne, ils emportaient comme la bonne odeur d'une vertu cachée, elle-même se sentait pénétrée par une secrète influence; mais, pour s'étendre et vivre, ce bon germe demandait à être délivré de toutes les choses parasites qui lui dévoraient le plus pur de sa substance, et toute cette vieille nature, qui ne voulait pas mourir, se défendait obstinément, désespérément, avec une ténacité vivace.

Jamais la tante n'avait été plus agitée, et les contradictions lui faisant défaut, elle s'agitait dans le vide, elle se consumait sur elle-

même, elle se sentait enveloppée par un blâme secret, elle souffrait de son isolement. Dans ces tête-à-tête qu'elle avait à subir avec elle-même, elle se donnait encore de grands éloges pour la vertu qu'elle dépensait à lutter ainsi contre tous, afin de sauver Sabine d'un mariage qui blessait toutes les convenances; elle n'osait pas encore se dire la vérité, mais déjà elle n'avait plus foi à la justice de sa cause. Au point où en étaient les choses, elle ne pouvait plus se faire une arme de ses répugnances aristocratiques. Cette noble et courageuse famille des Sendric lui inspirait un tel respect, qu'elle était blessée vivement lorsque la Zounet parlait d'eux sans retenue; le fond de ses préventions était ruiné, et jamais elle n'avait paru plus ferme dans ses résistances. Elle se voyait engagée dans une situation fausse, impossible, où l'enfermait son amour-propre; elle ne trouvait pas d'issue. Elle n'attendait qu'un mot, un seul; si on lui avait dit qu'elle faisait une grande chose, une chose héroïque en consentant à ce mariage, qu'elle se dévouait, qu'elle se sacrifiait, elle se serait jetée par cette ouverture avec un entrain romanesque. — Mais je ne m'y oppose pas, à ce mariage! disait-elle souvent; je n'y consens pas! Qu'importe? Mon frère est le maître, je me soumettrai. — Lorsqu'elle était seule, aux heures de franchise elle rougissait de ces mensonges involontaires. Elle savait bien que Sabine se regardait comme liée, qu'elle ne ferait rien sans le consentement franc et libre de sa tante. D'autres fois la tante parlait de se retirer dans un couvent de trappistines, ou bien d'aller habiter à Valence chez sa parente, pour y mener la vie la plus mondaine. Et tous les jours ainsi nouveaux projets, nouvelles inquiétudes. L'hiver était venu, les neiges de la montagne obstruaient toutes les routes, et les visiteurs étaient rares à la Pioline; la tante était dans une agitation extrême; entre son frère et sa nièce, si calmes et si tristes, elle se sentait isolée, quelque affabilité qu'il y eût dans leurs relations. La Zounet ne lui était d'aucun secours. La tante se donnait sans cesse de nouveaux prétextes contre le mariage de Sabine, et des plus raffinés, des plus délicats, et tous ses argumens d'autrefois dont elle ne voulait plus, dont elle rougissait, elle les retrouvait dans la bouche de la servante, sous des formes vives et brutales; elle éprouvait un grand malaise en entendant cet écho grossier qui lui renvoyait durement ses vieilles opinions.

Les choses semblaient devoir se traîner ainsi indéfiniment, les jours s'écoulaient, les semaines, les mois, et rien n'était changé. On était arrivé aux derniers jours de mars; le temps s'adoucissait, et dans l'après-midi, au sortir de table, les Cazalis allaient se promener au soleil, sous les murailles. Un jour il arriva que la tante refusa de sortir sous prétexte de lettres à écrire, de comptes à régler. Elle était plus agitée que jamais, et cette promenade qu'on lui avait

proposée, elle la refusait par la seule raison qu'elle y était invitée; on serait sorti sans l'avertir qu'elle ne l'aurait jamais pardonné. Le lieutenant alla visiter ses semis de melons, et Sabine monta dans sa chambre. La tante l'appela; on ne répondit rien, car les portes de l'escalier et du corridor étaient fermées. M[lle] Blandine, impatientée, monta en courant; Sabine était accoudée à la fenêtre, les yeux fixés sur le clocher de Seyanne.

— Ah! voilà comme vous passez vos matinées! dit la tante.

Sabine n'entendit pas. Alors la tante s'approcha d'elle, et d'un mouvement jaloux, curieux, méfiant, avec une indiscrétion irritée, elle la regarda fixement. Ses yeux avaient une expression indéfinissable. — Ah! vous l'aimez donc bien? dit-elle d'une voix acérée et méchante.

Sabine la regarda sans colère; une larme brillait dans ses yeux. — Oui, ma tante, dit-elle.

Cela fut dit avec un tel accent de tristesse et d'amour, dans la simplicité, la force et l'ingénuité de l'âme, c'était chose si vivante, que la tante tressaillit; un rayon divin la toucha. En un instant, en une seconde, tout un monde inférieur s'écroula, et libre, sincère, allégée, aimante, d'un cœur agrandi elle comprit tout. Avec un élan passionné, elle embrassa Sabine. — Oh! viens, lui dit-elle, viens, ma fille. Aime qui tu aimes. Je vais à Seyanne.

Et la main dans la main elles descendirent en courant. — Viens, ma fille! — Et dans ce mot elle aussi mit toute son âme.

Le bonhomme Cazalis montait l'escalier en hochant la tête. On le prit au passage, et de si franche bonne humeur, qu'il fut enlevé, lui aussi. — Ah! cette fois vous m'obéirez, dit la tante, et pas de réplique, vieux grondeur. La carriole! à Seyanne!

En quelques minutes, la carriole fut attelée. Dire comment cela se fit, avec des harnais dispersés dans tous les coins, Cascayot en maraude et des mules paresseuses couchées au pré, — qui le sait? Cela se fit. Grands et petits, jeunes et vieux, bêtes et gens, ils se comprenaient tous. On partit. Cascayot était de la fête, et dans sa tête joyeuse tout tintait clair comme dans les grelots de ses mules.

Le lieutenant regardait sa sœur avec surprise. Une flamme légère courait dans toute sa personne; dans ses yeux, ses gestes, sa voix, éclatait et brillait quelque chose de clair, de libre et d'animé, toute la riante spontanéité du Midi. Et cet entrain n'avait rien de l'ardeur factice d'une volonté faible, qui se hâte d'agir à l'étourdie pour tuer la réflexion. C'était l'élan, le vol d'une âme délivrée, enlevant tous les obstacles, comme ces coups de vent qui chassent les brumes basses; c'était un coup de tête si l'on veut, mais de ces coups de tête qui sauvent tout.

Lorsqu'on fut en vue de Seyanne, le lieutenant dit à sa sœur : — Nous brûlons nos vaisseaux, parfait! Mais enfin, chère Blandine, est-il bien dans les convenances que nous allions demander Marcel en mariage?

— D'abord, pour vos convenances, dit la tante en soufflant sur sa main, voilà pour elles; ensuite, apprenez une chose : votre sœur n'est point une sotte, et si quelqu'un à la Pioline se jette à la tête des gens, ce n'est point, que je sache, tante Blandine. Elle va à Seyanne, non pour enlever Marcel, mais pour faire entendre à la Damiane qu'elle peut très bien nous demander notre fille, et si par discrétion elle refuse de comprendre à demi-mot, tante Blandine mettra si bien les points sur les *i*, que cette bonne Sendrique saura à n'en plus douter qu'elle est attendue à la Pioline, qu'elle y sera reçue avec bonheur, enfin que nous nous aimons tous là-bas comme ici. Est-ce clair? Mon frère Jean-de-Dieu, je meurs d'envie de vous embrasser!

— Volontiers, dit le bonhomme; voilà bien des années que nous en avions perdu la fantaisie.

L'entrevue de la Damiane et de la tante fut très cordiale. On parla d'abord d'affaires de ménage, puis la tante demanda un conseil pour son tissage de toiles.

— Bientôt vous parlerez lessive, dit M. Cazalis; je suis perdu. Je vous laisse en conférences, et je vais au hangar.

Il alla visiter l'atelier de Marcel. A son retour, il les trouva toutes deux fort amies et parlant magnanerie. La récolte des cocons manquait depuis deux années à la Pioline, et les Sendric passaient pour très habiles en magnanerie. La tante demanda à la Damiane de cette graine de vers à soie si renommée que les Sendric ne vendaient qu'à leurs amis. — Oh! ne vous levez pas, dit-elle, pour monter à votre grenier; nous sommes pressés de partir, vous nous l'apporterez vous-même. — Sur ce mot, elle engagea la grande affaire et sut très bien dire tout ce qu'elle avait à dire.

Lorsque la Zounet raconta au marché que tante Blandine avait fait une visite officielle aux Sendric, les commères tombèrent dans une grande surprise. La Damiane vint le surlendemain à la Pioline; elle y revint à la fin de la semaine avec son fils. Alors la nouvelle circula dans tout le pays à une lieue à la ronde, et tous les esprits s'épuisèrent en suppositions, en commentaires, pour expliquer cette conversion de Mlle Blandine. Il se forma cependant un parti d'incrédules qui persista jusqu'au dernier moment. Ils virent les toilettes de noces chez la Rosine; Rosine leur dit que devant elle la tante Blandine avait travaillé de ses mains à la belle chemise brodée que les jeunes filles envoient à leur fiancé; Cascayot traversa le village

avec le fusil à deux coups que le lieutenant envoyait à Damianet, il parla de tous les cadeaux qui se préparaient, qu'il avait vus, touchés; rien ne put convaincre les douteurs, ni ces récits, ni la joie d'Espérit, ni les doléances des sept bourgeois du *Café d'Apollon* qui votaient un blâme sévère aux Cazalis, ni les réponses décidées de M[lle] Blandine, ni même l'embarras de la Zounet, qui se montrait fort hostile à ce mariage et cherchait toujours des faux-fuyans grossiers pour échapper aux questions. Le notaire Giniez ne cessait de dire : « Ne croyez pas que tout soit encore fait; il y a là-dessous quelque ruse de M[lle] Blandine. Je la connais, c'est une femme de tête, une maîtresse femme. Du reste je parle contre mon intérêt : j'y perdrais un contrat et de beaux dîners de noces. »

Au milieu de tous ces bourdonnemens de l'opinion publique, tante Blandine faisait très bonne contenance, et dans cette république de Lamanosc ce n'était pas d'un mince courage. Avec les amies comme avec les ennemies, tous les jours, à toute heure, tante Blandine eut à soutenir le choc. Il lui fallut subir les objections timides des unes, les complimens aigre-doux des autres, et les allusions voilées, les sourires, les chuchottemens, jusqu'aux bonnes âmes qui, tout naïvement, sans malice, venaient la plaindre comme une vaincue. Personne n'ignorait à Lamanosc qu'elle s'était juré de garder sa nièce auprès d'elle, de ne jamais la marier, et non-seulement Sabine se mariait, mais encore elle sortait de sa caste. Quelle défaite pour une personne aussi fière que M[lle] Blandine!

Tante Blandine traversait gaiement et librement cette fourmilière toute en rumeur. Rien ne la troublait plus; son orgueil de bourgeoise, son grand respect du *qu'en dira-t-on*, ses vanités, ses ruses, ses plans renversés, ses petits calculs égoïstes d'autrefois, ses dépits, ses rancunes, elle avait tout jeté de côté, d'une main vive et leste, avec la mutinerie et la grâce d'une fille résolue qui lance son bonnet par-dessus les moulins. La grâce et M[lle] Blandine! ces mots semblent jurer entre eux; mais tout était si changé à la Pioline! Et, comme tout se tient, ces grands changemens se voyaient dans les moindres choses, dans la mise de M[lle] Blandine comme dans toutes ses habitudes. Tout naturellement, d'elle-même, sans qu'on lui en dît un mot, elle avait renoncé à ces toilettes extravagantes que Sabine n'avait jamais pu lui faire quitter. Délivrée de tout son faux luxe, et de ces toilettes qui jouaient à la jeunesse, et de ces tours de cheveux blonds qui lui tombaient en grappes sur les joues, redevenue elle-même, elle n'était plus reconnaissable, elle s'habillait avec goût et modestie; non-seulement elle n'était plus ridicule, mais c'était vraiment une vieille fort agréable, portant très bien son âge, ses rides et ses beaux cheveux gris; bref, une personne très aimable

avec tous ses travers, comme il lui arrivait lorsqu'elle tournait du bon côté.

Le jour de la publication des bans, toutes les commères répétaient encore avant d'entrer à l'église : Oh ! jamais Mlle Blandine n'y viendra, elle est trop fière ! La tante vint bravement s'asseoir à son banc. Quand on lut les noms, toutes ces têtes curieuses de filles se dressèrent, tous les yeux cherchaient Mlle Blandine. Elle n'en eut aucun trouble. Un mois plus tôt, elle aurait préféré se cacher à cent pieds sous terre.

Le souvenir du caporal Robin vint tout à coup jeter quelque diversion au milieu de ces grands événemens qui passionnaient l'opinion publique. A Lamanosc, il n'était bruit que des débuts du caporal au théâtre d'Avignon; on le disait engagé pour des sommes fabuleuses. Le fait vrai, c'est que Robin avait très brillamment débuté, et qu'il allait partir pour le Caire. Le jour de la Saint-Antonin, parmi les curieux venus de la ville pour assister à *la Mort de César,* il y avait un petit bonhomme frileux, à perruque blonde, vêtu en plein été d'une polonaise à pélerine de fourrure, et qui ne cessait de sautiller sur son banc pour mieux jouir du spectacle; les filles de Lamanosc s'étaient gaussées de lui en le voyant ainsi se trémousser et lorgner par-dessus la tête de ses voisins avec sa grande lorgnette d'ivoire, qu'il appliquait sur ses lunettes d'or. Ce guilleret vieillard était un directeur de théâtre de passage à Avignon, et qui montait une troupe pour l'Égypte. Il fut très frappé du jeu de Robin. Quand tout fut apaisé à Lamanosc, il s'informa du caporal et le prit avec lui pour le dégrossir et le styler. En deux mois, Robin fut dressé, et il réussit au-delà de toutes les espérances dans *la Tour de Nesle.* Quelques sifflets s'étant fait entendre dans les loges, les portefaix avaient tout brisé, tout démoli, banquettes, barrières et cloisons; c'était un succès magnifique !

— Ah ! monsieur Lagardelle, disait le sergent Tistet, est-ce bien vrai? est-ce croyable? Lui, Robin ! un si vilain soldat! C'est très triste. Fort heureusement que moi, je commence à revenir sur l'eau. Devinez la nouvelle... Je me marie.

— Vous ?

— Oui, certes. Je donne ma main à Zounet. Le lieutenant l'a voulu. Il doit signer ma nomination un de ces matins. C'est une fille fort entendue en médecine.

— Elle a un beau port, dit le magister.

— Je l'habillerai en dame, dit Tistet.

VII.

Le lendemain de la dernière publication des bans, le lieutenant fit atteler la carriole et partit pour Seyanne avec sa fille. La tante resta à la Pioline pour ses grands travaux de toilettes et de cuisine. Cascayot voulait faire une entrée triomphale dans le village : ses mules étaient harnachées de neuf, à grande profusion d'ornemens de laines rouges et bleues, les petits polissons qui jouaient au bord de la rivière s'étaient attroupés pour lui faire cortége; mais la *calade*, effondrée par les orages, était si rude à grimper, que le lieutenant prit ce prétexte pour monter à pied, sans bruit, jusqu'à la boulangerie, et la carriole fut laissée au bas de la descente, sous les aires. Le lieutenant n'avait pas prévenu la Damiane de sa visite; on la trouva au pétrin, les mains dans la farine. C'était un jour de grande fournée. Les femmes entraient, portant sur la tête des terrines avec des tourtes aux épinards, des pommes d'amour, des macédoines de toute sorte; puis c'étaient des chalands, des marchands de blé, les oisifs du village et la foule des enfans à la sortie de l'école, encombrant la cuisine, attendant avec impatience les galettes chaudes. La Damiane reçut ses visiteurs au milieu de ce va-et-vient bruyant, elle embrassa Sabine et le lieutenant, elle s'occupa d'eux avec toute sorte d'attentions, elle sut leur dire les choses les plus affectueuses, tout en servant son monde, sans que la pratique en souffrît en rien.

En entrant dans cette pauvre maison, qu'elle se figurait encore plus pauvre, Sabine s'était senti une grande joie. Dans son désir de se rendre toutes choses communes, travaux et peines, elle prit un tablier blanc, releva gaiement ses manches, et se mit avec entrain à aider la Damiane. A elles deux, elles eurent bientôt expédié toute cette grande besogne. Quand on fut seul dans la cuisine, Sabine s'en alla à la huche et prit de la farine pour pétrir. Elle y allait de bon cœur, mais à son insu elle jouait un peu à la boulangère. Avec son grand tact, la Damiane l'arrêta doucement : — Merci de votre courage, dit-elle en lui dénouant son tablier; nous ne ferons pas de vous une boulangère : on ne change pas ainsi sa condition, chère fille; ce n'est pas l'affaire d'un jour, et tout se règle par une volonté plus haute que la nôtre.

Sabine l'embrassa tout émue. La Damiane lui passa au doigt son anneau d'argent, puis elle détacha son grand et lourd clavier à trois chaînes qu'elle tenait de son aïeule : c'étaient les seuls bijoux de famille qui restassent aux Sendric.

On visita toute la maison. En traversant ces chambres délabrées, Sabine croyait les reconnaître comme des lieux familiers, comme si

tous ses souvenirs d'enfance eussent été là. Damianet, qui s'était pendu à sa robe, lui bourrait les poches de noisettes et d'amandes; il la tutoyait déjà et ne voulait plus la quitter.

On se rendit de là chez la tante Laurence. Depuis quelques mois, la tante Laurence n'habitait plus la boulangerie; elle avait voulu à tout prix un logement à elle, isolé, pour jouir de sa liberté, disait-elle. On lui avait construit une maisonnette tout au bout de la cour, à côté du portail, avec deux portes-fenêtres donnant sur la cour et sur la rue. Par la fenêtre de la rue, elle voyait venir de loin les promeneurs; par celle de la cour, elle guettait les chalands qui sortaient de la boutique, et pour les arrêter au passage, visiteurs ou promeneurs, elle n'avait qu'à allonger sa quenouille en travers de la fenêtre. De toutes façons, elle avait ainsi la primeur des nouvelles du jour, la fine fleur des commérages du matin. En échange, elle racontait aux passans les nouvelles de la maison, ainsi que toutes les histoires du temps d'autrefois, la guerre des Allobroges, la bataille de Sarrians, la prise d'Avignon par Cartaux, le siége de L'Isle et de Carpentras, toute la révolution, et la généalogie des Sendric, fourniers de père en fils depuis des siècles.

— Comment, déjà ici! dit la tante surprise au milieu de sa toilette. Vous, mademoiselle Sabine! on aurait dû m'avertir plus tôt. Jour du ciel! et la chambre qui n'est pas faite! Ce n'est pas toujours dans ce désordre, croyez-moi. Mon Dieu! comme je suis *adoubée!* Je ne suis pas riche, mon enfant, et je ne suis pas pour les robes à taille, je ne m'y mettrai jamais; mais si vous m'aviez prévenue, vous ne me trouveriez pas dans ce costume : j'en ai honte. Quoique bien pauvre, j'ai encore du beau linge que j'ai filé moi-même. On dit qu'aujourd'hui les demoiselles ne quenouillent plus; votre grand'-mère était la première fileuse du pays au temps passé. Pour la peste, quand toutes nos communes envoyaient des charretées de linge aux Avignonnais, dans les tas on reconnaissait les toiles des Cazalis pour leur beauté. Votre grand'mère était bien entendue au ménage. Vous avez ses yeux, mais je crois que vous êtes un peu plus grande. Vous regardez cette tasse d'argent, croiriez-vous que c'est Marcel qui me l'a apportée pour ma quenouille! Dieu sait ce qu'elle lui a coûté; tout est si cher aujourd'hui! Allez, je ne m'en suis pas servie : la salive vaut mieux que l'eau pour le fil, et depuis Adam nos grand'mères ont tourné le fuseau à l'ancienne, sans devenir poitrinaires. Veux-tu que je te le dise, la Damiane? tout ça, c'est des histoires des médecins; aujourd'hui on ne sait plus qu'inventer. Pourquoi, Seigneur, suis-je si pauvre? J'ai beau travailler nuit et jour, je lui laisserai bien peu à cet enfant. Et quand il lui viendra une famille, comment fera-t-il? Tout augmente, tout devient hors de

prix; dans vingt ans, comment vivrez-vous? Je n'ai pas vu votre verger, mais je suis sûr qu'il n'est plus tenu comme autrefois. Depuis que je ne puis plus surveiller toutes ces terres, les choses doivent aller bien mal; si l'on continue à faire de la garance si près des arbres, tous les mûriers seront perdus. Nous n'avons pas toujours été aussi misérables : avant la révolution, notre lessive était la plus forte du pays. Sendriquet, mène-moi jusqu'à mon lit.

Marcel roula doucement le fauteuil de la fenêtre à l'alcôve. — Fermez les rideaux, dit la tante; tournez la tête, écartez-vous.

Pendant que la Sendrique et son fils s'éloignaient, la tante Laurence souleva son matelas et fouilla la paillasse.

— Arrivez, dit-elle. Damiane, prends ces bas et ramène-moi à la fenêtre. Plus vite, plus vite, je ne crains pas les secousses. Bien, mon enfant; maintenant délie les cordons, ouvre ces bas et vide-les dans mon tablier. Voyons si le compte y est : tu sais qu'il y a six ans, des ouvriers qui n'étaient pas du pays ont volé chez le notaire.

Ces vieux bas contenaient une centaine de francs en menue monnaie; quelques pièces d'argent brillaient çà et là au milieu des sous rouillés et verdis.

— C'est bien le compte, dit la tante Laurence; j'ai bien fait de les retirer du jardin, il y a six ans. Ceux qui ont volé chez le notaire sont peut-être revenus la nuit; en rôdant, ils auraient pu découvrir mon trou, près de la fontaine, et tout emporter quand bien même je les aurais vus de ma fenêtre; je ne puis plus sortir, et j'aurais beau crier, personne ne viendrait. Allons, prends, mon fils; c'est tout pour toi; cela te servira pour tes mécaniques. Oh! la Damiane, vous faites bien de le laisser à ses livres; il n'est pas si facile de se refaire fournier. Avec tout son courage, il n'aurait jamais valu ses grands-pères. Mais qui donc tiendra le four?

Au moment où l'on y pensait le moins, il venait de rentrer dans la maison quelques créances perdues : ce n'était pas une fortune, et en épousant Marcel, Sabine épousait la pauvreté; mais c'était suffisant pour que Marcel pût reprendre pendant quelques années ses études, et la Damiane s'était arrangée pour mener la boulangerie avec un Sendric de Cayranne. De la sorte, le four ne sortait pas de la famille. Il fallut de longues explications pour faire comprendre tous ces changemens à la tante Laurence.

Alors Marcel tira les rideaux pour qu'elle pût refermer la paillasse.

— C'est inutile, dit-elle; cette fois-ci la paillasse est vide, et je n'ai plus à me cacher des voleurs.

Et toute à la joie de se dépouiller, elle détacha son tour de chaînes qu'elle passa au cou de Sabine. — Oh! jour du ciel! qu'elle est belle! disait la tante en levant les mains. Tournez-vous donc, mignonne,

que je vous regarde encore. O belle sainte Vierge, quel amour! Qu'elle est brave et galante! Je me sens vingt ans de moins et je veux danser à la noce.

A la sortie, la Damiane reconduisit ses hôtes jusqu'aux aires, et tout en parlant avec eux, elle coupait une brassée d'herbes avec sa faucille. Espérit alla chercher la carriole. Pour l'attendre, on s'assit à l'abri du vent, au bas du gerbier. La Damiane était entre Marcel et Sabine; les nuages tournoyaient chassés par la bise; un rayon de soleil vint éclairer ce groupe. Espérit s'arrêta tout ravi. — Arrive donc! lui cria le lieutenant, que fais-tu là-bas planté dans les cailloux? tu es plus bête que la Cadette.

La Cadette crut qu'on l'appelait, elle arriva en trottinant et se mit à brouter les verdures dans le tablier de la Damiane.

On se quitta au bas de la *calade*. Espérit fit route avec les Cazalis jusqu'à la *croisette* des Sables, et rentra silencieux et rêveur au château des Saffras. Il y avait plus d'une année qu'Espérit avait laissé de côté ses sculptures, car cette statue de Pompée, qui avait figuré à *la Mort de César*, n'était qu'un vieux saint Pierre datant de cinq ou six ans, et qu'il avait tant bien que mal transformé en Romain en quelques heures de travail. Tout à sa tragédie, à ses inquiétudes d'esprit, à ses amitiés, il avait laissé là tous ses projets.

Il vint à son hangar pour chercher quelque vieillerie à offrir à son ami Marcel. Toutes les ébauches gisaient sur le sol, dans la poussière, et les araignées filaient leur toile sur ces morceaux de sculpture. A première vue, Espérit fut frappé et comme stupéfait de la gaucherie, de la lourdeur, de la maladresse de ces œuvres informes qu'il avait conçues, exécutées avec tant d'amour, de labeur et d'espoir. Après les avoir laissé dormir si longtemps, il les jugeait en étranger, avec un sens critique très vif. Il s'étonnait de toutes les idées neuves que la vue de cet art grossier suscitait en lui. En se jouant, à son insu, sans qu'il y pensât pour ainsi dire, il se trouva de la terre glaise dans les mains; ses mains impatientes voulaient agir, et tout prenait une forme inattendue, souple et élégante sous ses doigts. Il s'amusait à ce travail sans but, sans dessein arrêté, modelant au hasard des feuillages, des volutes, des coquillages, et voilà que tout à coup, au milieu de ces jeux, de ces fantaisies oisives, il se sentit un grand élan; des formes idéales, pures et fières, passèrent devant ses yeux comme des apparitions; son cœur battait violemment. Cette beauté, dont il avait la vision, pouvait-il l'atteindre, la saisir et la fixer? Il courut à son argilière, haletant, enfiévré, comme si le temps allait lui échapper. Il se mit à pétrir la terre; la terre s'assouplissait et s'accentuait vivement sous ses doigts. Avec une aisance, une liberté, une décision dont il était étonné, il s'emparait de son idée, il la dominait, il la

gouvernait. En une seconde, il enlevait des obstacles qui l'avaient arrêté des années entières; il se dégageait de toutes ces puérilités laborieuses, ingénieuses, qui l'avaient enlacé si souvent. Cet Espérit des *almanachs*, cet Espérit de la lune, cet Espérit des cigales devenait un homme; il entrait en pleine maturité, il était en possession de lui-même; sa vraie nature se dégageait, il trouvait sa voie. Quinze ans d'obstination, de patience, d'essais, de tâtonnemens, d'efforts, portaient enfin leurs fruits; toutes les forces latentes, si longtemps contenues, faisaient explosion; l'artiste était né.

Les heures s'écoulaient, et ses bras ne se lassaient pas. Il allait, allait toujours sans fatigues, sans obstacles, devant lui, avec une inspiration soutenue, franche et libre. Lorsqu'il s'arrêta à l'approche de la nuit, le groupe qu'il avait conçu était façonné dans l'ensemble, arrêté vivement. Ces trois personnages, à tiers de nature, étaient posés avec hardiesse et vivaient réellement dans l'ébauche. Avec ses lignes rugueuses, ce premier jet était d'une grande élégance, et le jour crépusculaire qui le baignait de ses demi-teintes en adoucissait de plus en plus l'aspect fruste et rude; Espérit l'admirait avec une surprise naïve, doutant encore que ce fût l'œuvre de ses mains. A la nuit tombante, il alluma sa lanterne et se remit à l'œuvre; il ne prit quelque repos qu'au milieu de la nuit. Il se coucha au pied de son groupe; à l'aube, il était de nouveau à l'ouvrage. Pendant trois jours, il travailla avec ce grand courage. Il avait perdu cette fraîcheur d'inspiration de la première heure, et souvent de grandes difficultés se dressaient devant lui; mais il les enlevait de haute lutte, d'un effort héroïque, et de ces inquiétudes, de cette ferveur, de ces nobles angoisses sortit une œuvre aimable et pure, d'un sentiment très doux, ingénu, d'une originalité vive, libre et pleine de force dans sa grâce rustique.

La tante Laurence s'était fort avancée en promettant de danser à la noce. Si la tête était saine, la langue toujours libre et déliée, depuis longtemps et pour toujours les pauvres jambes étaient bien mortes. Cependant, comme le temps était très doux, on put la porter à la Pioline, dans son grand fauteuil à roulettes, bien empaquetée de coussins et de manteaux. Depuis six mois, elle n'était pas sortie; elle voulut rester jusqu'à la nuit sur la terrasse pour assister au défilé des gens de la noce qui revenaient du village, musique en tête. Cayolis menait la farandole avec Perdigal, et jamais on ne vit si brillans vireurs de drapeau; ce fut une belle fête dont on parle encore dans le pays; on y vint de Seyanne comme de Lamanosc, des Baux, de San-Bouzielli, des Abeilles, de Sainte-Colombe, et même de Saint-Léger, pays de la Zounet. Il y avait là tous les voisins : ceux de la Bernarde, des Gargorys, de Christol, de la Pierravonne, tous braves gens. On fit

revivre à l'occasion des Cazalis un vieil usage à peu près tombé en désuétude, et qu'on ne retrouve plus aujourd'hui que du côté de Monnieux et dans quelques villages de la viguerie d'Apt. A l'église, des essaims de colombes s'envolèrent de tous côtés au-devant de Sabine; à la sortie, des bergers en costumes printaniers vinrent lui offrir un agneau blanc, paré de fleurs, pendant que des jeunes filles lui présentaient les ciseaux pour couper la corde qu'on avait tendue devant elle en travers de la rue.

Toute la nuit on dansa à la Pioline; les *barricels* de muscat étaient en perce sur la terrasse. Malaterre trinquait avec les gendarmes; Cayolis dansait avec sa promise, la belle Rosine; on faisait cercle autour de lui pour admirer un pas très compliqué qu'il avait inventé; Bélésis était le seul qui eût osé lui faire vis-à-vis; avec sa jambe infirme, il faisait merveille. La Zounet allait et venait au milieu des convives en faisant sonner ses clés; elle était vêtue d'une belle robe puce à gigots et falbalas qu'elle avait héritée de Mlle Blandine. Pour compléter l'illusion, elle s'était emparée des tours de cheveux délaissés par sa maîtresse. Tistet l'aidait galamment, puis revenait s'asseoir auprès de M. Lagardelle. On vidait des pots, et le magister parlait tragédie à Tistet en répétant cet adage cher aux buveurs : « Ne me contredis pas, ce n'est pas le vin qui grise, c'est la contrariété. »

Un mouton entier rôtissait dans la cuisine. A l'entrée, sur un billot, on avait vidé l'estomac de la bête; l'herbe qu'elle avait mangée était encore toute verte, n'ayant pas été ruminée. Les vieux paysans venaient un à un l'examiner lentement, et disaient : — Voilà un bétail bien tenu. Qui l'a gardé?

— C'est moi, répondait Cabantoux.

— C'est bien gardé, tu es un bon pâtre. Et combien de temps gardes-tu le matin?

— Trois heures, disait le *fadad*.

— Oh! c'est bien manger pour trois heures, répondait-on. Tu es un bon pâtre.

Ce fut un grand triomphe pour Cabantoux.

Au bout de la grande table, dressée sous les arbres, on avait placé au milieu des fleurs le chef-d'œuvre d'Espérit : c'était une belle faïence émaillée, colorée dans des tons doux et clairs très gais à l'œil, figurant la Damiane assise sur ses gerbes, entre Marcel et Sabine. On y voyait la Cadette accroupie à leurs pieds, relevant la tête et broutant des verdures.

JULES DE LA MADELÈNE.

LE

ROMAN ANGLAIS

LE ROMAN PROTESTANT DU PASSÉ.

Westward Ho! or the Voyages and adventures of sir Amyas Leigh, Knight, by Charles Kingsley; 3 vol. in-8°, Cambridge, Macmillan and C° 1855.

Nous avons une prédilection particulière pour le XVIe siècle. De tous les siècles de l'histoire, c'est le plus grand. Il est celui qui présente l'ensemble le plus imposant, il est celui qui contient le plus grand nombre d'individualités, il est même, à notre avis, celui qui honore le plus la nature humaine. C'est le siècle qui contient les origines du monde moderne, et c'est celui qui a fait le plus pour l'établir. Nous avons peine à concevoir comment, dans un si court espace de temps, ont pu être accomplies tant de grandes choses, comment deux ou trois civilisations merveilleuses ont pu briller d'un éclat aussi splendide et s'éteindre, comment tant d'états qui n'existaient pas ont pu se former, tant de découvertes se faire, tant de hardis contrastes se déployer librement, et comment le même siècle a pu comprendre la renaissance et la réforme, la civilisation italienne et la conquête du Nouveau-Monde, la civilisation espagnole et la formation des états protestans, le règne d'Élisabeth et la monarchie de Henri IV, Machiavel et Luther, Calvin et Loyola, Shakspeare et Michel-Ange. Tant de fécondité effraie et embarrasse, et l'œil s'éblouit à suivre ce panorama magique où passent avec une rapidité invraisemblable et revêtues de couleurs vives, crues, variées, lumineuses et sombres, les scènes les plus diverses. Voilà les forêts de

l'Amérique, où les hardis Espagnols s'enfoncent pour quelque périlleuse *jornada*, poursuivant, aidés de leurs dogues, les sauvages enfans de cette terre et les chassant de leurs verts abris. Voilà l'impitoyable Cortez, le cruel Pizarre, le hargneux Almagro, conduisant au pillage, du Mexique au Chili, leurs bandes d'aventuriers à la conscience sans scrupule et aux ardentes aspirations, que trouble le fantôme de l'or. Plaines sans fin, sol brûlant, forêts périlleuses, temples détruits, palais pillés, vastes carnages, sacrifices humains, moines mêlés aux guerriers, vieilles dynasties et royaumes sauvages qui s'écroulent, quel est le poète dont la surprenante imagination a conçu ce tableau! La scène change, et Michel-Ange, dans un paisible atelier, taille les figures du tombeau de Jules II, ou bien Charles-Quint ramasse le pinceau de Titien. Entendez-vous les cris des Morisques dans l'Alpujarra, les interrogatoires du saint-office dans les demeures des Juifs, les sentences prononcées par le duc d'Albe? Cependant, au fond d'un cloître de l'Espagne, l'âme ardente de Thérèse d'Avila exhale ses désirs de mystique perfection, et un héroïque mendiant écrit le livre le plus gai et le plus triste qui ait été jamais écrit. Les petites cours italiennes où l'Arioste compose ses chants, et qui causent le malheur du Tasse, sont des prodiges d'élégance, de raffinement, de goût et d'intelligence, et en même temps à Münster une cour sauvage s'établit où le cannibalisme apocalyptique règne et domine. Pendant que les seigneurs italiens se débarrassent élégamment de leurs ennemis par le poison ou la main stipendiée d'un *bravo*, le roi des anabaptistes mène le chœur des danses sanglantes autour des cadavres encore chauds de ses maîtresses et de ses partisans. Quelle scène nocturne que l'égorgement de la Saint-Barthélemy! Ceux qui aiment les émotions violentes ne peuvent rien désirer de mieux. Le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois, les cyniques bons mots de Besme, Charles IX sur le balcon, l'aubépine du cimetière des Innocens, la circulaire du lendemain du massacre, tout cela porte un caractère exceptionnel, et peut exprimer la perfection de l'atroce, car c'est un des plus singuliers priviléges du XVIe siècle que d'exprimer plus complétement qu'aucun autre siècle le bien et le mal, la vertu et le crime, et même les simples accidens naturels. C'est ainsi que ceux même qui peuvent se rappeler Trafalgar, ou qui ont un goût particulier pour les scènes maritimes, avoueront sans peine que le désastre de l'Armada est l'idéal du genre. Rien n'égale la force, la couleur et le relief avec lesquels se sont produits dans ce siècle les caractères humains, les actions et les œuvres humaines, et même les simples accidens de la vie.

La force et la couleur, tels sont les premiers caractères du XVIe siècle, les plus sensibles, ceux qui frappent immédiatement l'œil du

premier venu. Le second caractère de ce siècle, c'est la grandeur. Tout y est monstrueux, rien n'y est mesquin ni vulgaire. Les contrastes les plus étonnans se développent en même temps dans les mêmes âmes. Barbares et souvent pleins de vices, les hommes du XVIe siècle sauvent ces imperfections par un raffinement, une élégance et une fierté d'allures qui sont presque inexplicables. Celui qui commet un crime digne du plus vulgaire scélérat est en même temps un gentilhomme d'une vie exquise et d'une incontestable grandeur d'âme. Ils rachètent tous leurs défauts par une sincérité et une naïveté que l'on n'a plus retrouvées depuis. Sans doute leurs actes nous étonnent et nous effraient, mais il est remarquable cependant que leurs pires crimes ne nous enlèvent aucunement la bonne opinion, l'estime et l'admiration que nous avons pour eux. Qui oserait traiter les ducs de Guise, coupables de tant d'actes ambitieux, de tant d'intrigues sanguinaires, de tant de projets patricides, comme de vulgaires criminels? Qui oserait prononcer un mot contre les vertus de Calvin malgré le procès de Michel Servet et les persécutions contre le parti des libertins? Ignace de Loyola a été pour la société moderne la source de bien des embarras : qui oserait lui contester le titre de héros, même de saint? Tous ont l'excuse suprême qui rachète les péchés et les crimes, ils sont naïfs et naturels. Chez eux, rien d'alambiqué, de sophistique, de systématique; ils suivent leurs instincts bons et mauvais, et écoutent les voix intérieures que la nature fait parler en eux. De là une grâce, une beauté et une force singulières qui enveloppent toutes leurs actions et toutes leurs paroles, grâce, beauté et force tout humaines, et qui ne doivent rien à la civilisation et à la société extérieure.

Si l'on veut se faire une idée de la nature humaine à cette époque, on n'a qu'à opposer au XVIe siècle le XVIIe, qui en est la contre-partie. Les vertus des hommes du XVIIe siècle se rapportent toutes à la société extérieure et n'ont qu'elle pour but. L'hôtel de Rambouillet et le règne de Louis XIV ont tout changé. On commence à s'inquiéter beaucoup plus de la *civilisation* que de la foi, de la *société* que de la vie, d'un but politique et temporel que d'un but idéal et éternel. Avec ces préoccupations mesquines, l'âme de l'homme s'est rapetissée et n'a plus cette majesté naturelle qu'elle avait au siècle précédent, où d'humbles moines, de pauvres prêtres, des aventuriers sans sou ni maille, de simples bourgeois pensaient et parlaient comme des rois. Le courtisan a remplacé ce roi naturel. Des règles ont été créées, qui ont établi les lois de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas. Des gens d'un esprit délicat, raffiné, ont fait un code de ce qui est convenable et de ce qui ne l'est pas. La nature, au lieu de couler librement, a dû circuler par mille canaux artificiels.

Il y a des formules pour la politesse, des formules pour l'amour, des formules pour l'amitié, des formules même pour la religion. On n'est pas seulement malade ou bien portant selon les règles, comme le disait Molière; on est poli selon les règles, religieux selon les règles, amoureux selon les règles. Une société charmante, expression délicate et raffinée de l'esprit français, s'établit; mais avec elle commence le règne de l'artificiel et du factice. Adieu maintenant pour jamais à ces expressions spontanées du courage, de l'amour, de la religion, qui se déployaient avec des couleurs si splendides, et éclataient avec des mouvemens si irrésistibles! L'âme a trouvé son tyran, et le règne de la société commence à peser de tout son poids sur l'individu.

Oui, voilà la vraie raison pour laquelle le XVI[e] siècle a tant de grandeur et tant de confusion à la fois. Libre pour la première fois depuis des siècles, débarrassée du lourd fardeau du moyen âge, non encore enlacée dans les piéges, les trappes et les filets de la bureaucratie, du gouvernement et des mœurs conventionnelles modernes, l'âme humaine s'ouvre, s'étend à l'infini, aspire violemment toutes les émanations de la terre, désire et pressent toutes les splendeurs divines, s'abandonne à toutes ses ardeurs. On n'a pas encore inventé ces conventions, plus mortelles pour elle et surtout plus efficaces que ne le furent jamais les inquisitions et les tortures. L'âme ose tout et exprime avec une candeur d'enfant ce qu'elle a osé, elle ne se connaît point de contrôle. Je sais la grande objection, les hommes du XVI[e] siècle sont barbares. Oui certes, et même ils nous suggèrent cette réflexion qui pourra surprendre, mais qui n'en est pas moins vraie : qui sait exactement quelle dose de barbarie doit entrer dans la nature humaine pour qu'elle soit parfaite? Ce qui est certain, c'est qu'il est aussi essentiel qu'il y ait en nous un peu de la nature du barbare qu'il est essentiel qu'il y ait de la soude dans notre sang ou du sel dans nos alimens. Par barbarie, nous entendons la domination des forces instinctives qui sont en nous sans souci des règles établies. Cet élément barbare est le principe de la liberté, et quiconque ne l'a point n'aime pas la liberté; il est le principe des grandes choses, et quiconque ne l'a pas sera toujours incapable de grandes choses. Malheur aux gens trop civilisés! la carrière de l'amour et de la foi, du sacrifice et du dévouement leur est à jamais fermée. Ils pourront avoir toutes les qualités intellectuelles possibles; ils seront fins, discrets, intelligens, mais ils ne réussiront jamais qu'à vivre, et passeront leur vie à désirer ce qui ne vaut pas la peine d'être désiré. Dans le bien, ils ne dépasseront jamais une honnête moyenne bourgeoise; dans le mal, ils seront rarement des scélérats, mais en revanche ils seront de vulgaires coquins. Quant à

nous, nous aurons toujours une préférence marquée pour les caractères où cette barbarie n'est pas entièrement effacée, et pour prendre des exemples, nous avouons qu'un bandit comme Fernand Cortez nous inspire moins de répulsion qu'un roué élégant comme le duc de Richelieu, et qu'un persécuteur comme le duc d'Albe nous est plus sympathique qu'un libéral comme M. de Talleyrand.

Nous ne sommes donc pas étonné des sympathies et des antipathies également violentes qu'inspire le XVIe siècle. Nous sommes tolérans, les hommes de ce siècle étaient l'intolérance même; nous sommes civilisés, ils étaient à demi barbares; nous réglons notre conduite d'après des formules établies, ils s'abandonnaient à toutes les inspirations de leur conscience et de leur imagination; nous avons confiance dans la société, ils étaient de farouches individualistes. Mais ceux qui ne croient qu'à demi à toutes les choses modernes, ceux-là ont quelque chose qui les rendra toujours plus sympathiques au XVIe siècle que les hommes qui ont en leur époque une confiance entière.

M. Kingsley est un enthousiaste de l'époque d'Élisabeth, et les opinions que nous avons exprimées se rapprochent, croyons-nous, beaucoup des siennes. Nous ne le contredirons pas, seulement nous lui ferons deux très petites chicanes. Son enthousiasme est profond, senti; il manque de largeur, d'impartialité et d'étendue; ses admirations sont trop restreintes et trop exclusives. Le bien et le mal n'étaient pas aussi absolument séparés qu'il le croit au XVIe siècle; l'Espagne ne représentait pas autant la puissance du démon, et l'Angleterre le bon principe, qu'il le dit. L'Angleterre n'était pas absolument peuplée d'hommes religieux, de femmes modestes et accomplies, de braves et élégans gentilshommes, de savans sans pédantisme. D'un autre côté, il faut de la bonne volonté pour voir dans l'Espagne du XVIe siècle une incarnation du démon. Nous trouvons au contraire chez cette nation, à cette époque, un développement singulier de l'idée qu'un certain philosophe cher à M. Kingsley nomme l'*idée du divin*. Ce développement ne fut ni fécond ni rationnel, il manqua d'élévation et de pureté; il était en contradiction avec la tendance générale de l'esprit humain, mais il fut singulièrement intense, profond et naïf. Le catholicisme espagnol du XVIe siècle fut sans doute une expression malheureuse d'une idée éternellement vraie, mais il fut bien réellement une expression de cette idée. Il entra beaucoup de mélange, beaucoup de passions de la chair et du sang, beaucoup des pires sentimens terrestres, dans ce mouvement religieux si original, mais en somme la foi, la foi profonde et sincère, était au fond. Tout n'était point de la chair et du sang dans François Xavier et Thérèse d'Avila, — M. Kingsley l'avouera

bien sans doute. Tout n'était point non plus orgueil espagnol, esprit de domination coupable et pure politique chez un Loyola, un Lainez et un Acquaviva. Oui, l'Espagne du XVI[e] siècle est bien une expression du sentiment et de l'idée du divin: cette expression fut anormale, inféconde, irrationnelle, et c'est pourquoi on a jusqu'à un certain point le droit de la méconnaître; mais ce droit n'appartient qu'au vulgaire ou aux sectaires. Or M. Kingsley ne fait point partie du vulgaire, et malgré ses sympathies trop exclusivement anglicanes, nous ne croyons pas qu'il fût très flatté d'être rangé parmi les sectaires. Le jugement de tout homme impartial et éclairé sur le catholicisme espagnol sera toujours celui-ci : forme bizarre et excentrique, substance mélangée, en somme représentation monstrueuse et exceptionnelle, mais bien réelle, de l'idée du divin.

Nous avons à peine le droit de lui adresser la seconde observation que nous avons à faire : nous lui reprochons d'être trop anglican, et c'est là un reproche dont il peut contester la valeur. Aussi ne parlons-nous de son anglicanisme qu'à un point de vue purement littéraire et par rapport à l'influence qu'il peut exercer sur son talent. Il nous semble qu'à mesure que les années s'écoulent, le sentiment premier qui animait les idées de M. Kingsley se modifie singulièrement; il s'accuse de plus en plus sous une forme exclusive et jusqu'à un certain point intolérante. Certes M. Kingsley était un aussi bon anglican il y a quelques années qu'aujourd'hui, mais il l'était moins selon les règles; il croyait sans doute l'anglicanisme la meilleure forme que pût revêtir l'idée chrétienne, mais il savait mieux séparer l'idée chrétienne de la forme anglicane. Il n'a jamais poussé assez loin les tendances philosophiques pour comprendre l'idée religieuse comme distincte de l'idée chrétienne, mais il avait alors plus d'indulgence qu'aujourd'hui pour ceux qui faisaient cette distinction. L'église intérieure semblait le préoccuper beaucoup plus que l'église extérieure. De plus en plus cependant son anglicanisme s'est prononcé, de plus en plus l'idée chrétienne s'est identifiée dans son esprit avec la forme anglicane, et il en est arrivé à ne plus voir de salut pour l'Angleterre que dans un retour complet au *credo* anglican. C'est là l'esprit qui anime son dernier livre : non-seulement il reproche aux générations modernes de ne pas être religieuses, mais il leur reproche de ne pas être religieuses selon la forme adoptée par leurs ancêtres, laquelle était la seule vraie. L'église romaine, à l'entendre, ne vaut guère mieux que la négation de toute religion, et est beaucoup plus dangereuse. Le protestantisme dissident est une religion essentiellement individualiste, incapable de former une religion nationale. L'église romaine détruit toute nationalité et ne produit qu'une unité menteuse et fatale; le protestan-

tisme dissident n'embrasse pas assez. L'anglicanisme seul est donc la forme de religion la plus vraie de toutes; également éloignée des usurpations de Rome et de l'anarchie des dissidens, elle seule est une église nationale, elle seule est capable de l'être et méritait de l'être. L'église anglicane est pour la vie spirituelle de l'Angleterre ce que sa constitution est pour sa vie temporelle, et l'Angleterre se perdra, si elle l'abandonne. Si l'église anglicane tombe, il y aura sans doute encore des chrétiens; mais, si nous pouvons parler ainsi, l'âme chrétienne de la nation n'existera plus. Telles sont les pensées, nous les nommerions mieux en les appelant les préoccupations, qui se laissent apercevoir dans cette vive, dramatique et amusante apologie de l'église anglicane, écrite sous l'influence toujours croissante d'idées qui ne sont rien moins qu'anglicanes. Emerson et Hennell, Strauss et Newman sont pour quelque chose dans cet anglicanisme militant, qui, depuis deux ou trois ans, est surtout devenu le génie inspirateur de M. Kingsley. Le spectacle de l'infidélité philosophique le rend plus défiant et moins accessible aux idées nouvelles. Il mure sa porte, qu'il avait entre-bâillée, comme s'il se repentait de l'avoir laissée un certain jour trop grande ouverte.

La pensée de *Westward Ho!* ressemble beaucoup à celle qui a inspiré à Carlyle la publication des *Lettres et discours de Cromwell.* Pour faire honte à ses contemporains de leur irréligion et de leurs faiblesses, M. Kingsley a tracé une peinture du règne d'Élisabeth. L'époque est bien choisie. Reste à savoir s'il est dans la destinée des choses que de pareils momens d'éclat durent longtemps, et s'il est juste d'accuser ses contemporains de ne pas appartenir à une époque semblable. L'idée de Carlyle était bien meilleure et répondait bien mieux au but qu'il se proposait. Il voyait surtout dans les puritains et dans Cromwell des moyens de gouvernement et des principes moraux dont l'abandon lui paraissait avoir été fatal pour l'Angleterre. L'Angleterre, selon lui, n'a fait que péricliter depuis l'abandon des idées un moment triomphantes sous Cromwell. Les principes pouvaient durer comme tout ce qui est purement moral, ils avaient une existence indépendante des circonstances historiques; mais le règne d'Élisabeth devait passer comme passent toutes les choses matérielles, et qui, devant leur existence à une combinaison d'élémens divers, sont réductibles par l'analyse philosophique à ces élémens premiers. Génie, allure d'âme et de caractère, mœurs générales, tout cela, fort brillant, était cependant transitoire. Le règne d'Élisabeth n'est point, comme l'époque de Cromwell, l'expression crue et brutale d'un nouveau principe; c'est un résumé de tout le passé de l'Angleterre; il est pour la vieille Angleterre ce que le règne de Louis XIV est pour la vieille France : c'est un produit du temps.

Le travail des siècles se résume ainsi en une fleur superbe qui exprime d'une manière à la fois idéale et réelle le passé matériel et l'âme d'une nation. Le sourd labeur du temps, les énergies silencieusement actives d'innombrables générations, les pensées particulières du peuple, vagues et obscures, s'épuisant en efforts pour s'exprimer comme une bouche qui bégaie; les actes incomplets, indications de caractères qui ne pouvaient parvenir à se préciser; les idées traduites dans mille essais incorrects et inachevés, tout cela finit par s'accuser, se revêtir d'une belle forme, se colorer et se réunir symétriquement et dans une belle ordonnance, comme aux sons d'une musique invisible et selon les lois d'une géométrie morale dont aucun mortel n'a pu apercevoir les vivantes figures et les mouvans théorèmes. Tout ce passé obscur, anarchique, aux élémens en apparence inconciliables, se présente ainsi un beau jour, lorsque les forces de la nature ont achevé leur travail, sous une forme éternellement belle et qui le rend méconnaissable. C'est quelque chose comme l'éclosion du printemps. La veille, tout était encore nu et stérile; une nuit passe, et tout est verdoyant et frais. Ces pensées, ces idées, ces mœurs, hier encore si confuses, si incorrectes, si gauches ou si grossières, se révèlent avec une vivacité, un relief, un éclat incomparables. C'est ainsi que le siècle de Louis XIV résume tout le passé de la vieille France. Génie français, politesse française, bravoure française, beauté française même, toutes choses connues depuis des siècles, s'accusent alors d'une manière sensible, pour mieux dire incontestable, sans rien laisser à reprendre à la critique des peuples, sans laisser à leur pédanterie, à leur jalousie ou à leur haine, d'autres ressources que celle de l'admiration. Et ce ne sont point seulement le génie et les mœurs qui arrivent à la perfection; les institutions nationales aussi participent à cette renaissance inattendue. Ainsi la monarchie française, l'église française, le clergé français arrivent, sous Louis XIV, à représenter dans des personnalités suprêmes et *achevées*, si nous pouvons nous exprimer de la sorte, le talent, les vertus, l'art et les méthodes des siècles antérieurs.

Il en fut ainsi pour l'Angleterre au temps d'Élisabeth. Toute la vie du moyen âge anglais se résuma, avant de s'éteindre, dans cette période brillante et courte qui s'étend de la mort de Marie Tudor au règne de Jacques Ier. L'esprit d'entreprise anglais, le vieil amour des aventures cher aux pirates danois, la bonhomie brutale des Saxons, l'esprit chevaleresque des Normands, le caractère aristocratique de la nation, toutes ces choses et bien d'autres encore, tout, jusqu'aux traditions populaires celtiques (1), se combina pour

(1) Si le rôle de l'élément celtique a été peu considérable dans l'histoire de la civili-

former ce beau règne. Ces élémens, en lutte jusque-là, présentèrent un tout harmonieux; ces sentimens muets, qui tant de fois avaient fait effort pour s'exprimer, rompirent l'enchantement qui les retenait et parlèrent un beau langage correct, mélodieux et fin. Malheureusement cela ne pouvait durer, cette fleur se fana bien vite; elle tenait trop du passé. Pour que l'anglicanisme lui-même, cette doctrine si chère à M. Kingsley, et dont il nous semble qu'il voit la réalisation la plus complète à cette époque, pût s'établir définitivement, il fallait qu'une grande partie de ces belles choses mourût, car beaucoup d'entre elles étaient des produits directs du catholicisme, et elles devaient s'évanouir sous le souffle de la réforme. Nous différons donc entièrement, à cet égard, d'opinion avec M. Kingsley. L'honorable écrivain croit que cet éclat remarquable est dû au protestantisme : si l'Angleterre d'alors a été si florissante et si pleine de génie, c'est qu'elle était profondément protestante; si ses marins ont été victorieux, c'est qu'ils étaient imbus de sentimens bibliques. Il y a beaucoup à dire sur tout cela. Si l'on envisage ses succès extérieurs, l'Angleterre, il est vrai, a triomphé à cette époque parce qu'elle était protestante : c'est grâce à son protestantisme qu'elle a triomphé de l'Espagne; mais si l'on envisage sa civilisation intérieure, ses manières et ses mœurs, sa littérature et sa poésie, la question change d'aspect. L'éclat de la civilisation anglaise à cette époque est dû au passé; c'est le dernier et suprême reflet d'un soleil qui se couche aux derniers jours de l'automne. Le règne d'Élisabeth, c'est l'automne du catholicisme anglais, l'automne du moyen âge anglais, l'automne des mœurs, des sentimens et des idées que le catholicisme et le moyen âge avaient déposés dans l'esprit et le cœur de la nation anglaise.

Cependant, malgré sa manière trop exclusive à notre avis d'envisager le règne d'Élisabeth, M. Kingsley est d'une rare impartialité; il ne dissimule ni les défauts, ni les vices de ses héros. Les personnages du temps revivent bien avec leur bravoure et leurs faiblesses, leur foi et leurs superstitions. Le tableau de cette singulière époque se déroule sous nos yeux avec son caractère compliqué de vestiges de barbarie et d'extrêmes raffinemens. Ruines et personnages du moyen âge, sorcières, alchimistes, savans qui ont parcouru le monde, cavaliers qui ont vu l'Italie, Anglais qui n'ont jamais quitté le sol natal,

sation anglaise, il n'en a pas été de même à mon avis dans la littérature. Il y aurait un curieux chapitre à écrire sur l'influence que les *imaginations* celtiques ont exercée sur l'esprit anglais. Cette influence est surtout sensible chez les poètes du temps d'Élisabeth. Spenser et Shakspeare, qui sont très saxons cependant, seraient sensiblement différens, si les traditions celtiques n'avaient pas existé. Quelques-unes des œuvres de Shakspeare, *le Songe d'une nuit d'été*, sont en un certain sens des œuvres celtiques.

marins qui reviennent des Açores et de l'isthme de Panama, jésuites qui parcourent l'Irlande et le pays de Galles pour soulever des populations restées fidèles au vieux culte, gentilshommes anglicans, respectueux chevaliers de la *belle vestale assise sur le trône d'Occident* et confondant l'idée de foi protestante avec l'idée de patrie, dissidens puritains cherchant en grommelant la voie du salut, cavaliers espagnols intraitables rivaux et irrésistibles galans, bourgeois anglais soumis et fiers corrigeant leurs filles et leurs femmes selon l'antique et directe méthode, tout ce panorama passe sous nos yeux. Bien que la scène de ce dramatique poème soit l'Angleterre, nous avons cependant le reflet de toutes les civilisations continentales si diverses de cette époque; nous avons là le reflet de la galante et sanglante Italie, l'écho de la France batailleuse et duelliste, le retentissement de l'Espagne menaçante et entraînée par les vertiges de l'orgueil. Les personnages ont bien tous leur caractère historique, et, chose curieuse, les portraits à notre avis qui sont les moins ressemblans peut-être sont ceux des anglicans. L'intention de M. Kingsley était de les présenter au lecteur tels que sa sympathie les lui présente, braves, loyaux, chevaleresques, religieux; il les a faits trop braves, trop loyaux, trop religieux. Comme ces personnages étaient ses favoris, il a involontairement corrigé leurs défauts. Il est incontestable que les gentilshommes anglais de cette époque étaient polis, courtois, honnêtes et braves, aussi dévoués à leur reine que les courtisans du XVIIe siècle le furent à Louis XIV, aussi bons protestans que pouvaient l'être des gens qui venaient d'échapper à Rome; mais ils n'étaient pas aussi correctement loyaux, polis et braves, et surtout ils n'étaient pas aussi honnêtement mesurés dans leur langage et dans leurs actes. Amyas Leigh, le pratique Amyas Leigh, a pu raisonner avec bon sens son amour pour la belle Rose Salterne, mais il ne l'a pas fait aussi tranquillement; les chevaliers de la Rose ont tous été, je n'en doute pas, d'excellens jeunes gens, mais ils n'ont jamais été aussi sages que le croit M. Kingsley, et les bouillonnemens de leur sang, une fois mis en mouvement, s'apaisaient moins vite qu'il ne le dit. Sir Richard Grenvil était un homme grave et religieux, mais il a dû jurer plus d'une fois. Sir Walter Raleigh est un favori de M. Kingsley : je veux croire que les vanités du monde étaient incapables de lui faire commettre une lâcheté ou un crime; mais il n'était pas aussi désabusé à leur endroit que le dit son apologiste, et il y avait certainement dans sa nature un point que l'éclat et la grandeur chatouillaient sensiblement. M. Kingsley a un idéal très anglais que nous respectons profondément; il voit la perfection de la nature humaine dans une grande honnêteté morale unie à une grande bravoure pratique, et dans une grande élévation d'âme mise au service d'intérêts réels. Si

les gentilshommes anglais du temps d'Élisabeth se rapprochaient en effet de cet idéal, qui est d'ailleurs celui de la nation anglaise tout entière, ils n'étaient pas une reproduction aussi exacte de ce type abstrait que le dit M. Kingsley. C'est l'unique reproche que nous ayons à faire à ses anglicans, et il a commis cette erreur par excès d'amour. Au contraire, les personnages qui lui tenaient moins au cœur sont fort bien posés; les catholiques, les Espagnols, les dissidens, sont beaucoup mieux reproduits; les nuances du caractère catholique en particulier ont été saisies avec une finesse sur laquelle nous reviendrons, car elle est fort extraordinaire. Bref, il n'y a pas dans le roman de personnages plus intéressans qu'Eustache Leigh le catholique, que don Guzman l'Espagnol et que Salvation Yeo le dissident.

Cependant, si les héros anglicans de M. Kingsley sont trop parfaits, ce n'est pas par excès de vertu molle et niaise, comme Grandisson et les héros de son époque. Ils sont trop parfaits dans le sens opposé, ils ont trop de virilité, ou, si l'on aime mieux, leur virilité, qui ne se dément jamais, est trop constante. Pour donner une idée de ces personnages, nous citerons le portrait que M. Kingsley fait du jeune Amyas Leigh. Le lecteur y trouvera, avec un noble spécimen de la nature humaine, une expression de l'idéal de l'homme tel que le comprend M. Kingsley, c'est-à-dire un homme sans pédantisme et sans hypocrisie, d'un cœur riche et chaud, d'une main solide, lisant la Bible, aimant les combats, plein de tendresse sans aucune sentimentalité, d'un commerce sûr, buvant volontiers un flacon de sherry avec ses amis et prenant plaisir à contempler un combat de coqs ou à forcer une bête fauve. C'est là en effet un idéal d'homme bien conçu, d'après une saine appréciation de la nature humaine, également éloigné de la barbarie et de l'extrême civilisation. Qu'Amyas Leigh ait eu ou non une nature aussi bien équilibrée (ce dont nous ne sommes pas aussi certain que M. Kingsley), il est salutaire de contempler une telle nature, comme il est salutaire de respirer les émanations des prairies et des bois.

« Quoique ce jeune gentilhomme, Amyas Leigh, fût sorti du meilleur sang du Devon et eût vécu toute sa vie dans ce que nous appellerions aujourd'hui la meilleure compagnie, quoiqu'il eût en lui valeur, courtoisie, et en un mot toutes les nobles qualités qu'il déploya plus tard dans sa vie aventureuse, et qui me l'ont fait choisir pour héros principal et centre de cette histoire, il n'était point, en dépit de son honnête physionomie, ce que nous appellerions par le temps qui court un jeune homme intéressant. Encore moins était-il un jeune homme instruit, car à l'exception d'un peu de latin qu'on lui avait fourré dans la tête à force de coups et comme avec un marteau, à l'exception de sa Bible, de son livre de prières, de *la Mort*

d'Arthur dans la vieille édition de Caxton et de la traduction de l'*Histoire des Indes-Occidentales*, de Las-Casas, récemment traduite en anglais sous le titre de *Cruautés des Espagnols*, il n'avait jamais rien lu et ne savait rien. Il croyait dévotement aux fées qu'il appelait *pixies*, tenait pour certain qu'elles changeaient les enfans en nourrice et faisaient pousser les mousserons sur les clairières pour leur servir de tapis de danse. Lorsqu'il avait des verrues ou des brûlures, il s'en allait trouver la sorcière blanche de Northam pour se faire guérir. Il croyait que le soleil tournait autour de la terre, et que la lune avait quelque parenté avec les fromages de Chester. Il s'imaginait que les hirondelles dormaient tout l'hiver au fond de l'abreuvoir, parlait comme Raleigh, Grenvil et autres personnes de mauvaise éducation, avec l'accent le plus prononcé du Devonshire, et était, à beaucoup d'autres égards, si ignorant, que tout moniteur tant soit peu expérimenté d'une de nos écoles nationales aurait eu les meilleures raisons de se moquer de lui. Néanmoins ce *jeune sauvage* ignorant, privé des *glorieux progrès* du XIXe siècle (à savoir la littérature à l'usage des enfans, la science rendue accessible à tous, et surtout les aperçus sur l'histoire d'Angleterre aujourd'hui familiers à nos *essayistes* de chemins de fer, lesquels aperçus consistent à croire que jusqu'à l'année 1688 il n'y avait en Angleterre que des fous ou des hypocrites), avait appris certaines choses qu'il n'aurait apprises dans aucune de nos modernes écoles, car son éducation avait été celle des anciens Perses : — dire la vérité et savoir tirer de l'arc. Dans ces deux vertus sauvages, il était arrivé à la dernière perfection, aussi bien que dans ces autres vertus également sauvages, — endurer joyeusement la souffrance et croire que la plus belle chose du monde était d'être un gentilhomme, lequel mot on lui avait appris à comprendre ainsi : ne faire inutilement de la peine à aucun être humain, riche ou pauvre, et mettre tout son orgueil à sacrifier son plaisir au profit de ceux qui étaient plus faibles que lui. En outre, comme dans les dernières années on lui avait donné un jeune poulain à dompter et une paire de jeunes faucons que son père avait reçue de Lundy Isle à dresser, il avait grandi, au moyen de ces grossiers et frivoles amusemens, en persévérance, en contrainte sur lui-même, en habitudes réfléchies. Quoiqu'on ne lui eût jamais appris à employer son intelligence et qu'on ne lui eût jamais donné de leçons, il connaissait les noms et les mœurs de tous les poissons, oiseaux et insectes, et possédait aussi bien que le plus vieux marin la signification de chaque poussée de nuages. Depuis quelque temps, il était, en vertu de sa taille et de sa force extraordinaires, le coq sans rival de l'école et le plus batailleur des enfans de Bideford, brutales habitudes dans lesquelles il se complaisait et dont il savait tirer parti au profit du bien, en rendant la justice parmi ses camarades à bons coups de poing, en secourant les opprimés et les faibles. Aussi était-il la terreur de tous les petits matelots, ainsi que l'orgueil et la providence des petits garçons et des petites filles de la ville, et il croyait n'avoir pas bien rempli sa journée lorsqu'il revenait au logis sans avoir rossé quelque gros tyran qui opprimait un plus faible que lui. Pour le reste, il n'avait jamais pensé sur la pensée, ni senti sur le sentiment, et toutes ses ambitions se bornaient à plaire à son père et à sa mère, à s'attribuer par d'honnêtes moyens le plus qu'il pouvait

de friandises, et à désirer d'aller sur mer lorsqu'il serait assez grand. Ce n'était pas non plus ce qu'on appellerait de nos jours un enfant pieux, car bien qu'il récitât son *Credo* et son *Pater* soir et matin, qu'il allât entendre le service de l'église chaque matinée, qu'il lût les psaumes avec sa mère tous les soirs, et qu'il eût appris de ses parens qu'il était infiniment noble de faire bien et infiniment vil de faire mal, cependant (l'aurore des livres religieux pour les enfans n'avait pas encore brillé sur le monde) il n'en savait pas plus long sur la théologie et sur sa propre âme immortelle qu'il n'y en avait dans le catéchisme de l'église. C'est une question en résumé que de savoir si, tout grossièrement ignorant qu'il fût relativement à nos idées modernes dans la science et la religion, il n'avait aucune notion de virilité, de vertu et de piété, et si l'étroitesse barbare de son instruction n'était pas contrebalancée en lui et chez ses contemporains par la profondeur, l'étendue et la salubrité de son éducation. »

Les personnages anglicans et royalistes dévoués qui font l'admiration de M. Kingsley peuvent se diviser en deux classes : les uns, les Richard Grenvil, les Francis Drake, les Amyas Leigh, représentent les pures qualités anglaises et insulaires; leurs idées ne vont pas au-delà de leur pays et même de leur comté, leur protestantisme tout anglais ne s'est pas souillé au contact du protestantisme étranger; les docteurs de Strasbourg et de Genève n'existent pas pour eux; la renaissance et toutes les lumières qu'elle a fait briller n'ont pas eu prise sur leurs mœurs et leurs idées. Mais il y a toute une autre catégorie de gentilshommes, les Walter Raleigh, les Philip Sidney, les Frank Leigh (le propre frère d'Amyas), dont l'éducation s'est plutôt faite sur le continent qu'en Angleterre et sur la mer. Sur eux, le protestantisme étranger et surtout la renaissance ont mordu davantage. Ils représentent l'influence italienne, si considérable au XVIe siècle, mais qui ne fut guère nulle part plus forte qu'en Angleterre, ainsi que nous pouvons le voir par les poètes dramatiques et lyriques de cette époque. Ceux-là unissent à leurs sentimens d'Anglais des sentimens plus universels : ils sont bons protestans sans doute, mais meilleurs platoniciens; comme il convient à des hommes qui ont étudié Marsile Ficin et Pic de La Mirandole, ils unissent le culte du Dieu chrétien au culte de la *Vénus morale*, selon la belle expression de Shaftesbury, qui a tant de ressemblance avec certains hommes de cette génération. Au profond sentiment de la nature particulier aux Anglais, ils mêlent l'idée d'une félicité idéale, *arcadienne*, utopique, rapportée du Midi; au sentiment ingénu et sans détours de l'amour anglais, ils mêlent la galanterie italienne, et chanteraient volontiers, en s'accompagnant du luth, leur espoir et leurs souffrances. Pour eux, il n'y a pas seulement, comme pour les Richard Grenvil et les Francis Drake, une Angleterre; il y a, grâce à cette influence de la renaissance, une humanité. Et ici nous avons une toute petite querelle à

faire encore à M. Kingsley. Jusqu'à présent, on avait considéré les hommes dont nous venons de faire le portrait comme les représentans de l'esprit de la renaissance. M. Kingsley a tenu à montrer que chez eux cet esprit n'était qu'un ornement, et que le fonds de leur être était l'anglicanisme. Que Walter Raleigh ou Philip Sidney aient été d'aussi bons protestans que Richard Grenvil ou Amyas Leigh, c'est possible; mais ce qui est certain, c'est qu'ils l'étaient autrement. Il y avait en eux un élément cosmopolite, universel, qui ne se trouvait pas chez les autres. Ils étaient plus près de nos idées modernes sur la tolérance, la liberté de conscience; ils étaient plus près de nos méthodes *transcendentales* d'appréciation et de critique religieuse. Leur platonisme, leur culture, n'étaient pas seulement, comme leurs manières, un ornement extérieur, une forme extérieure de leur âme : il était, croyons-nous, un élément essentiel de leur vie, et ils étaient par conséquent anglais et protestans autrement que les rudes et loyaux marins sur lesquels le continent n'avait eu aucune prise. Ce n'est qu'une nuance, mais elle est importante, et M. Kingsley l'a aperçue comme nous, puisqu'il s'est cru obligé de se faire l'apologiste de leur anglicanisme.

Il y avait alors encore un troisième type d'Anglais, l'aventurier, l'homme poursuivi par le fantôme de l'or, et qui parcourait les mers, moins pour étendre l'influence de l'Angleterre que pour faire fortune, moins pour réprimer l'ambition des Espagnols que pour les imiter. Le roman de M. Kingsley contient une si belle histoire d'aventurier, que je ne puis résister au désir de la raconter. Elle est, comme toutes les histoires du temps, passionnée et dramatique.

A Bideford, dans le sud de l'Angleterre, théâtre de la vieille civilisation anglaise et patrie de ses anciennes illustrations, M. John Oxenham, marin intrépide et compagnon du célèbre Francis Drake, recrute des marins pour un prochain voyage. Il enflamme les cœurs des pauvres paysans en faisant briller devant leurs yeux les perspectives dorées de l'Eldorado et le pillage des galions d'Espagne. Lui-même se montre et se pavane comme un échantillon des richesses du Nouveau-Monde, des chaînes d'or brillent à son cou, des anneaux d'or reluisent à ses doigts, et sur son chapeau étincelle, retenue par une agrafe d'or, le riche plumage d'un oiseau d'Amérique. Un de ses matelots, Salvation Yeo, montre à l'admiration des recrues une corne de buffle ornée de merveilleuses ciselures représentant des combats de terre et de mer, des villes et des ports, des dragons et des éléphans, des combats de baleines et de requins, des îles avec leurs singes, leurs oiseaux et leurs palmiers. Amyas Leigh suivrait volontiers M. John Oxenham, si sir Richard Grenvil, mieux avisé, ne détournait pas l'enfant de ce voyage avec un aven-

turier qu'il connaît trop bien, et qui ne peut que mal finir. Dans le fait, ce voyage s'ouvre sous de tristes auspices; au milieu d'un dîner donné par le père d'Amyas, M. Oxenham s'est levé tout à coup en s'écriant : L'oiseau à la gorge blanche! l'oiseau à la gorge blanche! là, là, le voyez-vous? Cet oiseau mystérieux et invisible apparaissait toujours aux membres de la famille Oxenham lorsque leur fin était prochaine. Malgré ce funèbre présage, M. Oxenham ne remit point son départ, et alla à la rencontre de sa destinée. Une voix plus forte que la voix prophétique, plus forte même que le désir de l'or, guidait ses actions, et ses compatriotes ne surent la vérité que bien des années après, lorsque Salvation Yeo revint, seul survivant de tout son équipage, raconter sa triste fin à sir Richard Grenvil et à Amyas Leigh.

M. Oxenham était donc parti avec un équipage de soixante et dix hommes, tous enflammés du même désir de lucre, et qui l'adoraient non comme un maître, mais comme le plus intelligent et le plus brave de leurs camarades. « Nous étions persuadés, disait Salvation Yeo, que nous trouverions des trésors plus considérables que ceux du temple de Salomon, et que M. Oxenham nous apprendrait la méthode de conquérir quelque ville toute d'or, ou de découvrir une île faite de pierres précieuses. » — « Vous serez notre roi, capitaine, avait-il dit un jour à M. Oxenham. » A quoi ce dernier avait répondu : « Si cela arrive, je ne serai pas longtemps sans une reine, et qui ne sera pas une Indienne. » Le sens de ces paroles se découvrit peu de temps après, lorsqu'après quelques aventures insignifiantes les voyageurs furent arrivés à l'île des Perles, près de Panama. En débarquant, ils n'y trouvèrent qu'un seul Espagnol, que M. Oxenham reconnut subitement. « Perro, où est ta maîtresse? s'écria-t-il transporté de joie. » Le domestique lui apprit qu'un vaisseau était attendu de Lima dans une quinzaine de jours. Quelques-uns des matelots, enrichis par la pêche des perles et le pillage d'une petite barque chargée d'or, désiraient s'en retourner; mais M. Oxenham supplia, menaça, et promit l'arrivée d'une barque qui les rendrait tous riches comme des princes. L'équipage consentit à attendre, et le seizième jour après leur arrivée la barque promise arriva; mais, au grand mécontentement des matelots, elle ne contenait que 100,000 pesos d'argent. En revanche, elle amenait une jeune dame merveilleusement belle, accompagnée d'une petite fille de six à sept ans, jolie comme le jour, et, comme pour marquer le contraste, d'un garçon d'environ seize ans, laid comme un péché mortel. Hélas! cependant c'était la jolie petite fille qui était le produit d'un péché mortel.

La dame descendit de l'embarcation capturée sans manifester la

moindre crainte, en ordonnant à sa petite fille de n'avoir point peur. M. Oxenham et elle se connaissaient depuis longues années. L'énigme était résolue maintenant; c'était pour elle que l'aventurier avait entrepris son dernier voyage. Les matelots demandèrent à partir, mais M. Oxenham n'en avait pas le courage; il se livrait au plaisir d'aimer au milieu de cette belle nature, et ne se montrait nullement pressé de transporter son trésor sous le pâle soleil de la tiède Angleterre. Tout l'enchaînait, la violence et les enchantemens de la passion, qui ne veut aucune solution de continuité et qui épuise sans prendre haleine, lorsqu'une fois elle l'a commencée, la coupe entière de la vie, — les paysages chéris et connus, pleins de récens souvenirs de bonheur, les arômes enivrans et les irrésistibles influences d'une terre vierge, et aussi, mais moins puissamment qu'autrefois, l'amour de l'or et le désir du gain. Salvation Yeo entendait souvent leurs conversations amoureuses, et les rapporta naïvement à sir Richard Grenvil. C'étaient des *concetti* galans à l'italienne, des élans passionnés à l'espagnole, des épithètes violemmment tendres à l'anglaise. Tous deux riaient avec mépris, et de la manière la moins charitable, d'un certain personnage inconnu qu'ils nommaient le *vieux singe de Panama.* Tous deux accablaient de caresses la petite fille, qui paraissait les intéresser directement l'un et l'autre; quant au jeune homme, on le reconduisit à bord sur ces paroles peu affectueuses du capitaine Oxenham : « Il n'est ni à vous ni à moi; que l'enfant de Belzébut parte, et peu importe ce que le *jeune singe* peut rapporter au *vieux singe.* » Ces rapports cependant pouvaient être dangereux, et c'était l'avis de Salvation Yeo, qui proposa résolument qu'on lui fermât la bouche pour toujours avec un bon coup de poignard; mais la dame s'y opposa toute en larmes, et plaçant la main sur les lèvres de M. Oxenham, déjà prêtes à lancer l'ordre atroce, elle dit : « Quoiqu'il ne me touche en rien, j'ai déjà assez de péchés sur mon âme. » M. Oxenham d'ailleurs n'était point cruel, et mal lui en prit, car ses embarras commencèrent avec le refus qu'il fit de céder les gens de l'équipage à certains nègres marrons qui avaient aidé à les faire prisonniers. Le bâtiment repartit donc, et avec lui le *jeune singe*, qui alla rapporter ce qu'il avait vu au *vieux singe*, qui n'était autre que don Francisco Xarate, gouverneur de Panama.

Cependant les matelots demandaient à s'en retourner; ce n'était pas précisément l'intention de M. Oxenham. — Qu'avons-nous besoin de nous en retourner? dit-il; nous ne manquons de rien ici. Nous sommes déjà dans l'Éden; nous pouvons vivre sans travailler. Cherchons plutôt quelque belle île où nous puissions vivre en sûreté jusqu'à la fin de nos jours. Je serai roi, elle sera reine, vous serez mes officiers, et pour peuple nous aurons les Indiens. — L'équipage se

révolte à demi, cède cependant; mais les Espagnols arrivent, et il faut fuir dans l'intérieur, où était déjà M. Oxenham. C'est là, traqués de toutes parts, plongés dans l'incertitude et environnés de dangers, que les deux amoureux tinrent cette incroyable conversation que la folie des passions peut seule inspirer. Il s'agissait d'échapper, et la dame y consentait pour l'équipage, mais non pour elle et son amant. — Voyez, disait-elle, tout autour de nous est le paradis. Ne vaudrait-il pas mieux rester ici, vous et moi, et les laisser partir en emportant l'or et tout le reste? — Ceux qui vivaient dans le paradis, répondit M. Oxenham, n'avaient pas péché comme nous l'avons fait, et n'étaient pas menacés de devenir vieux comme nous le deviendrons. — Et elle : — S'il en est ainsi, il y a assez de poisons dans les bois pour nous faire mourir dans les bras l'un de l'autre, comme il eût été désirable qu'il plût au ciel de nous faire mourir il y a sept ans. — Non, mon adorée. Il y va de mon honneur de tenir mon engagement avec les hommes que j'ai conduits ici, et de rapporter en Angleterre une partie au moins de ma prise, comme preuve de ma valeur. — Alors elle, souriant : — Ne suis-je donc pas une assez belle prise et une preuve suffisante de votre valeur? — M. Oxenham, laissant la dame et la petite fille, repartit donc pour aller arracher aux Espagnols le trésor qu'ils avaient repris. Le sixième jour, on le vit revenir avec une quinzaine d'hommes malades ou blessés, et criant : « Tout est perdu ! » Le lendemain, les Espagnols apparurent et vinrent les forcer dans leur retraite. Il fallut fuir; les malheureux survivans de ce désastre étaient à peine capables de se tenir sur leurs jambes, tant ils étaient accablés par la fatigue et la faim. Ils errèrent néanmoins dans l'île comme des renards ou des daims traqués par les chiens, laissant chaque jour un des leurs couché pour toujours au bord d'un ruisseau, au pied d'un arbre, à l'entrée d'une grotte ou sous l'abri d'un buisson, et abandonné à la garde des vautours, qui, planant sur les moribonds, attendaient le départ de l'âme pour se repaître du corps. On marcha, on marcha jusqu'au moment où les forces manquèrent, la belle dame sans chaussure et les pieds sanglans, la petite fille presque nue. Enfin il ne resta plus de tout l'équipage que Salvation Yeo et un autre matelot. On se nourrit de fruits cueillis sur les arbres, on dormit sous la voûte des cieux, sommeils pénibles et troublés que la belle dame secouait souvent en poussant des cris de terreur, et en demandant si on n'entendait pas dans le lointain les aboiemens des chiens espagnols. La pensée du suicide vint se présenter aux malheureux. — Pourquoi, dit M. Oxenham, ne mourrions-nous pas comme des hommes, en nous perçant de nos armes? — Mais Salvation Yeo était condamné à vivre encore, car une vieille sorcière lui avait prédit qu'il mourrait sur mer et pas ailleurs; le second

matelot avait horreur du suicide, et la dame s'écria plaintivement : — Oh! je mourrais volontiers; mais alors la pauvre petite? — Ils furent dispensés de souffrir plus longtemps, car à peine cette scène de suprême désespoir venait-elle de se passer, qu'ils furent saisis par les Espagnols, garrottés et conduits à un gentilhomme grisonnant, vêtu de velours violet et d'une physionomie peu avenante, qui se précipita vers la dame l'épée à la main, et l'eût tuée si quelques-uns des hommes de sa suite ne l'eussent retenu.

— Cela est digne de vous, don Francisco, de publier ainsi vous-même votre propre déshonneur, dit Oxenham. Ne vous avais-je pas dit autrefois que vous étiez un être abject, et ne vous chargez-vous pas de prouver la vérité de mes paroles?

— Chien anglais, plût au ciel que je ne t'eusse jamais vu!

— Singe espagnol, plût au ciel que je t'eusse traversé la carcasse de mon poignard lorsque je te rencontrai près de l'église Sainte-Ildegonde, le soir de Pâques, il y a huit ans.

Le vieillard se tourna alors vers sa femme, et comme il menaçait de la faire brûler vive : — Plût à Dieu! répondit-elle, que vous m'eussiez brûlée vive le jour de mon mariage; vous m'auriez épargné huit années de souffrances. Adieu, mon amour, ma vie; adieu, señores! Puissiez-vous avoir plus de pitié pour vos filles que mes parens n'en ont eu pour moi!

Et, arrachant soudain un poignard à la ceinture d'un soldat, elle se tua. L'oiseau prophétique à la gorge blanche qui avait apparu avant son départ à M. Oxenham n'avait pas menti; l'héroïque aventurier fut pendu par l'ordre de don Francisco Xarate.

Il faut lire dans M. Kingsley cette belle histoire, que nous aurions voulu citer en entier, cette histoire réellement *historique* et qui semble incroyable comme tant d'autres de la même époque, cette histoire où se mêlent les plus abjectes et les plus nobles passions, où, sur un fond de paysage du Nouveau-Monde, la vie espagnole et la vie anglaise unissent leurs couleurs : histoire romanesque, poétique, faite pour saisir l'imagination. En vérité, quand on a lu ce récit après tant d'autres du même temps, on a peine à lutter contre une fatale pensée : c'est qu'à tout prendre, la vie était naguère plus belle qu'aujourd'hui. La vie des personnages subalternes historiques d'autrefois avait un cachet de grandeur que je ne retrouve pas même chez les hommes les meilleurs, les plus vertueux et les plus vaillans de nos jours. Et qu'on ne dise pas que la raison de ce phénomène, c'est que la perspective historique nous fait défaut : la perspective historique ne sert qu'à nous faire mieux discerner la différence de *couleur* des époques; mais elle n'ajoute pas une beauté de plus à un caractère. La perspective historique n'ajoute rien au règne de

Louis XIV, au règne d'Élisabeth, au caractère de Guillaume le Taciturne, à la société espagnole du XVI[e] siècle, pas plus qu'elle n'ajoute quelque chose à la beauté de l'Iliade, des statues grecques, de la chapelle Sixtine, et des drames de Shakspeare. La perspective historique dont j'ai beaucoup entendu parler est une invention trouvée pour nous illusionner sur notre compte et nous faire accroire que nous sommes plus grands que nous ne sommes. C'est une erreur, et il n'y a pas d'exposition universelle qui tienne, nous sommes plus petits que nos ancêtres, et nous resterons tels.

Le brave Salvation Yeo, qui vint raconter cette histoire à sir Richard Grenvil, ne vit point se terminer ses aventures avec celles de son maître. Il erra parmi les Indiens et mena avec eux une douce et joyeuse vie païenne, jusqu'au moment où il fut pris par les Espagnols et jeté dans les cachots de l'inquisition. Jusque-là Salvation Yeo ne s'était point soucié de religion, et n'avait songé qu'à prendre la plus large part possible des bonnes choses de la terre. Sa vie antérieure n'avait pas été assez morale pour l'empêcher de commettre une lâcheté. Mis à la torture par l'inquisition, il renia donc son Dieu; mais, comme tant d'autres pécheurs plus illustres que lui, il trouva dans son crime même les moyens de sa rédemption : il eut honte de lui-même et devint un anabaptiste rigide et impitoyable. Salvation Yeo, au milieu de tous ces brillans gentilhommes anglicans, représente l'Angleterre qui va venir. Encore quarante années, et toute cette noblesse combattra vainement pour son roi ou pour les priviléges du parlement : l'avenir est à Salvation Yeo. Son dévouement à des chefs hostiles comme lui à Rome et à l'Espagne, mais qui n'appartiennent pas à sa communion, symbolise bien ce moment de trêve que le règne d'Élisabeth établit entre l'anglicanisme et le protestantisme dissident. De même que le biblique Yeo sert courageusement sous des capitaines hostiles à sa foi, ses coreligionnaires, plongés dans les cachots d'Élisabeth, bénissent le nom de la reine et prient Dieu de conserver ses jours jusque sur l'échafaud où elle les envoie. Le contraste entre ces deux races d'hommes est fortement marqué par M. Kingsley : chez les gentilshommes anglicans brille tout ce qui reste d'esprit féodal, chevaleresque, d'esprit des cours et de noblesse de manières; dans Salvation Yeo, rien de chevaleresque, pas même cette pitié affectueuse qui a toujours tenu lieu au peuple de chevalerie : il ne sait ni épargner ni pardonner. Le jeu de la vie est très sérieux pour cet homme, et ses ennemis ne doivent rien attendre de lui. Quand il agit librement, il tue; quand il doit prendre un ordre, il demande s'il faut frapper. Impitoyable soldat de Dieu, il cherche partout un philistin à égorger. Un Espagnol n'est pas pour lui, comme pour Amyas Leigh par exemple, un

papiste, c'est un madianite. Plein des souvenirs bibliques, il frappe tout ce que l'implacable Jéhovah a frappé, tout ce que les serviteurs de Moïse et de David ont frappé. Il n'a aucune pitié pour les nègres, et les réduirait volontiers en esclavage. Pourquoi Cham a-t-il ri jadis de la nudité de son père? En vérité, il a de l'avenir, ce Salvation Yeo. Cette société d'Élisabeth est le brillant reflet du passé; mais dans ce rude anabaptiste ne voyez-vous pas le commencement d'une histoire de cent années, — têtes rondes décapitant l'amalécite Stuart et reconnaissant pour de tièdes amis de Dieu les parlementaires de la tribu de Benjamin à leur façon défectueuse de prononcer le *shibboleth*, indépendans de l'armée de Cromwell, presbytériens covenantaires d'Écosse, puritains du Massachusetts, dur esclavage des colonies anglaises, germe des États-Unis d'Amérique? Quoique le plus humble des héros de cette histoire, il en est un des plus importans.

Voilà le caractère des personnages; quelle est l'allure de leurs passions? Un curieux chapitre de psychologie qui n'a jamais été essayé serait de rechercher l'influence des religions sur les passions, de voir quelle tournure particulière elles leur donnent et les différences qu'elles leur impriment. Quelle influence le protestantisme et le catholicisme, par exemple, ont-ils eue sur les passions, et quelles différences ont-ils imprimées à la plus importante et à la plus générale de toutes, celle de l'amour? M. Kingsley a très bien reproduit ces différences, et, je crois, sans y trop prendre garde (1). Rien de plus difficile à expliquer, tant sont délicates les nuances, même les plus accusées, d'un sentiment qui est commun à tous les hommes de toutes les classes et de toutes les races. L'amour, chez les nations catholiques et chez les hommes d'un caractère catholique, est tout extérieur et tend invinciblement à se répandre au dehors. Il se compose, si nous pouvons associer ces deux mots, de galanterie et de flamme. Le désir y domine le respect et court à son but jusqu'à ce qu'il soit satisfait. L'homme marche à sa damnation tout en ayant présent à l'esprit l'idée de cette damnation; il y marche, jouet du diable et de lui-même, ayant devant lui les images de toutes les tortures de l'enfer, mais fasciné comme par un mirage où se peignent à ses yeux toutes les splendeurs du ciel. C'est une prise de possession de l'être moral et physique tout entier, un incendie qui a des lueurs superbes et d'éblouissans jets de flammes. Mille associations de choses con-

(1) Tout ce que nous disons ici de l'amour protestant et de l'amour catholique ne s'applique qu'au passé. L'amour, sentiment d'*ancien régime*, a disparu de notre société, grâce au progrès moderne. Ce qu'on va lire n'est donc qu'un coup d'œil rétrospectif sur une passion qui tint jadis une grande place dans la vie des hommes, aujourd'hui *heureusement* trop sérieux pour éprouver des sentimens d'enfant et de barbare.

traires, pensées funèbres, expansion joyeuse de la vie, ardeur sombre et jalouse, enfantillages légers et badins, se réunissent dans cet amour. Aussi l'amour catholique se déploie-t-il avec une magnificence, une pompe, un éclat, une variété incomparables, et il est capable d'exciter chez ceux qui observent ses effets de leurs propres yeux les sentimens les plus divers et les plus solennels, la pitié presque toujours, la terreur souvent, l'admiration quelquefois, la curiosité infailliblement. Cet amour n'est si émouvant que parce qu'il renverse toutes les conditions ordinaires de la nature, que l'homme ne conserve jamais avec lui son équilibre, et qu'au lieu de garder son attitude et sa stature d'homme il passe de la violence la plus forcenée à la soumission d'un enfant.

Chez les nations protestantes au contraire, l'homme perd rarement son équilibre, et l'amour est plus intérieur qu'extérieur. Au lieu de brûler comme un incendie et de jeter ses flammes au dehors, il couve comme un feu secret. Il fond l'âme comme un métal, lentement, péniblement, avec mille petits crépitemens que l'oreille peut à peine entendre. Ce feu n'arrache point au patient les cris de douleur que fait jeter une souffrance trop vive, mais il lui fait subir les tortures intérieures que l'on souffre en silence, en serrant les lèvres et en contractant les muscles, tortures comparables à celles du jeune Spartiate qui se laisse déchirer sous sa robe sans se plaindre. C'est un amour muet, fier, et dans lequel la dignité domine le désir. C'est un amour sans empressement, sans autre galanterie qu'une sorte de sentimentalité un peu froide, qui n'a aucune des familiarités de la passion, et qui est comme la politesse, les saluts et les révérences de l'âme amoureuse. Une certaine distance reste toujours établie entre l'être aimé et l'être qui aime, distance que la possession même n'efface pas absolument. Ce n'est pas un amour de *sacrifice* comme l'amour catholique, c'est un amour de dévouement; mais l'âme qui est consumée par ce feu secret est capable de s'épurer singulièrement, et d'arriver à une sensibilité, à une délicatesse, à un tact et à une subtilité inouies. Ces diverses nuances du sentiment de l'amour ont été, selon nous, très finement saisies par M. Kingsley, et à ces couleurs éternelles il a joint habilement toutes les nuances transitoires et passagères de l'époque, cette grâce évanouie pour jamais, mais qui vit, fixée pour toujours, dans les drames de Shakspeare, et qui provenait des mœurs du moyen âge épurées et adoucies, cette élégance naïve et sauvage comme l'élégance des cerfs errant à l'ombre des forêts féodales, ce respect de la femme, dernier reste des traditions chevaleresques, cette adoration de l'idée de beauté sous une forme visible, mysticité platonique, produit de la renaissance.

Tous les personnages du roman tournent tous comme des planètes

autour d'un seul centre, et ce centre est la belle Rose Salterne, fille d'un bourgeois de Bideford. Rose Salterne est la création la plus défectueuse du livre, et M. Kingsley nous a fourni malheureusement une preuve de plus de l'inhabileté des Anglais à tracer des portraits de femme. Rose Salterne n'a absolument aucun caractère; elle est parfaitement insignifiante, et si belle qu'on veuille la supposer, il est difficile de concevoir que tant de braves gens aient été amoureux d'elle au point que le rapporte M. Kingsley; mais, insignifiante ou non, elle fut l'objet de la passion de tous les jeunes gens de Bideford. Amyas Leigh, le rude marin, l'aimait dès son enfance; Frank Leigh, qui avait parcouru l'Italie, la France et l'Allemagne, l'aima dès qu'il la vit, et composa des sonnets en son honneur; le jeune William Cary de Clouvelly Court était tout disposé à mettre au service de son honneur son bouillant courage, à livrer pour elle des duels sans fin. Il n'y avait pas jusqu'au pauvre John Brimblecombe, le fils de l'ancien maître d'école d'Amyas, un pauvre garçon lâche, bête et gourmand, qu'elle n'eût animé de sentimens élevés et supérieurs à sa triste nature. Tous ces adorateurs de Rose Salterne sont protestans et souffrent en silence. Rien n'est touchant comme la scène où les deux frères Frank et Amyas découvrent qu'ils aiment l'un et l'autre la même femme, et, luttant de générosité, renoncent spontanément à leur amour l'un en faveur de l'autre. La même lutte de générosité a lieu entre les autres rivaux, car après bien des querelles, bien des paroles amères, tous finissent par se ranger à l'avis de Frank Leigh; tous conserveront leur amour, et tant que Rose elle-même n'aura pas prononcé entre les rivaux, tous resteront unis dans un même sentiment supérieur de fraternité et de religion. La pensée de la belle fille qu'ils aiment, au lieu d'être un élément de discorde, sera au contraire un lien d'amitié. Ce sentiment d'amour idéal inspire même aux rivaux l'idée d'un ordre chevaleresque; ils fondent l'ordre de *la Rose*, et s'engagent par serment à ne pas empiéter sur les droits les uns des autres, à laisser à Rose toute sa liberté, à n'employer pour la conquérir ni la ruse ni la violence, et à vivre entre eux comme frères et adorateurs de la même divinité. Ce genre d'amour concentré, refoulé, caressé avec tendresse, plein de retenue et de respect, où le sentiment protestant à son aurore se mêle au sentiment chevaleresque à son déclin, est traité par M. Kingsley avec beaucoup de délicatesse et de grâce, et en lisant ces pages heureuses, nous surprenons comme un écho du grand poète contemporain des chevaliers de *la Rose*. Oui (et ce n'est pas un médiocre mérite), le langage des amans de M. Kingsley nous a fait penser à Shakespeare et à ce sentiment de l'amour qui s'exprime dans ses

drames avec des délicatesses si variées et de si charmantes subtilités.

Cependant les amoureux catholiques de Rose se conduisent tout autrement. Il y en a deux : un Anglais, Eustache Leigh, le propre cousin d'Amyas, et un Espagnol, don Guzman de Soto, fait prisonnier par Amyas et Walter Raleigh pendant les révoltes de l'Irlande. La passion s'exprime chez eux avec bien plus de violence et marche droit à son but, décidée à ne point céder et à briser tous les obstacles. Écoutez le pauvre Eustache Leigh aux genoux d'un prêtre catholique, le père Campian, et demandant qu'on lui pardonne un amour qu'il ne peut pas surmonter.

« — Ah! dit pensivement Campian. Et elle n'a que dix-huit ans, dites-vous?

« — Dix-huit ans seulement.

« — Eh bien! mon fils, il faut attendre. Elle doit se réconcilier avec l'église, ou vous devez l'oublier.

« — Je mourrai auparavant.

« — Ah! pauvre garçon. Eh bien! elle peut être réconciliée avec l'église, et ses richesses pourront devenir utiles ainsi à la cause du ciel.

« — Et cela ne servirait à rien. Donnez-moi seulement l'absolution, et rendez-moi la paix. Laissez-moi la posséder, cria-t-il d'une voix suppliante. Je n'ai pas besoin de ses richesses; non, je ne m'en soucie pas! Laissez-moi la posséder seulement une année, un mois, un jour. Et tout le reste, — richesse, renommée, talens, bien plus, ma vie elle-même, si cela est nécessaire, sont au service de la sainte église. Oui, je serai heureux de montrer mon dévouement par quelque sacrifice extraordinaire, par quelque acte désespéré; oui, laissez-moi l'avoir, et soumettez-moi à l'épreuve, et vous verrez ce dont je suis capable. »

Le chapitre d'où nous tirons ce fragment de conversation est intitulé : *Deux manières d'être amoureux*, et contient la scène où Frank et Amyas abdiquent leur amour en faveur l'un de l'autre. La différence est en effet extrêmement marquée; mais nous regrettons qu'Eustache Leigh, le catholique anglais, qui, à ce titre, est odieux à M. Kingsley, nous soit présenté en même temps comme un type de perversité. Qu'en vertu de la fougue de son amour Eustache soit capable d'actions violentes, même de crimes, nous le concevons; mais qu'il soit capable de mensonges bas et d'indignités dont ne se rendrait pas coupable un homme de la plus vulgaire espèce, nous ne le croyons pas. M. Kingsley aura obéi involontairement à un préjugé en lui donnant cet affreux caractère. Nous venons d'entendre l'Anglais catholique; écoutons maintenant l'Espagnol. Don Guzman de Soto devient décidément l'amoureux préféré de Rose Salterne.

C'est lui qu'elle désirait dans ses rêves, c'est lui qu'elle vit lorsqu'elle se soumit aux sortiléges de la sorcière de Bideford pour connaître son fiancé futur, c'est lui qu'elle appelait lorsqu'elle passait en revue tous les amoureux qu'elle connaissait dès l'enfance, lui, c'est-à-dire l'inconnu, l'imprévu. Aussi, dès qu'il paraît, elle est vaincue. Elle ne possède aucun exorcisme pour se défendre contre les séductions qui se dressent pour la première fois devant elle. Tout est nouveau chez Guzman, manières, langage, visage, et il agit encore sur elle avec les charmes qui gagnèrent à Othello le cœur de Desdémona. Il sait tant de belles histoires d'amour et de courage, où figurent tant de choses et d'hommes qu'elle n'a jamais vus! Voici un fragment d'une de ces conversations passionnées, étranges, folles, qui conquirent à jamais son cœur, et que ni le bon Amyas Leigh ni l'élégant Frank, ni le bouillant William Cary, malgré tout leur amour, n'auraient jamais trouvées.

« — Cruel! cria Rose en tremblant de la tête aux pieds.

« — Je vous aime, madame! cria-t-il en se jetant à ses pieds, je vous adore! Ne me parlez plus de la différence de rang qui nous sépare, car je l'ai oubliée; j'ai tout oublié hormis mon amour, tout, hormis vous, madame! ma lumière! mon étoile! ma déesse! Vous voyez jusqu'où mon orgueil est descendu : rappelez-vous que je suis à vos pieds comme un mendiant, quoique un jour je puisse être prince, bien plus, roi! quoique je sois déjà un prince, un Lucifer d'orgueil pour tout le monde excepté pour vous. Mais vous, en revanche, vous ne voyez qu'un misérable qui se roule à vos pieds et vous crie : Ayez pitié de moi, de moi isolé, abandonné, sans demeure et sans amis! Ah! Rose, — madame, — pardonnez à la folie de ma passion; vous ne connaissez pas le cœur que vous brisez. Froids habitans du Nord, vous soupçonnez peu combien un Espagnol peut aimer. Aimer! adorer plutôt, car je vous adore, madame, et je bénis la captivité qui m'a amené vers vous, et la ruine qui m'a comblé de telles richesses. Est-il possible, saints et vierge Marie! mes larmes trompent-elles mes yeux, ou bien sont-ce réellement des larmes que je vois briller dans ces astres lumineux?

« — Partez, monsieur, cria la pauvre Rose en reprenant soudainement connaissance d'elle-même; partez, et que je ne vous voie jamais plus! — Et comme si elle avait fui pour échapper à une mort certaine, elle sortit précipitamment de la chambre. »

C'est ainsi, au moyen de ce mélange de passion sincère et de phraséologie insensée, que don Guzman de Soto conquiert le cœur de Rose, trop faible pour résister à cette douce violence, exercée avec cet art, cette assiduité, ce respect extérieur incomparables qui ont été les caractères distinctifs de l'amour de l'ancienne Espagne. Rose s'enfuit avec don Guzman dans le Nouveau-Monde, à Caracas, dont

le gentilhomme espagnol a été nommé gouverneur, et tous les chevaliers de l'ordre de la Rose, les deux frères Leigh en tête, se mettent en mer pour courir à la recherche de l'Espagnol, et venger sur lui l'insulte qu'il a faite à l'Angleterre, à la ville de Bideford et à la religion protestante.

Cette odyssée chevaleresque occupe les deux tiers du récit et se déroule avec un incomparable éclat. La nature et l'homme y luttent ensemble d'intérêt. L'un après l'autre se dressent sous nos yeux les paysages du Nouveau-Monde; les combats succèdent aux combats; c'est pour ainsi dire un feu roulant et ininterrompu d'héroïsme et de beauté. Les vaisseaux espagnols sombrent en déroulant l'étendard catholique; les marins anglais tombent sous le fer et le feu de l'ennemi en criant : Vive la reine! Les actes héroïques y sont tellement multipliés, que nous hésitons à en choisir un entre mille pour le placer sous les yeux du lecteur. Cependant il en est un, simple épisode dans le récit, qui donne à la fois une idée exacte et de l'héroïsme de l'ancienne Espagne et de l'héroïsme de l'ancienne Angleterre. Un vaisseau espagnol criblé par le vaisseau d'Amyas va sombrer, et le capitaine anglais invite le capitaine espagnol à se rendre.

— « Señor, cria Amyas au capitaine en ôtant son chapeau, pour l'amour de Dieu et de ces hommes, cédez, rendez-vous de bonne guerre.

« L'Espagnol se découvrit, il s'inclina gracieusement et répondit : — Impossible, señor, rien n'est de bonne guerre qui peut tacher mon honneur.

« — Que Dieu ait pitié de vous alors!

« — Amen! répondit l'Espagnol en faisant le signe de la croix.

« Le vaisseau se fendit horriblement et enfonça sous la vague montante, précipitant dans les flots son équipage; rien plus n'était visible que le haut de sa poupe, et là se tenait debout le rigide et inflexible gentilhomme espagnol, revêtu d'une armure noire et brillante, insensible comme une statue d'airain, tandis qu'au-dessus de lui le drapeau qui réclamait l'empire des deux mondes faisait flotter ses bandes d'or étincelantes sous le soleil du tropique.

— « Il n'emportera pas son drapeau en enfer avec lui; je l'aurai, quand cela devrait me coûter la vie, dit Will Cary, et il courut pour sauter à bord du vaisseau ennemi; mais Amyas l'arrêta :

— « Laissez-le mourir comme il a vécu, avec honneur.

« Une étrange figure sortit tout à coup de la foule confuse des marins qui criaient et se débattaient au milieu des vagues, et s'élança vers l'Espagnol : c'était Michel Heard. Le capitaine, qui se tenait auprès de lui, plongea son épée dans le corps du vieillard; mais la hache du matelot brilla néanmoins. Le coup frappa juste et traversa le casque et fendit la tête, et lorsque Heard se releva, saignant, mais vivant encore, le cadavre revêtu d'acier roula du pont dans les vagues. Deux coups de plus frappés avec toute la fureur d'un

mourant, et l'étendard ennemi était conquis. Le vieux Michel rassembla toutes ses forces, lança le drapeau loin du vaisseau qui sombrait de plus en plus, et alors se tint debout un moment, puis cria : *vive la reine Bess!* cri auquel les Anglais répondirent par un hurrah qui déchira les cieux. »

Rose Salterne fut en vain poursuivie; son sort était irrévocable. Dans cette poursuite digne des temps de chevalerie, bien de nobles existences furent perdues, et entre autres celle de Frank Leigh. Un coup de foudre frappa l'excellent Salvation Yeo, et ce même coup de foudre enleva pour jamais la vue au brave Amyas Leigh, le héros du Devonshire. Néanmoins cette odyssée héroïque ne resta point sans récompense et sans compensation pour Amyas Leigh, car il lui dut l'heureux hasard qui lui fit rencontrer parmi les Indiens une jeune sauvagesse du nom d'Aycanora, et qui n'était autre que la petite fille que tant d'années auparavant Salvation Yeo avait porté dans ses bras, lorsque John Oxenham et l'épouse adultère de don Francisco Xarate erraient fugitifs, traqués de toutes parts, dans l'île des Perles. C'est cette enfant, recueillie au sein de la nature, qui devint l'épouse d'Amyas, et remplaça pour le héros aveugle tout ce qu'il avait perdu et qu'il ne devait plus retrouver, — une idole adorée, un frère chéri, une vie active, la mer et le danger.

Ce qui nous a surtout intéressé dans ce livre, composé avec les anciens documens historiques et qui n'est romanesque qu'à moitié, c'est le caractère des hommes de cette époque plutôt que leurs actions, simples manifestations extérieures de leur caractère : c'est là ce que nous avons voulu faire ressortir. Et maintenant une pensée singulière nous saisit : le moment n'est pas éloigné où toutes ces actions héroïques, où tout ce courage, ce dédain des privations, ces délicatesses de sentiment, seront devenus absolument incompréhensibles pour nous. Tout cela est encore de l'histoire, nous le comprenons tant bien que mal; mais à l'étonnement que nous causent ces actions et ces caractères, il est évident que le jour approche peut-être où l'on regardera comme fabuleuses les choses que nous regardons encore comme naturelles. Combien de faits et d'hommes que nous ne comprenons plus déjà sans un énorme effort d'esprit! Qui oserait espérer, par exemple, aujourd'hui de rendre justice à l'Espagne du XVIe siècle? Personne peut-être. M. Kingsley se plaint lui-même que ses contemporains ne comprennent plus leurs ancêtres du temps d'Élisabeth. Un autre écrivain anglais a mis en lumière les actes des puritains et de Cromwell avec une fidélité scrupuleuse, et tous ceux qui ont lu le livre sont restés frappés de stupeur devant cette image ressemblante d'un temps qui est si près de nous. Nous

avons tous rencontré des gens très suffisamment éclairés incapables de comprendre la grandeur morale d'un Loyola ou d'un Calvin, et traitant le premier comme un fourbe vulgaire, et le second comme un scélérat. Qu'est-ce que cela veut dire? Sommes-nous donc devenus si pauvres que nous n'ayons plus aucune qualité qui corresponde à celles des hommes d'autrefois? Non; mais tout certainement s'est rapetissé, et l'étrange métamorphose qui s'est accomplie dans les sentimens humains, c'est que nous préférons les qualités secondaires aux qualités principales, et que nous les préférons parce que nous les comprenons mieux. Ainsi il est incontestable que nous comprenons mieux l'honnêteté que la vertu, la dévotion que la religion, le courage que l'héroïsme. Nous n'avons plus le sentiment de la grandeur, et nous ne la comprenons plus. Si on doit conclure de l'oubli des choses à leur disparition, il nous faudrait conclure alors qu'il ne s'écoulera pas un temps bien long avant que des caractères tels que ceux que nous présente l'époque choisie par M. Kingsley soient devenus aussi fabuleux qu'Hercule et que Jack le tueur de géans.

En sommes-nous là? Non, je n'écrirai point une telle chose. Pareille conclusion ferait trop de plaisir à cette foule affairée de niaiseries coupables, affamée de plaisirs grossiers, avide de jouissances, qui dans le rapetissement des caractères voit déjà l'inauguration de son règne et nous apprête une tyrannie d'une nouvelle espèce, beaucoup moins belle que celle des rois et des moines, des nobles et des prélats. Non, la nature humaine proteste; si elle a perdu son équilibre, elle le retrouvera : je n'en veux pour preuve que cette inquiétude, grande vertu que n'avaient pas les hommes d'autrefois et qui tourmente les meilleurs d'entre nous. Quand la nature humaine aura repris cet équilibre, je ne le sais pas; mais ce que je sais bien, c'est qu'il n'est pas possible que le monde appartienne dans l'avenir à d'autres personnes que celles qui l'ont gouverné dans le passé, c'est-à-dire à des hommes préoccupés de l'idéal religieux, préoccupés de la justice, préoccupés de la liberté. Et pour me résumer d'un seul mot je dirai : Les *chevaliers* ont toujours gouverné le monde, ils le gouverneront toujours; l'*idéal* a toujours été la principale affaire des hommes, il la sera toujours.

ÉMILE MONTÉGUT.

NOUVELLES DES SCIENCES

L'ASTRONOMIE EN 1855.

Si l'on considère l'immense étendue du domaine des sciences, tant théoriques que pratiques, et l'activité avec laquelle le génie de l'homme, aujourd'hui débarrassé des subtilités métaphysiques, féconde le champ entier des sciences d'observation, on croit au premier aperçu que le tableau des nouvelles découvertes doit embrasser un nombre considérable d'objets divers, et que la *quantité d'admiration* que peut contenir l'esprit le plus optimiste sera insuffisante pour payer tous les mérites qui se sont fait jour depuis un petit nombre de mois. Pour bien des raisons, il n'en est pas ainsi. D'abord le nombre des inventions de premier ordre est nécessairement fort limité; ensuite, comme l'a très bien remarqué Laplace, ce grand mathématicien qui fut si célèbre sans l'être autrement que par la science, les œuvres scientifiques ne peuvent jamais atteindre à une renommée comparable à celle des œuvres littéraires. Quelle que soit la valeur des travaux mathématiques, il leur manque toujours *un public*, il leur manque ce qu'on appelle le *marché*, autrement les consommateurs. Copernic, dans la dédicace de son fameux *Traité des Révolutions* au pape, s'indigne des critiques que des gens, qui *parlent à tort et à travers*, se mêlent de faire des conceptions qui leur sont inaccessibles. « Les œuvres mathématiques, ajoute-t-il, sont écrites pour des mathématiciens; » *mathematica mathematicis scribuntur*. Mais où trouver assez de mathématiciens pour faire un public à ces génies dédaigneux? Qu'ils nous permettent d'avoir une haute opinion de leur capacité et des calculs transcendans qui les ont mis en possession des brillans résultats qui font leur gloire, mais qu'ils nous permettent aussi de connaître, d'admirer principalement les fruits de leurs travaux, à peu près comme en face d'un tableau, d'une statue, d'un monument d'architecture on oublie le pinceau, le ciseau, les échafaudages et tout ce qui est du métier, pour jouir de l'œuvre du génie.

Un autre avantage des œuvres d'imagination est encore la perfection in-

dividuelle de l'œuvre elle-même, qui, comme Minerve, sort toute complète du génie qui l'enfante, tandis que, comme le remarque encore Laplace, tout livre de science sera infailliblement surpassé en perfection par ceux qui partiront du point où l'auteur s'est arrêté. Les chants d'Homère et de Virgile, les tragédies de Racine, les compositions de Molière et de Shakspeare sont aussi peu susceptibles d'être retouchées et perfectionnées par la postérité que l'Apollon du Belvédère ou la Vénus de Milo. On ne peut pas appliquer aux œuvres de l'imagination ce que Bacon disait si bien des sciences : *Les générations passent et le domaine de la science s'agrandit.* Aussi l'admiration n'est point ici pour celui qui sait le plus, mais pour celui qui a su le premier. Newton a su *le premier* pourquoi les planètes voyagent autour du soleil sans être retenues et guidées dans le vide des cieux autrement que par leur pesanteur vers cet astre, de même que la lune escorte fidèlement notre globe sans autre lien et sans autre support que sa pesanteur — pesanteur identique avec celle qui précipite un corps lourd quelconque vers le centre de la terre. Il a vu la lune et le soleil soulevant les plaines océaniques pour amener deux fois par jour vers les rivages les flots des marées et les faire ensuite reculer par les mêmes périodes. Il a vu la cause du déplacement des équinoxes, qui fait tourner en deux cent soixante siècles tout le ciel étoilé au travers de nos saisons. Il a trouvé la cause de plusieurs des irrégularités du mouvement de la lune, le plus capricieux et le plus *indiscipliné* de tous les corps célestes. Depuis Newton, Clairaut, d'Alembert, Euler et toute l'école de Lagrange et de Laplace ont été plus loin que lui. Ils ont plus fait et mieux fait que Newton; mais il était le premier! Pour prendre un autre exemple, compare-t-on pour l'honneur les voyages transatlantiques des *steamers* américains et anglais, qui mènent au Nouveau-Monde en une semaine et demie, avec le pauvre voyage de Christophe Colomb qui lui fit *découvrir ce monde!*

Vers le milieu du siècle dernier, les auteurs de l'*Encyclopédie*, pour appeler à des études sérieuses la société française, qu'ils jugeaient trop adonnée à des occupations purement littéraires, imaginèrent d'appeler les bons esprits à chercher dans la nature, dans les arts, dans les ateliers, ce que la méditation, activée par la nécessité de surmonter des difficultés matérielles, avait pu créer d'ingénieux, d'utile, de poétique même. Ce fut encore par millions que le livre de l'abbé Pluche sur le *Spectacle de la Nature* eut des lecteurs. Tout le monde sait que dans le plan nouveau des études françaises une part plus large est faite aux notions positives; mais où placerons-nous la limite de ce qu'il faut nécessairement savoir et de ce qu'on peut ignorer sans honte?

Je crois qu'il faut ici, comme partout ailleurs, consulter l'expérience, et voir ce qu'en général dans la société tout le monde désire connaître, et aussi voir ce qui paraît indifférent ou peu attrayant au plus grand nombre des esprits. La Bruyère a très justement dit qu'un homme bien élevé n'est pas humilié de ne pas comprendre dans tous ses détails le mécanisme d'une montre, parce qu'il sait que les ouvriers qui la font ne sont bien souvent que des manœuvres peu intelligens. Cependant, si à l'exposition universelle on voit une petite pièce de notre célèbre Froment, l'artiste français par excellence, régler, au moyen de l'électricité de la pile, l'échappement des horloges avec

une supériorité de précision inconnue jusqu'à lui, on veut pénétrer la cause physique de cet effet admirable, comprendre tous les inconvéniens auxquels ce système remédie, et enfin vérifier par des observations astronomiques le résultat annoncé. Le lecteur me permettra de lui dire ou de lui rappeler que, dans les montres et les horloges, le mouvement du balancier ou celui du ressort spiral règle l'échappement successif des dents qui vont ensuite porter aux aiguilles par des renvois les indications de l'heure, de la minute et de la seconde. De la perfection de cet échappement dépend la régularité de la marche de la pendule ou de la montre. Souvent à cette marche est attachée la perte ou la sécurité du navigateur. Aussi les constructeurs de montres marines et autres ont-ils épuisé tout ce que le génie, stimulé par la difficulté à vaincre, peut enfanter de plus merveilleux. De toutes les denrées qui ont un prix commercial, je crois me souvenir que le petit morceau d'acier qui fait un ressort de montre est celle qui, proportionnellement à son poids, a la plus haute valeur. Un kilogramme d'acier travaillé en bons ressorts de montres marines vaudrait incomparablement plus qu'un kilogramme d'or, lequel cependant se paie plus de trois mille francs. L'étude de tous les systèmes d'échappement imaginés, proposés, employés depuis Huygens, le premier inventeur, cette étude, disons-nous, occuperait une vie entière. Le fameux Berthoud, célèbre horloger du siècle dernier et membre de l'Académie des Sciences, faisait demander grâce à ses confrères lorsqu'il entamait cet interminable sujet de ses méditations chronométriques, malgré l'importance du sujet pour l'astronomie, la navigation, la géographie et tous les arts de la paix et de la guerre. Peut-être ce qui précède sur l'échappement a-t-il fait sur le lecteur l'effet des mémoires de Berthoud sur les membres de l'Académie des Sciences. Qu'il me soit permis d'ajouter, pour égayer ce sujet *austère*, qu'à l'une des longues séances de Berthoud sur l'échappement, un savant atrabilaire écrivit sur un papier le quatrain que voici :

Berthoud, quand de l'échappement
Tu nous traces la théorie,
Heureux qui peut adroitement
S'échapper de l'Académie !

puis il sortit. Son voisin, excédé comme lui, lut le papier et profita du conseil, en sorte que de proche en proche la désertion fut complète. Il ne resta que le lecteur avec le président et les secrétaires, *que leur grandeur attachait à leurs fauteuils*, comme celle de Louis XIV l'attachait au rivage du Rhin. Il n'y a donc pas moyen d'exiger d'un homme non *spécial* des études aussi étendues d'une des mille inventions qui font la gloire et le bonheur matériel de notre civilisation moderne.

De tous les hommes supérieurs, Arago a été de beaucoup le premier dans l'art de voir en une machine ou une invention le mérite principal, dégagé de tout accessoire parasite. Ses leçons sur les échappemens principaux, à l'École polytechnique et à l'Observatoire, étaient des modèles de clarté et de profondeur. S'il eût pu ou voulu travailler à une encyclopédie de toutes les connaissances scientifiques qu'à tout homme ayant reçu une éducation libérale il n'est pas permis d'ignorer, nous aurions certes le plus précieux

trésor de science *indispensable* qu'il soit possible d'imaginer. Qui entreprendra après lui de créer une œuvre si difficile, où il faudra faire la juste part des exigences du sujet, de la science de l'auteur, et surtout du public? On reprochait à un faiseur de systèmes politiques que ses lois ne conviendraient guère qu'à des hommes parfaits, et non aux hommes de nos sociétés actuelles. Il répondit : — Oh! pour les hommes tels qu'ils sont, qui est-ce qui voudrait les gouverner? — Beaucoup de nos écrivains de science semblent avoir désespéré d'instruire le public et s'être retranchés dans l'assertion de Copernic. On peut lire comme exemple le *Système du Monde* de Laplace, ouvrage tout mathématique, aux formules algébriques près, mais par compensation on pensera aux écrits de Fontenelle, de Buffon et d'Arago.

En général on peut dire, relativement aux découvertes scientifiques, que la société ne remercie pas deux fois d'un présent qu'on lui fait. Il n'y a pas deux admirations successives pour un même ordre de travaux, même d'un grand mérite : tout est pour le premier. Ainsi, sans rappeler Christophe Colomb, lorsque Jacob Brett eut le premier fait passer des dépêches au travers du détroit qui sépare la France de l'Angleterre, on ne donna plus qu'une attention secondaire à des travaux bien plus étonnans. Notez bien que je dis que M. Jacob Brett fut le premier qui fit passer et non pas le premier qui imagina de faire passer des dépêches. Depuis lors, que de merveilles dans ce genre! Un câble sous-marin de 600 kilomètres (150 lieues) a traversé et traverse encore la Mer-Noire, et nous apporte en trois ou quatre heures des nouvelles de la Crimée. Avec des communications électriques non interrompues, les dépêches ne mettraient pas plus d'une seconde pour faire ce trajet. J'ai en ce moment sous les yeux le beau sondage fait par la marine française entre la Sardaigne et l'Afrique, et avant peu M. John Brett, le frère de celui que j'ai nommé plus haut, fera communiquer la France et l'Algérie par la Corse et la Sardaigne. La plus grande distance n'est que le tiers de la distance qui sépare dans la Mer-Noire Balaclava de Varna. Quand les Américains voudront bien faire passer leurs câbles télégraphiques par le Labrador, le Groënland et les îles nord de l'Angleterre, ainsi que je l'ai demandé depuis longtemps dans la *Revue*, ils rattacheront infailliblement le nouveau monde à l'ancien, et de Paris à New-York, ville aujourd'hui d'un million deux cent mille habitans, on se parlera aussi vite qu'un astronome de Paris parle à un astronome de Londres, ou bien que deux interlocuteurs échangeant leurs idées dans un même salon. Eh bien! essayez de faire admirer aujourd'hui au public le câble électrique de Balaclava, vous ne trouverez que des oreilles distraites. Un peu plus, un peu moins, c'est connu. *Non bis in idem*. Les inventeurs pourraient répéter, par rapport à la société actuelle, le mot prétendu d'Alexandre sur les dispensateurs de la gloire : « O Athéniens! que de travaux je m'impose pour être loué par vous! »

Je ne puis m'empêcher de faire ici un rapprochement de contraste entre les idées des anciens et les nôtres sur le rôle que les mers doivent jouer dans la civilisation du monde. Horace nous dit que Dieu, dans sa prudence, a séparé les terres par des océans qui les isolent, et que c'est une impiété que de monter sur des vaisseaux qui vont contre cette intention de la Divinité. Il en est autrement aujourd'hui, et c'est la mer et les ports qui rendent une

contrée accessible à tout l'univers. Chose étonnante, pas un des auteurs du XVIIIe siècle n'a parlé du motif qui avait porté Pierre Ier à fonder Pétersbourg dans une situation maritime! Le câble électrique de l'Algérie nous fournit une nouvelle preuve que la mer est faite pour la communication des peuples civilisés. En partant de la Sardaigne et en voguant vers les côtes de l'Afrique, on trouve, à peu de distance des extrêmes limites des possessions françaises, la petite île de Galite, qui servira de station au câble électrique d'Algérie; mais ensuite, si l'on abordait la terre au plus près, on passerait par le territoire de populations incomplétement soumises, qui mettraient en péril le conducteur électrique dès qu'il aurait quitté la mer. On a donc changé de plan, et maintenant le câble électrique, après avoir fait une station à l'île de Galite, continuera sa route sous-marine directement jusqu'à Bône. Ce sera par mer que se fera la communication en toute sécurité.

Ce que j'ai dit de l'admiration refusée aux secondes merveilles de la télégraphie électrique, j'aurais pu le dire également pour la photographie. Après les noms de Daguerre, de Niepce, de Talbot, qui connait les autres plus modernes qui ont cependant laissé bien loin derrière eux ces trois inventeurs? Par une fâcheuse exception, on refuse ici au talent la renommée qu'on lui accorde partout ailleurs, car la renommée est au talent ce que la gloire est au génie. Dans les sciences, le talent, quant à sa récompense, est complétement et injustement sacrifié.

S'il n'y a pas beaucoup de *nouveau sous le soleil*, suivant l'assertion de Pythagore, voyons ce qu'il y a de nouveau *au-dessus du soleil*, dans les régions astronomiques. Les planètes, comme on peut le penser, continuent leurs évolutions périodiques autour de leur astre central. Les étoiles persistent soit dans leur fixité, soit dans les légers mouvemens que les astronomes leur ont reconnus. Les étoiles doubles continuent à tourner l'une à l'entour de l'autre et à marquer les siècles. Les observatoires ne laissent passer aucun phénomène non étudié. Plusieurs ont adopté une étendue limitée de travaux pour les approfondir plus complétement. Le nombre des petites planètes qui sont au milieu de l'espace qu'occupent les grandes s'augmente continuellement, et il est maintenant de trente-sept. Quelle masse de veilles pour les astronomes, et surtout avec l'obligation de faire usage maintenant de télescopes beaucoup plus forts pour observer ces petits objets! Je me bornerai à donner la liste de ces minimes planètes découvertes en 1853, 1854 et 1855, pour compléter les listes précédentes que j'ai déjà mises dans la *Revue*.

No d'ordre.	Nom de la planète.	Nom de l'astronome.	Date de la découverte.
24.........	Thémis............	De Gasparis.......	6 avril 1853.
25.........	Phocéa............	Chacornac........	6 avril 1853.
26.........	Proserpine..........	Luther............	5 mai 1853.
27.........	Euterpe.............	Hind..............	8 novembre 1853.
28.........	Bellone............	Luther............	1er mars 1854.
29.........	Amphitrite.........	Marth.............	1er mars 1854.
30.........	Uranie.............	Hind..............	22 juillet 1854.
31.........	Euphrosyne.........	Ferguson..........	1er septembre 1854.
32.........	Pomone............	Goldschmidt.......	26 octobre 1854.
33.........	Polymnie...........	Chacornac.........	28 octobre 1854.
34.........	Circé..............	Chacornac.........	7 avril 1855.

N° d'ordre.	Nom de la planète.	Nom de l'astronome.	Date de la découverte.
35.........	Leucothéa..........	Luther............	19 avril 1855.
36.........	Atalante............	Goldschmidt......	5 octobre 1855.
37.........	Fidès...............	Luther............	5 octobre 1855.

M. Arago avait exprimé la crainte que les noms mythologiques ne vinssent à manquer aux individus de ce groupe qui sont désignés maintenant par leur numéro d'ordre, suivant la série des époques de leur découverte, d'après la désignation introduite par le savant astronome américain M. Gould. Cependant, comme il y a souvent deux planètes découvertes le même jour, car chaque astronome faisait sa chasse dans une région différente du ciel dans la même nuit bien sereine, il est bon de leur conserver un nom mythologique qui les distingue exclusivement. Les noms de Palès, d'Aréthuse, de Doris, d'Aglaé, de Terpsichore, sont encore vacans; mais au besoin on trouverait dans Hésiode, dans Homère et dans les dictionnaires de la fable environ deux ou trois cents noms de nymphes, de divinités, de femmes célèbres qui ne dépareraient pas cette liste céleste. Les Américains ont vivement réclamé et réclament encore contre l'adoption du nom de Victoria pour la planète qui porte le n° 12, d'autant plus que M. Hind, qui l'a découverte, avait indiqué le nom de Clio pour remplacer celui de Victoria, aû cas où l'on aurait quelque répugnance à un nom de souveraine. Sans vouloir rien préjuger sur les convenances, on peut se féliciter qu'aucune des planètes trouvées à l'observatoire de Paris n'ait reçu le nom de l'impératrice Eugénie, quoique le mot soit parfaitement grec. En attendant la décision de la postérité, la planète n° 12 porte les deux noms de Victoria et de Clio. Les satellites de Jupiter avaient été baptisés par Galilée *astres de Médicis* (*Medicea sidera*) en l'honneur du grand-duc de Toscane : cette dénomination a disparu depuis longtemps; mais que dire du nom imposé par M. le maire de Dusseldorff à la dernière petite planète découverte par M. Luther, astronome de l'observatoire municipal de cette ville? Comment, voilà une planète qui se nomme *Fides*, la foi! Sans doute c'est la foi luthérienne! Et, puisque M. Luther est l'un de ces descendans du fameux Luther que le roi de Prusse fait élever chaque année à ses frais, il est juste qu'il y ait dans la découverte quelque chose qui rappelle le fougueux ennemi des indulgences qui partagea la chrétienté en deux camps. Cependant il est curieux de voir la foi chrétienne en compagnie de Leucothéa, de Proserpine, de Thétis et de Bellone, autres planètes précédemment découvertes par M. Luther. Il ne reste plus qu'à faire arriver l'espérance et la charité avec la foi, pour avoir toutes les vertus théologales dans le ciel païen avec Mercure, Vénus, Mars et Jupiter. Il ne faut donc pas adopter ce nom bizarre. A la vérité, je trouve dans Horace ce vers :

Incorrupta Fides nudaque Veritas,

avec des lettres majuscules pour *Fides* et *Veritas*. Malgré tout ce qu'on pourra dire, ces divinités n'ont point généralement droit de bourgeoisie dans la cité céleste où règne Jupiter. Vivons donc dans l'*espérance* que M. le maire de Dusseldorff voudra bien avoir la *charité* de renoncer à sa *foi* planétaire pour ne point la compromettre dans un ciel très peu chrétien. Je ne rappellerai point ici les anathèmes d'Arago contre l'esprit échevin, notez que je ne dis pas contre l'esprit des échevins, qui, pris individuellement, du moins

à Paris, sont pour l'esprit comme pour la distinction à la tête de la cité, comme ils le sont municipalement.

Il y a plus d'importance qu'on ne croit à ne pas laisser corrompre une langue scientifique. Le grand Cuvier (de l'Académie française!) n'a-t-il pas *dépoétisé* toute la création antédiluvienne par ses mégathérium, ses anoplothérium, ses pterodactyles, ses mastodontes, de manière à rendre à peu près illisibles les annales merveilleuses de la vie dans les âges géologiques qui ont précédé le nôtre. La botanique en est à peu près là aussi, et quand les écrivains veulent peindre une nature tropicale, Dieu sait quels noms ils rencontrent. Comment décrire un bosquet tapissé de *Boussingaultia basel-loïdès?* Dans nos admirables expositions d'horticulture pourquoi tant de noms pédantesques, moitié latins et moitié modernes, pour défigurer les plus belles productions de la nature? Conservons au moins le ciel à l'euphonie, si la barbarie envahit toute la terre.

Voici donc quatre nouvelles planètes découvertes en 1853, six en 1854 et quatre dans les onze premiers mois de 1855. C'est un honorable résultat. Comme les plus brillantes ont sans doute été vues les premières, on comprend que l'ordre des chiffres qui indique le rang de la découverte est aussi approximativement celui de l'éclat de ces petits astres. C'est un des avantages de la notation de M. Gould.

Ces dernières années ont fourni leur contingent habituel de comètes, savoir trois ou quatre par année; mais la grande comète de 1260 et de 1556, qui devait reparaître en 1848 et qui a été ajournée à 1858 avec deux ans en plus ou en moins, pourra peut-être nous revenir dès 1856. Ce sera une belle conquête pour l'astronomie solaire qu'un astre dont la révolution est de trois cents ans. et qui, après avoir visité la terre sous le règne de Charles-Quint et de Henri II, nous revient sous le règne de Napoléon III et de Victoria, pour reparaître encore dans trois siècles. Quelle belle exposition universelle cette comète verra l'an 2158 à son retour subséquent!

Ce sont encore les comètes qui vont nous fournir du nouveau et même du nouveau fort extraordinaire : *la comète de Vico qui devait reparaître en août dernier est perdue!* Un astre perdu! et comment? D'abord la chose est-elle possible? Qui a pu faire disparaître cette comète? Qu'est-elle devenue? N'a-t-on point déjà quelques exemples antérieurs d'une pareille catastrophe? Les astres ne meurent pas comme les hommes, a dit Pline, et dans le ciel, où nul obstacle ne vient s'opposer à la marche des astres, quelle incroyable fatalité peut en faire disparaître un, dont la révolution est fixée, le retour prévu et les perturbations calculées en détail? C'est pourtant ce qui vient d'arriver cette année. Cette comète tant cherchée en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et sous le ciel exceptionnel de Rome, enfin en Russie, avec de très puissans instrumens, cette comète, qui devait être très brillante cette année, a été invisible. Les atomes en ont sans doute été disséminés dans l'espace céleste. Tout le monde s'accorde à la regarder comme perdue, irrévocablement perdue. Voici l'historique de ce curieux événement.

En adoptant le principe qu'une comète n'est définitivement acquise au domaine du soleil que quand elle a été observée pendant deux retours dans la proximité de cet astre, quatre comètes seulement peuvent être comptées comme appartenant au système solaire, ce sont celles qui portent les noms

de Halley, de Biéla, de Encke et de Faye. La première, qui nous revient tous les soixante-dix-sept ans, et qui depuis l'an 11 avant notre ère jusqu'en 1835 a reparu vingt-quatre fois, a mêlé son histoire à celle de l'humanité. L'an 1066, elle favorisait la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie.

Normanni invadunt stellâ monstrante cometâ.

En 1456, elle effrayait également les Turcs et les chrétiens, et faisait instituer notre *Angelus* de midi. Enfin, en 1759 et en 1835, elle confirmait les lois de l'attraction newtonienne. Celle de Biéla est remarquable par cette circonstance qu'elle s'est dernièrement partagée en deux morceaux qui vont se séparant de plus en plus à chaque retour au soleil, et finiront sans doute par faire deux comètes distinctes. Les deux autres comètes n'offrent rien d'extraordinaire que le peu de durée de leur révolution, laquelle durée est d'un peu plus de trois ans pour la comète de Encke, et d'environ sept ans et demi pour la comète de Faye. Celle de Biéla fait le tour du soleil en six ans et demi.

En ouvrant les livres de compilation astronomique, et notamment le *Cosmos* de M. de Humboldt et les *Outlines of astronomy* de sir John Herschel, on trouvera d'autres comètes indiquées comme périodiques, mais sans qu'une réapparition observée soit venue donner la sanction de l'expérience aux présomptions du calcul. Tel est le cas de la comète de Vico. Cet astronome, de la société de Jésus, qui observait à Rome et qu'une mort prématurée a enlevé à ses travaux, trouva en 1844 une comète télescopique qui ensuite fut visible à l'œil nu, et que, bientôt après sa découverte, M. Faye, en France, reconnut comme périodique et devant reparaître au bout de cinq ans et demi. Ce devait être dans le printemps de 1850, mais la comète était alors indiquée comme si faible, qu'il n'y avait aucune chance de l'apercevoir, car elle était moins favorablement située qu'elle ne l'était quand, dans la précédente révolution, on avait cessé de l'apercevoir avec les plus forts télescopes d'Europe et d'Amérique. Mais pour 1855, son retour calculé par M. Brünnow devait la ramener sous le soleil le 6 août, et même la rendre visible à l'œil nu. Or les astronomes, guidés par les éphémérides calculées à l'avance, n'ont pu ni l'observer ni même l'apercevoir. C'est donc un fait bien établi que la comète de Vico est perdue sans retour. Lorsque la mort vint terminer la carrière de cet actif observateur, tout le monde le plaignait de n'avoir pas vécu assez longtemps pour revoir la comète qui portait son nom. S'il eût vécu, c'eût été pour avoir une déception, car son astre a complétement disparu du ciel. Voici la raison que l'on peut donner de ce fait si extraordinaire.

Au moment où une comète descend vers le soleil pour en raser presque la surface, la matière légère qui compose cet astre se tire en longueur, en vertu de l'action du soleil, qui ne plie pas également toutes les parties dont se compose la comète, et comme cette masse très légère n'a pas beaucoup de force pour retenir énergiquement ses diverses parties, il en résulte qu'elles cèdent inégalement à l'influence du soleil qui les dilate en queues, en chevelures et en appendices souvent multiples. Comme ces queues se forment aux dépens de la substance même de l'astre, il est évident que si subsé-

quemment son attraction n'est pas assez forte pour réunir de nouveau ses particules éparpillées, la comète perdra une partie de sa masse, qui restera disséminée en poussière dans l'espace céleste. Si par l'action du soleil la comète a été fort étirée en longueur, il pourra se faire que toute sa masse, ainsi disséminée, ne puisse se réunir en un seul globe, et que la concentration des particules matérielles se fasse autour de deux ou plusieurs centres d'attraction différens. La comète se partagera ainsi très naturellement en deux, en trois, en quatre, comme céla a probablement eu lieu pour la comète de Biéla. Cet accident doit arriver plus fréquemment aux comètes à courte période, qui n'ont pas le temps de rappeler à elles leurs élémens écartés par l'action du soleil, tandis que pour la comète de Halley par exemple, laquelle met en moyenne soixante-dix-sept ans pour faire sa révolution entière, ces élémens épars ont le temps de graviter les uns vers les autres. Il est encore évident qu'une très petite comète, dont l'attraction est peu puissante, sera bien plus sujette à périr par dissémination qu'une masse plus considérable qui aurait la force de retenir ou de rappeler les parties qui s'en seraient éloignées. Comme dans cette question tout dépend de la force séparatrice que le soleil exerce sur la nébulosité légère qui forme la comète, il est bon d'insister un peu sur ce mode d'action. Tous les auteurs qui ont dit ou soupçonné que les comètes pouvaient graduellement perdre de leur substance en fournissant de la matière aux appendices qui en émanent, quand elles approchent du soleil, n'ont pas précisé comment le soleil pouvait, pour ainsi dire, tirer en longueur un amas arrondi de nébulosité qui passe dans son voisinage. Voici comment la chose se fait.

Tout le monde se figure aisément que si une comète rase de près le soleil, elle sera plus attirée et prendra un mouvement plus rapide que si elle eût été plus loin du soleil. Si, de même dans l'ensemble des particules qui composent une comète, on considère celles qui sont le plus près du soleil, elles prendront une vitesse plus grande et devanceront celles qui en sont le plus éloignées. Il en résultera un allongement de la masse cométaire dans le sens de son mouvement, et si ensuite dans le reste de sa révolution la comète n'a pas le temps ou la force nécessaire pour réunir ses élémens dispersés, ceux-ci, suivant chacun une route séparée, se dissémineront pour toujours dans la région du ciel que parcourait auparavant la comète entière. C'est sans doute au moment de sa seconde arrivée près du soleil en 1850 que la comète perdue a été disséminée par l'action inégale du soleil sur ses diverses parties, sur quoi on remarquera que la comète, après son passage près du soleil en 1844, formait une masse irrégulière et allongée, et que si cette forme a subsisté jusqu'à son retour, et qu'elle ait, en vertu d'une rotation sur elle-même, présenté une de ses pointes au soleil, alors il y a eu une très grande différence entre l'action du soleil sur cette extrémité voisine, comparée à l'action de l'astre sur l'autre extrémité bien plus éloignée, et par suite une grande différence entre les routes suivies par les diverses particules du corps de la comète, ce qui revient à une complète dissémination.

Tout ce que je viens de dire paraîtra plus vraisemblable encore, si l'on se rappelle ce que j'ai répété plusieurs fois dans la *Revue* de l'extrême ténuité de la nébulosité qui forme la substance de la comète, ténuité qui surpasse tout ce que l'imagination peut se figurer, et qui a porté sir John Herschel

à évaluer la masse entière d'une comète à quelques kilogrammes, peut-être *même à quelques décagrammes!* Et cela très sérieusement.

Dans les révolutions des astres autour d'un centre attirant, toute particule repasse toujours constamment par le même point à chaque révolution. Si toutes les parties disséminées d'une comète faisaient le tour du soleil dans le même temps, elles se retrouveraient ensemble dans le voisinage de l'astre central. Malheureusement les parties les plus éloignées du soleil mettent bien plus de temps à accomplir leur révolution que les parties les plus voisines. Elles ne reviendront donc pas ensemble au point le plus voisin du soleil, et leur dissémination se maintiendra. Il y a cependant une curieuse remarque à faire. Si, au bout d'un grand nombre de révolutions, il arrivait que la majeure partie des particules cométaires se retrouvât ensemble près du soleil, parce que celles qui vont le plus vite auraient fait quelques révolutions de plus que les plus lentes, cette circonstance *pourrait* recomposer en partie le noyau cométaire et lui redonner une forme arrondie. Comme une circonstance si exceptionnelle est en elle-même peu probable à cause des diverses distances au soleil de chaque particule disséminée, on doit penser que la comète une fois perdue par dissémination l'est sans aucun doute pour toujours, et qu'elle sera invisible à tout jamais.

Quant aux autres cas de disparition des comètes, il y a eu la comète de 1770, calculée par Lexell, dont elle porte le nom, et que les Anglais appellent quelquefois la comète perdue (*the lost comet*); mais si cette comète a disparu, elle avait de bonnes raisons pour cela : elle avait passé dans le voisinage de la puissante planète Jupiter, qui, faussant son orbite, l'avait lancée sans retour dans les profondeurs du ciel. Je trouve bien encore dans les archives de l'astronomie cométaire quatre ou cinq comètes qui n'ont point été retrouvées, mais pour lesquelles on peut admettre qu'elles avaient été mal observées, et par suite imparfaitement calculées. De plus, ces comètes étaient de celles dont la lumière est excessivement faible. Je ne m'arrêterai point à ces détails, et je dirai que la comète de Vico est la seule qui, sans cause aucune, a fait pour ainsi dire naufrage dans le port, et dont on ne peut guère rendre raison autrement que par la dissémination dont j'ai développé l'origine. Au reste, si le nom de Vico doit tirer quelque honneur de la comète à laquelle on l'a imposé, l'attention des hommes sera bien mieux appelée sur ce nom par le fait de sa singulière disparition, qu'elle ne l'eût été par cent révolutions non accompagnées de circonstances si extraordinaires. La renommée de Vico n'y aura rien perdu, pas plus que celle de Lexell n'a perdu au non retour de sa comète, qui a littéralement *brillé par son absence* au profit de l'astronome calculateur.

Je ne finirai pas cet article sur les comètes sans recommander aux lecteurs de la *Revue* un livre entier très curieux sur les comètes, qui se trouve dans l'*Astronomie populaire* d'Arago, nouvellement publiée. Quoique rien de ce que contient cette étude ne se trouve traité dans celle d'Arago, le grand nombre de questions importantes qui y sont abordées en fait un ouvrage d'un grand mérite, et qu'Arago lui seul pouvait composer. Seulement on y remarquera que l'auteur revient aux préjugés de l'école qu'il avait adoptés dans son enfance. Il fait les comètes beaucoup trop massives, et il examine sérieusement la catastrophe résultant du passage d'une comète qui entraî-

nerait la terre à sa suite et lui donnerait les saisons d'une comète. A voir le grand changement que 12 ou 15 degrés du thermomètre centigrade occasionnent dans la nature entière, il faut être bien optimiste pour croire qu'alors il pourrait échapper quelques êtres vivans à une si rude épreuve. Je dis qu'Arago est revenu à ces idées, car il a même autrefois professé l'extrême ténuité des gaz qui forment la nébulosité des comètes, et à cette occasion, après avoir cité le vide presque parfait que produisent mes machines pneumatiques à double épuisement, il ajoutait que la substance de la comète était bien des milliers de fois moins compacte que ce vide presque absolu. Quand on verra une comète entraîner la terre sur ses pas, il y aura longtemps que l'on aura vu les moucherons enlever les éléphans et les hippopotames dans les airs.

A considérer les encouragemens à offrir aujourd'hui à l'astronomie, il me semble que le principal et le plus efficace serait d'augmenter la publicité donnée à des travaux par eux-mêmes peu populaires, et auxquels le public ne s'intéresse que par les résultats obtenus, quand ceux-ci sont brillans. Voltaire a dit :

On en vaut mieux quand on est regardé,
L'œil du public est aiguillon de gloire.

On conçoit aisément que, puisque les mérites scientifiques supérieurs ont à peine le privilége d'attirer l'attention de la société, les talens secondaires ne peuvent percer l'obscurité qui pèse sur ces travaux hérissés de chiffres, employant un langage spécial et exécutés au moyen d'instrumens dont l'usage et les noms sont inconnus à tous. Si l'on parle d'un piano, d'une basse, d'un chevalet, d'un pinceau, d'un burin, le mot fait image; mais si on nomme un cercle mural, une lunette méridienne, un collimateur, une machine parallactique, un théodolite, que de mots ne faut-il pas ajouter pour en faire comprendre la signification! Boileau mentionne

... La métaphore et la métonymie,
Grands mots que Pradon croit des termes de chimie!

Les termes d'astronomie sont encore bien plus inconnus du public. Quant aux formules, c'est encore pis. La trigonométrie, hérissée de ses sinus et cosinus, de ses tangentes et de ses logarithmes, se dresse comme un cerbère et crie avec l'école de Platon : Loin d'ici ceux qui ne sont pas géomètres! Ἀγεωμέτρητος ἑκὰς ἔστω! Et pourtant avec un peu d'attention de la part de l'interrogateur, avec un peu de précaution de la part du narrateur, on peut exposer et faire comprendre tout ce qui doit, dans cette noble science, intéresser la société éclairée. Ces notions ne sont pas plus difficiles à acquérir que celles de la géographie et de la sphère, qui sont familières à tant de personnes. Quant à ce qui serait réellement au-dessus de la portée ordinaire de l'intelligence et qui ne serait pas susceptible d'être compris sans formules et sans algèbre, il faut en faire le sacrifice et surtout se bien garder d'assimilations inexactes qui fausseraient le jugement de l'auditeur. Surtout il faut éviter le style d'oracle qui cache bien souvent l'ignorance et toujours l'impuissance de trouver des idées claires et nettes. Aussi des esprits du premier ordre, comme Laplace dans son *Exposition du Système du Monde*, ont préféré s'en tenir à un très

petit nombre de lecteurs plutôt que de faire le travail ingrat et pénible de rendre la science intelligible à tous. Je ne pourrai jamais peindre le désappointement de plusieurs littérateurs distingués qui, sur la foi du grand nom de Laplace et de son titre de membre de l'Académie française, s'étaient aventurés à ouvrir le *Système du Monde*. Ce livre aurait été, si possible, écrit en hébreu avec des caractères chinois, que leur étonnement n'aurait pas été plus grand. Il leur semblait une véritable offense à leur amour-propre d'écrivains et de lecteurs. En revenant à notre thèse, c'est donc un exposé de tous les travaux astronomiques de l'année qui serait un véritable et efficace encouragement à la science, surtout s'il était écrit en style intelligible à tous. Les petites notices annuelles que publiait Lalande faisaient beaucoup de bien à l'astronomie, et de plus il y a conservé la mémoire de beaucoup de faits biographiques que l'on chercherait inutilement ailleurs.

Mais tandis que les observatoires de l'ancien monde poursuivent leur carrière, en thésaurisant chaque année le tribut du temps et du travail intelligent, voici la jeune Amérique qui prend son rang dans l'astronomie et dans les sciences. Je ne parle pas de la race espagnole et portugaise, qui nous offre des peuples nouveaux déjà vieux par leur impuissance politique et scientifique. Je parle de la race anglo-saxonne, qui, sous les auspices de M. Bache, l'arrière-petit-fils de Franklin, du professeur Henry, de M. Gould, astronome actif et dévoué, et des savans de Washington, de Boston et de Philadelphie, rivalise déjà avec les travaux européens. M. Ferguson, de Washington, nous a donné une des petites planètes. M. Bache exécute le gigantesque travail hydrographique et géographique du relevé des côtes immenses des États-Unis. Les cartes du lieutenant Maury, couronnées à l'exposition de l'industrie, sont connues du monde entier. Il en est de même de l'admirable méthode d'enregistrer le temps sans avoir la pénible préoccupation d'écouter les battemens d'une horloge. Cette méthode, essentiellement américaine, compte aujourd'hui M. Gould entre ses plus habiles metteurs en œuvre. C'est lui qui est chargé des longitudes télégraphiques dans le *coast-survey* de M. Bache. Je ne parle pas de l'immense lunette astronomique de Cambridge, près de Boston, et des travaux de MM. Bond. Le trait caractéristique des établissemens astronomiques des villes du Nouveau-Monde me paraît être cette intelligence patriotique qui fait que des citoyens, des corporations municipales font de grands frais pour des études dont ils comprennent la dignité sans y être initiés eux-mêmes et seulement en vue du bien public et de l'honneur de la nation. Ce qui se fait en Angleterre par le zèle éclairé des possesseurs de grandes fortunes aristocratiques ou commerciales se fait aux États-Unis par la vigueur d'une société qui sent que tout ce qui est grand et beau doit exister de l'autre côté de l'Atlantique comme en Europe, et se produire sur une échelle qui n'admette aucune infériorité. C'est ce qu'a déjà reconnu l'illustre astronome Airy, rendant pleine justice aux travaux récens des savans américains. Voyons comment cette tendance se traduit en effets et se réalise en pratique.

Il y a quelques années, M. Mitchell, de Cincinnati sur l'Ohio, entreprend de fonder un observatoire municipal. Il trouve le terrain, les matériaux et même la main-d'œuvre fournie gratuitement. Il vient en Europe, et au

moyen des souscriptions de ses concitoyens, il achète des instrumens de prix et devient directeur d'un observatoire important. Une publication curieuse qui émanait de cet établissement a été discontinuée.

Mais rien n'est comparable à l'entreprise actuelle de M. Gould, ce jeune astronome que nous avons déjà nommé, et qui, depuis plusieurs années, soutient à force de dévouement un excellent journal astronomique imprimé à Cambridge, qui ne fait qu'un avec Boston, l'Athènes scientifique et littéraire des États-Unis. Cette fois nous sommes dans le puissant état de New-York, dont la capitale légale est Albany, sur l'Hudson, vers le centre du pays, tandis que d'une extrémité il s'appuie sur les deux lacs entre lesquels se fait la chute du Niagara dont il possède une rive, et que de l'autre il touche l'Atlantique, c'est-à-dire le monde entier, par une ville de douze cent cinquante mille âmes, qui égalera Londres avant la fin de ce siècle, au moment où les États-Unis compteront cent millions de citoyens. Quelle perspective!

C'est au chef-lieu du New-York, à Albany, au milieu des états du nord, qu'il s'agit d'ériger un observatoire digne du New-York et de l'Amérique elle-même. M. Gould, fort de la science pratique qu'il a recueillie dans les observatoires de l'Europe et auprès des plus célèbres astronomes, se charge de venir encore une fois en Europe pour obtenir à grands frais les instrumens des meilleurs constructeurs, et son expérience lui suggère de nouveaux perfectionnemens qui doivent augmenter encore la précision déjà très grande de ces chefs-d'œuvre du génie mathématique. Non-seulement M. Gould accepte cette mission, mais il la conduit à bonne fin, et au mois d'août prochain l'inauguration du nouvel observatoire doit avoir lieu avec une partie des principaux instrumens. Ce seront des observations de choix sur des astres désignés par les besoins de l'astronomie, de la géographie et de la navigation. On verra dans cet observatoire, pour la première fois, une horloge soustraite aux variations brusques de la température et aux variations de pression de l'air. Partout des chronographes qui enregistreront le temps par une touche mue par la main, sans le secours de l'oreille, et un magnifique héliomètre, qui sera le troisième de cet ordre de grandeur, mais encore supérieur à ceux d'Oxford et de Kœnigsberg. Les autres instrumens seront de la même perfection, et la grandeur des lunettes permettra d'observer les petites planètes qui sont à peine suivies aujourd'hui, où la plupart des instrumens méridiens des observatoires anciens sont optiquement trop faibles pour atteindre ces petits astres. Au moyen de l'héliomètre, les étoiles doubles seront observées et les mesures micrométriques seront prises avec la dernière rigueur. Les petites étoiles utiles aux longitudes et aux latitudes seront déterminées de position. Enfin on n'admettra rien de médiocre dans les travaux de l'observatoire d'Albany.

L'observatoire d'Albany doit sa naissance et sa création aux efforts patriotiques de deux citoyens de cette ville, le docteur Armsby et M. Olcott. Ce ne sont pas des astronomes, chose singulière, mais seulement des amis de la gloire de leur pays! L'observatoire est présentement sous le contrôle d'un comité d'agens directeurs, genre de direction en usage en Angleterre, où par exemple l'observatoire Radcliffe d'Oxford est sous le contrôle d'un co-

mité d'exécuteurs testamentaires du fondateur Radcliffe. A ce comité ou bureau (*board*), quatre savans illustres, MM. Bache, Peirce, Henry et Gould, ont été adjoints. C'est M. Gould qui a été chargé de venir en Europe pour se procurer au plus vite les instrumens nécessaires. Il est à regretter que le manque de temps ne lui ait pas permis d'attendre quelque chef-d'œuvre de notre admirable artiste, M. Brunner; mais en France nos constructeurs semblent ignorer le prix du temps, et il est impossible de les astreindre à quelque exactitude dans la livraison des commandes qu'ils ont acceptées. Ils semblent vouloir profiter du bénéfice de l'adage latin : *sat citò, si sat benè;* c'est assez tôt, si c'est assez bien. Malheureusement ce n'est point avec ces principes que l'on fonde ou que l'on soutient de grands établissemens tels que ceux d'Allemagne, qui, par leur ponctualité, vont au-devant des travaux que les nôtres refusent ainsi tacitement. Quels délais Gambey n'a-t-il pas apportés dans la remise de son grand cercle! Par ses travaux antérieurs et prolongés dans les observatoires de Paris, de Greenwich, de Berlin, de Gœttingue, d'Altona, de Gotha et de Pulkova, M. Gould est l'astronome le plus instruit de tout ce qu'il y a à faire et à éviter dans la science difficile à laquelle il est initié comme mathématicien et comme observateur.

L'horloge avec toutes ses dépendances est donnée par M. Erastus Corning, président de la direction du chemin de fer central de l'état de New-York. D'autres contributions particulières ont fourni le terrain, les matériaux pour l'édifice et jusqu'au gazomètre, qui doit servir à l'éclairage de l'observatoire. Je n'ai point sous ma plume le nom du citoyen généreux qui a donné le terrain convenable sur une hauteur qui domine de quelques cents mètres les eaux de l'Hudson, la grande artère du New-York. L'étendue de ce terrain est telle que quand Albany, qui a aujourd'hui, je pense, environ cinquante mille âmes, viendra, par son infaillible développement, à entourer le site de l'observatoire, celui-ci ne sera nullement incommodé de ce voisinage. Voilà pour l'avenir comme pour le présent.

Mais de toutes les contributions à l'honneur scientifique de la capitale du New-York, il n'en est point de plus libérale et de plus patriotique que celle d'une honorable citoyenne d'Albany, Mme veuve Dudley, qui a concouru pour une part considérable aux frais d'érection de l'édifice comme à l'achat des instrumens, et notamment de l'héliomètre. Aussi la reconnaissance des fondateurs de l'observatoire s'est-elle manifestée par le choix du nom qu'on a donné à ce bel établissement. On l'a nommé *Observatoire Dudley*. L'antiquité a beaucoup célébré la piété conjugale de la reine Artémise, qui bâtit à son époux Mausole un tombeau compté parmi les merveilles du monde, et qui donna son nom à tous les monumens grandioses ayant la même destination. Au lieu de consacrer à la mémoire de son mari un édifice improductif et lugubre, Mme Dudley a beaucoup plus sagement attaché son nom à une fondation noble qui unira à jamais ce nom à un édifice élevé pour l'honneur de sa patrie et l'utilité de ses concitoyens.

Grand exemple pour notre France!

BABINET, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1855.

Il y a, dans le discours par lequel l'empereur a clos l'exposition universelle des beaux-arts et de l'industrie, un mot qui a frappé vivement tous les esprits, qui a fait déjà le tour de l'Europe, parce que ce mot éclaire le conflit actuel et répond à un instinct général. De ce spectacle de tant de merveilles de l'industrie humaine accumulées autour de lui, le chef de l'état a pu faire jaillir sans effort une idée, un désir de paix. Dans le développement même du travail, il a pu saisir le besoin d'une pacification prompte et durable. « Mais pour être durable, a-t-il dit, la paix doit résoudre nettement la question qui a fait entreprendre la guerre; pour être prompte, il faut que l'Europe se prononce, car sans la pression de l'opinion générale les luttes entre grandes puissances menacent de se prolonger, tandis qu'au contraire, si l'Europe se décide à déclarer qui a tort ou qui a raison, ce sera un grand pas vers la solution... » Il faut, en un mot, que toutes les politiques, toutes les tendances se dessinent, et que la vérité de tous les rôles s'éclaircisse. Pour quiconque réfléchit, le discours de l'empereur n'est ni une menace dirigée contre l'indépendance des peuples, ni une sollicitation inutile adressée à quelques gouvernemens dont la hardiesse n'égale pas le bon vouloir : c'est simplement l'expression précise d'une situation. De toutes parts et sous toutes les formes en effet, il se produit une même pensée, celle d'un effort généreux pour raffermir l'état de l'Europe et arrêter le développement d'une crise formidable. Il est dans le sentiment universel que chaque heure de ces trois mois qui sont devant nous va peser dans la balance des destinées européennes, et que si la paix n'est point faite dans ces trois mois, la guerre peut s'aggraver en se prolongeant, prendre des proportions inconnues, et soulever des questions dont il est aussi difficile de calculer la portée que de retarder l'explosion. De là l'invincible et immédiate nécessité pour les états de l'Europe de prendre l'attitude la plus propre à déterminer une conciliation qui éloigne ces menaçantes perspectives, de même que, pour avoir un caractère durable et efficace, la solution qui sera obtenue doit réunir toutes

les garanties en faveur du droit et de la sécurité de l'Occident. Telle est donc la situation où l'Europe se trouve aujourd'hui placée, entre une paix qu'elle est intéressée à faciliter de tous ses efforts, de toute son influence, et une guerre dont les premiers effets, dans le cas de la prolongation des hostilités, peuvent atteindre ceux-là même qui se réfugient dans une inerte et énigmatique indécision.

Or, en présence de cette situation et de cette trêve de trois mois laissée à la réflexion des gouvernemens et des peuples, où sont les chances de paix? A quoi peut tenir surtout la continuation de la guerre? En un mot, quelles sont les dispositions de chaque puissance? Il y a sans doute des difficultés générales inhérentes à la nature de cette crise, qui présente tant de questions insolubles, plus insolubles même que celle qui a été l'écueil des conférences de Vienne; mais enfin de ces difficultés peut naître aussi la possibilité d'un accord équitable. De toutes les puissances, la France est évidemment celle qui a le plus de penchant, sinon le plus d'intérêt, à accepter une paix sérieuse et digne de ses sacrifices. La France heureusement n'a trouvé dans cette guerre que de légitimes sujets d'orgueil. Partout où ses soldats ont paru, ils ont été victorieux et ont contraint le monde à l'admiration. Le poids de son influence et de ses conseils s'est fait sentir en Europe et s'y fait sentir encore à coup sûr. La France n'a donc aucun intérêt à modifier, sans y être réduite, la nature d'une guerre qu'elle a commencée avec un but précis, — à fermer l'oreille à des propositions qui atteindraient l'objet primitif de ses efforts.

L'Angleterre, dit-on, serait moins accessible à des conseils pacifiques, ou, pour mieux dire, c'est lord Palmerston qui entretiendrait les instincts belliqueux du peuple anglais, afin d'assurer son ministère. D'abord nous ne croyons pas à ce pouvoir d'un homme sur une nation accoutumée à donner une direction à ses ministres plutôt qu'à la recevoir d'eux, et si des propositions sérieuses étaient faites, le calcul très hypothétique prêté à lord Palmerston tournerait certainement contre lui. En outre l'Angleterre est entrée dans la lutte actuelle aux mêmes conditions que la France, avec les mêmes vues. Là où le but de l'alliance serait atteint pour la France, il serait évidemment atteint pour l'Angleterre. Unies par tant de liens dans cette question, les deux puissances n'ont rien à précipiter ni à redouter. Leurs préparatifs militaires n'ont point cessé; bien loin de voir s'éloigner d'elles les autres pays, elles gagnent chaque jour à leur cause des adhésions utiles. La Suède n'a point signé de traité, comme on l'a dit, il est vrai; mais ses sympathies pour l'Occident ne sont point un mystère. C'est donc dans la plénitude de leurs forces, avec l'assurance de voir s'accroître le nombre de leurs alliés, que l'Angleterre et la France sont prêtes, sans nul doute, à écouter toute proposition de paix.

Si la bonne volonté des puissances occidentales est réelle aujourd'hui, où donc est l'intérêt de la Russie elle-même? N'est-il point dans la paix? Certes les soldats du tsar ont combattu avec courage; mais enfin leurs efforts ont été malheureux jusqu'ici. Partout, à Kinburn comme dans la mer d'Azof, à Sébastopol comme à Svéaborg, la Russie n'a éprouvé que des désastres. En ce moment même, Omer-Pacha vient de passer l'Ingour en Asie et de faire un mouvement qui peut avoir pour résultat de débloquer Kars, ce qui serait

une double défaite pour les Russes. Il suffit d'un peu de prévoyance chez les hommes d'état de Pétersbourg pour pressentir les coups qui peuvent être frappés au printemps dans la Baltique par les puissances maritimes. Ce que nous voudrions rendre sensible par ces faits, c'est la bonne volonté qu'ont la France et l'Angleterre de souscrire à une conciliation et l'intérêt qu'a la Russie à faire la paix. La puissance russe est obligée de se replier sans doute, mais en définitive elle plie devant la force des choses, devant l'ascendant infaillible des deux plus grandes nations du monde. S'il en est ainsi, serait-il donc si difficile de se retrouver encore sur ce terrain commun des conditions connues sous le nom des quatre garanties, qui ne subiraient peut-être que peu de modifications? Quelle humiliation y aurait-il pour la souveraineté et les prérogatives du tsar à accepter la neutralisation complète de la Mer-Noire dans un moment où la flotte russe n'existe plus? Ce qui est certain, c'est que tout est péril pour l'empire du Nord dans la continuation de la guerre, et que l'Angleterre et la France, après avoir détruit la prépondérance russe en Orient, seront conduites à la limiter également dans l'Occident, tandis que la paix est pour la Russie un moyen de réparer ses désastres. Il serait difficile de savoir encore ce qui sortira des conseils de l'empereur Alexandre. Si l'extrémité où elle est placée ne suggérait pas une pensée de paix à la Russie, c'est qu'évidemment elle compterait encore trouver quelque point d'appui pour résister, et ici éclate cette nécessite d'une pression de l'opinion publique européenne dont parle le discours de l'empereur. Là est l'efficacité de cette intervention puissante des peuples contraignant la Russie à la paix, en faisant le vide autour d'elle, en la laissant convaincue et pénétrée de son isolement dans le monde. Tant que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'aura point cette conviction désespérée, il est à craindre que les dispositions pacifiques qu'il peut laisser voir ne soient plus spécieuses que réelles.

Aussi est-il vrai de dire que la paix est dans la main de l'Allemagne plus que dans toute autre, parce que la Russie compte sur la neutralité ou l'immobilité de l'Allemagne. C'est là sa politique depuis l'origine. Toutes les fois qu'elle a vu les états allemands commencer à s'inquiéter et incliner vers les puissances occidentales, elle s'est hâtée de faire quelques concessions, un jour l'évacuation des principautés, un autre jour l'acception des quatre garanties : concessions simplement apparentes, qui cachaient une obstination invincible, mais qui avaient pour effet d'offrir un prétexte à beaucoup de dépêches et à une phase nouvelle d'inertie au-delà du Rhin. L'Allemagne, il faut le dire, a justifié toutes les prévisions de la Russie. Après avoir consenti à se déclarer dès le début contre les prétentions de l'empereur Nicolas, elle n'a pu concevoir la pensée d'appuyer d'une action quelconque des protestations solennelles en faveur du droit européen. L'Allemagne se laissera-t-elle éclairer dans cette circonstance suprême? sentira-t-elle le besoin de se prononcer? Le cabinet de Berlin n'est point, dit-on, sans avoir eu une recrudescence de zèle pour la paix. Il aurait même ouvert, à ce qu'on pense, une de ces négociations qu'on désavoue quand elles ne réussissent pas, dont on se prévaut quand elles réussissent, et qui ne cachent en réalité aucune résolution sérieuse. La vraie politique de Berlin, elle se retrouve dans le discours que le roi Frédéric-Guillaume prononçait hier à

l'ouverture des chambres prussiennes. Le roi de Prusse veut bien maintenir les déclarations qu'il a faites, mais sans contracter des engagemens dont on ne pourrait prévoir ni la portée politique, ni la portée militaire. C'est là ce que sa majesté prussienne appelle prendre une attitude indépendante, de nature à préparer une paix équitable et durable. Il serait curieux de savoir si le cabinet de Vienne accepte la solidarité dans laquelle le roi Frédéric-Guillaume l'enveloppe avec la confédération germanique tout entière. L'Autriche, en effet, a une position particulière au-delà du Rhin; plus que toute autre puissance allemande, elle doit avoir à se prononcer dans la situation actuelle. Il est évident que la politique qu'elle a suivie jusqu'ici perdrait de son crédit par son inefficacité même, si elle se prolongeait. Les puissances occidentales n'ont point douté de l'Autriche; on en pourrait douter pourtant, à voir cette dextérité singulière avec laquelle le cabinet de Vienne passe à travers toutes les difficultés d'un rôle resté malgré tout assez énigmatique. Il s'est présenté à bien des esprits, difficiles peut-être, une hypothèse qui ne laisse point d'avoir son prix : c'est que toute la politique de l'Allemagne et de l'Autriche pourrait consister à laisser la France et l'Angleterre d'un côté, de l'autre la Russie, épuiser leurs forces dans la lutte, pour s'interposer ensuite et faire prévaloir ce qu'on nomme l'intérêt allemand sans faire d'inutiles sacrifices. L'hypothèse est absurde sans doute; elle indique cependant une situation qui ne peut pas durer. Si l'Allemagne a des intérêts dans la question qui s'agite, c'est sous son drapeau qu'ils doivent s'abriter et vaincre. Au point de vue purement allemand, c'est là même une habileté qui peut devenir dangereuse. Elle a réussi jusqu'à présent, cela est vrai; mais ne pourrait-elle pas conduire l'Allemagne à des difficultés terribles avec la Russie aussi bien qu'avec les puissances de l'Occident? De la sorte la politique des cabinets germaniques aurait le résultat singulier de préparer à l'Allemagne des conflits avec tout le monde, sous prétexte d'épuiser toutes les combinaisons de la neutralité, et de rendre la conflagration actuelle plus gigantesque sous prétexte de travailler à la paix.

Soit que l'Allemagne se prononce résolument aujourd'hui, et contribue ainsi au rétablissement de la paix, soit qu'elle hésite encore, et qu'elle laisse à la Russie la ressource de continuer à s'abriter derrière son immobilité, l'alliance des puissances occidentales subsiste. Elle s'est manifestée par des faits publics et éclatans, comme aussi par ces visites de souverains qui se sont succédé. Le roi de Sardaigne vient à son tour de faire un voyage à Paris, où il a passé quelques jours à peine. Le roi Victor-Emmanuel a été accueilli avec une intime et sérieuse cordialité. Il méritait cet accueil pour la décision avec laquelle il est entré le premier dans l'alliance européenne, et il le méritait encore pour son caractère comme souverain. Le roi Victor-Emmanuel a recueilli l'héritage de cette popularité qui a toujours entouré au-delà des monts la maison de Savoie. Souverain d'un royaume constitutionnel, sa loyauté a singulièrement contribué à affermir les institutions libres données au Piémont par Charles-Albert, et c'est peut-être cette loyauté qui est le meilleur gage de la durée de ces institutions. Chose remarquable, dans la lutte si inopinément ouverte avec la Russie, où la France a-t-elle trouvé des alliés et des amis? C'est surtout dans les pays libres. Quels sont les sou-

verains et les princes qui sont venus en France depuis le commencement de la guerre? La reine Victoria, le roi des Belges et son fils le duc de Brabant, le jeune roi de Portugal, le roi de Sardaigne, c'est-à-dire des souverains constitutionnels. Dans les pays où la liberté politique n'existe pas, les gouvernemens font plus ou moins des vœux pour la Russie, et l'opinion des populations, bien que favorable aux puissances occidentales, ne peut parvenir à se faire jour, à faire sentir son influence. N'est-ce point là un indice du rôle véritable de la France dans le monde, des idées qu'elle ne cesse de représenter à travers ses transformations et ses changemens politiques?

Dans le cours de cette mémorable année, la France a pu offrir ainsi en peu de temps ce double spectacle d'un pays mettant en action sur un lointain théâtre sa puissance militaire, retrouvant sans effort le premier rang dans la guerre, et donnant l'hospitalité sur son sol à toutes les œuvres de la paix, recevant des souverains, des princes, les hommes les plus éminens de l'Europe, les uns et les autres attirés par l'exposition universelle. Il y a six mois révolus déjà que cette exposition commençait. Ce n'est qu'avec lenteur qu'elle se dégageait de son premier chaos, pour apparaître bientôt dans ses vastes et splendides proportions. Elle a fini l'autre jour au milieu d'une réunion immense où toutes les nations étaient représentées. La dernière séance a servi à mettre une fois de plus en présence la paix, d'où naissent tant de produits, et la guerre, qui trouble le travail. C'est aux peuples de choisir. Non pas que la paix soit préférable à tout, et doive être mise au-dessus des intérêts les plus essentiels et les plus précieux; mais les peuples savent aujourd'hui où est le danger de conflagrations plus grandes et où est le moyen d'arriver à la paix sans sacrifier l'intérêt de l'Europe. Peut-être la séance de clôture de l'exposition universelle n'eût-elle point été moins significative et moins complète, si la politique s'était renfermée tout entière dans le discours de l'empereur, et lors même que le prince Napoléon n'eût pas cru devoir évoquer d'autres pensées et d'autres souvenirs qui semblaient assez étrangers à la circonstance. Quant à l'intérêt spécial de la séance de clôture de l'exposition, il est surtout dans la distribution des récompenses, distribution libérale et magnifique, qui est allée chercher les artistes de tous les pays, les industriels et les ouvriers étrangers aussi bien que les ouvriers et les industriels français. Croix, médailles, distinctions ont servi de couronnement à cette grande revue des arts et de l'industrie. On ne saurait s'en plaindre. Quand il créa la Légion-d'Honneur, l'empereur autrefois eut une pensée élevée en instituant une distinction unique devant laquelle tous les services étaient égaux. Il ne faudrait pas cependant que cela conduisît à établir une égalité factice, une égalité qui ne peut pas exister entre des services libéraux, désintéressés, et un travail qui trouve en lui-même une première récompense, conforme à sa nature par les profits qu'il donne. Il ne faudrait pas que cela eût particulièrement pour résultat de procurer à quelque industriel l'avantage de vanter ses produits en signant d'un haut titre dans la Légion-d'Honneur. Maintenant quelles seront les conséquences pratiques de cette grande exposition? Sera-ce le point de départ d'une ère nouvelle pour l'industrie et le travail? Hélas! il n'est pas plus facile aujourd'hui qu'hier de rendre accessible à tous les hommes ce qui est le partage du petit nombre,

d'affranchir l'agriculteur de la partie brutale de sa peine, de mettre tout le monde en possession du crédit, d'effacer les restrictions des lois commerciales. Dans tout cela, même ce qui est possible et juste est l'œuvre du temps, de la sagesse et d'une politique prévoyante.

Ainsi se succèdent les événemens publics, tandis que les hommes passent sur la scène et disparaissent comme pour marquer le cours des choses. Ces disparitions même ont parfois un caractère soudain et imprévu qui rend plus sensible le vide qu'elles laissent au milieu d'une société si accoutumée pourtant à voir les hommes se succéder avec une effrayante rapidité. En peu de jours, la mort a frappé l'amiral Bruat, M. le comte Molé et M. Paillet : l'homme de guerre, l'homme d'état et le jurisconsulte ont été enlevés par un coup subit. L'amiral Bruat s'était fait remarquer, il y a dix ans, par son intelligente activité dans les affaires de Taïti, dans ces affaires qui furent, si l'on s'en souvient, un événement, une petite question d'Orient entre la France et l'Angleterre. Envoyé aux Antilles après l'émancipation des esclaves, il s'était employé à adoucir cette périlleuse transition, et il arrivait dans la Mer-Noire au commencement de la guerre avec une expérience acquise mêlée à un ardent courage. On peut dire que l'amiral Bruat est mort, lui aussi, dans sa victoire, car nul n'avait plus contribué que lui à organiser, à décider le succès de nos armes par son énergie, par son impulsion. Nommé amiral, il n'a atteint à ce haut degré de la hiérarchie militaire que pour mourir au moment où il allait toucher les côtes de France. C'est à la vie politique qu'a été enlevé M. Molé. Bien que retiré de la scène, il avait gardé cette considération qui est le privilége d'une noble existence publique. Jeté enfant dans la révolution et ayant souffert par elle, parvenu aux affaires sous l'empire, ministre et pair sous la restauration, président du conseil sous Louis-Philippe, enfin simple membre de l'assemblée législative sous la république, M. Molé avait toujours occupé une grande place par ses lumières, par son expérience et sa droiture conciliante. Nul plus que lui ne pouvait exercer une haute influence dans la pratique du régime constitutionnel, où il portait la connaissance des choses et des hommes, une autorité tempérée de bienveillance. Cette influence, l'ancien président du conseil du roi Louis-Philippe l'a exercée longtemps, et on ne peut oublier son grand rôle dans des heures critiques de la dernière monarchie. M. Molé avait la distinction éminente d'un autre temps avec l'esprit de notre siècle. C'est le représentant d'une génération qui s'en va. M. Paillet n'avait fait que passer dans la politique. L'homme marquant en lui était le jurisconsulte, l'orateur du barreau, et c'est au barreau même qu'il a été frappé comme un soldat. Chez M. Paillet, le caractère égalait le talent, la conscience était au niveau des lumières. Chacun de ces hommes semblait représenter un talent ou un mérite de notre pays et de ce siècle.

On ne peut nier assurément qu'il ne se révèle une certaine poésie dans notre temps comme dans tous les temps de fermentation; mais c'est une poésie éparse et confuse, que nul n'est parvenu à recueillir et à fixer. Elle est dans le mouvement des choses, dans les contrastes de la fortune, dans les luttes de la race humaine, livrée à toutes les influences et marchant, vers l'inconnu. Les spectacles s'accumulent derrière nous et devant nous, et, à mesure qu'ils se déroulent, on dirait que l'inspiration individuelle diminue

et s'efface, que l'esprit devient moins propre aux exquises et savantes délicatesses de ce grand art de la poésie. Hélas! dans cet art, le plus élevé et le plus charmant de tous, il arrive ce qui est arrivé dans bien d'autres sphères de l'activité humaine : on a élargi les limites du domaine de l'esprit, on a bruyamment conquis la liberté de tout dire, de varier et de renouveler toutes les formes; on n'a point vu que, cette liberté une fois conquise, il restait le plus difficile, le plus essentiel, que ces prérogatives nouvelles n'étaient qu'un piége, si l'intelligence contemporaine n'avait point en elle sa règle, son idéal et son but. Les premiers venus dans ce mouvement de rénovation ont été les victorieux et les privilégiés. Ceux-ci ont eu encore quelques successeurs; puis est arrivée la multitude poétique, la foule inhabile et obscure. L'art nouveau, cet art qui était sorti de luttes ardentes, est allé se perdre dans les apothéoses vulgaires, dans les réhabilitations matérielles ou les fantaisies excentriques, dans les divagations humanitaires ou les puérilités sonores, et, au milieu d'un monde indifférent, les poètes ont fini par ne plus élever qu'une voix sans puissance et sans écho, à l'exception de quelques talens généreux. Les poètes de nos jours, ceux qui aspirent à l'être, ont coutume de se plaindre de leur siècle qui les oublie, des critiques eux-mêmes qui ne saluent pas aussitôt leur génie. Ils disent vrai, s'ils parlent d'une certaine atmosphère générale peu favorable à leurs inventions; ils se trompent, s'ils croient que tout est malveillance à leur égard. Quoi qu'ils en disent, on ne peut se défendre d'un certain intérêt en feuilletant ces recueils destinés au public, et dont la plupart, hélas! sont ignorés de celui à qui ils s'adressent. Par malheur, il manque à tous ces vers la pensée qui les fait vivre, et même une certaine correction de langage propre à mettre hors de doute leur nationalité française. Donc la poésie aujourd'hui, la poésie écrite et parlée, n'est point dans une heure propice, et cependant les vers se succèdent avec la régularité des saisons : ils naissent avec le printemps, ils meurent avec l'hiver.

Contes, méditations, élégies, dithyrambes, poèmes, c'est la moisson de chaque année. Les femmes elles-mêmes ne sont point les dernières à mettre leur faisceau dans cette moisson inconnue. La poésie des femmes a d'habitude une sorte de grâce émouvante et de tendresse élégiaque. Ce fut le caractère de quelques rares talens de femmes qui se trouvèrent mêlés à la rénovation contemporaine. En est-il ainsi des *Contes du Cœur* de Mme Hermance Lesguillon et des vers que Mme Claire Brunne décore du titre d'*Amour et Philosophie?* Les deux auteurs, on n'en peut disconvenir, poursuivent de leur mieux la poésie, et la poésie ne se laisse point atteindre. Certes le cœur a ses secrets, ses troubles et ses drames, qui sont l'éternelle source de l'inspiration poétique. Mme Lesguillon ne pense pas sans doute avoir puisé très directement à cette source en réunissant quelques fragmens sur *l'Exil de l'Ame, la Vie à deux* ou *les Démolitions de Paris*. Mme Claire Brunne a visiblement un but plus vaste et plus profond, bien qu'elle compare ses vers à une fleur des champs née sans culture, par la force du soleil. C'est une imagination facile à enflammer, et qui se révolte aisément contre l'amour tel que le pratique ou l'entend le siècle, contre le joug de l'homme. Ceci tient un peu, ce nous semble, de l'émancipation de la femme encore plus que de l'amour véritable ou de la philosophie. Dans un de ses morceaux sur

Ham et son captif d'autrefois, l'auteur montre sur la table du prisonnier des livres épars, « Sand, Brunne, etc.; » il est à croire que le captif de Ham avait d'autres préoccupations et d'autres pensées. Au fond, avec une certaine ardeur d'imagination féminine, l'auteur d'*Amour et Philosophie* met sur le chemin de cette poésie humanitaire et sociale, chimère d'esprits inexpérimentés et enivrés qui croient remuer des idées parce qu'ils agitent de grands mots dans leurs vers amples et vides. Il serait facile de rattacher à cet ordre d'inspirations, bien qu'avec des nuances diverses, *les Croyances* de M. Jules Marchesseau et les *Songes et Réalités* de M. Jules Rouquette. Ce n'est pas que l'auteur des *Croyances* n'émette quelques idées qui ont leur justesse : il croit à la nécessité de réagir contre l'esprit matérialiste et mercantile de notre siècle; mais son idéal, où va-t-il le chercher? Il se dit le dernier venu dans *la grande armée de la révolution*. La révolution a pu avoir elle-même sa poésie gigantesque et sinistre; elle n'a point enfanté de poésie et elle n'a point eu son poète. Qui ne voit en effet que les doctrines révolutionnaires, dans leur essence, sont ce qu'il y a de plus mortel pour l'imagination humaine? M. Marchesseau prend donc un étrange moyen pour relever la poésie, en s'attelant au char sous lequel elle périt broyée. Quant aux *Songes et Réalités* de M. Jules Rouquette, il ne serait point aisé de distinguer la pensée de l'auteur, si lui-même il ne disait que dans chaque homme il y a un pape, que le moindre chaume a un autel suffisant, et que *l'empire, c'est l'humanité!* Sait-on le caractère principal de ces vers qui ont plus ou moins une teinte révolutionnaire et sociale? C'est l'incertitude intellectuelle et morale et la prétention d'élever cette incertitude à l'état d'affirmation et de croyance. Dans les *Fleurs de Vendée*, de M. Émile Grimaud, il y a plus de fraîcheur et de grâce, soit que l'auteur chante le *serpolet* ou le *renouveau*, soit qu'il recueille quelque légende vendéenne. C'est une muse simple et jeune, facilement inspirée et doucement vibrante aux souffles amis du lieu natal. Ainsi se succèdent ces vers, enfans de l'année actuelle, la plupart inconnus et méritant leur obscurité, quelques-uns gracieux et faciles, tous s'en allant comme ces feuilles qui tombent en tournoyant à la saison mauvaise. Les feuilles vont se mêler à la neige et jonchent le sol; mais sous cette couche épaisse et froide couve l'étincelle qui réchauffe encore le sein de la terre. Qu'il en soit ainsi de l'âme humaine, réchauffée par une étincelle intérieure et préparée à porter ses fruits nouveaux de poésie et d'inspiration.

Ce ne sera point seulement un symptôme littéraire, ce sera aussi le signe du réveil des esprits et des âmes, en un mot de l'activité morale, de la juste et saine activité, souvent interrompue par les événemens qui viennent la détourner ou la fausser. Là est le lien des lettres et de la politique. Ce qu'est la politique aujourd'hui sous le rapport général, au point de vue de la situation respective des principales puissances de l'Europe, dans la grande crise qui tient le monde en suspens, on a pu le voir déjà. C'est à travers les diversions émouvantes et redoutables d'une question considérée à bon droit comme universelle que chaque peuple a pour l'instant à s'administrer et à conduire sa politique intérieure. Une nouvelle session législative s'ouvrait récemment à Bruxelles, à Turin et Athènes, des élections gouvernementales se terminaient en Suisse, et partout on pouvait apercevoir, ce semble, dès

les premiers actes, comme un reflet de la situation de chaque pays. En Belgique, on le sait, il y a depuis quelque temps en fonctions un ministère catholique au fond, mais dont les principaux membres, tels que M. Vilain XIIII et M. Dedecker, se sont proposé de faire prévaloir une politique de modération et de conciliation entre les partis. C'est en présence de ce ministère que les chambres ont repris leurs travaux, que le roi a prononcé son allocution habituelle, et que les deux corps du parlement ont eu à discuter leur réponse au discours de la couronne. Dans le sénat, la question n'a point été douteuse, elle a été promptement résolue en faveur du gouvernement actuel. Dans la chambre des représentans, la réponse au discours du roi a fini par être également votée, telle que la présentaient les amis du cabinet. Il s'en faut cependant que le ministère ait eu ici une victoire incontestée. Un paragraphe de l'adresse n'a été adopté que par une faible majorité, ou plutôt c'est un amendement proposé sur ce paragraphe, secrètement hostile, qui a réuni une assez imposante minorité et a montré les deux fractions de la chambre presque en équilibre.

Les luttes d'opinion existent aussi dans le Piémont. Tous les partis se sont confondus cependant dès l'ouverture du parlement dans un témoignage de sympathie et de concours offert au roi Victor-Emmanuel, en présence des malheurs qui l'ont frappé depuis un an et de la guerre dans laquelle il est engagé de concert avec la France et l'Angleterre. C'est là le premier acte des chambres piémontaises, le plus significatif et le plus sérieux. A la veille de la session, le gouvernement avait nommé président du sénat M. le marquis Alfieri; la chambre des députés a élu à son tour pour son président M. Boncompagni : deux choix certes des plus rassurans pour toutes les opinions, et qui sont, on peut le croire, un gage de modération aussi bien que de concorde entre tous les pouvoirs publics. C'est donc sous des auspices favorables que s'est ouvert le parlement piémontais, et que le roi a pu entreprendre son voyage en France et en Angleterre. Il ne s'ensuit nullement que les questions intérieures ne renaîtront pas entre les partis; elles renaîtront sans aucun doute, et elles ont leur gravité. En dehors même des démêlés qui existent avec Rome, il en est une surtout qui peut prendre une importance particulière en raison de la situation présente et des efforts imposés au pays : c'est la question des finances. Le président du conseil, M. de Cavour, a laissé pressentir un déficit considérable, qui s'élèvera à 28 millions. D'un autre côté, les questions d'impôts sont vivement agitées depuis quelque temps. C'est sur ces points, selon toute probabilité, que porteront les principaux débats parlementaires. Prétendre que les partis ne tireront point avantage de cette situation, des souffrances des populations, et que, la discussion s'animant, la politique tout entière du gouvernement ne sera pas mise en cause, ce serait trop dire; mais il y a un fait à constater, de quelque façon qu'on le juge : le difficile serait de remplacer le cabinet actuel. Le talent de M. de Cavour, l'habileté avec laquelle il a su manier les institutions constitutionnelles expliquent l'ascendant qu'il a pris dans le conseil et dans les chambres. Il est vrai de dire aussi que peu d'hommes publics dans le Piémont se soucieraient de recueillir son héritage, de sorte que M. de Cavour trouve la garantie de son maintien au pouvoir dans la situation qu'il s'est faite, et que son habileté d'homme d'état est engagée à

aplanir les difficultés politiques et financières qui sont devenues un des élémens de la situation intérieure du royaume piémontais.

La Suisse, ou du moins Genève, vient d'avoir aussi sa petite agitation politique. M. James Fazy a été de nouveau porté au pouvoir par une coalition du parti radical et des catholiques. Cette alliance était déjà passablement étrange; mais cela n'a point suffi, et en réalité l'élection de M. Fazy a été emportée par des bandes enrégimentées d'avance. Ces bandes, qui avaient eu la fantaisie singulière de prendre le nom de *zouaves*, ne se faisaient faute de violences à l'égard des électeurs connus pour leur opposition à M. Fazy. Beaucoup de ceux-ci étaient maltraités et enfermés dans une caserne voisine sous bonne garde. Grâce à ces procédés, on conçoit que les radicaux n'ont point eu de peine à rester maîtres du scrutin, dont le résultat a été proclamé au milieu de toute sorte de clameurs. Les vainqueurs ont bruyamment célébré leur triomphe. On a dit que le parti modéré avait triomphé en M. Fazy. C'est un peu par dérision probablement qu'on a fait de l'ancien révolutionnaire le chef du parti de la modération. Par malheur, à Genève il y a de plus d'un côté dans les partis de ces alliances comme celle qui a mis les catholiques en contact avec le nouveau chef du pouvoir.

De tous les états constitutionnels de l'Europe et du monde, certes le plus malheureux aujourd'hui et le plus tristement inspiré, c'est la Grèce. La vie constitutionnelle elle-même, il faut le dire, n'a rien de bien sérieux à Athènes. Le roi Othon ouvre ou ferme son parlement, cela n'est pas d'une grande conséquence et ne touche point au fond des choses. Le roi a donc rouvert récemment les chambres, et son discours d'inauguration est un exposé de la situation du royaume hellénique. On peut en conclure que le roi Othon a remporté une grande victoire : il a renversé son ministère, le ministère où siégeaient, on s'en souvient, M. Mavrocordato et le général Kalergi. Il est vrai que le cabinet nouveau est loin d'être assuré de vivre et qu'il en est encore à se compléter. Le roi Othon multiplie du reste les protestations de neutralité : sage politique à laquelle son gouvernement aurait dû plutôt se rattacher, qui servait tous ses intérêts, et que l'Angleterre et la France ont été obligées d'imposer à de puérils, à d'aveugles entraînemens. Quelle que soit sa résignation actuelle, la Grèce souffre visiblement de la situation qu'elle s'est créée; elle souffre de tant de vœux trompés, de tant d'espoirs déçus, ou, pour dire plus vrai, de tant de chimères dissipées. Le croirait-on? après les révélations significatives des desseins de l'empereur Nicolas, de son opposition nette et tranchée à tout agrandissement du royaume hellénique, il y a encore des journaux grecs qui ont foi au cordial et sympathique appui des tsars. Ils font leurs efforts pour ne pas laisser paraître leurs vœux en faveur de la Russie, ils n'y réussissent pas; ils publient ses défaites, mais ils les pallient. Ils sont bien forcés de respecter l'Angleterre et la France, qu'ils appellent leurs protectrices; ils sont bien loin d'adhérer à leur cause, et ils se rejettent sur leur alliée, la Turquie. Que les Anglais et les Français battent les Russes, soit; mais on peut pronostiquer sans crainte que les Turcs, laissés à eux-mêmes, seront complétement détruits. Ainsi parlait récemment un des journaux les plus sérieux, les plus modérés d'Athènes, *le Spectateur de l'Orient*, et il choisissait tout juste le moment où les Turcs étaient victorieux à Kars, où Omer-Pacha battait les Russes au passage de l'Ingour. Que

les sujets du roi Othon n'aiment pas les Turcs, cela se conçoit, et il n'y a point à s'en étonner. Avant de signaler avec tant de zèle cependant le désordre des provinces ottomanes, il faudrait que le royaume hellénique parvînt à se purger du brigandage qui le dévaste et qui menace le gouvernement lui-même : c'est là une œuvre sérieuse et plus sensée que cette triste politique sur laquelle il faut avoir l'œil sans cesse pour que la complicité clandestine ne devienne pas une complicité directe et avouée.

La lumière se fait jour de plus en plus sur la dernière révolution qui s'est accomplie à Montevideo, sur les intrigues qui l'ont préparée et sur les projets dont elle devait faciliter l'exécution. Heureusement la guerre civile a été pour le moment conjurée; un gouvernement, national dans son origine comme dans ses tendances, provisoire, il est vrai, a remplacé le pouvoir constitutionnel que la légalité n'a pu sauver. Il s'est rétabli une apparence d'ordre; quelques élémens, dont l'union pourrait servir un jour à la réorganisation du pays, se sont rapprochés sous la pression d'un grand danger, et ce qui est encore plus important, la situation a provoqué une espèce d'intervention étrangère, parfaitement désintéressée, qui, sans autres moyens d'action que la force morale, s'est fait accepter et compter par tous, a exercé une influence décisive du caractère le plus honorable, et a peut-être jeté les bases d'un accord européen trop longtemps ajourné, pour préserver la République-Orientale des périls qu'elle a laissés s'aggraver dans son sein et autour d'elle. C'est contre l'ambition brésilienne, il faut bien le dire, qu'est dirigé ce qui s'est fait et ce qui reste encore à faire. Nous souhaitons qu'on le comprenne enfin à Rio-Janeiro. Ce pays, qui a des déserts immenses à peupler et à féconder par le travail, doit, selon les expressions d'un journal de Montevideo, cesser de rêver des conquêtes sur une nationalité qui le repousse, consacrer ses trésors à rendre ses fleuves navigables et à relier ses provinces entre elles, au lieu d'augmenter outre mesure ses forces de terre et de mer pour inquiéter ses voisins, et renoncer de bonne foi à des projets impolitiques et injustes auxquels il a déjà trop sacrifié. Malheureusement le Brésil est dans une mauvaise voie depuis la coalition de 1850, qui a renversé le pouvoir du général Rosas à Buenos-Ayres, et dont il a ensuite cherché à tirer parti dans l'intérêt exclusif de sa politique envahissante. Les derniers événemens de Montevideo ne le prouvent que trop.

En effet, il n'est plus permis de douter que les troubles du 28 août, qui ont amené la retraite du général Florès, n'aient été directement fomentés par le ministre brésilien, M. le docteur Amaral, qui lui-même ne devait suivre en matière aussi grave que les inspirations de son gouvernement. Les révélations contenues à cet égard dans le message d'abdication du président, en date du 9 septembre, sont accablantes. La publication de la brochure toute brésilienne de M. Andres Lamas avait été le manifeste de la conspiration; puis les violences d'une presse dévouée au Brésil avaient forcé le gouvernement à prendre quelques mesures défensives que la commission permanente du congrès avait sanctionnées. M. Amaral s'est déclaré ouvertement pour une opposition factieuse dont les desseins n'étaient plus un mystère, et qui affichait la résolution de renverser sans retard le pouvoir constitutionnel du général Florès. Celui-ci, à qui tout le plan de ses ennemis avait été révélé par des avis secrets envoyés de Rio-Janeiro même, et qui voyait leur

travail dans la capitale et dans la campagne ne concorder que trop avec des informations aussi précises, crut devoir alors, malgré l'attitude prise par le ministre brésilien, lui demander si le gouvernement légal pouvait compter sur l'assistance des troupes impériales dans le cas où l'ordre serait troublé par quelque tentative de révolution. M. Amaral, contrairement aux stipulations les plus formelles des traités qui ont réglé l'occupation de Montevideo par les forces brésiliennes, se refusa à tout engagement. Une pareille réponse était significative. Si elle ne laissa plus aucune illusion au général Florès, elle dispensa ses adversaires de garder désormais le moindre ménagement. Certains de l'appui moral du Brésil, ils brusquèrent donc le dénoûment, et le président ayant quitté la ville, ils se crurent les maîtres de la situation. Heureusement la réaction se prononça aussitôt.

La révolution avait été l'effet d'un coup de main, d'une surprise. C'était l'œuvre de la ville seule, et dans la ville d'une minorité audacieuse alliée à l'étranger contre la patrie. Le général Florès pouvait en appeler à la campagne; son honneur même semblait lui en faire un devoir, et le retour inespéré du célèbre don Manuel Oribe, qui, malgré le souvenir des rigueurs que lui avait commandées Rosas, a conservé un grand prestige dans la Bande-Orientale, lui offrait la possibilité d'une alliance dont le poids serait très considérable. En un mot, tout annonçait le renouvellement de la guerre civile. Ce fut le commerce étranger qui s'émut tout d'abord de cette affligeante perspective. Bientôt la plupart des intérêts conservateurs du pays s'unirent à lui pour conjurer une aussi grande calamité, et leurs efforts trouvèrent un point d'appui précieux dans les représentans officiels de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne à Montevideo, qui étaient également frappés de la gravité de la situation, qui avaient déjà interposé leurs bons offices pour prévenir une rupture entre le général Florès et le ministre du Brésil, et qui d'ailleurs, témoins impartiaux d'une lutte inégale, n'avaient pas attendu le résultat pour réprouver les intrigues de M. Amaral, dont le but est tout à fait contraire aux engagemens comme aux intérêts des puissances européennes dans la Plata. Néanmoins ce n'eût pas été assez d'une coalition aussi respectable pour rétablir, ne fût-ce que momentanément, un peu d'ordre et de tranquillité dans la république de l'Uruguay, si le général Florès n'avait fait preuve d'une rare abnégation en consentant à résigner la présidence sous certaines conditions, d'ailleurs très justes et très modérées. Ainsi les troupes improvisées à Montevideo devaient être désarmées; le gouvernement provisoire, issu de la révolution du 28 août, devait faire place à une administration dirigée par le président du sénat, qui est le suppléant constitutionnel du chef légal de l'état, et cet accord devait être placé sous la garantie morale des légations d'Espagne, de France et d'Angleterre. Ces conditions ont été fidèlement accomplies, et le président du sénat, M. Bustamante, vieillard respectable et intelligent, a pris d'une main assez ferme, malgré son grand âge, ce gouvernail très difficile à tenir, au milieu des frémissemens de la faction vaincue. « Tu trembles, pauvre homme! » lui dit le jour de son installation un milicien grossier. « Oui, je tremble, répondit M. Bustamante, mais c'est de vieillesse. » Au reste, n'étant ni un militaire, ni un chef de parti, quelque respectable, bien intentionné et même intelligent qu'il puisse être, on conçoit que M. Bustamante ne suffira pas longtemps

aux exigences de la situation. Tout indiquerait donc pour un avenir prochain le général Oribe, qui a des talens, du patriotisme, de la probité et beaucoup de vigueur, si en lui l'allié ou le lieutenant de Rosas, qui a tenu Montevideo assiégé pendant dix ans, ne faisait pas un grand tort au président de 1837, dont l'administration s'annonçait alors sous les plus heureux auspices.

Que va faire le Brésil dans cette crise que sa diplomatie a provoquée? C'est ce que rien ne laisse encore pressentir. Avant qu'on pût connaître à Rio-Janeiro le dénoûment pacifique de la révolution opérée contre le général Florès, le gouvernement brésilien avait envoyé très précipitamment à Montevideo un de ses hommes d'état les plus considérables, M. le vicomte d'Abaete, plus connu sous le nom de Limpo de Abreu, qui a plusieurs fois occupé le ministère des affaires étrangères. On suppose, d'après son importance, qu'un pareil personnage a *carte blanche* , et par exemple qu'il est investi de pouvoirs suffisans pour trancher, sans en référer à sa cour, la question capitale du rappel ou du maintien des troupes brésiliennes dans la Bande-Orientale; mais il arrivait à peine, à la date des dernières nouvelles, et quoique l'opinion du gouvernement provisoire fût arrêtée sur ce point, opinion à laquelle tous les partis et tous les états riverains de la Plata sont évidemment ralliés par conviction ou par irrésistible entraînement, M. d'Abaete n'avait pas encore été mis en demeure de se prononcer. Cependant on peut regarder comme moralement impossible la continuation de l'occupation brésilienne, quelles que doivent ou puissent être les conséquences d'une mesure qui laissera le pays livré à lui-même. Ce sera pour la Bande-Orientale une épreuve sérieuse dans l'état de division et de démoralisation où se trouvent les élémens de cette nationalité si turbulente. Espérons que les grandes puissances européennes, qui ont des droits à y exercer et des intérêts à y protéger, l'aideront à se réorganiser par un appui moral dont elles jugeront sans doute à propos de fortifier l'action.

Nous regrettons d'avoir à juger aussi sévèrement la diplomatie du Brésil dans la Plata; mais elle ressemble trop à celle des États-Unis dans le golfe du Mexique jusqu'à l'isthme de Panama pour que nous ne la réprouvions pas avec la même énergie. Ce ne sont pas là des exemples que doive suivre le cabinet de Rio-Janeiro. Une politique envahissante au midi, et à l'ouest du côté du Paraguay, lui aliénera l'opinion publique en Europe, qui est cependant disposée à lui tenir compte de ses progrès en tout genre et de la stabilité de ses institutions. Il n'y trouvera d'ailleurs aucune force de plus pour résister aux exigences des Américains du Nord sur le fleuve des Amazones. Tout conseille donc au Brésil de rassurer ses voisins par une attitude moins menaçante, et de s'entendre au contraire loyalement avec eux pour appeler à la vie les solitudes de cette partie du Nouveau-Monde, qui, depuis l'ouverture de la navigation du Parana et de ses affluens aux pavillons étrangers, attirent et doivent attirer de plus en plus le commerce et l'émigration.

Il se fait en ce moment des efforts extraordinaires, quelques-uns du caractère le plus singulier et le plus hardi, pour reconnaître quel parti on peut tirer des cours d'eau qui sillonnent les provinces du nord de la confédération, et qui de la rive droite du Parana donneraient accès à Salta, à Juguy, aux profondeurs du désert appelé le Grand-Chaco. Les États-Unis,

qui ont pris fort au sérieux la liberté de navigation dans la Plata, ont sur ces eaux un bateau à vapeur, le *Waterwitch*, qui, comme on le sait, a remonté le Paraguay jusqu'à la province brésilienne de Mattogrosso, et qui fait l'hydrographie des grandes artères. Ce n'était pas assez, car le *Waterwitch* a un trop fort tirant d'eau pour explorer les affluens, aussi peu connus que mal réglés, des lignes principales. On a donc lancé un petit *steamer* de cent douze pieds de long sur quatorze de large, et d'une force de douze chevaux, qui navigue sur deux pieds de profondeur, et qui a débuté par remonter le Salado jusqu'à quarante lieues en ligne droite de la ville de Santa-Fé; mais le chemin qu'il a parcouru est de plus de cent, à cause des sinuosités de la rivière. Cette expédition, qui s'est faite au mois de juillet dernier, sous les ordres du capitaine Page, de la marine fédérale, n'a rencontré d'autre obstacle qu'une baisse très rapide de la rivière, qui n'a pas permis de remonter plus haut que le 30e degré 11 minutes sud. Il faudra donc la renouveler dans une saison plus favorable. Néanmoins elle a mis hors de doute la navigabilité du Salado, dont le lit, souvent extravasé en marécages impraticables, acquerrait plus de profondeur, si le cours des eaux était réglé par quelques travaux qui suivraient l'établissement de l'homme sur ses bords. Il traverse d'ailleurs une vaste plaine d'alluvion, dont le sol se prêterait merveilleusement à la culture, et passe de distance en distance au pied de contreforts peu élevés, couverts de forêts magnifiques. On ne vit pas un seul Indien. Mais le voyage de la *Yerva* (c'est le nom du petit vapeur américain qui a remonté le Salado), par cela même qu'il s'est opéré avec toutes les ressources de la science moderne, sous la direction d'habiles officiers et selon toutes les règles de l'art, a bien moins de caractère qu'une autre expédition tentée et accomplie presque en même temps sur le Rio-Vermejo, qui descend des frontières de la Bolivie au Paraguay, un peu au nord de Corrientes. Ce n'était pas cette fois la merveille de notre siècle, un bateau à vapeur, qui étonnait le désert, c'était une caisse informe, lourde, gauche, incapable de manœuvrer, un bateau primitif, quoique dans de grandes proportions, grossièrement construit, plus grossièrement équipé et gréé, sans voiles, sans mâture, presque sans gouvernail, et sans propulseur d'aucun genre, qu'un Américain du nord lançait sur le Vermejo, à quelques lieues de la petite ville d'Oran, pour arriver jusqu'au Paraguay, à la grâce de Dieu... Et il y est arrivé. On l'avait appelé le *Mataco*, du nom de la tribu d'Indiens qui habite le pays où a été conçu cet aventureux projet. Nous avons sous les yeux une partie du journal du voyage, qui, retardé par mille accidens, a été démesurément long. Perte de la baleinière dès les premiers jours, ruptures multipliées des ancres (et quelles ancres!), échouages quotidiens sur des bas-fonds, sur les rives incertaines du fleuve, sur des îlots formés de troncs d'arbres enchevêtrés, au milieu desquels la barque, irrésistiblement entraînée par le courant, s'enfonçait violemment; égaremens dans des remous où elle tournoyait des heures entières sans pouvoir se dégager et reprendre le fil de l'eau; maladie et mort du chef de l'expédition, M. Hickman, dont cette entreprise était l'idée fixe, laborieusement réalisée : aucune difficulté, aucun obstacle, n'auraient manqué au voyage du *Mataco*, si les Indiens qu'il a rencontrés de loin en loin n'avaient été inoffensifs, souvent même secourables. Quant à la physionomie du pays, elle est la même

que celle de la vallée du Salado; mais on n'a pas retrouvé les points de repère indiqués sur une carte dressée d'après une exploration antérieure du Vermejo qui remonte à 1790.

Nous ne croyons pas nous méprendre en donnant quelque importance à cet ordre de faits. Quelque imparfaits que soient de pareils essais, combinés avec l'émigration européenne qui se porte dans le Parana et au Paraguay, ainsi qu'avec le mouvement provoqué dans la province de Catamarca par la découverte de mines très riches, ils n'en préparent pas moins la paisible conquête du désert ou sur la nature ou sur les misérables Indiens qui achèvent d'y mourir. Malheureusement il n'en est pas de même plus au sud, sur le territoire de la province de Buenos-Ayres. Là, pendant quelque temps, les Indiens, qu'avaient contenus pendant nombre d'années la terreur du nom de Rosas et sa remarquable habileté à les maîtriser, ont relevé la tête et recommencé leurs incursions dévastatrices contre les établissemens agricoles ou plutôt contre les grands *élevages* de bestiaux qui font la richesse du pays, et dont la multiplication devient pour l'Europe un besoin de premier ordre. Leurs bandes sont nombreuses, car de ce côté, entre la frontière du Chili et celle de Buénos-Ayres, il existe encore des tribus puissantes et redoutables avec lesquelles le gouvernement chilien lui-même, qui est le mieux organisé de l'Amérique du Sud, croit devoir garder certains ménagemens. Et ce qui pourrait aggraver la situation, c'est que quelques *gauchos*, anciens partisans de Rosas, proscrits ou se croyant menacés, auraient grossi les rangs des sauvages pour se venger de la société qui les repousse. La guerre contre les Indiens est donc aujourd'hui un des embarras du gouvernement de Buenos-Ayres, qui, à la date des dernières nouvelles, avait un grand désastre à réparer dans la campagne. Un détachement de cent trente hommes à peu près, d'autres correspondances disent près de deux cents, venait d'être exterminé par les sauvages, sans qu'il en échappât un seul. On craignait qu'enhardis par ce succès et par leur nombre, qui s'élevait à cinq mille, ils ne pénétrassent dans les départemens plus rapprochés de la capitale, où ils pourraient faire un mal immense, les *estancias* y étant plus riches, sans être pour cela beaucoup mieux défendues.

Il serait fâcheux à tous égards pour le gouvernement de Buenos-Ayres que cette situation se prolongeât, car elle paralyserait les travaux d'amélioration dans le pays et dans la capitale dont il se fait justement honneur; mais, sans entrer dans les détails de l'ardente polémique qui défraie aussi largement que stérilement les nombreux journaux de cette ville, il est permis de croire que le rétablissement de la nationalité argentine serait le meilleur moyen de rétablir aussi le prestige trop affaibli du nom de Buenos-Ayres dans l'esprit des Indiens. La persistance de cette province dans l'isolement est une mauvaise politique, qui rappelle trop l'orgueilleux système obstinément suivi envers les autres par le général Rosas, et que ses ennemis n'auraient pas dû lui emprunter.

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Monsieur,

Je lis dans le nº du 15 novembre de la *Revue des Deux Mondes* un article intitulé *l'Orfévrerie à l'Exposition* et signé Gustave Planche. Cet article contient sur Froment Meurice, mon frère, mort depuis quelques mois à peine, des allégations de fait qui veulent un démenti. Je laisse entièrement de côté, dans les pages de M. Planche, les critiques qui pourraient toucher le talent de l'artiste chez mon frère; mais c'est mon devoir et par conséquent mon droit de relever les attaques qui voudraient atteindre le caractère de l'homme.

M. Planche reproche à M. Froment Meurice « d'avoir signé de son nom des châtelaines, des agrafes, des salières élégantes, quand les gens du métier savent très bien que ces pièces d'orfévrerie n'ont été ni conçues ni exécutées par lui. » — Je vous adresse, monsieur le directeur, les extraits des rapports des jurys de 1844, 1849 et 1851; ils constateront suffisamment dans les pièces exposées par Froment Meurice la part d'invention ou d'exécution qui lui revient, et je n'ai pas à insister sur ce point; mais M. Planche ajoute :

« Qu'un fabricant bien achalandé néglige de nommer les artistes qu'il emploie, qui sont la source de sa richesse, je ne l'approuverai pas; qu'il se laisse donner pour l'auteur des œuvres qui ne sont pas sorties de ses mains, c'est un tort plus grave encore, et qui doit être plus sévèrement qualifié. J'aime à croire que le fils de M. Froment Meurice suivra une autre méthode pour établir sa réputation. »

Je laisserai encore les faits, les documens *officiels* répondre à M. Planche pour mon frère mort. Je cite le rapport du jury de 1849 :

« Comme tous les hommes d'un vrai mérite, M. Froment Meurice s'attache avec scrupule à faire ressortir les services rendus par les collaborateurs qu'il a su s'adjoindre, peintres, sculpteurs, ciseleurs, *ouvriers* habiles. Il a *toujours* eu soin, pour chacune des pièces remarquables de son exposition, d'indiquer ceux qui l'avaient secondé. C'est ainsi que sans parler des artistes dont nous avons déjà signalé les noms (MM. Pradier, Feuchères, Klagmann, Cavelier, Rouillard, Justin, etc.), M. Froment Meurice a particulièrement insisté sur le mérite de ses deux contre-maîtres, MM. Babeur et Visset, ainsi que sur celui de MM. Frémonteil et Crosville, tous deux ses anciens *apprentis*... Les quatre ciseleurs qui ont exécuté les figures en repoussé du groupe de M. de Luynes sont MM. Muleret, A. Daubergue, Fannière et Poux... M. Sollier, émailleur, a fait preuve du plus grand talent. Enfin M. Froment Meurice a payé un tribut de reconnaissance au dessinateur-sculpteur dont l'expérience et le goût ont contribué à placer son atelier à un rang si élevé, à M. Liénard, un des artistes qui ont le plus fait pour la splendeur de notre industrie. » (Tome III, pag. 315 et 316.)

M. de Luynes, rapporteur à l'exposition universelle de Londres en 1851, tout en nommant spécialement Froment Meurice quand il a lui-même composé une pièce, cite de même non-seulement les sculpteurs qui ont modelé

les originaux, mais aussi les principaux ouvriers qui les ont exécutés. Et de qui M. de Luynes tenait-il ces indications? Je cite son rapport :

« M. Froment Meurice reportait sur les artistes dont il avait été assisté, entre autres sur M. Liénard, dessinateur-sculpteur, une portion du mérite de son exposition; il rendait aussi sa part d'éloges à l'habile émailleur, M. Sollier. » (Tome VI, pages 152 et 153.)

Voici en outre, monsieur, une protestation qu'ont signée spontanément tous les collaborateurs de Froment Meurice.

« Nous soussingés, — sculpteurs, dessinateurs, ciseleurs, émailleurs, contre-maîtres et ouvriers, — tous collaborateurs de M. Froment Meurice, — nous regardons comme un devoir et nous nous faisons une joie d'attester que non-seulement M. Froment Meurice n'a, en aucun temps, négligé de nommer ceux qu'il associait à son œuvre, mais qu'il s'est toujours et partout attaché à marquer la part et à faire ressortir le mérite de chacun de nous dans le grand ensemble de travaux qu'il dirigeait.

« Ont signé : MM. Geoffroy de Chaume, veuve Feuchères (pour feu Jean Feuchères), Jules Cavelier, Liénard, Auguste Préault, Rouillard, Jacquemart, Soitoux, Fannière, sculpteurs; — Muleret, Wiese, Rambert, Riester, Sollier, Lefournier, Honoré, Grisée, Babeur, Colter, Meyer, Daubergue, Poux, Fannière, ciseleur, Crosville, Frémonteil. »

Enfin tous les critiques qui ont bien voulu parler de mon frère, notamment MM. Jules Janin, Théophile Gautier, Ferdinand de Lasteyrie, ont toujours, *sur ses indications*, nommé tous les talens qu'il employait. Je vous adresse, monsieur, des extraits des *Débats*, de *la Presse* et du *Siècle*, dont la publicité crée, je pense, une notoriété assez universelle.

Maintenant, et pour toute conclusion, monsieur le directeur, je veux me borner à renvoyer à M. Planche ses propres phrases avec quelques variantes :

Qu'un critique mal renseigné néglige de s'informer du vrai et du juste, *je ne l'approuverai pas;* qu'il se laisse aller à calomnier la mémoire d'un homme honoré de tous, *c'est un tort plus grave encore et qui doit être plus sévèrement qualifié*. J'aime à croire que tous les gens de cœur appliqueront à M. Planche cette *qualification sévère* que ce *tort grave* appelle.

Vous voudrez bien, monsieur, insérer la présente rectification dans votre prochain numéro.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

PAUL MEURICE.

25 novembre 1855.

J'accueille avec plaisir les documens qui me sont fournis par M. Paul Meurice. J'ignorais, je devais ignorer ces documens, car ils n'ont été soumis qu'aux membres du jury en 1844, 1849, 1851. Je m'associe de grand cœur à l'intention généreuse qui a dicté ces révélations, et je remercie cordialement M. Paul Meurice d'avoir mis à ma disposition les pages que je viens de lire. Je n'ai jamais voulu porter atteinte au caractère privé de M. Froment Meurice, chacun le comprendra sans que je prenne la peine de réfuter cette accusation étrange et inattendue. Ce que j'ai dit de lui, je l'ai dit avec un droit égal, avec une égale justice, de M. Durand, de M. Tahan, de M. Weber; MM. Durand, Tahan et Weber n'ont pas réclamé. M. Paul Meu-

rice réclame pour la mémoire de son frère; ma réponse sera bien simple et ne laissera, je l'espère, aucun doute sur la nature de ma pensée. Depuis dix ans, j'entendais comparer M. Froment Meurice à Benvenuto Cellini. Cette comparaison imprudente, essayée d'abord en prose, s'est plus tard traduite en vers. Après les panégyriques de MM. Jules Janin et Théophile Gautier, nous avons eu une petite ode heptasyllabique de M. Victor Hugo, dont le sens ne saurait être obscur pour personne : M. Victor Hugo donne le nom de *frère* à M. Froment Meurice. Or, si le public estime très haut le talent de M. Hugo, M. Hugo de son côté sait très bien ce qu'il vaut, et s'il eût connu les documens qui me sont fournis par M. Paul Meurice, j'ai tout lieu de penser qu'il n'eût jamais donné à M. Froment Meurice le nom de *frère* qui sert d'exorde à la petite pièce lyrique dont je viens de parler. Je n'ai pas à discuter ici les doctrines développées ou du moins indiquées dans cette pièce. Le poète ciseleur, le ciseleur poète, n'ont rien à voir dans la présente discussion. Que la miette de Cellini vaille ou ne vaille pas le bloc de Michel-Ange, c'est un point placé en dehors du débat. Des miettes comme le *Persée* de Florence, comme la *Nymphe* de Fontainebleau sont des miettes un peu grosses, et je crois volontiers que la rime est seule coupable de cette expression par trop hardie. Je ne vois, je ne veux voir dans cette pièce qu'un argument utile à ma défense, et qui suffit à me justifier : M. Victor Hugo compare M. Froment Meurice à Benvenuto Cellini. J'ai voulu combattre cette erreur, accréditée depuis dix ans; était-ce mon droit? M. Paul Meurice me prouve, et je m'en réjouis, que son frère a révélé généreusement aux jurys de 1844, 1849 et 1851, les noms de ses collaborateurs. C'est à merveille; mais pourquoi cette révélation faite aux jurys n'a-t-elle pas été reproduite dans le *Catalogue officiel de l'exposition universelle?* Les documens qui me sont fournis par M. Paul Meurice ont été tirés à quelques centaines d'exemplaires, et celui qui voudrait se les procurer bourse en main serait sans doute fort empêché. Je me trouve dans la condition commune, je n'ai fait partie d'aucun jury, et je ne les connaissais pas : qui donc oserait m'accuser de négligence? J'ai acheté, j'ai consulté le *Catalogue officiel de l'exposition universelle*, et à côté du nom de M. Froment Meurice je n'ai trouvé le nom d'aucun collaborateur. Est-ce ma faute, si l'intention généreuse de M. Froment Meurice, réalisée trois fois, mais d'une manière trop étroite, par les révélations faites aux jurys de 1844, 1849, 1851, n'a pas été comprise par ceux qui le représentent et réalisée une quatrième fois, mais d'une manière plus large, dans le *Catalogue officiel de l'exposition universelle?* Si je n'ai pas su ce qu'on m'apprend aujourd'hui, à qui faut-il s'en prendre? M. Panis, qui a publié le *Catalogue officiel*, a profité de tous les documens qui lui ont été fournis par les exposans. Pourquoi les représentans de M. Froment Meurice ont-ils oublié de renouveler à cinquante mille exemplaires les révélations faites au jury? Je ne me charge pas de résoudre cette question, et je crois volontiers que le lecteur le plus pénétrant ne serait pas moins embarrassé que moi; mais il demeure du moins établi que je n'ai pas voulu calomnier la mémoire de M. Froment Meurice. Calomnier, c'est altérer sciemment la vérité que l'on connait. Altérer la vérité à son insu, altérer la vérité que l'on ignore, qu'on n'a pu deviner, c'est se tromper, et c'est la seule faute qu'on puisse me reprocher. Je n'ai jamais calom-

nié personne, et comme je n'ai jamais écrit une page sans la signer de mon nom, il est facile de vérifier ce que j'avance. Depuis que je tiens une plume, je me suis trompé sans doute plus d'une fois, je n'ai jamais essayé de tromper personne.

Cependant, après avoir admis pleinement la valeur morale des documens fournis par M. Paul Meurice, je ne me tiens pas pour battu. J'ai le droit de contester et je conteste la comparaison accréditée par MM. Jules Janin, Théophile Gautier et Victor Hugo. Admettons un instant que les pièces d'orfévrerie sorties des ateliers de M. Froment Meurice aient la même valeur que les œuvres de Benvenuto Cellini. Prenons pour deux quantités égales les noms de l'orfévre parisien et de l'orfévre florentin. Une question se présente naturellement à tous les esprits de bonne foi. Puisque M. Froment Meurice compte parmi ses collaborateurs MM. Pradier, Cavelier, Feuchères, Klagmann, Justin, Liénard et Rouillard, j'en passe et des meilleurs, on peut, on doit se demander, soustraction faite de la part attribuée aux sculpteurs que je viens de nommer, ce qui reste à M. Froment Meurice. Quelle fraction représente-t-il dans cette unité ainsi ébréchée? Il y aurait une manière bien simple de résoudre cette question délicate : ce serait de nous montrer une œuvre conçue, composée, exécutée par M. Froment Meurice, sans le secours d'aucun collaborateur. Nous pourrions alors estimer, mesurer la valeur de son talent personnel. Tant qu'on n'aura pas mis sous nos yeux un document de cette nature, nous aurons le droit de ne pas accepter la comparaison accréditée par MM. Jules Janin, Théophile Gautier et Victor Hugo.

Je vois, dans les rapports signés par MM. Denière, Wolowski et de Luynes, que M. Froment Meurice dirigeait, inspirait ses collaborateurs; c'est là sans doute un beau rôle, un rôle glorieux; ce rôle ne suffit pourtant pas pour placer M. Froment Meurice sur la même ligne que Benvenuto Cellini. Un orfévre inspirateur, fût-il doué d'un souffle tout-puissant, ne sera jamais confondu avec un orfévre modeleur. Or c'est là ce que je tiens à établir, et les révélations faites aux jurys de 1844, 1849, 1851, ne changent rien à l'état de la question. Je n'ai pas dit que M. Froment Meurice s'attribuait, mais qu'il se laissait attribuer les œuvres d'autrui, ce qui est fort différent, et le silence gardé par le *Catalogue officiel de l'exposition universelle* me donnait le droit de parler ainsi. Placer dans une vitrine des œuvres sans signature, inscrire son nom sur cette vitrine, n'est-ce pas signer du même nom toutes les œuvres qu'on expose? Le silence, en pareil cas, entraîne d'inévitables méprises. Voilà ce que j'ai dit, ce que j'avais le droit de dire après avoir consulté inutilement le *Catalogue* de l'exposition universelle. En parlant ainsi, je ne calomniais pas la mémoire de M. Froment Meurice; je mettais à profit la seule partie de la vérité qui fût venue jusqu'à moi. Comment aurais-je pu faire usage des documens livrés au jury, et que le catalogue ne répétait pas?

Je n'éprouve donc aucun remords en apprenant que je me suis trompé. J'enregistre avec joie les noms des collaborateurs de M. Froment Meurice, et j'espère que le public ne le confondra plus avec Benvenuto Cellini. Cette comparaison imprudente, imaginée par des amis maladroits, n'est plus de mise aujourd'hui. Vouloir la renouveler, la soutenir, serait méconnaître les intentions du fabricant habile si étourdiment compromis depuis dix ans.

travail dans la capitale et dans la campagne ne concorder que trop avec des informations aussi précises, crut devoir alors, malgré l'attitude prise par le ministre brésilien, lui demander si le gouvernement légal pouvait compter sur l'assistance des troupes impériales dans le cas où l'ordre serait troublé par quelque tentative de révolution. M. Amaral, contrairement aux stipulations les plus formelles des traités qui ont réglé l'occupation de Montevideo par les forces brésiliennes, se refusa à tout engagement. Une pareille réponse était significative. Si elle ne laissa plus aucune illusion au général Florès, elle dispensa ses adversaires de garder désormais le moindre ménagement. Certains de l'appui moral du Brésil, ils brusquèrent donc le dénoûment, et le président ayant quitté la ville, ils se crurent les maîtres de la situation. Heureusement la réaction se prononça aussitôt.

La révolution avait été l'effet d'un coup de main, d'une surprise. C'était l'œuvre de la ville seule, et dans la ville d'une minorité audacieuse alliée à l'étranger contre la patrie. Le général Florès pouvait en appeler à la campagne; son honneur même semblait lui en faire un devoir, et le retour inespéré du célèbre don Manuel Oribe, qui, malgré le souvenir des rigueurs que lui avait commandées Rosas, a conservé un grand prestige dans la Bande-Orientale, lui offrait la possibilité d'une alliance dont le poids serait très considérable. En un mot, tout annonçait le renouvellement de la guerre civile. Ce fut le commerce étranger qui s'émut tout d'abord de cette affligeante perspective. Bientôt la plupart des intérêts conservateurs du pays s'unirent à lui pour conjurer une aussi grande calamité, et leurs efforts trouvèrent un point d'appui précieux dans les représentans officiels de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne à Montevideo, qui étaient également frappés de la gravité de la situation, qui avaient déjà interposé leurs bons offices pour prévenir une rupture entre le général Florès et le ministre du Brésil, et qui d'ailleurs, témoins impartiaux d'une lutte inégale, n'avaient pas attendu le résultat pour réprouver les intrigues de M. Amaral, dont le but est tout à fait contraire aux engagemens comme aux intérêts des puissances européennes dans la Plata. Néanmoins ce n'eût pas été assez d'une coalition aussi respectable pour rétablir, ne fût-ce que momentanément, un peu d'ordre et de tranquillité dans la république de l'Uruguay, si le général Florès n'avait fait preuve d'une rare abnégation en consentant à résigner la présidence sous certaines conditions, d'ailleurs très justes et très modérées. Ainsi les troupes improvisées à Montevideo devaient être désarmées; le gouvernement provisoire, issu de la révolution du 28 août, devait faire place à une administration dirigée par le président du sénat, qui est le suppléant constitutionnel du chef légal de l'état, et cet accord devait être placé sous la garantie morale des légations d'Espagne, de France et d'Angleterre. Ces conditions ont été fidèlement accomplies, et le président du sénat, M. Bustamante, vieillard respectable et intelligent, a pris d'une main assez ferme, malgré son grand âge, ce gouvernail très difficile à tenir, au milieu des frémissemens de la faction vaincue. « Tu trembles, pauvre homme! » lui dit le jour de son installation un milicien grossier. « Oui, je tremble, répondit M. Bustamante, mais c'est de vieillesse. » Au reste, n'étant ni un militaire, ni un chef de parti, quelque respectable, bien intentionné et même intelligent qu'il puisse être, on conçoit que M. Bustamante ne suffira pas longtemps

aux exigences de la situation. Tout indiquerait donc pour un avenir prochain le général Oribe, qui a des talens, du patriotisme, de la probité et beaucoup de vigueur, si en lui l'allié ou le lieutenant de Rosas, qui a tenu Montevideo assiégé pendant dix ans, ne faisait pas un grand tort au président de 1837, dont l'administration s'annonçait alors sous les plus heureux auspices.

Que va faire le Brésil dans cette crise que sa diplomatie a provoquée? C'est ce que rien ne laisse encore pressentir. Avant qu'on pût connaître à Rio-Janeiro le dénoûment pacifique de la révolution opérée contre le général Florès, le gouvernement brésilien avait envoyé très précipitamment à Montevideo un de ses hommes d'état les plus considérables, M. le vicomte d'Abaete, plus connu sous le nom de Limpo de Abreu, qui a plusieurs fois occupé le ministère des affaires étrangères. On suppose, d'après son importance, qu'un pareil personnage a *carte blanche* , et par exemple qu'il est investi de pouvoirs suffisans pour trancher, sans en référer à sa cour, la question capitale du rappel ou du maintien des troupes brésiliennes dans la Bande-Orientale; mais il arrivait à peine, à la date des dernières nouvelles, et quoique l'opinion du gouvernement provisoire fût arrêtée sur ce point, opinion à laquelle tous les partis et tous les états riverains de la Plata sont évidemment ralliés par conviction ou par irrésistible entraînement, M. d'Abaete n'avait pas encore été mis en demeure de se prononcer. Cependant on peut regarder comme moralement impossible la continuation de l'occupation brésilienne, quelles que doivent ou puissent être les conséquences d'une mesure qui laissera le pays livré à lui-même. Ce sera pour la Bande-Orientale une épreuve sérieuse dans l'état de division et de démoralisation où se trouvent les élémens de cette nationalité si turbulente. Espérons que les grandes puissances européennes, qui ont des droits à y exercer et des intérêts à y protéger, l'aideront à se réorganiser par un appui moral dont elles jugeront sans doute à propos de fortifier l'action.

Nous regrettons d'avoir à juger aussi sévèrement la diplomatie du Brésil dans la Plata; mais elle ressemble trop à celle des États-Unis dans le golfe du Mexique jusqu'à l'isthme de Panama pour que nous ne la réprouvions pas avec la même énergie. Ce ne sont pas là des exemples que doive suivre le cabinet de Rio-Janeiro. Une politique envahissante au midi, et à l'ouest du côté du Paraguay, lui aliénera l'opinion publique en Europe, qui est cependant disposée à lui tenir compte de ses progrès en tout genre et de la stabilité de ses institutions. Il n'y trouvera d'ailleurs aucune force de plus pour résister aux exigences des Américains du Nord sur le fleuve des Amazones. Tout conseille donc au Brésil de rassurer ses voisins par une attitude moins menaçante, et de s'entendre au contraire loyalement avec eux pour appeler à la vie les solitudes de cette partie du Nouveau-Monde, qui, depuis l'ouverture de la navigation du Parana et de ses affluens aux pavillons étrangers, attirent et doivent attirer de plus en plus le commerce et l'émigration.

Il se fait en ce moment des efforts extraordinaires, quelques-uns du caractère le plus singulier et le plus hardi, pour reconnaître quel parti on peut tirer des cours d'eau qui sillonnent les provinces du nord de la confédération, et qui de la rive droite du Parana donneraient accès à Salta, à Juguy, aux profondeurs du désert appelé le Grand-Chaco. Les États-Unis,

qui ont pris fort au sérieux la liberté de navigation dans la Plata, ont sur ces eaux un bateau à vapeur, le *Waterwitch*, qui, comme on le sait, a remonté le Paraguay jusqu'à la province brésilienne de Mattogrosso, et qui fait l'hydrographie des grandes artères. Ce n'était pas assez, car le *Waterwitch* a un trop fort tirant d'eau pour explorer les affluens, aussi peu connus que mal réglés, des lignes principales. On a donc lancé un petit *steamer* de cent douze pieds de long sur quatorze de large, et d'une force de douze chevaux, qui navigue sur deux pieds de profondeur, et qui a débuté par remonter le Salado jusqu'à quarante lieues en ligne droite de la ville de Santa-Fé; mais le chemin qu'il a parcouru est de plus de cent, à cause des sinuosités de la rivière. Cette expédition, qui s'est faite au mois de juillet dernier, sous les ordres du capitaine Page, de la marine fédérale, n'a rencontré d'autre obstacle qu'une baisse très rapide de la rivière, qui n'a pas permis de remonter plus haut que le 30ᵉ degré 11 minutes sud. Il faudra donc la renouveler dans une saison plus favorable. Néanmoins elle a mis hors de doute la navigabilité du Salado, dont le lit, souvent extravasé en marécages impraticables, acquerrait plus de profondeur, si le cours des eaux était réglé par quelques travaux qui suivraient l'établissement de l'homme sur ses bords. Il traverse d'ailleurs une vaste plaine d'alluvion, dont le sol se prêterait merveilleusement à la culture, et passe de distance en distance au pied de contreforts peu élevés, couverts de forêts magnifiques. On ne vit pas un seul Indien. Mais le voyage de la *Yerva* (c'est le nom du petit vapeur américain qui a remonté le Salado), par cela même qu'il s'est opéré avec toutes les ressources de la science moderne, sous la direction d'habiles officiers et selon toutes les règles de l'art, a bien moins de caractère qu'une autre expédition tentée et accomplie presque en même temps sur le Rio-Vermejo, qui descend des frontières de la Bolivie au Paraguay, un peu au nord de Corrientes. Ce n'était pas cette fois la merveille de notre siècle, un bateau à vapeur, qui étonnait le désert, c'était une caisse informe, lourde, gauche, incapable de manœuvrer, un bateau primitif, quoique dans de grandes proportions, grossièrement construit, plus grossièrement équipé et gréé, sans voiles, sans mâture, presque sans gouvernail, et sans propulseur d'aucun genre, qu'un Américain du nord lançait sur le Vermejo, à quelques lieues de la petite ville d'Oran, pour arriver jusqu'au Paraguay, à la grâce de Dieu... Et il y est arrivé. On l'avait appelé le *Mataco*, du nom de la tribu d'Indiens qui habite le pays où a été conçu cet aventureux projet. Nous avons sous les yeux une partie du journal du voyage, qui, retardé par mille accidens, a été démesurément long. Perte de la baleinière dès les premiers jours, ruptures multipliées des ancres (et quelles ancres!), échouages quotidiens sur des bas-fonds, sur les rives incertaines du fleuve, sur des îlots formés de troncs d'arbres enchevêtrés, au milieu desquels la barque, irrésistiblement entraînée par le courant, s'enfonçait violemment; égaremens dans des remous où elle tournoyait des heures entières sans pouvoir se dégager et reprendre le fil de l'eau; maladie et mort du chef de l'expédition, M. Hickman, dont cette entreprise était l'idée fixe, laborieusement réalisée : aucune difficulté, aucun obstacle, n'auraient manqué au voyage du *Mataco*, si les Indiens qu'il a rencontrés de loin en loin n'avaient été inoffensifs, souvent même secourables. Quant à la physionomie du pays, elle est la même

que celle de la vallée du Salado; mais on n'a pas retrouvé les points de repère indiqués sur une carte dressée d'après une exploration antérieure du Vermejo qui remonte à 1790.

Nous ne croyons pas nous méprendre en donnant quelque importance à cet ordre de faits. Quelque imparfaits que soient de pareils essais, combinés avec l'émigration européenne qui se porte dans le Parana et au Paraguay, ainsi qu'avec le mouvement provoqué dans la province de Catamarca par la découverte de mines très riches, ils n'en préparent pas moins la paisible conquête du désert ou sur la nature ou sur les misérables Indiens qui achèvent d'y mourir. Malheureusement il n'en est pas de même plus au sud, sur le territoire de la province de Buenos-Ayres. Là, pendant quelque temps, les Indiens, qu'avaient contenus pendant nombre d'années la terreur du nom de Rosas et sa remarquable habileté à les maitriser, ont relevé la tête et recommencé leurs incursions dévastatrices contre les établissemens agricoles ou plutôt contre les grands *élevages* de bestiaux qui font la richesse du pays, et dont la multiplication devient pour l'Europe un besoin de premier ordre. Leurs bandes sont nombreuses, car de ce côté, entre la frontière du Chili et celle de Buénos-Ayres, il existe encore des tribus puissantes et redoutables avec lesquelles le gouvernement chilien lui-même, qui est le mieux organisé de l'Amérique du Sud, croit devoir garder certains ménagemens. Et ce qui pourrait aggraver la situation, c'est que quelques *gauchos*, anciens partisans de Rosas, proscrits ou se croyant menacés, auraient grossi les rangs des sauvages pour se venger de la société qui les repousse. La guerre contre les Indiens est donc aujourd'hui un des embarras du gouvernement de Buenos-Ayres, qui, à la date des dernières nouvelles, avait un grand désastre à réparer dans la campagne. Un détachement de cent trente hommes à peu près, d'autres correspondances disent près de deux cents, venait d'être exterminé par les sauvages, sans qu'il en échappât un seul. On craignait qu'enhardis par ce succès et par leur nombre, qui s'élevait à cinq mille, ils ne pénétrassent dans les départemens plus rapprochés de la capitale, où ils pourraient faire un mal immense, les *estancias* y étant plus riches, sans être pour cela beaucoup mieux défendues.

Il serait fâcheux à tous égards pour le gouvernement de Buenos-Ayres que cette situation se prolongeât, car elle paralyserait les travaux d'amélioration dans le pays et dans la capitale dont il se fait justement honneur; mais, sans entrer dans les détails de l'ardente polémique qui défraie aussi largement que stérilement les nombreux journaux de cette ville, il est permis de croire que le rétablissement de la nationalité argentine serait le meilleur moyen de rétablir aussi le prestige trop affaibli du nom de Buenos-Ayres dans l'esprit des Indiens. La persistance de cette province dans l'isolement est une mauvaise politique, qui rappelle trop l'orgueilleux système obstinément suivi envers les autres par le général Rosas, et que ses ennemis n'auraient pas dû lui emprunter.

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Monsieur,

Je lis dans le n° du 15 novembre de la *Revue des Deux Mondes* un article intitulé *l'Orfévrerie à l'Exposition* et signé Gustave Planche. Cet article contient sur Froment Meurice, mon frère, mort depuis quelques mois à peine, des allégations de fait qui veulent un démenti. Je laisse entièrement de côté, dans les pages de M. Planche, les critiques qui pourraient toucher le talent de l'artiste chez mon frère; mais c'est mon devoir et par conséquent mon droit de relever les attaques qui voudraient atteindre le caractère de l'homme.

M. Planche reproche à M. Froment Meurice « d'avoir signé de son nom des châtelaines, des agrafes, des salières élégantes, quand les gens du métier savent très bien que ces pièces d'orfévrerie n'ont été ni conçues ni exécutées par lui. » — Je vous adresse, monsieur le directeur, les extraits des rapports des jurys de 1844, 1849 et 1851; ils constateront suffisamment dans les pièces exposées par Froment Meurice la part d'invention ou d'exécution qui lui revient, et je n'ai pas à insister sur ce point; mais M. Planche ajoute :

« Qu'un fabricant bien achalandé néglige de nommer les artistes qu'il emploie, qui sont la source de sa richesse, je ne l'approuverai pas; qu'il se laisse donner pour l'auteur des œuvres qui ne sont pas sorties de ses mains, c'est un tort plus grave encore, et qui doit être plus sévèrement qualifié. J'aime à croire que le fils de M. Froment Meurice suivra une autre méthode pour établir sa réputation. »

Je laisserai encore les faits, les documens *officiels* répondre à M. Planche pour mon frère mort. Je cite le rapport du jury de 1849 :

« Comme tous les hommes d'un vrai mérite, M. Froment Meurice s'attache avec scrupule à faire ressortir les services rendus par les collaborateurs qu'il a su s'adjoindre, peintres, sculpteurs, ciseleurs, *ouvriers* habiles. Il a *toujours* eu soin, pour chacune des pièces remarquables de son exposition, d'indiquer ceux qui l'avaient secondé. C'est ainsi que sans parler des artistes dont nous avons déjà signalé les noms (MM. Pradier, Feuchères, Klagmann, Cavelier, Rouillard, Justin, etc.), M. Froment Meurice a particulièrement insisté sur le mérite de ses deux contre-maitres, MM. Babeur et Visset, ainsi que sur celui de MM. Frémonteil et Crosville, tous deux ses anciens *apprentis*... Les quatre ciseleurs qui ont exécuté les figures en repoussé du groupe de M. de Luynes sont MM. Muleret, A. Daubergue, Fannière et Poux... M. Sollier, émailleur, a fait preuve du plus grand talent. Enfin M. Froment Meurice a payé un tribut de reconnaissance au dessinateur-sculpteur dont l'expérience et le goût ont contribué à placer son atelier à un rang si élevé, à M. Liénard, un des artistes qui ont le plus fait pour la splendeur de notre industrie. » (Tome III, pag. 315 et 316.)

M. de Luynes, rapporteur à l'exposition universelle de Londres en 1851, tout en nommant spécialement Froment Meurice quand il a lui-même composé une pièce, cite de même non-seulement les sculpteurs qui ont modelé

les originaux, mais aussi les principaux ouvriers qui les ont exécutés. Et de qui M. de Luynes tenait-il ces indications? Je cite son rapport :

« M. Froment Meurice reportait sur les artistes dont il avait été assisté, entre autres sur M. Liénard, dessinateur-sculpteur, une portion du mérite de son exposition; il rendait aussi sa part d'éloges à l'habile émailleur, M. Sollier. » (Tome VI, pages 152 et 153.)

Voici en outre, monsieur, une protestation qu'ont signée spontanément tous les collaborateurs de Froment Meurice.

« Nous soussingés, — sculpteurs, dessinateurs, ciseleurs, émailleurs, contre-maîtres et ouvriers, — tous collaborateurs de M. Froment Meurice, — nous regardons comme un devoir et nous nous faisons une joie d'attester que non-seulement M. Froment Meurice n'a, en aucun temps, négligé de nommer ceux qu'il associait à son œuvre, mais qu'il s'est toujours et partout attaché à marquer la part et à faire ressortir le mérite de chacun de nous dans le grand ensemble de travaux qu'il dirigeait.

« Ont signé : MM. Geoffroy de Chaume, veuve Feuchères (pour feu Jean Feuchères), Jules Cavelier, Liénard, Auguste Préault, Rouillard, Jacquemart, Soitoux, Fannière, sculpteurs; — Muleret, Wiese, Rambert, Riester, Sollier, Lefournier, Honoré, Grisée, Babeur, Colter, Meyer, Daubergue, Poux, Fannière, ciseleur, Crosville, Frémonteil. »

Enfin tous les critiques qui ont bien voulu parler de mon frère, notamment MM. Jules Janin, Théophile Gautier, Ferdinand de Lasteyrie, ont toujours, *sur ses indications*, nommé tous les talens qu'il employait. Je vous adresse, monsieur, des extraits des *Débats*, de *la Presse* et du *Siècle*, dont la publicité crée, je pense, une notoriété assez universelle.

Maintenant, et pour toute conclusion, monsieur le directeur, je veux me borner à renvoyer à M. Planche ses propres phrases avec quelques variantes :

Qu'un critique mal renseigné néglige de s'informer du vrai et du juste, *je ne l'approuverai pas;* qu'il se laisse aller à calomnier la mémoire d'un homme honoré de tous, *c'est un tort plus grave encore et qui doit être plus sévèrement qualifié*. J'aime à croire que tous les gens de cœur appliqueront à M. Planche cette *qualification sévère* que ce *tort grave* appelle.

Vous voudrez bien, monsieur, insérer la présente rectification dans votre prochain numéro.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

PAUL MEURICE.

25 novembre 1855.

J'accueille avec plaisir les documens qui me sont fournis par M. Paul Meurice. J'ignorais, je devais ignorer ces documens, car ils n'ont été soumis qu'aux membres du jury en 1844, 1849, 1851. Je m'associe de grand cœur à l'intention généreuse qui a dicté ces révélations, et je remercie cordialement M. Paul Meurice d'avoir mis à ma disposition les pages que je viens de lire. Je n'ai jamais voulu porter atteinte au caractère privé de M. Froment Meurice, chacun le comprendra sans que je prenne la peine de réfuter cette accusation étrange et inattendue. Ce que j'ai dit de lui, je l'ai dit avec un droit égal, avec une égale justice, de M. Durand, de M. Tahan, de M. Weber; MM. Durand, Tahan et Weber n'ont pas réclamé. M. Paul Meu-

rice réclame pour la mémoire de son frère; ma réponse sera bien simple et ne laissera, je l'espère, aucun doute sur la nature de ma pensée. Depuis dix ans, j'entendais comparer M. Froment Meurice à Benvenuto Cellini. Cette comparaison imprudente, essayée d'abord en prose, s'est plus tard traduite en vers. Après les panégyriques de MM. Jules Janin et Théophile Gautier, nous avons eu une petite ode heptasyllabique de M. Victor Hugo, dont le sens ne saurait être obscur pour personne : M. Victor Hugo donne le nom de *frère* à M. Froment Meurice. Or, si le public estime très haut le talent de M. Hugo, M. Hugo de son côté sait très bien ce qu'il vaut, et s'il eût connu les documens qui me sont fournis par M. Paul Meurice, j'ai tout lieu de penser qu'il n'eût jamais donné à M. Froment Meurice le nom de *frère* qui sert d'exorde à la petite pièce lyrique dont je viens de parler. Je n'ai pas à discuter ici les doctrines développées ou du moins indiquées dans cette pièce. Le poète ciseleur, le ciseleur poète, n'ont rien à voir dans la présente discussion. Que la miette de Cellini vaille ou ne vaille pas le bloc de Michel-Ange, c'est un point placé en dehors du débat. Des miettes comme le *Persée* de Florence, comme la *Nymphe* de Fontainebleau sont des miettes un peu grosses, et je crois volontiers que la rime est seule coupable de cette expression par trop hardie. Je ne vois, je ne veux voir dans cette pièce qu'un argument utile à ma défense, et qui suffit à me justifier : M. Victor Hugo compare M. Froment Meurice à Benvenuto Cellini. J'ai voulu combattre cette erreur, accréditée depuis dix ans; était-ce mon droit? M. Paul Meurice me prouve, et je m'en réjouis, que son frère a révélé généreusement aux jurys de 1844, 1849 et 1851, les noms de ses collaborateurs. C'est à merveille; mais pourquoi cette révélation faite aux jurys n'a-t-elle pas été reproduite dans le *Catalogue officiel de l'exposition universelle?* Les documens qui me sont fournis par M. Paul Meurice ont été tirés à quelques centaines d'exemplaires, et celui qui voudrait se les procurer bourse en main serait sans doute fort empêché. Je me trouve dans la condition commune, je n'ai fait partie d'aucun jury, et je ne les connaissais pas : qui donc oserait m'accuser de négligence? J'ai acheté, j'ai consulté le *Catalogue officiel de l'exposition universelle*, et à côté du nom de M. Froment Meurice je n'ai trouvé le nom d'aucun collaborateur. Est-ce ma faute, si l'intention généreuse de M. Froment Meurice, réalisée trois fois, mais d'une manière trop étroite, par les révélations faites aux jurys de 1844, 1849, 1851, n'a pas été comprise par ceux qui le représentent et réalisée une quatrième fois, mais d'une manière plus large, dans le *Catalogue officiel de l'exposition universelle?* Si je n'ai pas su ce qu'on m'apprend aujourd'hui, à qui faut-il s'en prendre? M. Panis, qui a publié le *Catalogue officiel*, a profité de tous les documens qui lui ont été fournis par les exposans. Pourquoi les représentans de M. Froment Meurice ont-ils oublié de renouveler à cinquante mille exemplaires les révélations faites au jury? Je ne me charge pas de résoudre cette question, et je crois volontiers que le lecteur le plus pénétrant ne serait pas moins embarrassé que moi; mais il demeure du moins établi que je n'ai pas voulu calomnier la mémoire de M. Froment Meurice. Calomnier, c'est altérer sciemment la vérité que l'on connaît. Altérer la vérité à son insu, altérer la vérité que l'on ignore, qu'on n'a pu deviner, c'est se tromper, et c'est la seule faute qu'on puisse me reprocher. Je n'ai jamais calom-

nié personne, et comme je n'ai jamais écrit une page sans la signer de mon nom, il est facile de vérifier ce que j'avance. Depuis que je tiens une plume, je me suis trompé sans doute plus d'une fois, je n'ai jamais essayé de tromper personne.

Cependant, après avoir admis pleinement la valeur morale des documens fournis par M. Paul Meurice, je ne me tiens pas pour battu. J'ai le droit de contester et je conteste la comparaison accréditée par MM. Jules Janin, Théophile Gautier et Victor Hugo. Admettons un instant que les pièces d'orfévrerie sorties des ateliers de M. Froment Meurice aient la même valeur que les œuvres de Benvenuto Cellini. Prenons pour deux quantités égales les noms de l'orfévre parisien et de l'orfévre florentin. Une question se présente naturellement à tous les esprits de bonne foi. Puisque M. Froment Meurice compte parmi ses collaborateurs MM. Pradier, Cavelier, Feuchères, Klagmann, Justin, Liénard et Rouillard, j'en passe et des meilleurs, on peut, on doit se demander, soustraction faite de la part attribuée aux sculpteurs que je viens de nommer, ce qui reste à M. Froment Meurice. Quelle fraction représente-t-il dans cette unité ainsi ébréchée? Il y aurait une manière bien simple de résoudre cette question délicate : ce serait de nous montrer une œuvre conçue, composée, exécutée par M. Froment Meurice, sans le secours d'aucun collaborateur. Nous pourrions alors estimer, mesurer la valeur de son talent personnel. Tant qu'on n'aura pas mis sous nos yeux un document de cette nature, nous aurons le droit de ne pas accepter la comparaison accréditée par MM. Jules Janin, Théophile Gautier et Victor Hugo.

Je vois, dans les rapports signés par MM. Denière, Wolowski et de Luynes, que M. Froment Meurice dirigeait, inspirait ses collaborateurs; c'est là sans doute un beau rôle, un rôle glorieux; ce rôle ne suffit pourtant pas pour placer M. Froment Meurice sur la même ligne que Benvenuto Cellini. Un orfévre inspirateur, fût-il doué d'un souffle tout-puissant, ne sera jamais confondu avec un orfévre modeleur. Or c'est là ce que je tiens à établir, et les révélations faites aux jurys de 1844, 1849, 1851, ne changent rien à l'état de la question. Je n'ai pas dit que M. Froment Meurice s'attribuait, mais qu'il se laissait attribuer les œuvres d'autrui, ce qui est fort différent, et le silence gardé par le *Catalogue officiel de l'exposition universelle* me donnait le droit de parler ainsi. Placer dans une vitrine des œuvres sans signature, inscrire son nom sur cette vitrine, n'est-ce pas signer du même nom toutes les œuvres qu'on expose? Le silence, en pareil cas, entraîne d'inévitables méprises. Voilà ce que j'ai dit, ce que j'avais le droit de dire après avoir consulté inutilement le *Catalogue* de l'exposition universelle. En parlant ainsi, je ne calomniais pas la mémoire de M. Froment Meurice; je mettais à profit la seule partie de la vérité qui fût venue jusqu'à moi. Comment aurais-je pu faire usage des documens livrés au jury, et que le catalogue ne répétait pas?

Je n'éprouve donc aucun remords en apprenant que je me suis trompé. J'enregistre avec joie les noms des collaborateurs de M. Froment Meurice, et j'espère que le public ne le confondra plus avec Benvenuto Cellini. Cette comparaison imprudente, imaginée par des amis maladroits, n'est plus de mise aujourd'hui. Vouloir la renouveler, la soutenir, serait méconnaître les intentions du fabricant habile si étourdiment compromis depuis dix ans.

Puisqu'il a révélé le nom de ses collaborateurs, il faut nous associer à cette pensée généreuse, et ne pas lui attribuer ce qu'il désavouait. La plus digne manière d'honorer sa mémoire, c'est de ne pas le donner pour l'auteur des œuvres qu'il a dirigées ou inspirées : une telle flatterie serait une calomnie.

Pour établir la loyauté, le désintéressement de M. Froment Meurice, il est d'ailleurs parfaitement inutile d'invoquer le témoignage de tous ceux qui ont travaillé pour lui, sculpteurs, dessinateurs, ciseleurs, émailleurs. Les documens officiels suffisent amplement pour mettre à l'abri de tout reproche le caractère de cet habile fabricant. Il n'a eu que le tort de ne pas dire au public ce qu'il avait dit au jury. Des centaines de signatures n'ajouteraient rien à la valeur de ces documens, et pourraient même en infirmer l'autorité, à l'insu, au grand étonnement de ceux qui les auraient sollicitées. Le public n'accepterait pas comme juges tous les collaborateurs de l'orfèvre inspirateur, car s'il y en a plus d'un parmi eux qui peut travailler par lui-même, sans direction, sans inspiration, il y en a bien d'autres pour qui la direction et l'inspiration sont une nécessité, à qui le travail manquerait sans ce double auxiliaire, qui n'ont pas en un mot la ressource de l'initiative.

En terminant cette réponse, j'éprouve le besoin d'expliquer nettement la pensée qui m'a guidé quand j'ai demandé les noms que je viens d'apprendre. Ce n'est pas une pensée de dénigrement, mais une pensée de justice. Admettons avec les économistes que le capital soit du travail accumulé (et dans plus d'un cas cette définition serait inexacte) : est-ce une raison pour attribuer à celui qui dispose du capital la part de renommée qui appartient au créateur d'une œuvre admirée? Il s'agit d'estimer le travail présent, et non le travail accumulé. Un fabricant habile est amplement rémunéré par les profits qu'il recueille. S'il réussit, il s'enrichit, et la richesse est pour lui une récompense suffisante. En voyant M. Froment Meurice nommé seul dans le *Catalogue officiel de l'exposition universelle*, j'ai cité MM. Feuchères et Klagmann; je voulais séparer le mérite du capital prudemment engagé d'un mérite tout différent, celui du travail accompli avec le secours du capital. Était-ce là une intention méchante? Je ne le crois pas. N'ayant à ma disposition que des renseignemens incomplets, ignorant la généreuse franchise de M. Froment Meurice, j'ai voulu dissiper une erreur dont il répudiait les conséquences, je le sais maintenant, mais que je pouvais croire autorisée par son silence, puisque le catalogue était muet. Ce que j'ai dit en 1855 s'accorde si bien avec ce qu'il a dit lui-même au jury en 1844, 1849, 1851, que ses représentans ne peuvent mettre en doute la pensée qui a dicté mes paroles. M. Froment Meurice était un habile fabricant et ne voulait pas se donner pour autre chose. J'enregistre avec plaisir sa déclaration trois fois renouvelée, qui me justifie pleinement.

GUSTAVE PLANCHE.

V. DE MARS.

